expo67
PAGES 38 et 39

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, mardi 8 août 1967 / saint Jean-Marie Vianney / 83e année, No 182 / 4 cahiers / 48 pages / Prévisions de la météo : pluvieux le matin s'éclaircissant l'après-midi / Minimum 60 / Maximum 75

McCutcheon — candidat à la succession de Diefenbaker — veut freiner la tendance au socialisme • Page 37



Les Noirs du Harlem manifestent à Washington

Cette femme, encerclée de nombreux policiers, faisait partie d'un groupe de Noirs qui ont été expulsés de la Chambre des Représentants, hier. Les Noirs, du Harlem, ont manifesté leur mécontentement à la suite de la décision des législateurs américains de ne pas accorder de crédits pour "la lutte aux rats".

— Nos informations à la page 25

Grève à United Aircraft

par Pierre-J. PERRAULT

Les 3,200 travailleurs de la compagnie United Aircraft ont déclenché tôt ce matin un arrêt de travail pour appuyer leurs revendications. Ils négocient actuellement une deuxième convention collective de travail.

Prévue pour minuit hier soir, la grève a été retardée de quelque 45 minutes dans le but de permettre aux négociateurs des deux parties de tenter un effort désespéré pour en venir à une entente.

Dès la rupture des entretiens, 200 employés de la firme ont établi des lignes de piquets devant les usines de Saint-Hubert, de Longueuil et de Jacques-Cartier.

Les négociations ont abouti à une impasse malgré les efforts du conciliateur provincial, M. Yvon Dansereau, qui avait oeuvré durant toute la journée d'hier en compagnie des délégués syndicaux et patronaux dans l'espoir de prévenir un arrêt de travail.

La firme United Aircraft tentait de conclure une deuxième entente de travail avec ses employés qui sont affiliés depuis quatre ans au Syndicat des travailleurs unis de l'automobile (TUA).

La convention collective précédente a pris fin le 24 juin dernier. Les principaux sujets des entretiens ont été les augmentations de salaires, les bénéfices marginaux, la rémunération "au mérite" et la formule de promotion.

A la suite de la rupture des négociations, un représentant du syndicat, M. Maurice Vassart, a soutenu que les présentes difficultés sont attribuables à l'intransigeance des dirigeants de la compagnie-mère américaine : "Les dirigeants canadiens de la compagnie, on s'est aperçu une fois de plus, n'ont aucun pouvoir. Dès que nous suggérions la modification d'une virgule, les négociateurs patronaux se précipitaient vers le téléphone pour demander l'avis du vice-président américain de la compagnie."

M. Vassart a déclaré que la meilleure façon de "donner une leçon" aux autorités américaines de la firme est de fermer ses trois usines montréalaises pour une période indéfinie.

Le représentant syndical a conclu en disant que les travailleurs québecois de la firme s'étaient assis à la table de négociations avec un désir sincère d'en venir à une entente mais que la direction n'avait pas fait preuve de la même bonne volonté.

Voir GREVE en page 2

Entente secrète USA-URSS au Moyen-Orient ?

ROME (AFP) — Le président Tito, à Brioni, et de hauts fonctionnaires du gouvernement yougoslave à Belgrade ont informé des représentants de la presse occidentale de l'existence d'une "entente secrète" russo-américaine sur la crise au Moyen-Orient", écrit M. Lucio Manisco, dans le "Messaggero".

"Cette entente, poursuit le journaliste, aurait été conclue par M. Kossyguine et par le président Johnson à l'issue du sommet de Glassboro. Le président Tito aurait appris l'existence de cet accord secret par le président Brejnev au cours de la conférence des dirigeants communistes tenue à Budapest le mois dernier. L'Union soviétique, ajoute M. Manisco, aurait informé les chefs de gouvernement des principaux pays arabes de "certaines directives communes" mises au point avec Etats-Unis. De son côté, Washington aurait mis au courant le gouvernement britannique de cette base commune des directives russo-américaines à

Voir ENTENTE en page 2

La grève des marins débutera le 17 août

Le ministre fédéral du Travail, M. John R. Nicholson, a refusé hier soir de confirmer ou de nier une nouvelle selon laquelle il s'apprêterait à nommer un médiateur dans le conflit des marins.

M. Nicholson, qui rentrait d'un voyage à Vancouver, a déclaré qu'il s'entretiendrait avec des fonctionnaires de son ministère avant de prendre une décision.

Le syndicat ne voit aucune objection à ce qu'un médiateur soit nommé, même si leur président, M. Leonard McLaughlin, a déclaré qu'il n'en ferait pas la demande.

Par ailleurs, M. McLaughlin a informé hier 32 compagnies de navigation maritime que la grève des membres de ce syndicat serait déclenchée le 17 août.

Environ 5,400 marins abandonneront alors 180 navires des Grands Lacs et de la Côte Est.

Quatre autres syndicats d'employés du transport maritime ont déjà consenti à appuyer les futurs grévistes en s'enga-

Voir MARINS en page 2

Deux policiers blancs de Détroit accusés du meurtre délibéré de deux jeunes Noirs

d'après UPI, PA, AFP

Deux agents de police de race blanche ont été accusés, hier, à Détroit, du meurtre à froid et délibéré de deux adolescents noirs dans un motel, au cours d'une descente effectuée conjointement par la police municipale et fédérale lors de l'émeute raciale qu'on qualifie comme étant la plus terrible de toute l'histoire des Etats-Unis.

Le meurtre s'est produit dans un motel appelé "Algiers", et les deux policiers inculpés sont les officiers de patrouille Ronald August, âgé de 28 ans, marié, père de deux enfants et quatre ans de service, et Robert Paille, 31 ans, célibataire et deux ans de service.

August est accusé d'avoir abattu Aubrey Pollard, un adolescent noir âgé de 19 ans, et Paille est accusé du meurtre du jeune Fred Temple, 18 ans, compagnon de Pollard.

Un troisième Noir, Carl Cooper, 17 ans, a également été tué au motel Algiers, mais le juge de comté, William L. Cahalan, dit qu'il n'a pas suffisamment de preuves pour pouvoir porter une accusation immédiatement.

Des témoins disent que plusieurs personnes au motel, y compris deux jeunes filles de race blanche ont été battues et menacées de mort par les policiers.

Le juge Cahalan accuse également de meurtre Richard Paul Shugar, un Blanc de 24 ans, qui aurait abattu Nathaniel Edmonds, 23 ans, un des 31 Noirs tués au cours de l'émeute.

Deux pompiers et un policier de race blanche ont également été abattus au cours de l'émeute. De plus, deux Noirs, Danny Royster et Charles Latimer sont accusés du meurtre du policier Jerome Olshove.

Newark était un "camp armé"

A Washington, le président de la Fraternité des policiers de Newark, M. Leonard F. Kowalewski, a déclaré devant la commission sénatoriale de la Justice qu'il avait fait part au maire Addonizio de ses appréhensions concernant d'éventuelles émeutes raciales, trois semaines avant que celles-ci n'éclatent.

M. Kowalewski a précisé qu'il avait écrit au maire le 18 juin pour lui signaler que la ville était "virtuellement un camp armé" et lui demander de fournir un meilleur équipement aux policiers. Les émeutes éclatèrent le 12 juillet. Kowalewski eut une rencontre avec le maire le 28 juin. Il lui fut répondu que ses appréhensions n'étaient pas justifiées.

Tandis que M. Kowalewski témoignait au Sénat, quelque 75 Noirs de New York envahis-

Voir DETROIT en page 2

Tel-Aviv incite les Arabes d'Israël à émigrer au Canada

LE CAIRE (AFP-UPI-PA-Reuter) — Les autorités israéliennes font actuellement pression sur les Arabes d'Israël pour les inviter à émigrer au Canada et en Australie, écrit aujourd'hui le quotidien du Caire "Al Ahram", qui fait état d'un mémorandum transmis à la Ligue arabe par le gouvernement irakien.

De nombreux Arabes, poursuit le journal, ont été obligés récemment de se présenter devant le consulat canadien de Tel-Aviv pour y remplir des formules d'émigration.

Citant le mémorandum irakien, "Al Ahram" ajoute que des représentants du ministère canadien de l'Immigration effectuent actuellement une tournée dans certains pays arabes et étrangers pour inviter les réfugiés palestiniens à s'installer au Canada.

La Ligue arabe, indique encore le quotidien cairote, a transmis ce mémorandum aux pays membres et a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire prévue en septembre.

Par ailleurs, le gouvernement de la Jordanie fait actuellement pression sur les réfugiés arabes pour les inciter à regagner leurs maisons situées dans le territoire jordanien occupé par Israël afin de sauver l'économie nationale.

Le gouvernement du roi Hus-

Voir TEL-AVIV en page 2

Le Bureau de censure refuse "High", film de Larry Kent

Coup de théâtre au 5e Festival du cinéma canadien : "High" de Larry Kent qui devait être présenté à minuit vendredi prochain vient de se voir refuser son visa de censure du Bureau de censure de la province de Québec. C'est à contrecoeur que les organisateurs de ce festival se sont vus contraints de retirer ce film de la compétition.

Tourné à Montréal au printemps de cette année, "High" a pour cadre le milieu des hippies de la métropole et retrace la vie d'un jeune homme menant une vie de bohème et qui va jusqu'à servir de gigolo auprès d'une femme d'un certain âge avant de rencontrer une jeune fille avec qui il décide de vivre mais sans se résigner à travailler. Le film, tout en montrant des jeunes vivant en marge de la société, constitue une dénonciation de la liberté, symbole d'anarchie, telle qu'elle existe dans notre société.

Installé à Montréal depuis la fin de 1966, Larry Kent a été pendant quelques mois à l'emploi de l'Office National du Film avant de se lancer dans son quatrième long métrage. Né à Johannesburg (Afrique du Sud) en 1937, il suivit ses parents à Vancouver où il fit des études universitaires. Son premier long métrage, "Bitter Ash", fut tourné en 1962. Il fit ensuite "Sweet Substitute" (1964) et "When Tomorrow Dies" (1966). Ces deux derniers films ont été présentés aux 3e et 4e festivals du cinéma canadien.

C'est la première fois qu'un film canadien présenté au festival est retiré pour cause de refus par la censure. Après ce retrait, il ne reste que quatre longs métrages officiellement inscrits au Festival du cinéma canadien. On sait que le film de Don Owen avait été retiré de la compétition parce qu'on n'a pas pu le terminer en temps.

Les spectateurs qui ont déjà acheté des billets pour assister à la représentation pourront être remboursés au guichet du Festival mondial, Place Ville-Marie.

L.P.

Les conservateurs à Montmorency: des droits égaux aux Canadiens français partout au pays

par Jacques PIGEON

de notre bureau d'Ottawa

MONTMORENCY — Clichés et illogisme, ont conclu quelques-uns. C'est partiellement vrai. Le président de la conférence conservatrice a d'abord livré les clichés ; l'illogisme — ou ce qui aux yeux d'un francophone apparait comme de l'illogisme — a dominé les deux premières réunions consacrées à l'étude du problème constitutionnel.

N'empêche que trois idées maîtresses ont dominé les réunions et laissé présager de leur adoption par l'assemblée générale. Ce sont :

1— La création d'une cour constitutionnelle ;

2— La consécration, dans une constitution nouvelle, de droits égaux aux Canadiens français. Pour ces derniers, partout au Canada, des droits identiques à ceux des anglophones au Québec.

3— Un enterrement de première classe à la centralisation. Ce sont les délibérations de ce groupe — un sur huit — qui ont retenu l'attention au cours de cette première journée de la Conférence des théoriciens conservateurs. Le sujet à l'étude, la constitution, était évidemment plus d'actualité que la plupart des autres.

Des quelque 134 penseurs — professeurs d'université, politiciens, journalistes ou militants conservateurs — seulement une quinzaine faisaient partie du groupe chargé d'étudier la constitution. Pour la circonstance, les intérêts constitutionnels du Canada français étaient défendus par deux députés : MM. Martial Asselin et Théogène Ricard ainsi qu'un jeune étudiant en histoire.

Il est donc permis de conclure, comme l'a d'ailleurs fait le président de l'assemblée, M. Gordon Fairweather, député de Royal (N.-B.) que ce fut un dialogue d'anglophones réformant, entre eux, la constitution.

Non pas que les francophones précités n'aient pas pris part au débat. C'est plutôt qu'ils s'exprimaient en des termes politiques face à des intellectuels universitaires anglophones.

M. Marcel Faribault devait être là: plusieurs ont dit espérer qu'il y sera aujourd'hui.

Et, en tout, on n'a pas compté plus de 20 Canadiens français sur un grand total de 134.

Plusieurs ont noté que ce débat constitutionnel s'est fait sans direction, que les penseurs ont d'abord refusé de s'attarder au grand problème, celui de l'identité de la nation canadienne. Heureusement, cependant, on a su éviter la plupart des clichés dont le président de la conférence, M. William Davis, ministre de l'Education en Ontario, a enveloppé son discours qui devait lancer la conférence.

Quelques exemples : le conservatisme, a-t-il dit, c'est de l'optimisme prudent. M. Davis a parlé des "nouvelles réalités" : l'automatisme, les cerveaux électroniques... il a dit que la Belle province ferait "irrévocablement partie du Canada" et parle de ces "exigences profondément ancrées pour un nouveau style dans l'arène nationale". Et, pour ne mentionner qu'un autre cliché, il a rappelé que le dernier chef du parti, M. Diefenbaker, a été choisi "avant l'ère spatiale".

C'était, en somme, un discours comme les autres qui n'était certes pas de nature à

Voir CONSERVATEURS page 2

AUJOURD'HUI

Service d'urgence de logement

Pour conserver à Montréal son renom de ville hospitalière, l'hôtel Reine-Elisabeth offre à partir d'aujourd'hui un service de dépannage pour les visiteurs de l'Expo.

— Page 38

Optimisme et inquiétude

Dans des entrevues au magazine français "Paris-Match", le premier ministre du Canada, M. Lester-B. Pearson, se dit optimiste quant à l'avenir du pays, tandis que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, manifeste une certaine inquiétude.

— Page 35

Grève retardée à Manic

Les employés des comptoirs forestiers, qui alimentent les chantiers de la Manicouagan et des Outardes, ont retardé de quelques jours leur projet de déclencher la grève afin de permettre aux dirigeants syndicaux de terminer les séances de conciliation entreprises avec les représentants du ministère du Travail.

— Page 37

Défaite de Godbout en première ronde

En première ronde des championnats de tennis du Canada, François Godbout a subi un cinglant revers aux mains de Jaime Subirats, du Mexique. Mike Carpenter et Val Harit ont cependant passé en deuxième ronde.

— Page 41

Les écoles de l'Europe nouvelle

Une remarquable expérience de multilinguisme se poursuit depuis une douzaine d'années dans les Ecoles européennes du Marché commun. Les enfants des fonctionnaires de diverses nationalités y suivent les cours ensemble et jusqu'à maintenant, les résultats ont été exceptionnels.

— Page 43

Les visiteurs à

L'EXPO

hier
289,076
on en prévoyait
270,520
aujourd'hui (prévisions)
324,624
depuis l'ouverture
28,547,617

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 46
Editorial / 4
Finance / 44 et 45
Horoscope / 23
La bonne table / 13 à 15
Mots croisés / 28
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 40 à 42
Tribunaux / 23
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 11

CKAC 73

Des transactions d'engins de guerre canadiens, objet d'une enquête aux USA

WASHINGTON (PC) — Les déplacements de 90 réactés de combat canadiens et le projet d'une compagnie de Toronto de vendre des chars d'assaut à l'Iran font l'objet à Washington de censure sérieuse de la part d'une commission d'enquête dirigée par le sénateur démocrate Stuart Symington, du Missouri. Le sous-comité du sénateur a examiné la question des armes canadiennes du 14 mars au 22 juin.

Les témoignages entendus par ce sous-comité ont fourni l'occasion aux membres du Congrès de s'interroger sur le rôle des USA sur le marché de l'armement.

Le comité des relations extérieures du Sénat a voté une coupure de $736 millions au budget de l'aide extérieure, en signe de protestation contre les ventes d'armes américaines.

Quant aux 90 appareils "Sabre" de fabrication canadienne, ils avaient été assemblés par Canadair dans les années 1950, sous license américaine, vendus neufs à l'Allemagne de l'Ouest puis revendus par Bonn à l'Iran l'an dernier.

Quand ils se produisirent au Pakistan, après la guerre indo-pakistanaise de 1965, l'Inde protesta. Le Canada fit de même. Les Etats-Unis avaient ralenti leur ventes d'armes aux deux pays et contrôlaient encore techniquement la vente et la revente des appareils Sabre.

Le chemin des armes

Henry Kuss, premier vendeur américain d'armes pour le gouvernement, témoigna que l'Iran affirmait que les avions n'étaient au Pakistan que pour des réparations, que les Etats-Unis ne s'étaient pas opposés à la vente à l'Iran et qu'en octobre dernier, "26 furent sans délai retournés en Iran."

Cependant, ajouta-t-il, "nous ne possédons pas de renseignements précis sur la localisation de ces appareils à un moment donné, tout en sachant qu'ils se promènent entre Israël et le Pakistan.

Jeffrey Kitchen, du département d'Etat, témoigna par la suite que "les Canadiens avaient décidé d'accepter la promesse iranienne que les appareils ne seraient pas revendus, bien qu'ils aient consulté le gouvernement américain. Nous leur avons répondu de prendre une décision selon qu'ils considèrent ou non comme de bonne foi l'engagement iranien."

L'autre aspect de l'implication canadienne étudié par le sous-comité américain fut la question touchant la compagnie Levy Auto Parts, de Toronto, firme identifiée comme vendeur d'appareils militaires et détenant un contrat avec l'Iran sur une quantité indéterminée de blindés ou de pièces, le contrat commençant le 2 avril. Il s'agit de chars d'assaut de fabrication américaine qu'on croit actuellement en possession de l'Allemagne fédérale.

La succursale de Washington de la compagnie Levy a demandé, le 29 mars au département d'Etat, la permission "de vendre à Iran des pièces pour des blindés M-47", a déclaré le sénateur Symington.

Cent pour cent

Le sénateur a ajouté que le sous-comité avait en main une copie d'un contrat intervenu entre la compagnie Levy et l'Iran pour la livraison de 20 chars par mois à compter du 2 avril.

Townsend Hoopes, du département d'Etat, s'est dit d'avis que la compagnie Levy ne pourrait pas assurer une livraison selon ce contrat.

Le bureau de Washington de la compagnie Levy n'a pas commenté les témoignages.

Symington s'est dit assuré que les blindés se retrouveraient un jour ou l'autre au Pakistan.

William Bader, conseiller auprès du sous-comité, révéla que le contrat touchait 60 blindés à $32,000 chacun, que les Etats-Unis avaient vendu leurs droits sur ces engins à une valeur de 7.5 pour cent du coût original et que la compagnie Levy pourrait faire un profit de 100 pour cent si elle obtenait la permission d'effectuer la transaction.

Kitchen a affirmé que les Eats-Unis étaient intéressés de près au fait qu'en Europe, circulent quelque 7,000 blindés de fabrication américaine, en Allemagne et ailleurs, tous étant maintenant démodés.

"Il y a dans le monde un bon nombre de courtiers inavoués qui ne demanderaient pas mieux que de mettre la main sur cet équipement usagé", dit-il.

Les employés de la Défense nationale en congrès à Ottawa

Environ 175 délégués de l'Union des employés de la Défense nationale assistent présentement, à Ottawa, à un congrès du "centenaire" devant se terminer le 10.

Ces délégués viennent de plusieurs établissements de la défense. Ils discutent des aspects des relations patronales-syndicales, et en particulier de leurs salaires, de leurs conditions de travail et autres points semblables qui feront le sujet de négociations collectives.

Parmi les conférenciers invités on note la présence de M. David Lewis, député néo-démocrate de York Sud (Toronto) et de M. William Lee, assistant exécutif du ministre de la Défense Nationale, M. Paul Hellyer.

M. Lee parlera en particulier du rôle de l'employé civil dans le programme de l'unification des forces armées.

Le Québec devrait être considéré comme un Etat politique indépendant

MONTMORENCY — Des conservateurs qui croient que le Québec devrait être considéré comme un Etat politique indépendant, oui, ça existe.

Un petit groupe de penseurs conservateurs réunis à la Maison Montmorency pour étudier les aspects culturels de la société canadienne en est venu à cette conclusion. Le rapporteur du groupe, M. R. Simmins, soutient que la majorité des participants à cette réunion intime — quatre députés en faisaient partie — ont accepté cette idée après une étude du milieu culturel québécois.

Et, a-t-il lui-même précisé, nous cachons nos têtes dans le sable en refusant de reconnaître ce fait.

Evidemment, le groupe n'a pas étudié les conséquences politiques et économiques de cette situation.

Devant l'assemblée générale, ce même monsieur Simmins a regretté qu'aucun séparatiste ou "hippie" n'ait été invité à la discussion. L'affiche à notre porte a-t-il dit était rédigée exclusivement en anglais et aucun artiste n'était présent.

Tout ce a, a-t-il conclu, est typique de nos partis politiques canadiens.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60
MAXIMUM : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice: nuageux avec averses en matinée, s'éclaircissant lentement tard dans l'après-midi; vents légers. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe : 60 et 75; La Tuque : 55 et 70.

Aperçu pour demain : nébulosité croissante et un peu plus chaud.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est : averses dispersées avec risques d'orages; vents légers. Minimum et maximum à Québec : 55 et 75; à Sherbrooke : 60 et 75.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions du Lac-St-Jean et de Rimouski: nuageux avec averses; frais; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 55 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions de Sept-Iles, Baie-Comeau et Gaspé : ensoleillé mais devenant nuageux durant l'après-midi; frais; vents légers. Minimum et maximum à Gaspé : 55 et 70; à Sept-Iles et Baie-Comeau : 50 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

ENTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

l'égard de la crise entre Israël et les pays arabes".

"Selon les sources autorisées que nous venons de citer, écrit M. Manisco, l'accord secret de Glassboro serait articulé sur les points suivants :

"1 Moscou et Washington se sont engagés à exercer des pressions sur les parties en cause, afin qu'elles acceptent des négociations directes et, au cas où celles-ci seraient irréalisables, à promouvoir des échanges diplomatiques préliminaires, par le canal de tiers, pour tenter de résoudre des problèmes fondamentaux tel que celui des réfugiés expulsés de la bande de Gaza et de la Cisjordanie.

"2—Il a été reconnu nécessaire qu'Israël ramène ses forces sur les frontières existant avant le conflit du 5 juin. Ces frontières devraient de toute façon être modifiées, pour des raisons de nature stratégique concernant la sécurité de l'Etat d'Israël, en certains points sur les lignes de démarcation avec la Jordanie et avec la Syrie. Le retrait des forces israéliennes devrait suivre, écrit M. Manisco, et non précéder une forme de reconnaissance de l'Etat d'Israël par les pays arabes.

"3—Les principaux gouvernements arabes devraient offrir des garanties concernant la sécurité d'Israël, permettre la liberté du trafic israélien dans le canal de Suez et dans le golfe d'Abaka. De son côté, le gouvernement de Jérusalem devrait s'engager à ne pas modifier ultérieurement ses frontières d'avant la guerre.

"4) Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont pris l'engagement de ne pas promouvoir une nouvelle course aux armements dans cette région du monde. M. Kossyguine aurait informé M. Johnson des quantités de fournitures militaires que son gouvernement entendait envoyer à la Syrie et à l'Egypte pour remplacer "une certaine partie des armes (engins aériens et blindés) détruites ou capturées par les Israéliens. Selon les sources yougoslaves déjà citées, les fournitures soviétiques auraient été "très limitées" et ont déjà été suspendues.

"5) Moscou et Washington se sont engagés à souscrire et à garantir un accord éventuel entre Israël et les pays arabes."

Mécontentement à Belgrade

Le rédacteur du "Messaggero" souligne que les "révélations yougoslaves" ont précédé de 24 heures l'annonce du voyage du président Tito au Caire, le 10 août et qu'elles "reflètent le mécontentement de Belgrade à la suite de l'entente secrète russo-américaine". "Toujours d'après les sources yougoslaves, poursuit les journalistes, l'entente à "bloqué" la situation au Moyen-Orient, privant la diplomatie des pays arabes de liberté de manoeuvre (...) Une autre objection est soulevée par le président Tito. Elle concerne, écrit M. Manisco, l'absence de dates ou d'échéance pour la réalisation de l'accord : Si Israël ou les pays arabes décidaient de ne pas en accepter certains points, la situation présente resterait inchangée pendant des mois ou des années, créant ainsi la condition du "fait accompli" au Moyen-Orient".

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

Surpris

Pour sa part, un porte-parole patronal s'est dit surpris des commentaires émis par les syndiqués. Il a qualifié de "totalement irréalistes" les demandes des travailleurs. Ces revendications, a-t-il précisé, constituent des tentatives de minimiser les droits de gérance sans lesquels la compagnie ne peut pas fonctionner efficacement. Il a par ailleurs précisé que la firme devrait débourser une somme de $12 millions sur une période de trois ans pour satisfaire les seules exigences pécuniaires de ses travailleurs.

"L'entente de travail que nous avons proposée à nos employés québecois renferme les mêmes clauses de principe que celles qui sont contenues dans une convention collective conclue il y a neuf mois par le même syndicat (TUA) avec une filiale d'United Aircraft, soit la firme North Haven", a dit le représentant de la direction.

Selon les informations recueillies, aucune nouvelle rencontre n'a été prévue pour régler le différend.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

geant à ne pas franchir les piquets de grève.

Les membres du syndicat ont commencé à voter vendredi sur le rapport que les dirigeants ont demandé de rejeter parce qu'il fait défaut de tenir compte de la principale revendication : la réduction à 40 heures de la semaine de travail. Les autres points litigieux ont trait au nombre des membres d'équipage sur les navires et à la caisse de retraite.

Environ 75 p. 100 des membres ont voté jusqu'à ce jour, a déclaré un porte-parole syndical. On commencera la compilation du vote mercredi à Montréal.

Recommandation des dirigeants

Le télégramme déclare que le rapport majoritaire a été étudié par les dirigeants du syndicat et que ces derniers ont recommandé aux membres de le rejeter. Il reste à savoir si les marins accepteront ou rejetteront ce rapport. Le rejet signifiera le déclenchement d'une "grève légale".

M. McLauglin ajoute dans son télégramme que si les membres décident d'accepter le rapport, les dirigeants seront alors disposés à signer immédiatement, à l'heure du déclenchement prévu de la grève, la nouvelle convention collective de travail.

On sait cependant que lors d'assemblées générales des membres tenues à Montréal, Fort William, Thorold, Toronto, Québec et Halifax, les membres ont décidé à l'unanimité de tenir un vote de grève. Environ 2,000 membres ont assisté à ces assemblées.

C'est la première fois que des troubles surviendront sur les Grands Lacs et dans le St-Laurent depuis les incidents de 1963 qui avait amené le gouvernement à mettre sous tutelle cinq syndicats de marins, tutelle qui existe toujours. Ce qui avait fait déverser la coupe, c'est la marche de quelque 2,000 marins sur le parlement, à Ottawa. C'était la phase d'incidents tous plus graves les uns que les autres, où on avait même assisté à des échanges de coups de feu entre navires, dans le golfe Saint-Laurent.

CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

stimuler les intellects de ce groupe de penseurs.

Ce discours devait donner le ton et le débat constitutionnel a été engagé immédiatement après. Durant la première séance, on n'a même pas pu s'entendre sur la procédure à suivre, sur la façon d'aborder la question. Les discussions de l'après-midi ont été plus fructueuses, si bien que trois idées ont fait leur chemin. M. Martial Asselin a soutenu l'idée d'une cour constitutionnelle en invoquant le fait que le Québec voit la Cour suprême juge et partie dans ce domaine. Les juges étant nommés par Ottawa, a-t-il dit, la conclusion devient évidente.

L'idée a presque reçu l'assentiment général. Mais elle a également fait dévier toute la conversation qui, d'abord, devait être centrée sur la théorie des droits égaux pour tous les Canadiens.

Entre-temps, deux candidats au leadership du parti ont fait de brèves apparitions à ces réunions. D'abord M. Robert Stanfield qui s'est borné à exprimer quelques idées bien générales. Puis M. Donald Flemming qui, lui, n'a pas pris part au débat.

TEL-AVIV

SUITE DE LA PAGE 1

sein a déclaré que c'était "un devoir sacré" pour ces réfugiés de retourner chez eux afin d'empêcher que leurs terres soint distribuées à des immigrants. Le comité jordanien pour les réfugiés a donné avis qu'il couperait toute aide aux réfugiés qui refuseraient de retourner chez eux après en avoir reçu l'autorisation des autorités israéliennes. Cet avis fait suite à l'accord intervenu entre la Jordanie et Israël selon lequel tous les réfugiés arabes qui veulent retourner chez eux doivent le faire avant la fin d'août. On estime à quelque 250,000 le nombre des Arabes qui ont fui de l'autre côté du Jourdain devant l'avance des forces israéliennes. Cet exode est une menace très sérieuse pour l'économie jordanienne.

Les réfugiés qui accepteront de retourner sur leurs terres recevront du gouvernement d'Amman une aide alimentaire de trois mois.

Fin de la grève

Entre-temps, la situation est redevenue normale à Jérusalem aujourd'hui après la grève générale d'hier décrétée par les Arabes. Les commerçants qui avaient fait la grève ont rouvert leurs boutiques et leurs restaurants tandis que les services publics et les taxis fonctionnent à nouveau.

Un certain nombre d'arrestations auraient été effectuées la nuit dernière à la suite de cette grève. Des mesures rigoureuses seraient prises envers les instigateurs clandestins de la manifestation contre les autorités d'Israël. Il est question de les bannir de la ville de Jérusalem.

Au cours d'un entretien avec le général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU en Palestine, le ministre israélien de la Défense, le général Moshé Dayan, a accusé l'Egypte d'avoir violé l'accord relatif à la navigation sur le canal de Suez. Le général Bull a fait savoir que les observateurs de l'ONU feraient enquête à ce suet.

Au Caire, les autorités égyptiennes ont accusé Israël de détenir encore 5,000 prisonniers égyptiens. Ce nombre serait de deux fois supérieur au chiffre fourni par les autorités israéliennes à la Croix-Rouge internationale.

DETROIT

SUITE DE LA PAGE 1

saient la galerie des visiteurs à la Chambre des représentants pour protester contre le refus d'adopter des crédits destinés à une campagne contre l'extermination des rats. Les manifestants en vinrent aux mains avec les membres du service d'ordre qui tentaient de les évacuer de la salle. A l'arrivée des manifestants, la Chambre avait ajourné ses travaux et seulement une poignée de "Congressmen" étaient présents sur le parterre. La police a effectué huit arrestations.

Par ailleurs, des sources dignes de foi dans la capitale fédérale ont fait savoir que deux groupes communistes rivaux, l'un de tendance pro-soviétique et l'autre pro-chinois, ont eu peu de succès dans leurs tentatives d'infiltrer le mouvement du "Black Power". Les groupes dont il s'agit sont le parti communiste américain et le "Revolutionary Action Movement" (RAM).

M. Edgar Hoover, directeur du FBI, a qualifié RAM d'organisation potentiellement dangereuse. RAM préconise la "guérilla urbaine" par les Noirs, tout comme Stokely Carmichael.

M. Rap Brown, le successeur de Carmichael à la tête du "Student Non-Violent Coordinating Comittee" (SNCC), a déclaré hier à New York que les émeutes de Détrois, de Newark et de Plainfield ont été des répétitions générales pour la révolution.

Hellyer et Sharp visent la succession éventuelle de Lester B. Pearson

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du ministre de la Défense nationale a confirmé hier la nouvelle voulant que M. Hellyer projette de poser sa candidature à la direction du parti libéral si M. Pearson vient à se retirer.

Mais il a tenu à souligner que les préparatifs n'en étaient encore qu'au "stade du projet sur papier" et que M. Hellyer accorderait son appui total à M. Pearson aussi longtemps que ce dernier demeurerait à son poste.

Le porte-parole de M. Hellyer et un des adjoints du ministre, M. William M. Lee, commentait alors une dépêche du journal The Gazette qui déclarait que M. Hellyer, le ministre des Finances M. Sharp et le ministre des Affaires extérieures M. Martin, sont à mettre en branle leurs organisations respectives pour la campagne du leadership du parti et recherchent ardemment des appuis.

M. Sharp

M. Sharp a dit qu'aucune campagne n'était encore en marche, mais qu'il serait probablement candidat à la direction du parti à la retraite de M. Pearson. Il a ajouté que sa décision dépendait des circonstances existant à ce moment-là.

Il a dit aussi qu'il effectuait des sondages pour connaître ce que serait la situation et que plusieurs personnes lui avaient exprimé leur appui à cette occasion.

M. Martin n'a pu être rejoint pour faire des commentaires à ce sujet.

M. Lee a dit qu'il ne conviendrait pas pour un futur candidat d'agir trop ouvertement en vue de cette succession à la direction du parti.

D'autre part, il a déclaré croire que M. Pearson était sérieux lorsqu'il a dit qu'il ne participerait pas à une autre élection "et que les ministres qui estiment pouvoir et devoir se porter candidat à la direction du parti devraient certainement se préparer à cette éventualité".

Il a ajouté qu'il ne croyait pas dévoiler un secret en disant que M. Hellyer pensait qu'après 18 années d'expérience parlementaire, il possédait les qualités nécessaires pour se porter candidat à la direction.

Mais M. Pearson demeure le chef du parti et M. Hellyer a "déclaré très sincèrement que le premier ministre avait son appui le plus total et le plus complet aussi longtemps qu'il demeurait premier ministre".

Faux-monnayeurs anti-castristes arrêtés à N.Y.

NEW YORK (AFP) — Six Cubains, dont un ancien membre du Congrès cubain, ont été inculpés hier, de complot pour la contrefaçon d'un million de dollars destinés à financer les activités anti-castristes des exilés cubains.

Les autorités américaines ont saisi une partie des faux dollars qui avaient été entreposés dans deux appartements de Manhattan. Les contrefacteurs ont utilisé un procédé de photogravure offset pour imprimer des coupures de $100, $50 et $20.

Un Porto-Ricain a également été inculpé. L'enquête des services secrets américains ayant abouti à la découverte de la contrefaçon avait débuté en octobre 1966 à Baltimore, Maryland, où les premiers faux billets avaient été mis en circulation. $427,000 ont déjà été récupérés.

Parmi les inculpés se trouve M. Jesus Gonzalez Carta, 44 ans, ancien membre du Congrès cubain avant la révolution castriste et ancien directeur de plusieurs journaux à La Havane.

Influence des contraceptifs dans les maladies du coeur

TORONTO. (PC) — Le journal de l'Association médicale canadienne suggère que des examens médicaux soient effectués avant et après l'absorption de contraceptifs oraux, particulièrement sur le coeur et les artères.

Les journal précise que ses recommandations font suite à des recherches relevées en Grande-Bretagne.



Oyez! Oyez! Oyez!

NOUS ANNONÇONS L'OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE SUCCURSALE
située à
389 OUEST, ST-JACQUES

SERVICE COMPLET

Nous sommes heureux de
REVENIR
sur la rue ST-JACQUES
UN TROISIEME EMPLACEMENT
A VOTRE SERVICE

DAWSON BROS.
UNE DIVISION DE
WILLSON STATIONERS LTD.
FOURNITURES DE BUREAU — AMEUBLEMENT
CARTES DE SOUHAIT
TEL. 845-0181

Petit magasin de meubles :
petit loyer
petites dépenses
petits profits
GROSSES ECONOMIES
aux clients
Société d'Escomptes enr.
8299, St-Denis, 384-0621
près Métro Jarry

UNIVERSAL BROADLOOM
OFFRE DES EXTRAORDINAIRES
ÉCONOMIES SUR DU SUPERBE et EXCELLENT
BROADLOOM
Examinez ces valeurs épatantes!



★ BROADLOOM 100% NYLON 3.49 la v.c.
★ BROADLOOM NYLON DU PONT 4.49 la v.c.
★ NYLON 501 DU PONT 5.49 la v.c.
ACRILAN ★ BROADLOOM 7.49 la v.c.

GRATIS avec chaque achat
● Caméra oscillante POLAROID Vos photos-souvenirs de l'Expo prêtes en dix secondes
OU
● Passeport de saison pour l'Expo

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
Notre engagement envers vous : Vous devez être entièrement satisfait de la marchandise et de la main-d'oeuvre, ou vous serez remboursé. Appelez Universal Broadloom aujourd'hui. Nous enverrons un vendeur-décorateur chez vous. Il vous montrera notre ligne complète d'échantillons, répondra à toutes vos questions au sujet des tapis et vous donnera des conseils utiles. — Appelez 376-7640 dès maintenant. Sans aucune obligation.

AUCUN COMPTANT Aussi peu que $2 par SEM.
● PREMIER VERSEMENT EN SEPT.
Satisfaction garantie sur la marchandise et la main-d'oeuvre

POUR ACHAT CHEZ VOUS APPELEZ
376-7640
SANS OBLIGATION
Installé par des experts

UNIVERSAL BROADLOOM INDUSTRIES
3737 est, boul. METROPOLITAIN 376-7640

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

Des EMPLOIS A SALAIRE ELEVE attendent PRESENTEMENT
DES HOMMES ET FEMMES SPECIALISES
Il se crée de
NOUVELLES
situations chaque jour
APPRENEZ SUR MACHINES I.B.M.
COURS du JOUR ou du SOIR
● Excellent salaire pour débuter
● Travail varié et captivant
● Avenir prometteur
● Apprenez la programmation sur ordinatrices I.B.M.
● Apprenez la mécanographie et les circuits sur machines I.B.M.
● Apprenez les perforatrices I.B.M.
Ne tardez pas à assurer votre avenir—postez le coupon dès aujourd'hui—sans obligation de votre part, ou tél. à
861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines I.B.M.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. G.A.-3



Revêtement Alcan
MAINTENANT DISPONIBLE
AUX PLUS BAS PRIX JAMAIS OFFERTS
PAR
LA CIE DE PIERRE UNIVERSELLE
AVEC DOUBLE GARANTIE DE 20 ANS
● Ne nécessite aucune peinture ● Isolation gratuite
● Choix de couleurs populaires ● Beauté durable
● Vous le lavez comme si vous laviez votre auto.
POUR AUSSI PEU QUE $2 par semaine
1er PAIEMENT : SEPT. '67
ESTIME GRATUIT
Appelez maintenant monsieur L. Lessard pour un dépliant et une estimation gratuite et recevez gratuitement un passeport quotidien pour l'Expo
Appels à frais virés acceptés dans un rayon de 300 milles — Appelez le jour ou la nuit
332-9665
LA CIE DE PIERRE UNIVERSELLE
6171 ouest, boul. GOUIN

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 8 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 182



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Explosion devant l'Université McGill

Une soixantaine de pompiers répondant à deux alertes sont parvenus sans mal à maîtriser un début d'incendie engendré, vers 1 h. 15 hier après-midi, par une violente explosion survenue devant l'immeuble abritant la faculté de Génie de l'Université McGill, au 3450 rue University, à l'intersection de la rue Milton. Imputée à la surchauffe du réservoir d'un compresseur qu'utilisaient des ouvriers dans des travaux, l'explosion a jeté tout un émoi sur le campus de l'université, couvrant d'un épais nuage de fumée le secteur voisin de la ville, mais personne n'a été blessé en dépit de sa force suffisante pour arracher des pierres au bâtiment devant lequel s'est produite l'explosion. Les dégâts matériels n'ont pas été évalués, mais ils seraient relativement mineurs.

Gratuité scolaire pour plus de 3,000 étudiants dans les CEGEP cet automne

par Yves LECLERC

Les cours des Collèges d'enseignement général et professionnel qui ouvriront leurs portes cet automne seront gratuits pour ceux des étudiants qui s'y inscriront en première année du collégial, soit un total de 3,000 à 3,500 élèves.

En effet, les autres étudiants qui avaient déjà commencé des études de niveau postsecondaire dans les mêmes institutions ne sont pas considérés comme inscrits dans les CEGEP : ils termineront tout simplement leur cours dans les cadres traditionnels du collège classique, de l'école normale, de l'institut technologie, etc . . .

Il est probable d'autre part qu'un septième CEGEP pourra être constitué d'ici la rentrée des classes : c'est celui de Rouyn-Noranda, où les travaux sont déjà avancés, mais pour lequel l'autorisation du ministre n'a pas encore été donnée.

Quant à la région de Montréal, il semble de plus en plus certain qu'elle n'aura pas de CEGEP cette année. Un haut fonctionnaire du ministère de l'Education a précisé à ce sujet que le problème de la région métropolitaine est trop complexe pour que l'on puisse se permettre de prendre des décisions hâtives.

De toute façon, un seul des regroupements envisagés est assez avancé pour avoir espoir de se réaliser d'ici un mois : il pourrait accueillir quelque 700 à 800 élèves, ce qui, sur la masse des étudiants montréalais, est à peine plus qu'une goutte d'eau dans l'océan.

On préfère donc, semble-t-il, constituer un groupe d'étude qui prendra le temps nécessaire pour étudier le problème à fond et y suggérer des solutions qui permettront probablement, du moins on l'espère, la création

Voir GRATUITE en page 6



PAR PIERRE VENNAT

Il n'y a pas de raison pour qu'une ville "métropolitaine" ait une région "métropolitaine"

TORONTO — De l'avis de certains experts participant aux journées d'études sur les problèmes métropolitains à l'Université York, il n'y a pas de raison pour qu'une ville "métropolitaine" ait beaucoup de villes de banlieue en dehors de ses limites politiques et que, de ce chef, elle ait une région "métropolitaine".

Quand une région urbaine est divisée entre plusieurs juridictions, les problèmes métropolitains traditionnels augmentent de façon typique par suite du manque de coordination entre les efforts faits pour les résoudre. Une fusion de régions administratives par la création d'une autorité administrative englobant toute la région, peut, espère-t-on, éliminer ce genre de problèmes métropolitains.

Mais il ne s'agit que d'un espoir, car on ajoute aussitôt qu'un tel changement administratif ne résout cependant pas automatiquement les problèmes métropolitains.

Les deux sens de "métropolitain"

Les spécialistes constatent qu'on emploie le terme "métropolitain" dans deux sens distincts. Le premier sens et aussi le plus ancien se rapporte à la ville métropole comme un centre majeur d'activités de type urbain, un endroit de rassemblement des gens, de méthodes et d'idées, et un centre d'influence intellectuelle politique sur les régions avoisinantes.

La plupart des références aux villes métropolitaines ,aux métropoles, considèrent ce concept de la ville comme centre majeur, comme leader parmi les autres villes. Mais cette signification a été compliquée par l'introduction du terme de "région métropolitaine".

Une région métropolitaine veut dire une ville avec sa banlieue, et ainsi dans son usage correct, se distingue de la "ville" ou de la "ville proprement dite".

Le terme métropole, ou ville métropolitaine, en contraste est utilisée pour la distinguer de villes "de moindre importance" ou 'plus petites".

L'exemple torontois

De toutes les métropoles du pays, (100,000 habitants ou plus), c'est Edmonton, capitale de l'Alberta, qui a connu le plus grand accroissement proportionnel de sa population durant les quinze dernières années, soit 97.3 p. cent.

Ce chiffre vient loin derrière Bogota, capitale de la Colombie, en Amérique latine, qui a

Voir VILLE en page 7

Un organisme de réhabilitation recommande l'adoption d'une procédure d'enquête avec juge d'instruction

par Claire DUTRISAC

"Ni la société ni le prévenu ne peuvent accepter des déficiences dans l'administration de la justice" a déclaré le Conseil des oeuvres du bien-être de Québec (COBEQ) dans un mémoire présenté aujourd'hui à Québec à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale dans la province de Québec.

Les 23 recommandations formulées par COBEQ s'inspirent de deux principales préoccupations : d'une part, l'individu aux prises avec notre système judiciaire, individu auquel on reconnait un droit strict à la justice et partant, un droit à la réhabilitation et à son insertion sociale; d'autre part, le droit de tout individu vivant en société à la sécurité et à une vie paisible.

COBEQ affirme que le système judiciaire, tout en protégeant la société, doit aussi aider le criminel et doit donc être pensé en fonction de la réhabilitation du criminel. Partant de ces principes, le mémoire propose des réformes dans l'enquête policière, l'enquête préliminaire, la sentence, la prison et les libérations conditionnelles.

L'enquête policière

Selon COBEQ, les pouvoirs que la loi confie à la police sont limités et soumis à une procédure judiciaire très rigide. La solution aux problèmes que pose l'enquête policière ne réside pas dans une augmentation des pouvoirs de la police. "Il s'agirait davantage d'amorcer un changement de la loi afin de permettre à la police de compléter son enquête, d'une façon efficace, sous la direction d'un juge d'instruction."

Le mémoire s'élève contre la mise en garde que doit servir le policier à tout individu qu'il met sous arrestation. Cette formule est qualifiée de "forme hypocrite de la défense des droits de l'individu".

Aussi, COBEQ suggère qu'on étudie sérieusement la possibilité d'adapter à notre système judiciaire, les procédures de l'arrestation sous la compétence d'un juge d'instruction. Deux avantages en résulteraient : 1) l'abolition des possibilités d'abus de la part des policiers ; 2) l'obligation de parler pour l'individu mis sous arrestation. "Il est difficile, dit le mémoire, de concilier le silence complet de l'accusé avec un système judiciaire efficace."

L'enquête préliminaire et lenteurs judiciaires

Afin que soit maintenu un des principes de base de notre code pénal, à savoir la reconnaissance de l'innocence d'un individu jusqu'à preuve de sa culpabilité, COBEQ fait trois recommandations : a) que l'enquête préliminaire de tout prévenu se fasse à huis clos; b) que les témoins soient tenus au secret; c) que des pénalités soient prévues pour ceux qui violeraient ce secret.

Le mémoire souligne les retards apportés à l'instruction des procès. De nombreux facteurs provoquent ces lenteurs : insuffisance du nombre des juges, exiguité des cours de justice, etc. Outre les torts qu'ils causent aux prévenus, ces délais sont "lourds" financièrement et desservent la justice.

Sentence individualisée et pré-sentence

La partie la plus novatrice du mémoire porte sur la sentence et la pré-sentence. Contrairement au concept le plus répandu qui veut que tous soient égaux devant la justice, COBEQ veut que la peine donnée par le juge tienne compte à la fois du délit et de la personnalité de l'accusé.

La sentence, affirme COBEQ, doit être individualisée, c'est-à-dire adaptée à l'individu qui la reçoit et orientée vers la rééducation et la résinsertion sociale de ce dernier. "Nous devons bannir tout système qui fournirait une équivalence directe entre une sentence et un délit."

Pour atteindre ce but, la sentence comporterait deux phases : l'une ayant pour objet d'établir l'imputabilité de l'accusé et la matérialité des faits; l'autre tranchant le problème humain posé par la personnalité de l'accusé. Entre ces deux décisions interviendrait l'examen médical, psychologique et social que requiert l'individualisation de la sentence.

Une sentence juste et susceptible d'aider à la réhabilitation de l'accusé nécessite un "rapport pré-sentence" portant sur tous les aspects physiques, psychiques et sociaux de l'accusé. Ce "rapport pré-sentence" devrait être obligatoire. De plus, le code pénal devrait être modifié de façon à ce qu'un terme d'emprisonnement puisse être purgé par périodes (nuits, fins de semaines) qui n'empêchent pas l'individu de remplir ses obligations familiales et ne le détachent pas de sa famille.

Comme corollaire à ces recommandations, on propose que des cours de formation de la magistrature soient institués afin de familiariser les juges avec toutes les notions de sociologie, de psychiatrie, de psychologie, de criminologie et autres sciences reliées à la criminologie et nécessaires à tout prononcé de sentence.

Les prisons et leur programme

Rappelant le caractère "caserneux" de nos prisons et leur "style ancestral", le mémoire prône la construction de prisons à style pavillonnaire, ou encore de "villages incarcéraux" avec tous les services normaux que l'on retrouve en société (usine de travail, parc de loisirs, église, école, etc.).

On constate que les prisons sont souvent peuplées ou surpeuplées par des individus qui ne peuvent bénéficier de ce retrait de la société (exemples : alcooliques, vagabonds). Pour ces catégories d'individus, il faudrait des ressources spécifiques.

Voir ORGANISME en page 6

Accusée de s'être alliée à trois cagoulards pour voler $33,700 à son propre père

par Léopold LIZOTTE

Une fort jolie fille de 20 ans, Isabelle Kugiel, qui est la fille de l'ancien propriétaire (multimillionnaire) de l'hôtel de la Salle, a comparu hier après-midi, devant le juge T.-A. Fontaine, sous l'accusation d'avoir cambriolé la somptueuse résidence de son père, rue James-Morrice, dans le nord de la métropole.

Et d'en être partie avec $33,700 de bijoux, de fourrures et de monnaie étrangère.

Quelques minutes plus tôt, trois individus avaient comparu devant le même juge sous la même accusation. Ce sont : Jean-Paul Léveillé, de St-Jacques-le-Mineur, Ronald Bourgon, un ancien détective privé de Ste-Geneviève, et Fred William Grant, du 931 ouest, Ontario, qui ont tous nié leur culpabilité. Et dont l'enquête préliminaire, tout comme celle de la fille du plaignant, s'instruira le 15 août.

Dans leur cas, leurs procureurs respectifs, Mes Myer Gross et Norbert Lozier, n'ont réclamé aucun cautionnement. Dans le cas de la jeune prévenue, son procureur a toutefois tenté d'obtenir sa libération immédiate, en soulignant qu'elle avait fait, il y a quelques jours à peine, une violente crise nerveuse et qu'elle en ressentait d'ailleurs encore les effets.

Mais le procureur chef adjoint de la Couronne, Me Rhéal Brunet, s'est opposé à cette requête en soulignant que la cour serait mieux à même de se prononcer aujourd'hui, alors que d'autres accusations auront été portées contre tous les accusés, à la suite des "traitements" que M. Kugiel aurait subis par la suite, dans son chalet des Laurentides. Et ce, alors que les cagoulards tentaient de découvrir les sommes fabuleuses qu'il était censé ca-

Voir ACCUSEE en page 6

Laval et la rive sud déclasseraient-elles un jour la métropole?

TORONTO, (par P.V.) — Se pourrait-il qu'éventuellement la ville de Laval et la rive sud de Montréal aient un jour une influence égale, sinon supérieure à la métropole elle-même ?

Deux universitaires américains ont suscité la question en affirmant dans un document de travail que la ville centrale des régions métropolitaines de demain devra trouver un moyen de s'accommoder de la puissance et de l'influence égale sinon supérieure des populations et des institutions situées en dehors de la ville.

Cet ajustement ou les conséquences de l'échec à s'ajuster sont, selon eux, déjà évidents aux Etats-Unis et au Canada.

Les professeurs Richard Forstall, de Chicago, et Victor Jones, de l'Université de la Californie, affirment qu'un tel ajustement ne doit pas être restreint aux politiciens métropolitains.

Il est essentiel que, dans les pays qui comptent plusieurs métropoles, les gouvernements supérieurs, qu'ils soient provinciaux ou généraux, s'intéressent à la solution des problèmes métropolitains.

Nécessité de la planification

Ce qui amène sur le tapis la nécessité d'une planification à

Voir UN JOUR en page 6

Scènes d'un film pour la TV américaine tournées sur l'emplacement de l'Expo

par Maurice GIROUX

Imaginez un James Bond monogame, moins fort mais plus beau, (Robert Wagner) croupissant dans une prison d'Etat par suite de ses nombreux larcins. L'agence de sécurité gouvernementale décide de le sortir de prison et de lui confier une lourde tâche : retrouver des documents secrets et les voler au pays étranger qui les a en sa possession. Au cours des opérations, notre héros tombe amoureux de l'agent secret du pays ennemi (Senta Berger).

Cette histoire, bien américaine, a amené hier à Montréal toute une équipe de production de la **Universal Television,** qui tourne présentement un film intitulé "The Crooked Man", pour le compte de la chaine de télévision américaine ABC.

Pendant trois jours, des scènes seront filmées sur l'emplacement de l'Expo, où l'on voit le duo Wagner - Berger filer le parfait amour, alors qu'ils sont eux-mêmes "filés" par deux autres agents secrets.

Les séquences tournées à Montréal ne représentent qu'une douzaine de minutes dans un film de plus d'une heure. Il va donc de soi que la Terre des hommes n'a pas été émue outre mesure, hier, à la vue des deux célèbres artistes.

Ces derniers en furent quittes pour signer des autographes aux dizaines de personnes qui se pressaient surles lieux.

Des scènes ont été tournées au Pavillon thématique "L'Homme à l'oeuvre", au Pavillon du Mexique et à celui du Québec.

L'agent de publicité de la société Universal Television affirme que c'est le premier long métrage à avoir l'Expo comme toile de fond.

En réalité, le film ne men-

Voir SCENES en page 6



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les vedettes du film "The Crooked Man"

Robert Wagner et Senta Berger, vedettes du film "The Crooked Man", qui est l'histoire d'un voleur professionnel, à l'emploi du gouvernement, qui tombe amoureux de l'agent secret d'un pays ennemi.

6741, ST-HUBERT

Paul-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

Spécial cette semaine !

COUSSINS EN "AIRFOAM"



Modèle "exécutif", 18" x 16". Prix rég. $7.95 SPECIAL $5.95

Modèle "sténo", 15" x 14". Prix rég. $5.50 SPECIAL $4.25

MARRON, BRUN, GRIS, VERT

Travaillez plus confortablement !

PILON inc.

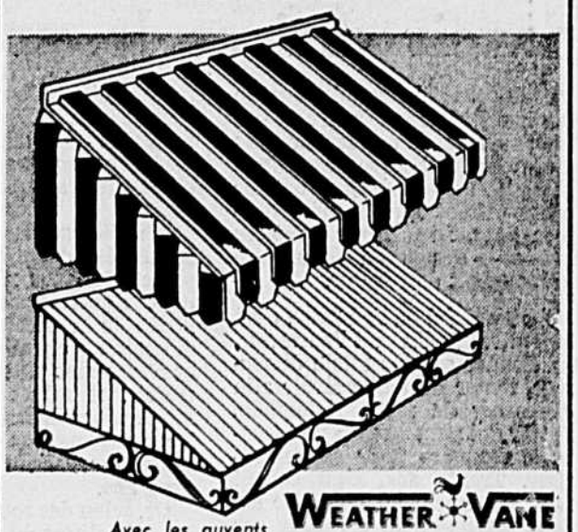
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 Mont-Royal, 524-3081

• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961

• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON



Avec les auvents WEATHER VANE

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

☐ Auvents ☐ portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 8 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 182

Mot omniprésent: regroupement

LA POLITIQUE de regroupement municipal inaugurée par M. Pierre Laporte est en train de reprendre un certain élan après avoir adopté le rythme de croisière qui caractérise le gouvernement actuel. Non seulement plusieurs projets de fusions volontaires ont-ils éclos un peu partout depuis un an, mais le ministre Paul Dozois semble avoir l'intention de retrousser ses manches et de se mettre à l'oeuvre.

Au mois de juin, devant l'Institut d'urbanisme du Canada, il s'est prononcé clairement en faveur du regroupement des municipalités, auquel il accorde une place importante dans une politique d'urbanisme. En même temps, il annonçait la publication prochaine d'un manuel d'information à l'usage des citoyens intéressés. Dimanche dernier, il a réaffirmé, devant l'Union des conseils de comtés, que le gouvernement Johnson accepte et prône ce regroupement, dont la première étape pourrait être la fusion des services tels que ceux de la police, des incendies, des loisirs, de l'aqueduc et des égouts. Et il n'hésite pas à considérer cette mesure comme la meilleure réponse à apporter aux exigences de plus en plus nombreuses des contribuables.

Enfin, le ministre Dozois devait rencontrer hier le président de la commission d'étude des problèmes intermunicipaux sur la rive sud, Me Henri-Paul Lemay, après avoir parcouru pendant ses vacances le solide mémoire de cette commission, rendu public il y a six mois. Voilà au moins un rapport qui ne sera pas enfoui sans examen dans un tiroir après avoir coûté $50,000. Il se pourrait même qu'on en vienne à étudier également, à la demande des villes du comté de Laprairie, le réaménagement de la région adjacente, celle du Richelieu.

Tout ce bouillonnement indique que la population du Québec commence à s'administrer la dose de réalisme préconisée en mai dernier par l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Laporte lequel, tout en déplorant à ce moment-là la dispersion des forces, admettait cependant que des moyens préliminaires (ou de "préfusion") sont souhaitables si l'on veut en arriver à une solution globale sans trop de heurts ou de mécontentement. M. Dozois et son sous-ministre, M. Doucet, y vont d'ailleurs à pas feutrés dans ce domaine puisqu'ils prient les groupements intéressés à une fusion de communiquer d'abord leurs observations et leurs requêtes à leurs conseils municipaux et non directement au gouvernement.

Coïncidence significative, 240 spécialistes en problèmes métropolitains venant de 40 des plus grandes villes du monde étudient actuellement à Toronto les tendances nouvelles et contradictoires en matière d'urbanisme. Autre coïncidence également significative, le plan régional préparé par les urbanistes de Montréal et décrivant ce que pourrait devenir en l'an 2,000 la région métropolitaine doit être bientôt soumis à la population. En se basant sur la courbe du développement depuis les 33 dernières années, ces experts estiment que la grande région de Montréal couvrira en l'an 2,000 — soit dans 33 ans seulement — un rayon de 35 milles à partir du centre-ville, donc de Valleyfield à Sorel et de St-Jérôme à St-Hyacinthe ! Il n'est certes pas trop tôt, il est même urgent de posséder un plan directeur de base, lequel servira d'outil de travail et ne manquera pas de subir au cours des prochaines décennies nombre de modifications motivées par des circonstances aujourd'hui totalement imprévisibles. Bref, le sujet est dans le vent et M. Hees en fait même l'une de ses principales préoccupations d'ici trois à cinq ans !

Mais la carence à laquelle il faudra remédier au plus tôt, c'est celle que soulignait hier soir l'urbaniste Legault, soit le manque de conscience régionale. Il nous faut accepter bon gré mal gré le fait que nous sommes membres d'une même communauté (future) de 6 à 7 millions d'habitants d'où la nécessité de nous unir pour prévoir et prévenir autant que possible les problèmes qui se poseront alors.

S'il est exact, — comme l'a déclaré également à l'émission Aujourd'hui le confrère Paul Sauriol, — que Montréal doit reprendre un retard de 30 ans dans l'intégration des grands services intermunicipaux et que l'on aura de la difficulté à corriger les structures administratives actuelles, les municipalités de moindre importance ne doivent-elles pas profiter avidement de cette expérience en faisant preuve d'une vision plus aiguë de leurs besoins futurs ?

Nous pouvons constater qu'un déblocage s'opère, principalement autour de la métropole, et qu'un changement d'attitude devient de plus en plus apparent, sous la poussée des groupes progressifs. Le travail d'information des organismes compétents, notamment du Service des plans et projets formé à Québec en novembre et qui met à la disposition des municipalités "velléitaires" divers conseillers en matière de droit, génie, finance, économie, etc., doit se poursuivre à un rythme accéléré. Car nous ne pouvons nous payer le luxe de prendre notre temps.

Renaude LAPOINTE

Hors de la confusion politique

IL y a, paraît-il, très peu de Québécois parmi les "penseurs" réunis à la Maison Montmorency, près de Québec, pour donner une nouvelle orientation au parti conservateur fédéral. Par contre, à peu près tous les candidats à la direction du parti brillent par leur présence à ce colloque préparatoire à la convention de Toronto que le vieux leader toujours officieusement en lice boude encore. On sait que M. Diefenbaker n'a jamais manifesté un grand penchant pour ces réunions de cerveaux où l'on discute gravement de l'avenir du parti et du pays. Il n'a pas aimé, en tout cas, celle de Fredericton, il y a quelques années, où on avait brassé des idées dangereusement novatrices (pour lui).

Pour les vieux partis comme pour les nouvelles formations politiques, rien n'est plus sain pourtant que ces rencontres où l'on cherche à s'élever au-dessus de la partisanerie politique pour envisager les problèmes tels qu'ils se posent. Les conservateurs ont particulièrement besoin, en ce moment, de procéder à un tel examen de conscience politique. S'ils ne l'amorcent pas un de ces jours, d'autres le feront pour eux, ce qui ne pourra qu'ajouter à la confusion.

En fait, c'est ce mot — confusion — qui caractérise le mieux la situation actuelle. Même le NPD ne sait trop où donner de la tête. La perspective jusqu'ici inespérée pour lui d'une montée hâtive vers le pouvoir fausse ses options traditionnelles. En virant légèrement à droite comme il l'a fait le mois dernier à Toronto, il ne peut que suivre de très près un chemin parallèle à celui des libéraux.

Le plus curieux, c'est de voir le chef du parti créditiste de l'Alberta, M. Manning, formuler conseils et directives à l'adresse du parti conservateur fédéral. Dans un recueil de discours de 94 pages intitulé : "Le réalignement politique : un défi aux Canadiens réfléchis", E. C. Manning rejette le créditisme aux orties et fonde tous ses espoirs sur la force d'un parti conservateur rénové, qui réunirait enfin les vrais conservateurs disséminés dans les autres partis.

Devant cette suggestion, la réaction — ou plutôt les réactions — de M. Diefenbaker ont été typiques. Dans un premier temps, à Calgary, il s'y est opposé vigoureusement, déclarant que "jamais le parti conservateur ne reviendrait à une base réactionnaire". Deux jours plus tard et quelques centaines de milles plus loin, à Vancouver, le vieux leader avouait qu'il avait été le premier, il y a onze ans, à parler d'une alliance ou d'une fusion possible des partis créditiste et conservateur.

L'idée n'ayant été agréée ni d'un côté ni de l'autre, il donna alors un vigoureux coup de barre à gauche qui porta son parti au pouvoir. On sait le reste. C'est en exploitant les nouvelles erreurs des Tories, en renchérissant sur eux aussi, que les libéraux revinrent tant bien que mal en selle. Mais, il faut bien en convenir, cette ère de "souque à la corde politique" tire à sa fin.

Cyrille FELTEAU

Savoir diriger le progrès

CEPENDANT que l'industrie du bâtiment marque un temps d'arrêt et que les ouvriers de la construction se désolent et s'inquiètent — ne pas oublier qu'ils prirent les bouchées doubles durant les trois dernières années — des gens à Montréal se préoccupent de l'avenir.

Le Montréal de l'an 2000, c'est aujourd'hui qu'il faut l'entrevoir, lui donner sa plus totale dimension, tenter de tout prévoir afin d'amorcer de façon rationnelle l'essor qui aura au plus une trentaine d'années pour se concrétiser. Trente ans, c'est court ! L'aménagement du territoire est donc sérieusement à l'étude sur une dimension exceptionnelle "couvrant" une grande région qui souderait Montréal (centre-ville) à Valleyfield, à Sorel, à Saint-Jérôme et à Saint-Hyacinthe. De la pure rêverie ! Nullement.

Toute ville est en perpétuel devenir et le phénomène montréalais n'offre rien d'extraordinaire. Qu'était la rive sud, il y a trente ans ? Les moyens de transport — la route, surtout — modifient année après année les plans que d'aucuns jugeaient audacieux et, subitement, c'est à peine s'ils suffisent à absorber la marée démographique. Les projets les plus révolutionnaires dont s'entretenaient les urbanistes de la décennie trente ont été mis en chantier, parachevés et n'étonnent plus personne. Autrefois, il fallait un quart de siècle pour "installer" le progrès. De nos jours, les plus bouleversantes innovations s'imposent en deux ans.

Or, selon des sources sérieuses, les spécialistes du service d'urbanisme de Montréal auront bientôt mis au point un colossal programme englobant (avec la métropole) les agglomérations citées plus haut. Ni trop tôt, ni trop tard pour scruter des données aussi démesurées. Il y a, bien sûr, ceux qui voient en Montréal un "cancer" rongeur. L'image est sinistre mais ne rime à rien. Par contre, il y a ceux qui veulent ignorer les doléances des petits politicailleurs locaux et envisagent froidement les conséquences d'une explosion démographique et font en sorte que les dégâts soient limités. Comment ? En planifiant aujourd'hui ce qui sera dans 33 ans le Montréal An 2000.

Les urbanistes ne sont pas au bout de leurs peines car ils buteront contre mille obstacles. Toutefois, disons-le, le climat est meilleur. Les lorgnettes sont utilisées par le bon bout et le nombre grandit sans cesse des gens qui loin de bouder le progrès, sachant fort bien ce qu'il coûte, n'hésitent plus à tenir ses exigences pour nécessaires et acceptables.

Quand le milieu ambiant éclate de toutes parts, n'est-ce pas le moment de lui offrir une direction stable et des conditions de sage épanouissement. C'est le labeur du temps présent.

Roger CHAMPOUX

VOUS AVEZ LA PAROLE

Merci à de Gaulle d'avoir proclamé un fait reconnu

Monsieur le Rédacteur,

Oui ou non, le Québec est-il libre? Nous posons la question d'abord aux Québecois, parce que c'est eux qui sont concernés.

Réponses généralement admises:

1) Des francophones: Nous avons ici nos institutions religieuses, culturelles, économiques et sociales. La démocratie est instaurée ici puisque chaque citoyen peut adhérer au parti politique de son choix, que toutes les minorités sont respectées dans leurs droits et que chacun peut manifester s'il est mécontent. De plus, nous pouvons transiger avec des pays étrangers dans certains secteurs précis. Il y a quelques réserves à faire au sujet de nos droits en fait d'égalité, mais nous portons, dans ce domaine, une grande part de responsabilité.

Oui le Québec est libre.

2) Des anglophones: Nous avons aussi nos propres institutions que nous avons fondées en toute liberté. Notre groupe minoritaire a pu se faire une place de choix dans le domaine économique. Nous n'avons aucune difficulté à faire entendre notre voix dans notre régime politique. Notre presse est libre et la preuve en est que nous avons pu exprimer notre colère sans aucune restriction lors de la visite du général de Gaulle.

Oui, le Québec est libre.

3) Des Juifs: nous ne vivons pas ici dans des ghettos, donc pas de ségrégation. Nous sommes considérés comme des citoyens à part entière et il y a ici très peu d'antisémitisme.

Oui, le Québec est libre.

4) Des Indiens: Ici il y a des ombres et on ne peut que soupçonner la réponse qui semble faite de revendications.

5) Des autres groupes ethniques: nous n'avons qu'à respecter les lois et nous sommes considérés comme tous les autres citoyens.

Oui, le Québec est libre.

6) Des immigrants qui viennent de pays où règne la dictature: nous qui avons connu le régime de fer, nous avons choisi de vivre ici parce qu'il y souffle un grand vent de liberté.

Oui, le Québec est libre.

7) des séparatistes : nous sommes des colonisés. Non, le Québec n'est pas ibre. Mais nous devons admettre que nous avons la liberté de le crier sur les toits.

Nous posons maintenant la question à Ottawa: le Québec est-il libre?

Réponse de M. Pearson dans son communiqué officiel, lors des déclarations du général de Gaulle: "Les habitants du Canada sont libres. Toutes les provinces du Canada sont libres. Les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés".

En vérité, cette affirmation implique donc que les provinces ont une autonomie constitutionnelle dans certains domaines précis.

Ici se pose un problème: un récent communiqué provenant de Londres (et qui n'a guère été commenté) disait que la Reine et son gouvernement n'avaient pas été "consultés" par M. Pearson, quant aux déclarations qu'il a faites au sujet du général de Gaulle.

Que faut-il conclure? serait-ce que les provinces sont libres et non la capitale fédérale?

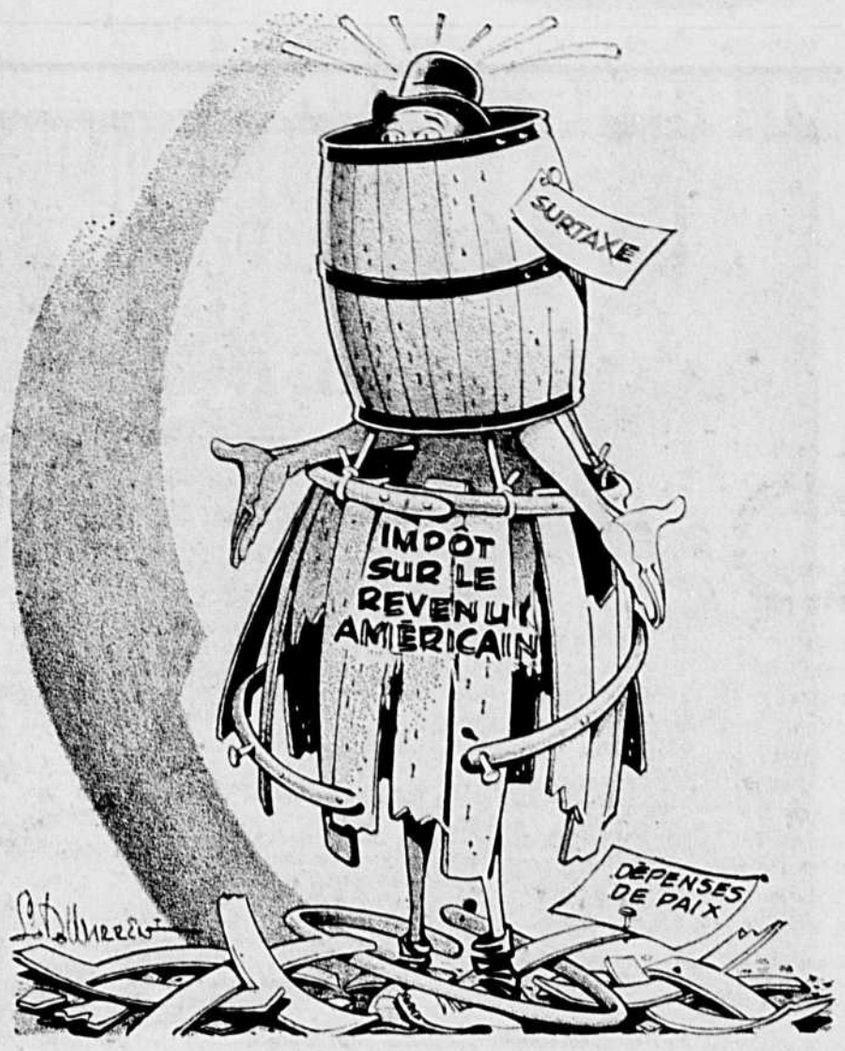
Monsieur de Gaulle, président de la République française, qu'êtes-vous venu faire au Québec?... A bien y penser, vous êtes venu révéler aux Québecois et à tous les Canadiens une vérité évidente que, semble-t-il, ils ignoraient et vous l'avez proclamée à la face du monde. Vous n'avez pas dit: "Vive le Québec indépendant", car vous savez bien que c'est nous qui déciderons, mais vous avez dit: "Vive le Québec libre!" Tous ceux qui ont des oreilles et un cerveau l'ont entendu et compris. M. le président, c'est le plus beau cadeau que vous pouviez nous offrir. Les Pères de la Confédération, sous l'impulsion des provinces, ont donné naissance au Canada confédéré en 1867. Le monde ne s'est guère aperçu de cette naissance. Mais l'année du centenaire de la Confédération, vous avez reconnu devant toutes les nations qu'il y a maintenant un pays adulte qui s'appelle le Canada, qu'il est composé de dix provinces, dont le Québec, et qu'il y règne un privilège particulièrement cher et essentiel à tous les humains: la liberté.

Ce n'est pas votre cri de "Vive le Québec libre" qui est stupide, comme on a voulu le laisser entendre, mais bien le slogan des séparatistes qui réclament un bien qu'ils possèdent déjà.

C'est pourquoi, M. le président, nous tenons à vous remercier aussi haut que nous vous avons acclamé dans le Québec, en criant de toute la force de nos poumons "Vive de Gaulle", à vous remercier donc de nous avoir révélé à nous-mêmes et au monde entier que la liberté existe chez nous.

Merci, M. le président, pour cette publicité gratuite, le Québec libre et reconnaissant vous accueillera toujours avec joie... et nous l'espérons, Ottawa aussi, s'il est libre.

Une Québecoise libre



"...Justement ce qu'il me fallait !"

Pourquoi de Gaulle s'est attiré les foudres d'Ottawa

Monsieur le Rédacteur,

Suite à la visite du général de Gaulle dans la terre québécoise, je suis un peu indigné par les réactions de la presse française dont j'ai pris connaissance récemment. Il est temps de voir les choses en face plutôt que de critiquer systématiquement. Je puis vous dire, pour y avoir assisté, que de Gaulle a reçu un accueil triomphal du peuple québécois d'expression française, comme nul autre chef d'Etat n'a pu en recevoir. Pourquoi ? Parce que de Gaulle est le seul homme qui a su redonner l'espoir et la confiance à cette population canadienne-française abandonnée à son sort par la France il y a plus de deux siècles et exploitée depuis ce temps par l'impérialisme anglais et américain.

Certes, de Gaulle, en vantant les valeurs canadiennes-françaises, en leur prouvant qu'ils sont capables de mener leurs destinées et en renouant les liens avec le passé s'est attiré les foudres du gouvernement fédéral d'Ottawa. Mais qu'importent les frictions diplomatiques, il était grand temps qu'un chef d'Etat français prenne conscience du problème québécois avec réalisme et prenne la défense de ce peuple courageux de Canadiens français condamnés à devenir une colonie américaine.

De Gaulle a comme toujours rempli sa mission humaine avec courage. On parle d'ingérence dans les affaires intérieures, mais de Gaulle n'avait-il pas le droit absolu en tant que représentant de la France, patrie des ancêtres des Canadiens français et de la francophonie, de donner son opinion et de pousser le cri d'alerte tant attendu? De Gaulle a préféré le courage à la lâcheté. Qui pourrait l'en blâmer, si ce n'est quelques poignées de conformistes qui ont peur des mots et des réalités ?

Je fais personnellement l'éloge du général de Gaulle, un des derniers défenseurs des libertés humaines. Nous avons dit aux Canadiens français ce qu'ils attendaient depuis plus de deux pièces. Nous avons défendu le dernier bastion français en Amérique du Nord. Cela n'est-il pas méritoire ? Je pense que oui et j'ose espérer qu'il en découlera des échanges plus concrets, des liens plus étroits avec cette immense terre, berceau de la civilisation française et dotée de ressources gigantesques pour le bien de la communauté française tout entière.

Un immigrant français

Une histoire qui n'a pas fini de faire des dégâts

Monsieur le Rédacteur,

Cette lettre est motivée par la trop célèbre crise "de Gaulle". En effet, le Général est inexcusable et il m'est difficile d'imaginer la réaction suisse ou belge, par exemple, lors de circonstances semblables. La réaction "Pearson", quoique regrettable, était justifiée.

Nous devons regretter cette malheureuse histoire qui n'a pas fini de faire du dégât et où il n'y a pas de gagnants, mais bien des perdants.

Essayons donc de comprendre le processus de la pensée du Général et les circonstances qui lui ont fait dire les 4 mots, avec l'interprétation (à démontrer) qu'Ottawa leur a donnés.

Si ce grand homme d'Etat a commis des excès de langage et de protocole, il y a des raisons. Le gouvernement du Québec est le premier responsable. En effet, ce gouvernement essaie de faire prendre position aux gouvernements étrangers dans les affaires canadiennes. Je prendrais pour exemple les accords culturels "belgo-canadiens". Il paraîtrait que ces messieurs de Québec avaient été jusqu'à faire des représentations auprès de l'ambassade belge, afin d'éviter la signature de tels accords.

Si cette intervention n'est pas l'invitation à un pays étranger de se mêler des affaires canadiennes, franchement comment pourrait-on appeler de tels actes ?

La guerre protocolaire Québec - Ottawa quant à la venue du Général de Gaulle, "l'enlèvement de M. Couve de Murville, tout cela n'a pu qu'amplifier le malaise. Quant à la population québécoise dans son ensemble, elle a accepté tous ces quipropos sans rien dire et peut-être même, avec un léger sentiment de vanité.

Tous ces événements ont incité de Gaulle à jouer la carte "Québec"

Le pauvre, il croyait avoir affaire à des gens sérieux ! Son escalade modérée au début a abouti au sommet que nous connaissons tout cela avec l'encouragement de la foule.

Quant à M. Johnson, il n'a pas quitté le Président de toute la durée de l'escalade. Connaîtra-t-on un jour le rôle qu'il y a joué ? La vraie victime est le général ; il a perdu beaucoup pour une cause que tout lui laissait croire réelle ; il est victime d'une fumisterie sans précédent et il est regrettable que cet homme d'Etat exceptionnel, qui malgré tout a droit à notre respect, se soit "déconsidéré" pour une cause qui n'existait pas.

Quant au gouvernement fédéral, il est lui aussi directement responsable de ce qui s'est passé en laissant le gouvernement du Québec s'immiscer dans les affaires extérieures du Canada alors qu'il n'a rien à y faire. Espérons que cette leçon sera comprise et que les dégâts occasionnés ne seront pas trop graves.

G. Clavareau,
Longueuil.

Témoignage d'admiration au maire de la métropole

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Monsieur le Maire,

De toutes les voix qui se sont fait entendre, dans le passé ou le présent, pour exprimer l'amour du Canadien pour son pays, aucune ne peut se comparer à celle du porte-parole géant qui a mis les points sur les "i" le 26 juillet.

Dans des circonstances difficiles et délicates, aux côtés d'une des plus illustres figures de l'histoire moderne, tragiquement aveuglée, victime d'un emportement quasi impossible à comprendre, vous avez déclaré, sans broncher, au monde entier que le Canadien connaît son passé, réalise son présent, sait où il va et est rudement fier des trois.

Appréciant aussi que votre allocution, qui ne fut pas courte mais facile à comprendre, a dû être préparée à la toute dernière minute, observant de près vos yeux qui, pas une seule fois, n'eurent recours à des notes, il nous faut admettre que vos paroles jaillissaient spontanément de votre esprit et de votre coeur.

Il doit être bien chaud et bien gros ce coeur s'il lui restait encore tout cet amour, après avoir donné au monde la plus éclatante de toutes les expositions universelles de l'histoire de notre planète.

Ce message est adressé à Jean Drapeau, l'homme, qui non seulement a donné au Monde la Terre des Hommes, mais qui plus que n'importe qui symbolise glorieusement le thème de fraternité qu'il a si brillamment composé. C'est absolument une oeuvre d'art que seuls les plus grands des grands maîtres peuvent aspirer à un jour accomplir.

Félicitations. Hommages respectueux et sincères.

Avec beaucoup de fierté,

T.-B. Senez,
Montréal.

Quelques mots qui ont suscité des réactions diverses

Monsieur le Rédacteur,

Les discours qu'a prononcés le général de Gaulle au cours de sa visite au Québec ont plu, réjoui, mécontenté ou choqué, selon les opinions et la personnalité des auditeurs. Il est malheureux qu'une importante proportion de la population canadienne (surtout la population anglophone) ait été mécontentée par ces événements.

Les offensés volontaires ou involontaires seront portés à s'éloigner de la pensée internationale française et, presque automatiquement, se tourneront vers la pensée internationale américaine et c'est cela qui est dommage. En effet, la pensée mondiale française est une pensée faite de respect de l'humain, de reconnaissance du droit d'exister des nations et voit dans l'épanouissement de la race humaine, l'événement vers lequel tous doivent tendre. Mais les Américains voient le monde d'une autre façon. Pour le peuple des Etats-Unis, il n'y a de liberté que la liberté américaine, de vérité que la vérité américaine et, s'il le faut, pour maintenir la progression du niveau de vie des Etats-Unis, tous les Vietnamiens, tous les non-Américains de la terre mourront mitraillés, brûlés, ou de famine. En d'autres mots, l'ennemi numéro UN de la race humaine c'est l'opinion publique des Etats-Unis.

Mais il n'est pas nécessaire que la pensée canadienne se plie, s'abaisse, s'humilie au niveau anti-humain de la pensée américaine, car, par la mise en pratique du respect de l'humain et de la reconnaissance du droit d'existence, le Canada manifesterait sa liberté. Et nous aurions un Canada libre, intégral, où l'Etat libre et francophone du Québec serait une composante.

Guy Marineau,
Montréal.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Un deuxième frère Sigouin s'évade

par Réginald HENRY

Alors que le nom de son frère cadet paraît toujours en tête de la liste des dix hommes les plus recherchés par les policiers du Québec, un bandit montréalais âgé de 27 ans, Bernard Sigouin, condamné en janvier dernier à dix ans de réclusion pour vol à main armée durant lequel un policier a échappé de justesse à la mort, s'est évadé hier après-midi de l'Institut Leclerc, l'annexe à surveillance minimum du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Considéré comme très dangereux par la police, Bernard Sigouin n'est cependant pas du type "fier à bras". Il mesure seulement 5 pieds 1 pouce, pèse environ 115 livres, a les cheveux et les yeux bruns. Son anatomie s'orne d'un tatouage comprenant un couteau, une bannière et la mention "La mort avant le déshonneur".

Il n'est autre qu'un des frères de Raymond Sigouin, 26 ans, qui s'est lui-même évadé du palais de Justice de Montréal le 19 septembre 1966 et que les détectives du Bureau des Enquêtes criminelles recherchent en rapport avec de nombreux pillages de banques commis depuis par des cagoulards lourdement armés dans la région métropolitaine. On le soupçonne notamment de participation à un important vol de banque durant lequel un innocent témoin de l'attentat a été froidement assassiné d'une balle dans la tête par un des bandits impliqués, à Laval. Le meurtre commis et l'argent raflé, les malfaiteurs s'étaient enfuis et aucune arrestation n'a encore été effectuée relativement au drame.

Raymond et Bernard Sigouin, ainsi qu'un troisième frère, Serge, le seul qui soit encore derrière les barreaux, avaient été arrêtés presque simultanément quelques minutes après un vol à main armée perpétré le 21 avril 1966, à la Banque Canadienne Nationale, située au 5225, chemin de la Côte-de-Liesse, à St-Laurent.

En parvenant sur la scène du crime, les policiers de St-Laurent avaient essuyé plusieurs coups de feu et un agent a plongé sur la banquette de la voiture de patrouille qu'il conduisait, à temps pour esquiver une balle qui traversa le parebrise du véhicule juste au-dessus du volant. Peu de temps, après, cependant, les policiers revinrent au poste avec les frères Sigouin, des mitraillettes et les $2,500 que les bandits s'étaient fait remettre à l'intérieur de la banque. Raymond et Bernard Sigouin ont connu leurs premiers ennuis avec la Justice à l'âge de 16 et 17 ans respectivement.

Les circonstances de l'évasion d'hier

Un porte-parole du pénitencier de St-Vincent-de-Paul a déclaré hier que Bernard Sigouin, transféré récemment à l'Institut Leclerc, où il travaillait à la buanderie, s'est évadé de manière encore indéterminée. On a constaté sa disparition à l'appel de 4 h. de l'après-midi et l'on présume qu'il avait détalé une demi-heure plus tôt. C'est simple et c'est tout : aux policiers, déjà critiqués et débordés, de lui remettre la main au collet et d'en courir les risques éventuels.

Les policiers de St-Laurent, parmi lesquels le sergent Normand Robidas, qui a vécu la fusillade du 21 avril 66, à la banque près de laquelle furent arrêtés les Sigouin, ont choisi de ne pas faire de commentaires.

UN JOUR

SUITE DE LA PAGE 3

l'échelle métropolitaine. Planification réclamée hier matin par le professeur Adam Aldrzejewski, directeur de l'Institut d'économie sociale de Varsovie, qui prononçait l'allocution qui devait marquer le début de la conférence proprement dite, à l'Université York. L'urbaniste polonais affirme que la planification des grandes agglomérations métropolitaines et des opérations d'urbanisation doit avoir un caractère universel. Elle doit englober les éléments de l'aménagement du territoire, du planning économique et du planning social. De plus, l'homme et ses besoins sociaux doivent en être les buts essentiels.

Le conférencier a de plus ajouté qu'en raison de situations actuelles si différentes des métropoles et des agglomérations métropolitaines dans notre monde d'aujourd'hui, il semble que dans les considérations sur les modèles de l'avenir, l'accent devrait plutôt être mis sur les éléments humains que sur leurs solutions techniques.

Deux de ses collègues, les professeurs Juliusz Gorynski et Zygmunt Rydicki, avaient eux-mêmes insisté, dans un document de travail, sur la nécessité de planifier le développement des métropoles de demain.

Les deux auteurs font remarquer que la situation résultant du peuplement rapide, assujeti à aucun contrôle, les conséquences d'une mauvaise utilisation du sol, l'expansion anarchique de la construction et des transports sont difficiles à maîtriser, même à l'heure actuelle, et font appel à des interventions extrêmement coûteuses.

Dans l'hypothèse, disent-ils, où les demi-mesures puissent continuer de prévaloir face à une urganisation intense et accélérée, il n'y aura pas lieu de se surprendre des crises que suscitera le manque de planification et de moyens de plusieurs régions.

Rejoignant les conclusions de leurs collègues américains, les deux urbanistes polonais affirment que les politiques alignant les fonctions des gouvernements dans les zones métropolitaines et les structures de ces mêmes gouvernements en vue de ces fonctions doivent s'intégrer pleinement à des politiques de même nature sur les plans national et local.

Cependant, ajoutent-ils en conclusion, la participation des citoyens au jeu des décisions demeure d'importance primordiale en tout temps.

SCENES

SUITE DE LA PAGE 3

tionnera même pas le nom de l'Expo 1967.

Parce que le long métrage ne sera lancé qu'en 1968 et que le producteur ne désire pas être dépassé, l'Expo dont il sera question dans cette histoire d'espionnage est complètement fictive : il s'agira donc de la "Sports Expo 1968".

L'auteur et le directeur du film est M. Leslie Stevens, âgé de 33 ans, qui a dirigé au cours des dernières années la série "The Outer Limits", sur le réseau américain de télévision ABC.

"The Crooked Man" sera un film en couleurs, genre comédie légère sur un thème d'espionnage.

Aux dernières nouvelles, la chasse aux autographes était plus active que la chasse à l'homme, hier, sur la Terre des hommes.

ACCUSEE

SUITE DE LA PAGE 3

cher à divers endroits des Laurentides.

Selon les renseignements obtenus jusqu'ici, il semble que, les époux Kugiel vivaient séparés depuis un certain temps. Ce serait pour s'emparer de certains fonds paternels que la fille aurait organisé cette expédition dans les résidences de l'ancien proprio de l'hôtellerie de la rue Drummond.

GRATUITE

SUITE DE LA PAGE 3

non pas d'un seul mais de plusieurs Collèges d'ici l'été prochain.

Entre 7,000 et 9,000 élèves

Au total, les six CEGEP déjà créés accueilleront en septembre de 7,000 à 8,000 étudiants. Si on y ajoute celui de Rouyn, ce chiffre pourra atteindre 9,000. Il y aura environ 500 à 600 professeurs, soit un par 15 élèves en moyenne.

Cette année, les budgets des divers Collèges varieront de façon assez importante, selon le nombre d'étudiants et l'importance des services offerts.

On évalue le coût par élève de $1,000 à $1,200, ce qui porterait le budget du CEGEP "moyen" à plus d'un million de dollars. De cette somme, cependant, il faudra déduire les frais de scolarité des étudiants qui termineront leur cours selon l'ancienne formule.

Il est évident que tous les Collèges ne pourront pas offrir dès septembre tout l'éventail d'options ni toute la polyvalence prévus ; l'étendue du choix dépendra de la nature et du nombre des institutions regroupées.

Par exemple, le CEGEP de Ste-Foy donnera surtout, du côté professionnel, des options "finance" et "administration" héritées de l'Académie de Québec, et des options "médicales".

A Chicoutimi, on retrouvera aussi les options médicales, grâce au regroupement de l'école d'infirmières, ainsi que des cours techniques et des options "psycho-pédagogie" fournies par l'école normale.

Moitié professionnel, moitié préuniversitaire

Contrairement à ce qu'on prévoyait, il y aura à peu près autant d'étudiants dans la section professionnelle que dans la section pré-universitaire.

Les fonctionnaires du ministère de l'Education se disent très satisfaits de ce résultat, qui leur permettra probablement d'atteindre plus tôt que prévu la répartition idéale, qui serait : 70 p. 100 professionnel, 30 p. 100 préuniversitaire ou général.

Ils notent cependant que, comme le voulait le rapport Parent, les deux sections ne seront pas divisées par des cloisons étanches, mais au contraire seront logées dans les mêmes édifices et suivront un certain nombre de cours communs.

D'autre part, il est à prévoir que cette fusion des diverses disciplines postsecondaires ne se fera pas du jour au lendemain, et qu'il faudra un certain temps aux institutions nouvellement regroupées dans les CEGEP pour la réaliser.

ORGANISME

SUITE DE LA PAGE 3

Distinguant entre les prévenus et les détenus, le mémoire recommande que les centres pour prévenus aient un caractère régional, et que les prisons pour détenus prennent un caractère central.

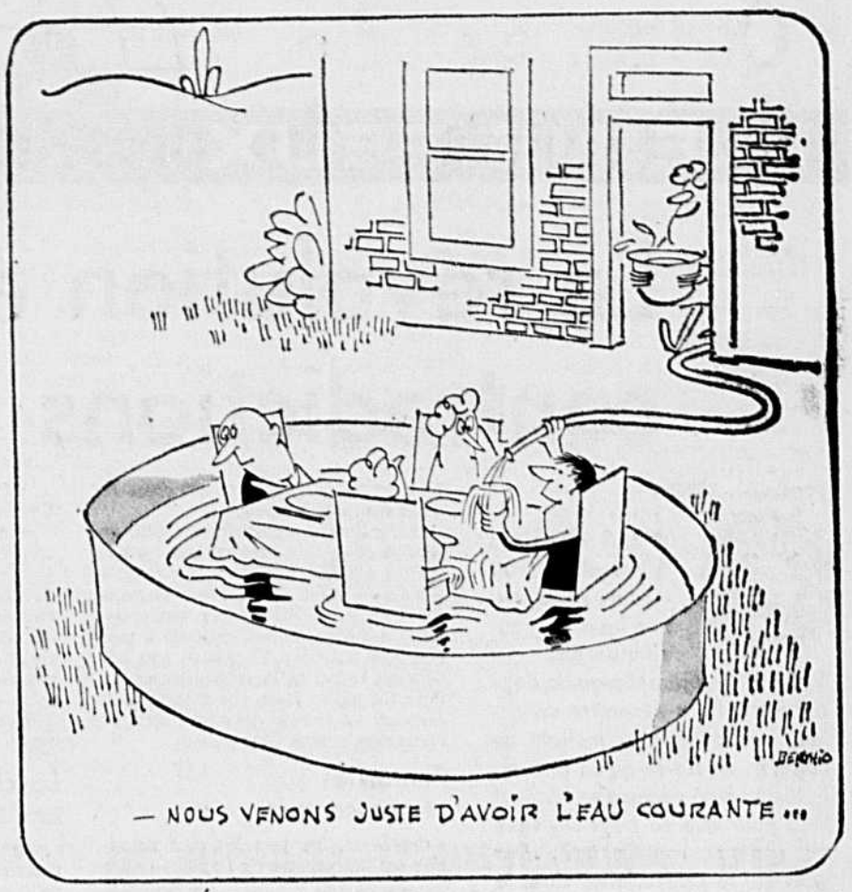
Il insiste sur deux aspects de la question : 1) la qualité du personnel de ces institutions et la nécessité de les bien rémunérer et de les bien former ; 2) les activités des détenus qui doivent être diversifiées et attrayantes. Le travail des détenus devrait être "valorisant" et "rémunéré en tout justice". Somme toute, le programme des prisons doit préparer l'insertion de l'individu dans la société en le retranchant le moins possible de cette société.

COBEQ qualifie la loi des libérations conditionnelles de "progressive" mais demande que tout le nécessaire soit fait pour en améliorer le fonctionnement concret. Le choix des candidats aux libérations conditionnelles ne devrait s'effectuer qu'à la suite d'une conférence où les personnes intéressées pourraient apporter leur collaboration. Cela permettrait d'éviter certaines erreurs, tant pour les candidats acceptés que pour ceux qui sont refusés. Ceux qui auront la responsabilité du candidat après sa sortie de prison devraient avoir la possibilité de créer une relation avec le candidat à la libération conditionnelle alors qu'il est encore incarcéré.

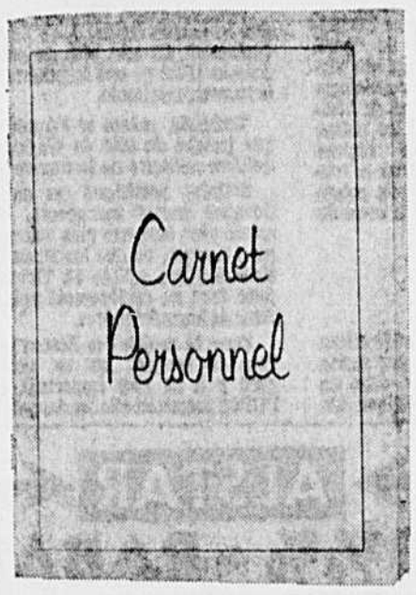
De plus, la libération conditionnelle n'étant pas un droit mais un outil qui a pour but d'une part, de réhabiliter le criminel et d'autre part de protéger la société, la Commission des libérations conditionnelles ne devrait pas être tenue de donner à quiconque les raisons qui ont motivé un refus à une demande.

Comme on ne doit jamais imposer la réhabilitation à un individu mais plutôt le motiver à se réhabiliter, le gouvernement fédéral doit éviter d'instituer un régime de libérations conditionnelles statutaires.

Enfin, COBEQ souhaite que le Québec mette sur pied son propre service de libérations conditionnelles pour tous les prisonniers qui sont dans les institutions qui relèvent de sa compétence. Cette recommandation apparaît comme une conclusion logique à tout partage de responsabilité entre le gouvernement fédéral et les provinces.



Maintenant que vous avez le nouvel annuaire téléphonique de **MONTREAL**



il vous est facile de mettre à jour votre propre Carnet personnel

Vous n'avez qu'à comparer votre liste personnelle des numéros aux inscriptions de l'annuaire. N'oubliez pas de vérifier et de mettre à jour les numéros des services d'URGENCE. Si vous voulez obtenir un Carnet personnel, faites-nous le savoir et nous vous en enverrons un *gratuitement.*

Appelez-nous à 844-9911

Écrire un numéro c'est s'en souvenir.



Bell Canada

La direction de
l'hôtel Reine Elizabeth
annonce l'ouverture d'un
Service Urgence-Logement
pour les visiteurs
en séjour à Montréal.

Notre ville et les membres responsables de son industrie hôtelière voient leur réputation compromise. Nous en sommes profondément ennuyés. Les plaintes concernant le logement ont fait tant de bruit que nous nous voyons dans l'obligation de prendre nous-mêmes les mesures qui s'imposent et de les prendre au plus tôt.

La direction du Reine Elizabeth a donc décidé de mettre sur pied dès aujourd'hui et ce, jusqu'à la fin de l'Expo, un *Service Urgence-Logement* afin d'offrir une aide efficace aux visiteurs. Vous trouverez un comptoir de renseignements à cet effet, opéré par notre personnel et ouvert de 11h. à 23h., dans le hall du Reine Elizabeth. Comme les deux comptoirs d'Information sur l'Expo, et de réservation et d'information pour les restaurants, mis à la disposition des visiteurs dans le hall, ce service urgence-logement est absolument gratuit.

Ce que nous voulons faire

Si vous arrivez à Montréal sans avoir fait de réservation au préalable ou si ce que vous avez trouvé ne vous satisfait pas:

1. Présentez-vous au comptoir de notre service urgence-logement dans le hall de l'hôtel. Vous devez vous présenter personnellement car nous ne pouvons malheureusement, ni effectuer de réservation par téléphone, ni répondre aux demandes de ceux qui seraient en quête de logement pour quelqu'un d'autre.
2. Nous essaierons immédiatement de vous trouver des commodités satisfaisantes dans un hôtel reconnu, dans un motel ou tout autre endroit convenable, judicieusement inspecté par des employés qualifiés de notre propre personnel.

CE SERVICE URGENCE-LOGEMENT EST ABSOLUMENT GRATUIT ET LES GRATIFICATIONS SONT INTERDITES.

Ce que nous ne pouvons pas faire

1. Notre service urgence-logement ne peut, ni ne veut remplacer aucune des agences officielles chargées présentement de procurer des réservations d'avance.
2. Il n'est pas de notre ressort de répondre aux plaintes ou de vous faire rembourser si vous êtes insatisfait des services offerts ailleurs par d'autres agences.

Avis aux directeurs d'hôtels, motels et autres établissements de la région de Montreal

Nous croyons que tous les membres responsables de l'industrie hôtelière sont affectés par le présent problème de logement.

Si vous voulez bien vous inscrire à notre service urgence-logement, nous vous enverrons les visiteurs en tenant compte du nombre de chambres dont vous disposez quotidiennement.

SOUS AUCUN PRÉTEXTE, LE REINE ELIZABETH N'ACCEPTERA DE COMMISSION DE VOTRE PART OU DE LA PART DES VISITEURS QUE CE SERVICE AURA PU AIDER.

Pour vous inscrire, vous pouvez appeler à 861-9413 de 11h. à 23h.

Ce numéro de téléphone sert exclusivement aux appels venant des directeurs d'hôtels, de motels ou autres établissements.

Nous espérons que ces mesures que nous avons prises contribueront à préserver la réputation de tous les hôtels et motels qui, comme le nôtre, ont un rôle important et constant à jouer auprès du public.

DONALD M. MUMFORD
Président de Hilton of Canada, Ltd., et directeur administratif de l'hôtel Reine Elizabeth.

Nous vous suggérons de détacher cette annonce et de la conserver pour usage futur.

Québec n'étudie, pour l'instant, que les requêtes de fusion que lui présentent les conseils municipaux

par Claude MASSON

Il est inutile pour les corps intermédiaires comme les Chambres de commerce, les Ligues de propriétaires, les Associations de citoyens et autres organismes du genre de s'adresser directement au ministère des Affaires municipales pour qu'il étudie la possibilité de fusionner telle ou telle municipalité à une autre.

Le ministère, pour l'instant du moins, enquête seulement sur les requêtes qui lui sont soumises à ce sujet par les conseils municipaux eux-mêmes.

Le sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, a affirmé, hier : "Pour le moment, puisque la décision finale ne peut être prise que par les conseils municipaux, le ministère ne fera aucune étude à partir d'une requête provenant d'une Chambre de commerce ou d'un autre organisme de cette nature et s'en tiendra aux demandes des conseils municipaux."

En d'autres mots : les organismes de pression, qui jouent souvent le rôle d'un parti d'opposition à l'échelon municipal, devront adresser leur demande de fusion à leur conseil municipal et non au gouvernement provincial.

Dans bien des cas, évidemment, les ligues de propriétaires et les associations de citoyens veulent l'annexion de leur municipalité parce qu'elles sont justement insatisfaites de l'administration municipale en place.

"Pour l'instant, leurs souhaits dans ce domaine devront être formulés aux conseils municipaux intéressés plutôt qu'au ministère des Affaires municipales", a dit M. Doucet, qui s'adressait aux membres de l'Union des conseils de comté, en congrès dans la métropole.

Le sous-ministre a reconnu "l'action nécessaire et indispensable de ces organismes et le très grand rôle que ceux-ci peuvent jouer" mais s'ils préconisent la fusion, obligation leur sera de faire approuver leur requête par une résolution en bonne et due forme du conseil.

Quatre étapes avant la fusion

Par ailleurs, après avoir mentionné que, même en l'absence de toutes démarches plus ou moins actives de sa part, le ministère est déjà saisi "d'un nombre relativement important de demandes de fusions toutes plus ou moins urgentes", M. Doucet a décrit ce que représente le mécanisme de fusion.

Ce mécanisme d'analyse des cas de regroupement se décompose en quatre grandes étapes :

1) la demande de regroupement adressée au ministère ;

2) la cueillette des données et des documents ;

3) l'analyse des données par les spécialistes du ministère et la rédaction d'un rapport qui est adressé aux conseils municipaux' ;

4) l'étude de ce rapport par les conseils et la participation de la population suivie, enfin, de la procédure elle-même d'après la modalité qu'on a choisie, soit l'annexion, soit la fusion.

Par la demande de regroupement adressée au ministère des Affaires municipales, les municipalités ne s'engagent pas nécessairement à se fusionner. Il s'agit de solliciter le ministère afin qu'il étudie les avantages, les désavantages et les modalités d'un regroupement possible. Les municipalités prendront elles-mêmes une décision finale après avoir analysé les conclusions de l'étude faite par le ministère.

D'ailleurs, afin d'aider les municipalités intéressées à amorcer l'opération regroupement, le ministère des Affaires municipales publiera sous peu une brochure qui indiquera quoi faire exactement.

Cette brochure d'information, que le sous-ministre surnomme "un livre de recettes" pour ceux qui s'intéressent à la fusion des municipalités, permettra de connaître exactement la politique du ministère en matière de regroupement et de savoir par quels moyens et de quelle façon le ministère entend collaborer avec les municipalités dans ce domaine nouveau et particulier.

Cette brochure fournira les explications suivantes : les moyens suivant lesquels le regroupement est possible, soit les différentes procédures d'annexion, soit la procédure de la fusion volontaire; les étapes à franchir pour réaliser une fusion de territoires; la présentation d'une série d'exemples de documents à préparer : règlements, requêtes, avis, etc...; la liste des documents que les municipalités doivent faire parvenir au ministère.

La brochure du ministère sera à l'usage des administrateurs municipaux mais elle sera accessible aussi à toutes les personnes ou à tous les organismes qui en feront la demande.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

La politique de l'UN sur la taxation foncière sera probablement connue au début de 1968

(par C.M.) — C'est vraisemblablement au début de 1968 que sera connue la politique du gouvernement de l'Union nationale face à la taxation foncière.

Un comité, formé au sein du ministère des Finances, étudie en effet cette question, à savoir si ce champ des impôts appartiendra exclusivement aux municipalités ou si les commissions scolaires pourront continuer de l'utiliser.

Le comité a reçu des instructions sévères du ministre Paul Dozois de déposer ses conclusions au plus tard en décembre prochain afin que le gouvernement puisse présenter un projet de loi à ce sujet au début de l'année prochaine.

C'est en substance ce qu'a déclaré hier le sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, en réponse à une question d'un délégué au congrès de l'Union des conseils de comtés.

Plus tôt, les centaines de congressistes avaient discuté durant plus d'une heure de cette épineuse question de la taxation foncière et du produit perçu de la taxe de vente.

Au prorata de la population

Deux propositions ont retenu d'attention des délégués des municipalités de la province qui n'ont pas le statut de ville : que la taxe de vente soit redistribuée selon le prorata de la population ou en tenant compte aussi de la valeur des services municipaux rendus ou projetés.

Les représentants des plus petites paroisses rurales favorisaient évidemment la répartition uniquement selon le prorata de la population tandis que les maires des villages quelque peu urbanisés se déclaraient ouvertement pour une distribution de la taxe de vente en tenant compte des services municipaux offerts à la population. Le maire de Ste-Anne-de-Beaupré, entre autres, a parlé de l'aspect touristique qui oblige certaines municipalités à faire des dépenses supplémentaires.

Allégation contredite par le sous-ministre

Les préfets, maires et conseillers municipaux présents ont aussi accusé le gouvernement de se laisser influencer par les villes plus importantes qui, selon eux, reçoivent la grosse part du gâteau. Cette allégation a cependant été contredite par le sous-ministre.

C'est d'ailleurs à ce moment-là que M. Doucet a mentionné que le problème de la taxation foncière est à l'étude. A la suite du premier ministre, le haut fonctionnaire a expliqué que si la solution choisie consistait à laisser aux municipalités le champ de taxation foncière, il n'y aurait plus de problème.

En effet, à ce moment-là, le gouvernement retirerait à lui seul tout le produit de la taxe de vente afin de payer les frais encourus par les commissions scolaires.

Devant cette nouvelle perspective, les délégués ont décidé de remettre l'étude de la taxe de vente à aujourd'hui. Un comité spécial a été formé pour suggérer certaines propositions.

A la fin de la séance d'étude des résolutions, hier, le comité spécial annonçait qu'il allait recommander une nouvelle forme de redistribution de la taxe de vente aux municipalités : le tiers selon le prorata de la population, un autre tiers selon la valeur de la capitalisation et de l'équipement actuel ou futur et le dernier tiers selon le budget de la municipalité et des services municipaux rendus. Cette recommandation devait être étudiée cet avant-midi.

Collège juif évacué à Ste-Thérèse-Ouest

STE-THERESE (L.R.) — Un fait sans précédent au Québec a failli se produire hier, à Ste-Thérèse-Ouest, où l'on a évacué un collège juif en vue de saisir le mobilier et l'immeuble.

L'Institution, un collège religieux du nom de "Oir Hachain Rabbinical College", également connu sous le nom de "Tasher Yashiva", compte 150 étudiants venant de plusieurs pays.

Hier midi, un camion s'est présenté sur les lieux pour charger le mobilier de l'institution, pendant que la police devait faire exécuter un ordre de saisie, émise par un huissier de la métropole à la demande de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui détient un hypothèque de $500,000 sur l'immeuble construit il y a trois ans, au coût de $1 million.

Depuis son ouverture, le collège était en difficulté financière et toute demande d'aide lui était refusée. En décembre 1966, la cour avait déjà ordonné la saisie du collège mais un arrangement avait été pris et pendant 18 mois, les autorités de l'institution devait payer une somme de $6,000 mensuellement. L'entente originale avec la SCHL prévoyait le versement de $28,000 par année comme amortissement de l'hypothèque.

En janvier dernier, le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, avait accordé un subvention de $20,000 à l'institution, ce qui avait permis de rencontrer les premières échéances. Pour pouvoir continuer les versements mensuels, le Grand rabbin avait entrepris une tournée en Europe auprès des colonies juives. Toutefois, il n'a pas réussi à amasser un montant suffisant pour effectuer le paiement du mois de juillet.

Et hier, on a ordonné la saisie de l'institution qui s'élève sur l'avenue Beth Halevy, à Ste-Thérèse-Ouest, à proximité de l'usine de General Motors.

Géomètre turinois, 26 ans, bonne famille, 2 années d'expérience sur un chantier et dans une étude technique, cherche excellent emploi dans une étude technique, préférablement à Toronto ou Montréal.

Ecrivez à : Casella T-64 S.P.I. 20121 Milano (Italie)

Encore ce mal de dos lancinant?



Si vous souffrez de mal de dos, cela est peut-être dû à de l'irritation des voies urinaires et à des troubles de la vessie. Dans ce cas, les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous vous reposez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins. Nouveau gros format économique.

VILLE

SUITE DE LA PAGE 3

connu un accroissement de 157.1 p. cent durant la même période, dû surtout au fait qu'il s'agit de la capitale d'un pays dont la population s'accroit rapidement alors que le pays n'est encore que modérément urbanisé.

Toronto, quant à elle, a connu un accroissement de 58.1 p. cent, et vient pas mal en avant de Montréal, qui n'a grandi que de 50 p. cent durant la même période, et risque ainsi, si la tendance se continuait, de se voir dépasser par la Ville-reine, comme le plus grand centre du pays.

A Toronto, incidemment, le gouvernement métropolitain a regroupé les municipalités participantes pour réduire le nombre de treize à six, l'an dernier, après la publication Goldenberg.

De quoi faire honte aux autorités du Québec qui ont laissé dormir le rapport Blier depuis plus de deux ans.

Il y a longtemps d'ailleurs que la tendance régionale se manifeste à Toronto, soit depuis la naissance du gouvernement métropolitain, en 1954.

Cette tendance a pour effet de transférer de plus en plus de pouvoir au conseil métropolitain, tendance qui s'accentue par le regroupement. Néanmoins, la commission Goldenberg, et le gouvernement de l'Ontario ont tous les deux rejeté la proposition que les 13 municipalités soient fusionnées en un seul gouvernement.

M. Goldenberg a justifié sa décision en affirmant que le gouvernement local, "comme une manifestation de la démocratie à l'oeuvre", doit être organisé pour permettre une participation et un contrôle étendus par les électeurs et en même temps l'accomplissement efficace d'un devoir pour lequel il est responsable.

Pour renforcer le gouvernement local au niveau municipal, pour éliminer quelques-unes des inégalités dans le financement des services publics, pour accroitre le niveau des services publics dans quelques municipalités existantes et pour donner une phase plus équitable de représentation au conseil métropolitain, M. Goldenberg recommanda que les 13 municipalités soient regroupées en quatre villes.

Le gouvernement de l'Ontario modifia cette proposition en créant six municipalités reconstituées et six commissions scolaires.

On a donc opéré un certain regroupement, les municipalités passant de treize à six, et l'on s'est opposé à créer un tout dans lequel le citoyen risquerait de ne plus s'y retrouver et la démocratie de sortir perdante.

Voilà de quoi faire réfléchir les tenants "d'une île . . . une ville" !



PANNEAUX TERGAL

blanc avec motifs appliqués

Chaque panneau 69 x 110 non fait

Large ourlet de 10" au bas

Lavable, ne change pas

Rég. 19.95

11.95 ch.

N.G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est, près BERRI **TEL.: 842-8811**



BROADLOOM NYLON 501

motifs ciselés, en largeur de 12 pieds

Couleurs décorateur telles que :

- or espagnol
- café
- turquoise
- vert mousse
- orange brûlée

Rég. 8.95

5.77 V.C.

- Service de mesures

Stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est près BERRI **TEL. : 842-8811**

Au carrefour du métro

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 à 17.30
Jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 heures



Les règles d'or du B.B.Q.

Avant de faire griller ou cuire un morceau de viande, le laisser mariner quelques heures l'attendrit et le parfume. La plus simple des marinades s'obtient en mélangeant deux tiers de tasse d'huile, un tiers de tasse de vinaigre de vin, une cuillerée à thé de sel et un trait de sauce Tabasco ; on peut ajouter à cette sauce de base de la menthe, du thym ou du basilic, du cari ou de la sauce soya. (Cette marinade peut également être utilisée pour faire macérer des légumes cuits avant de les ajouter à une salade). On règle la cuisson au B.B.Q. en écartant plus ou moins les braises. Les portions individuelles (steaks, saucisses) sont cuites sur toute l'étendue tandis que les plus grosses pièces sont cuites, une fois les braises réparties sur les côtés. On peut, pour aromatiser, jeter des brindilles de thym ou de romarin, des écorces d'orange ou de citron sur le charbon.

Maigrir: un programme à long terme

TORONTO (PC) — Les gens prennent trop de poids, simplement parce qu'ils mangent trop, affirme le Dr Barbara McLaren, doyen de la faculté de diététique à l'Université de Toronto.

Elle soutient que de bonnes habitudes alimentaires peuvent aider à réduire le poids et à conserver une ligne parfaite, rejettent la théorie d'une ossature plus lourde ou de problèmes soit physiques soit psychologiques, qu'utilisent les gens trop gras pour se leurrer.

"Je ne crois pas que les gens trop gras soient essentiellement dérangés sur le plan mental, un pour cent d'entre eux, à peu près, ont des problèmes hormonaux. Le surplus de poids n'est pas un problème à court terme. Ce n'est pas une affaire de trois ou quatre semaines, mais bien la question de toute une vie."

Depuis 1956, la faculté de Diététique poursuit un programme expérimental lancé en collaboration avec l'hôpital Women's College.

Des volontaires de la Fondation de l'Ontario pour les maladies du coeur consentent à suivre un régime équilibré de 1,100 à 1,200 calories par jour. On leur faire suivre un cours en alimentation, sur la façon de préparer la nourriture, de dresser un menu et de planifier leurs achats de denrées. On les encourage également à augmenter leur activité physique.

Les bonnes contre les mauvaises

Ils n'ont pas à calculer de calories, on les établit à l'avance en quantités de cinq ou 10 unités. Il s'agit avant tout pour eux de rompre avec des mauvaises habitudes alimentaires et d'en adopter de meilleures. Le Dr McLaren dit que le programme fonctionne bien tant que les gens y sont profondément intéressés.

Dans l'ensemble, un petit déjeuner équilibré devrait comprendre des fruits, du pain ou des céréales, des protéines, du lait écrémé et une boisson sans calories. Pour le déjeuner, des protéines, des légumes, du pain, du lait écrémé, une boisson sans calorie. Au diner, des protéines, des légumes, des fruits et encore une fois une boisson sans calorie. On accorde un verre de lait écrémé au coucher.

Le programme donne également quelques conseils pratiques. Il insiste d'abord sur l'importance de manger lentement puis sur la préparation des aliments.

Il faut préparer des repas attrayants en utilisant des épices et des condiments qui leur donnent une saveur sans ajoutez de calories.

Les consommés, bouillons gélatines, desserts non caloriffiques, tablettes de présure et boissons sucrées artificiellement sont également recommandés.

Il convient de boire le thé et le café noirs et d'éviter les liqueurs douces sucrées ainsi que l'alcool.

Les viandes seront cuites sans graisse, au gril ou au four.

Il est possible aussi de choisir des aliments comptant moins de calories que d'autres : ainsi le poulet et le poisson en contiennent moins que plusieurs catégories de viande.

Les légumes à salade et les asperges en contiennent moins que la plupart des autres légumes. Selon un ordre ascendant, la valeur en calories des courges, cardes, betteraves, choucroute, aubergines et choux-fleurs apparaît au bas de l'écelle, tandis que les choux de Bruxelles, les carottes, la macédoine de légumes et les soupes aux légumes en conserve figurent en tête de liste.



Salade mini-ligne

1 bte (4½ onces) de crevettes en conserve, réfrigérées dans la boite
1 boite (1 livre) de haricots verts
¼ t. de vinaigre de vin
1 c. à table d'huile à salade
1 gousse d'ail
2 cubes de bouillon de poulet
⅔ t. de riz cru
½ t. de céleri
½ t. d'oignon
2 t. de laitue ciselée
sauce soya

Rincer les crevettes à l'eau froide; égoutter les haricots en conservant le liquide; mélanger crevettes et haricots dans un plat creux et ajouter l'huile et le vinaigre. Laisser mariner une heure au réfrigérateur en remuant de temps à autre.

Ajouter de l'eau au liquide de conserve des haricots (ou à leur eau de cuisson si ce sont des légumes frais) de façon à obtenir une tasse et un tiers environ de liquide; y faire dissoudre les bouillons cubes et ajouter l'ail.

Verser le riz dans ce bouillon et faire cuire rapidement, à découvert pendant 4 ou 5 minutes. Baisser le feu, couvrir soigneusement et continuer la cuisson, sans remuer, pendant un quart l'heure ou vingt minutes.

Verser le riz dans un plat bien froid, le remuer avec deux fourchettes jusqu'à ce qu'il soit complètement refroidi. Egoutter les crevettes et les haricots, les mélanger avec les oignons, le céleri, la laitue et le riz. Remuer légèrement et servir aussitôt après avoir mouillé de sauce soya.

N. B. — Accompagner cette salade d'un grand verre de jus de tomate et de biscottes de régime. On compte habituellement 150 calories par boite de 4½ onces de crevettes, soit deux portions ordinaires.

alimentation & santé

CHRONIQUE REDIGEE SOUS LES AUSPICES DE LA CORPORATION DES DIETETISTES DU QUEBEC

Le végétarisme : pratique désirable, anodine ou dangereuse ?

Nous avons tous entendu parler un jour ou l'autre de personnes qui étaient végétariennes ou qui étaient devenues végétariennes dans le but d'améliorer leur santé. Que doit-on penser de cette pratique ?

Limiter son régime à des fruits, des légumes et des céréales, comme le préconisent les végétariens stricts, c'est priver son organisme d'une source importante de protéines animales essentielles à la croissance et au renouvellement des cellules. C'est aussi se condamner à un régime monotone qui risque fort d'être déséquilibré.

Il est vrai que certains peuples d'Asie ou d'Afrique vivent presque exclusivement d'aliments d'origine végétale et jouissent d'une santé qu'on jugerait, au premier abord, assez bonne. Mais l'on doit noter premièrement, que ces gens disposent d'une grande variété de plantes comestibles différentes des nôtres et plus aptes à fournir les protéines essentielles; deuxièmement, qu'ils sont adaptés depuis fort longtemps à un régime pauvre en protéines, et qu'en conséquence leur organisme utilise ces protéines plus efficacement que les nôtres; et troisièmement qu'il a été démontré que la taille de ces populations est plus petite que la nôtre et qu'elle augmente lorsqu'ils consomment des protéines animales durant la période de croissance. C'est donc que l'insuffisance protéique limite le développement physique normal de ces populations.

Par ailleurs, dans ces mêmes pays, des milliers d'enfants meurent de malnutrition parce que la variété d'aliments dont ils disposent n'est pas suffisante. Lorsque l'allaitement maternel est discontinué, ces enfants ne reçoivent plus aucune source de protéines de bonne qualité. Ils souffrent de malnutrition chronique, ce qui les rend extrêmement susceptibles aux infections et, de façon générale, à la maladie. Ainsi, dans presque tous les pays sous développés, plus de la moitié des enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de 15 ans. Les autorités médicales attribuent la plupart de ces cas de mortalité à la malnutrition.

Au Canada, nous avons le privilège d'avoir une très grande variétés d'aliments incluant des sources abondantes de protéines animales telles que le lait, les oeufs, le fromage, les viandes, la volaille et le poisson. Pourquoi ne pas les utiliser ?

Le guide alimentaire canadien recommande d'inclure tous les jours à notre menu du lait, de la viande ou un succédané de la viande tel que le poisson ou la volaille. Quant aux oeufs et au fromage, nous devrions en manger au moins trois fois par semaine, selon le Guide alimentaire. En omettant ces groupes importants d'aliments, on risque de nuire à sa santé en y créant un état de carence qui pourra plus tard coûter cher en visites au médecin.

Micheline Beaudry, diététiste professionnelle

Les premières pêches en dessert, en conserve

CONGELATION DES PECHES

Les pêches peuvent être congelées en suivant deux méthodes, l'une au sirop l'autre au sucre.

De toute façon, il faut choisir des fruits qui ne noircissent pas et les blanchir. (Plonger dans l'eau bouillante de une demie à une minute puis les mettre dans l'eau froide; peler, couper et dénoyauter.)

METHODE AU SIROP

Préparer un sirop moyen en utilisant deux tasses de sucre pour trois tasses d'eau et en ajoutant un quart de cuillerée à thé d'acide ascorbique en cristaux ou en poudre.

Ranger les fruits dans les bocaux, verser le sirop froid en laissant un espace de tête qui permette l'expansion du liquide (bocaux de verre : 1 pouce; autres contenants : ½ ou ¼ pouce).

METHODE AU SUCRE

Faire dissoudre un quart de cuillerée à thé d'acide ascorbique, dans quatre cuillerées à table d'eau froide. Avec ce liquide, mouiller quatre tasses de pêches découpées en tranches. Ajouter deux tiers de tasse de sucre, mélanger et empaqueter.

CROUSTADE AUX PECHES

⅓ t. de beurre
⅔ t. de cassonade
⅓ t. de farine tout usage
⅔ t. de flocon d'avoine à cuisson rapide
1 pincée de sel
4 t. de pêches préparées
2 c. à table de cassonade

Défaire le beurre en crème et incorporer deux tiers de tasse de cassonade. Mélanger le gruau et le sel et l'ajouter au beurre.

Saupoudrer les pêches, pelées et tranchées, avec le reste de la cassonade et verser dans un plat allant au four, bien beurré. Recouvrir avec la première préparation et faire cuire dans un four préchauffé à 375 degrés, trente minutes environ.

PECHES AU MIEL

6 pêches mûries à point
½ t. de miel
1 c. à thé de jus de citron
½ t. de crème sure vendue dans le commerce
2 c. à table d'amandes effilées

Peler les pêches, les couper en deux et disposer dans des coupes.

Mélanger le miel et le jus de citron; verser sur les fruits; recouvrir de crème sure et saupoudrer d'amandes.

Un seul sherry celui d'Espagne

LONDRES (Reuter) — Un juge anglais a maintenu le caractère sacré du véritable sherry espagnol.

Mais le juge Sir Geoffrey Cross a déclaré que le vin fortifié produit hors d'Espagne peut quand même être vendu en Grande-Bretagne comme étant du sherry, pourvu que ce mot sur l'étiquette soit précédé du nom du pays qui l'a fabriqué.

Le verdict est que le mot sherry, apparaissant seul, désigne normalement un vin de la région de Xères, en Espagne, et non le produit de toute autre région.

Vos hémorroïdes vous font souffrir?



Nupercaïnal®

apaise la démangeaison, supprime la douleur.

Contient de la cinchocaïne, antalgique de haute efficacité à action prolongée. L'onguent et les suppositoires Nupercaïnal — chez votre pharmacien.

LA PRESSE

en vacances avec vous!....



LA PRESSE

EN VENTE AUX ENDROITS DE VILLEGIATURE SUIVANTS

AU QUÉBEC

Beauharnois,	Lac des Plages,	Port Lewis,
Beaulac,	Lac des Quatorze-Iles,	Rawdon,
Belle-Plage,	Lac Duffy,	Repentigny,
Beloeil,	Lac Echo,	Richelieu,
Berthierville,	Lac Français,	Rigaud,
Bondville,	Lac Guindon,	Ste-Adèle,
Boucherville,	Lac Green,	St-Adolphe-d'Howard,
Camp-Ouareau,	Lac l'Achigan,	Ste-Agathe-des-Monts,
Chambly,	Lac Lapierre,	St-Agricole,
Châteauguay,	Lac Long,	St-Alphonse (Joliette),
Cheneville,	Lac Marois,	St-André-Est,
Como,	Lac Maskinongé,	St-Anicet,
Contrecoeur,	Lac Masson,	Ste-Anne-de-Sorel,
De Léry,	Lac Matambin,	Ste-Anne-des-Plaines,
Deux-Montagnes,	Lac Millette,	Ste-Barbe,
Domaine Charbonneau,	Lac Morin,	Ste-Béatrix,
Dorion,	Lac Noir,	St-Calixte,
Dupont,	Lac Ouareau,	St-Calixte-Nord,
Fabreville,	Lac Paré,	St-Colomban,
Farnham,	Lac Pauzé,	St-Damien,
Foster,	Lac Pierre,	St-Donat,
Hudson,	Lac Quenouille,	St-Emile,
Hudson Heights,	Lac Quinn,	St-Faustin,
Iberville,	Lac Renaud,	St-Félix-de-Valois,
Ile Bigras,	Lac Rond,	St-François-de-Sales,
Ile Bizard,	Lac Rouge,	St-Gabriel-de-Brandon,
Ile de Mai,	Lac St-François,	St-Hilaire,
Ile Demers,	Lac Saguay,	St-Hippolyte,
Ile Goyer,	Lac Selby,	St-Jean,
Ile Mathieu,	Lac Siesta,	St-Jean-de-Matha,
Ile Perrot,	Lac Supérieur,	St-Jérôme,
Ile Ste-Thérèse,	Lac Vert,	St-Jovite,
Joliette,	Lachenaie,	Ste-Julienne,
Knowlton,	Lachute,	Ste-Marguerite,
Labelle,	La Corniche,	St-Mathias,
Lac Alouette,	Lanoraie,	St-Ours,
Lac Archambault,	Lantier,	St-Placide,
Lac Bellevue,	Laval-sur-le-Lac,	Ste-Rose,
Lac Bleu,	Lavaltrie,	St-Sauveur-des-Monts,
Lac Bob,	Laurentides,	St-Théodore,
Lac Brière,	Les Cèdres,	Ste-Thérèse,
Lac Brisson,	Lussier,	Ste-Véronique,
Lac Carré,	Mont-Laurier,	St-Zotique,
Lac Charbonneau,	Mont-Rolland,	Sault St-Lin,
Lac Chevreuil,	Mont-St-Hilaire,	Shawbridge,
Lac Cloutier,	Mont-Tremblant,	Sorel,
Lac Connelly,	Nominingue,	Terrebonne,
Lac Corbeau,	Notre-Dame-de-la-Merci	Tracy,
Lac Cristal,	Oka,	Val David,
Lac Croche,	Otterburn Park,	Val Morin,
Lac Cyr,	Parc Montcalm,	Val Pontbriand,
Lac de la Montagne Noire,	Petit Lac Long,	Varennes,
Lac des Ecorces,	Piedmont,	Vaudreuil,
Lac des Français,	Pointe-Calumet,	Venise,
Lac des Pins,	Pointe-des-Cascades,	Verchères,
		Ville d'Auteuil.

VOYEZ NOTRE DÉPOSITAIRE LOCAL

QUI RESERVERA VOTRE JOURNAL FAVORI CHAQUE APRES-MIDI

LIVRAISON PAR AVION LE JOUR MEME

SUR LES COTES DU

MAINE

Old Orchard — Biddeford Pool — Hill's Beach — Ogunquit — Ocean Park — Pinepoint — Goose Rock — Wells Beach — Camp Ellis — Sacco — Biddeford — Kennebunk — Moody — Kennebunk Port — Kennebunk Beach.

SUR LES COTES DU

NEW JERSEY

Atlantic City

Wildwood Nord — Wildwood Crest

Ocean City — Wildwood



photo Pierre McCann, LA PRESSE

L'Accord avait invité ses membres à participer samedi à une soirée spéciale qui prenait place au Pavillon de l'Hospitalité. Sur la photo prise à cette occasion, nous remarquons, dans l'ordre habituel : M. Austin Kennedy, assistant au directeur général de la Banque d'Epargne ; Mlle Georgette Saint-Jean, présidente et directrice de L'Accord ; Mlle Rita Cadieux, agent régional de liaison à la direction de la Citoyenneté et M. Alban Daigle, agent supérieur.

L'Accord au pavillon de l'Hospitalité

Une soirée spéciale de l'Accord avait lieu samedi dernier, sur les terrains de l'Expo. En l'occurrence, cette soirée comprenait un dîner suivi d'un spectacle qui se donnait au pavillon de l'Hospitalité. A la table d'honneur se trouvaient M. et Mme Austin Kennedy, M. et Mme Alban Daigle, Mme Rita Cadieux, M. Georges Fortin et quelques membres du conseil d'administration de l'Accord : Mlle Saint-Jean, présidente, Mlle Rita Dargy, secrétaire archiviste, Mme Georges Fortin, Mlles Michelle Tourillon et Madeleine Tremblay, conseillères.

L'Accord étant une association ayant pour but de faciliter l'intégration des immigrants au milieu canadien-français et à promouvoir l'amitié et l'échange entre personnes de toutes nationalités, de toutes races et de toutes réligions, il était indispensable qu'elle organise une activité sur la Terre des Hommes.

Mme Georges Fortin adressa un mot de bienvenue et remercia les invités d'honneur de leur présence tout en regrettant l'absence de Mme Daniel Johnson qui s'était excusée de ne pouvoir présider cette soirée à cause d'un horaire surchargé.

Elle regretta également l'absence de M. René Gauthier, directeur du service de l'Immigration au ministère des Affaires culturelles du Québec, de Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de la vie française en Amérique, qui tous deux se sont excusés de ne pouvoir participer à ce dîner.

Après le repas, M. Alban Daigle, agent supérieur de liaison à la direction de la Citoyenneté au Secrétariat d'Etat pour le gouvernement fédéral, adressa quelques mots aux membres de l'Association et à leurs invités, en félicitant l'Accord de son magnifique travail, et en soulignant le dévouement et en promettant un appui soutenu de la part de son gouvernement à l'association.

Le spectacle qui suivit fut offert gracieusement par Mlle Lise Daoust, chanteuse canadienne de talent et par M. Paul Davis, chanteur compositeur de grande réputation. Ils étaient accompagnés au piano par M. Jean Dufour, jeune Français du Conservatoire de Paris.

C'était un secret de polichinelle...

DJAKARTA (AFP) — La quatrième épouse divorcée de l'ancien président Soukarno, Mme Hariati, se serait remariée avec son premier fiancé, le lieutenant colonel en retraite Sakri Sukiman. Selon le quotidien "Merdeka", c'était un secret de polichinelle qu'à l'époque de sa gloire, l'ancien président Soukarno avait "soufflé" la fiancée du colonel Sukiman. Selon le journal, l'ancienne femme de Soukarno aurait abandonné d'autre part l'idée d'écrire un livre sur lui.



photo LA PRESSE

Miss Couvre-plancher 1967

Mlle Andrée Audette est photographiée au milieu de magnifiques tapis persans faits main, au Salon national du couvre-plancher.

Faire-part

Récemment Son Excellence Mgr Jacques Landriault, évêque de Hearst, bénissait les fiançailles de sa nièce Monique Landriault, fille de M. Aurèle Landriault, de Saint-Lambert, et de M. Yves Lanctôt, ing., fils de M. et de Mme Camille Lanctôt, également de Saint-Lambert.

Nouvelles brèves

Les coups de foudre ça existe toujours...

TORONTO (PC) — Myra Levy, 36 ans, et Gerald LaChapelle, 21 ans, se sont rencontrés pour la première fois il y a une quinzaine de jours. Ils se sont épousés vendredi devant le Rév. John Morgan, ministre de l'Eglise unitarienne. Le marié portait un complet bourgogne, une chemise rose, une cravate bleu foncé et des bottes noires. La mariée portait une robe blanche courte à encolure carrée, des bas blancs et des souliers argent. Après la cérémonie du mariage qui s'est déroulée près de la piscine du café où ils étaient entrés lors de leur première sortie, le couple est parti à bord de ce qui sera sa première maison : une auto de l'année 1957 qu'ils ont achetée quelques jours plus tôt. Le couple avait fait connaissance alors que Mlle Levy était passée à bord de son scooter à un certain coin de rue où LaChapelle vendait des journaux. "Il m'a demandé de lui faire faire un tour et ce fut le coup de foudre" déclare la nouvelle mariée. Le jeune marié compte gagner sa vie comme ébéniste.

Les souverains de Monaco à San Francisco

SAN FRANCISCO (PA) — La princesse Grace et le prince Rainier de Monaco ont passé la fin de semaine à San Francisco où ils étaient arrivés vendredi. La princesse Grace portait alors une robe bleu glacier signée Saint Laurent et un manteau imprimé bleu et vert de Thaïlande, un chapeau blanc de Dior et des bas en filet blanc. Les souverains de Monaco étaient accompagnés de leurs enfants. Les princesses Caroline et Stéphanie avaient voyagé en avion depuis Philadelphie avec leur mère tandis que le prince Albert et son père le prince Rainier venaient de Vancouver.

Un homme chauve fait un meilleur mari

MONTREAL (PC) — Trois demandes en mariage ont été faites à Raymond Siozade, un Français de Nantes, par des jeunes filles qui se trouvaient dans la salle lorsqu'il fut choisi à Montréal, pour représenter les hommes chauves en 1967.

"Les statistiques ont révélé qu'un homme chauve fait un meilleur mari, plus fidèle et plus généreux que tout autre", a expliqué un conseiller matrimonial.

"De plus, a-t-il ajouté, la présence d'un mari chauve permet à son épouse de paraître encore plus belle qu'elle ne l'est en réalité."



Prochain mariage

Mlle Denyse Labrecque, fille de M. et Mme Denys Labrecque, de Ville Mont-Royal, et M. Jean-François Gautrin, fils de M. et Mme Henri-F. Gautrin, de Montréal, dont le mariage aura lieu le 21 août à quatre heures et trente p.m., à l'église Saint-Joseph de Mont-Royal.

Une nouvelle présidente chez les Soroptimistes

TORONTO (PC) — La nouvelle présidente de l'Association Internationale des Soroptimistes, dit que ce furent les efforts de l'Association en vue d'améliorer le statut de la femme qui l'attira en premier vers le groupe.

Mme Marion Stallard de Barnstable, North Devon, Angleterre, fut élue présidente des Soroptimistes pour un terme de deux ans, hier, dernier jour de leur convention de six jours. Environ 1,400 délégués de 40 pays y assistaient.

Mme Stallard est un avoué qui travaille en collaboration avec son mari et leur fille Hannah se joindra bientôt à leur étude. La présidente avoue qu'elle n'a jamais fait l'expérience de la discrimination à son égard mais elle sait que ce problème existe pour plusieurs femmes dans d'autres pays, et même en Angleterre.

"Une étape nécessaire et vitale pour améliorer le statut de la femme, est la conversion des époux. C'est-à-dire, les encourager à laisser leur femme travailler et sortir de la maison. Plusieurs s'opposent même encore au travail bénévole," dit-elle au cours d'une entrevue.

En tant que présidente des Soroptimistes, Mme Stallard espère élargir les horizons du groupe pour qu'il "devienne plus conscient de la situation dans laquelle se trouve le monde et les conditions dans lesquelles vivent les femmes . . ."

"La SIA attire difficilement des femmes plus jeunes dans ses rangs", continue Mme Stallard. Elle aimerait aussi pour cette raison que l'on modifie les conditions d'admission à l'Association. En effet, les membres doivent y être invités et chaque club ne peut recevoir qu'une représentante de chaque profession et des différentes sections du monde des affaires.

L'Association des Soroptimistes compte plus de 40,000 membres à travers le monde. "Quelquefois, les clubs perdent contact à cause des crises politiques, mais les membres essaient toujours de maintenir un contact personnel", termine Mme Stallard.



Prochain mariage

Mlle Christine Jubinville, fille de M. et Mme Maurice Jubinville, de Notre-Dame-de-Grâce, et M. Adrien Rousy, fils de M. et Mme Napoléon Rousy, de Gaspésie, dont on annonce le mariage. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Ronald Charest, le 12 août prochain à 11 heures, en l'église Sainte-Catherine de Sienne.



Maintenant chez H.R...Grands rabais sur perruques en cheveux humain, $49.50

Valeur ordinaire, $125

Nos perruques à prix spécial ont eu un succès tel, que nous vous les offrons à nouveau à prix de vente. Dans un choix de douze teintes, en trois styles de coiffures déjà mises en plis. L'entrée de tête est ajustable, et avec chaque perruque vous obtenez une forme de tête en stylafoam et une boîte de plastique transparent pour le transport. Ne tardez pas! Un merveilleux bas prix pour une si grande qualité. Salon du Chapeau, au deuxième. Nous regrettons, pas de commandes postales ou téléphoniques!

HOLT RENFREW

Place Ville-Marie · Fairview - Pointe-Claire

Station gratuit, 1 hr. —— Sherbrooke et de la Montagne

Ils divorcent après 25 ans de mariage

SANTA MONICA, Calif. (UPI) — La femme de l'acteur Van Heflin a obtenu son divorce jeudi par défaut. Son mari avait quitté la salle avant que les procédures commencent. Madame Heflin avait réclamé le divorce en février dernier en accusant son mari — les Heflin comptent 25 ans de mariage — de cruauté mentale. D'après les arrangements confirmés par la cour supérieure Madame Heflin recevra des valeurs au montant de un million de dollars comprenant la maison familiale évaluée à $125,000. Elle recevra également une pension alimentaire de $400 par mois pour son fils Tracy qui a 13 ans. Les Heflin ont également deux filles Vanna, 23 ans et Cathy, 21 ans.

Une mode créée expressément pour vous

TAILLES 14½ à 32½ et 18 à 52

Pennington's

Là où l'élégance ne se limite PAS à la taille

PLACE VILLE-MARIE
CENTRE D'ACHATS DORVAL

BLONDES SURE FAÇON

DE DONNER AUX CHEVEUX UNE TEINTE PLUS CLAIRE

BLONDEX, le shampooing particulier des blondes, se prépare tout FRAIS chez soi et au besoin. Il fait instantanément disparaître la pellicule terne qui fonce et affadit les cheveux blonds, leur redonne leur éclat lustré et doré. Eclaircit le cheveu tout en le nettoyant. BLONDEX s'obtient dans les pharmacies et les grands magasins.

A PARIS et à LONDRES grâce à POM D'OR



Gagnez l'un des 3 VOYAGES GRATUITS à Paris et Londres, plus $500 d'argent de poche.

C'est facile de participer à ce concours ... c'est facile de gagner.

Il suffit de promettre de servir le "Sandwich du "Siècle", un goûter délicieux si le sandwich est fait avec du pain POM D'OR. Un pain qui conserve longtemps sa fraîcheur et son bon goût ... un sandwich est toujours meilleur lorsqu'il est fait de POM D'OR.

Tous détails et formule de participation sur chaque emballage de POM D'OR.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DES MAINTENANT ... ET SOUVENT

Les boulangers POM

HARRISON BROS. MONTREAL

DERNIERE CHANCE !

VENTE SUR TABLES

par tout le magasin "Salon Italien"

Toute notre marchandise d'été doit être soldée. Les valeurs sont exceptionnelles. Profitez dès aujourd'hui de ces aubaines.

5 JOURS SEULEMENT !

Souliers Mode

Plusieurs importations — Rég. jusqu'à $19.99

$5 et $7

Sandales italiennes

Rég. jusqu'à $12.99

$3 et $5

Sacs à main

Modèles d'été

DEMI-PRIX !

NOUS ACCEPTONS LA CARTE credico

Tous nos magasins ouverts jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30.

• 850 est, Ste-Catherine (angle St-Christophe) 272-9901
• 359 ouest, Ste-Catherine (près Bleury) 849-8759
• 6838 Plaza St-Hubert 272-9901
• 4265 rue Wellington (angle Gordon) 769-2981
• 6660 Plaza St-Hubert 272-9901

En visite à Québec, venez nous voir au 341, boul. St-Joseph ou au 930, rue St-Jean

Italian Room SALON ITALIEN



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les surprises du voyage

La petite Lorraine Longmuir, 5 ans, est toute heureuse de poser dans l'une des nouvelles malles qui viennent d'être remises à sa maman déclarée la 1,000,000 voyageuse du "Rapido" Toronto-Montréal, cette année. On la voit ici en compagnie de M. J. F. Roberts, directeur des fonctions spéciales des Chemins de fer nationaux, qui a présenté l'ensemble des mallettes, sa maman, sa grand-maman, Mme Bronlley, et sa soeur, Patricia, âgée de 7½ ans. La famille s'est rendue dans la métropole, où elle se propose de visiter l'Expo pendant quelques jours.

La millionième voyageuse du 'Rapido'

par Nicole MONGEAU

"Mais que m'arrive-t-il ?" s'est demandée avec un étonnement non dissimulé Mme H. Longmuir, de Don Mills, Ontario, lorsqu'elle s'est vue entourée par de hauts fonctionnaires des Chemins de fer nationaux et par l'agent qui venait de la déclarer "la millionième voyageuse" à monter dans le "Rapido" qui entrait en gare Centrale, à 1 h. 59 hier après-midi.

A peine avait-elle franchi la dernière marche de l'escalier roulant qui la menait avec sa mère, Mme Bronlley, et ses deux fillettes : Lorraine et Patricia, dans le grand hall de la gare, que la voyageuse se trouva captive des feux de la caméra et des photographes qui attendaient depuis déjà quelques minutes l'arrivée de la voyageuse qui avait pris le train à Toronto le matin même.

Ne sachant pas très bien où se diriger, Mme Longmuir a demandé s'il y avait quelqu'un d' "important" à bord du "Rapido". "Vous êtes cette personne importante", lui répondit M. J. F. Robarts, directeur de secteur pour les fonctions spéciales des Chemins de fer nationaux. Et il lui remit un ensemble de trois malles de voyage que l'on réservait à l'heureuse voyageuse encore toute ébahie de sa bonne fortune.

La salle des pas perdus de la gare Centrale avait été décorée autour des barrières nos 15, 16, 17 et 18. Et les badauds s'étaient massés autour des préparatifs, se posant mille et une questions concernant l'installation d'une maquette du "Rapido" et des prix à offrir à cette millionième voyageuse. L'an dernier, le chiffre d'un million de voyageurs, voyageant entre les deux même villes, avait été atteint au début de novembre seulement.

Ce sont les ordinateurs ultra-modernes du Service du traitement de l'Information des Chemins de fer nationaux qui ont révélé que le millionième voyageur du service "Rapido" entre Montréal et Toronto serait la 38e personne à descendre de l'escalier roulant.

Le Service des voyageurs a connu cette année une affluence sans précédent de voyageurs sur toutes ses lignes, surtout depuis l'ouverture de l'Expo 67. Les services des voyageurs des Chemins de fer nationaux accusent jusqu'à ce jour, entre Montréal et Québec, une augmentation de 147 p. 100. Pendant la semaine du 22 au 31 juillet, l'affluence des voyageurs sur cette même ligne, a augmenté de 324.6 p. 100 comparativement à la même semaine l'an dernier.

Le service entre Montréal et Toronto affiche aussi une augmentation de 3.5 p. cent comparativement à l'an dernier et le service transcontinental a augmenté, pour sa part, de 15.4 p. 100, alors que le service Montréal - Ottawa l'a fait de 11.7 p. 100.

Selon M. Emery Leblanc, directeur des relations publiques, le terme "Rapido" est plutôt un terme générique. C'est un train qui voyage sans arrêter entre deux grandes villes : il y a quatre "Rapidos" entre Montréal et Toronto (deux dans chaque direction) et quatre dans chaque direction entre Montréal et Québec.

Un baigneur se noie

DORION (J.-G.G.) — M. Lother Hamtel, un ressortissant allemand âgé de 22 ans, de la rue Tupper, à Montréal, s'est noyé, hier après-midi en se baignant dans le St-Laurent, à la Pointe-des-Cascades, près de Dorion. Des volontaires et des policiers ont retrouvé son corps au début de la soirée.

M. Roger Martin est nommé directeur des relations de travail du gouvernement fédéral

Le directeur du Service des relations de travail à l'Hydro-Québec, M. Roger-G. Martin, qui avait occupé ce poste depuis 1962, a été nommé au poste de directeur de la division des relations de travail à la direction du régime du personne du Conseil du trésor.

L'annonce de cette nomination a été faite à Ottawa par le président du Conseil du trésor, M. E. J. Benson.



M. Roger-G. Martin

M. Martin, qui a occupé plusieurs postes importants auprès de sociétés privées et publiques dans la province de Québec, détiendra une situation de premier plan dans le régime des négociations collectives de la fonction publique. Il aura principalement la tâche de négocier les premières négociations collectives des quelque 200,000 fonctionnaires fédéraux dont les syndicats seront accrédités prochainement.

M. Martin, entre autres fonctions, sera chargé de la coordination de la politique relative aux négociations et de la négociation de ces conventions collectives.

M. Martin est né à Montréal. Diplômé de l'Université de Montréal, en 1950, il obtenait une maîtrise de cette même institution en 1953. En 1958, l'université LaSalle lui a conféré un diplôme à l'issue d'un cours de droit.

M. Martin, est âgé de 37 ans. Il est marié.

ANNONCE

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERS

Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet : (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne rancit pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



La Colombie-Britannique C'EST 604

L'indicatif régional pour toute la Colombie-Britannique est 604. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement; plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.

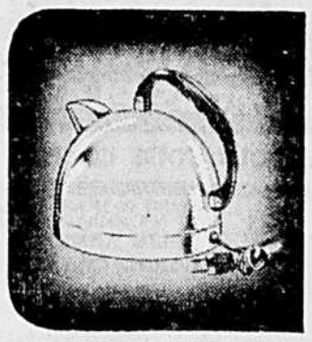
Bell Canada

une autre bonne occasion d'être bien servi par

UN CADEAU À OFFRIR ?

voici quelques suggestions pratiques...

Emballages de luxe gratuits – Commandes téléphoniques ou postales acceptées – Cartes "Credico" honorées – Echange ou remboursement garanti.



76/195xc — Bouillaire électrique G.E. — Tout métallique — 2 pintes
Sug. $13.15 C.M. $ 9.85



75/212xc — Presse-fruit — Fini chrome et émail blanc
Sug. $14.95 C.M. $10.45



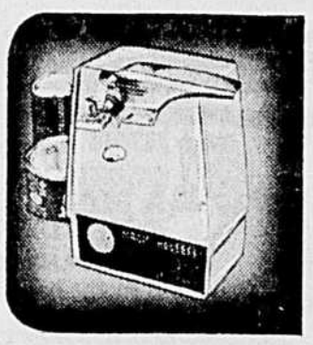
70/122 — Pot à eau — Cristal taillé — 20 onces
Sug. $15.50 C.M. $10.35



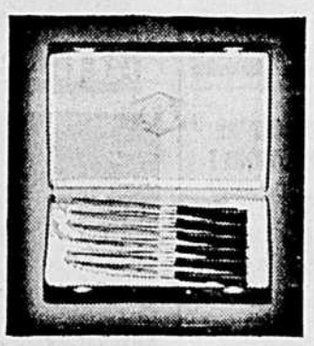
75/24xc — Percolateur Corning Ware — 6 tasses
Sug. $12.95 C.M. $10.35



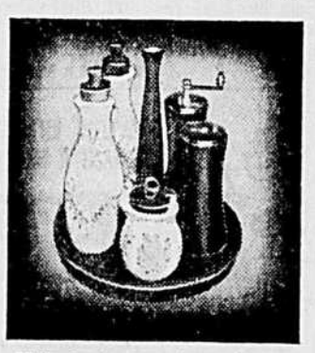
75/202 — Balance fini chrome — Disponible en 4 couleurs
Sug. $14.95 C.M. $10.45



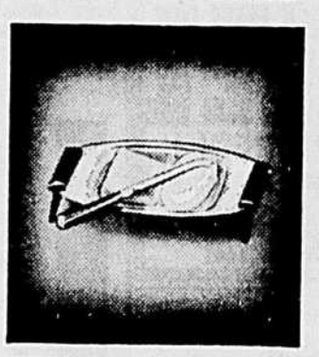
78/11 — Ouvre-boîte électrique blanc avec bordure noire
Sug. $14.95 C.M. $10.45



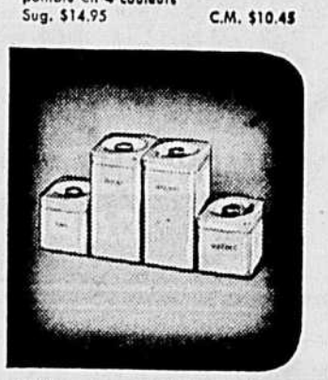
72/117 — Six couteaux à steak en acier inoxidable — Complet avec écrin
Sug. $ 9.50 C.M. $ 6.65



75/5 — Service à condiments — Fini noyer — 6 pièces
Sug. $ 7.50 C.M. $ 5.95



72/135 — Service beurre et fromage — 3 pièces
Sug. $ 7.95 C.M. $ 5.55



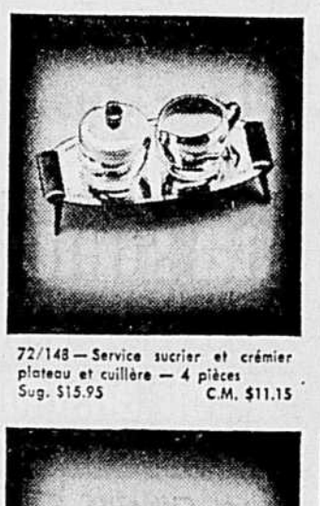
80/15xc — Ensemble de quatre boîtes "Kitchen Queen"
Sug. $13.95 C.M. $ 9.75



70/145 — Beurrier avec couvercle — Cristal de Bohème taillé
Sug. $10.95 C.M. $ 7.30



75/264xc — Terrine en fonte émaillée — Dim. 8¾" de long
Sug. $14.50 C.M. $10.88



72/148 — Service sucrier et crémier plateau et cuillère — 4 pièces
Sug. $15.95 C.M. $11.15



32/13 — Baromètre avec globe terrestre. Cadran français — Dim. 8½" x 5"
Sug. $12.95 C.M. $ 8.20



55/52 — Réveille-matin de voyage — Calendrier, Fini veau brun, tan ou rouge
Sug. $ 9.95 C.M. $ 7.45



70/189 — Cendrier décoratif — Cristal taillé — Diam. 5"
Sug. $11.50 C.M. $ 7.65



70/204 — Centre de table en délicat verre teinté — Long. 18"
Sug. $14.00 C.M. $10.50



72/159 — Plat à bonbons
Sug. $ 5.50 C.M. $ 3.85



72/186 — Ensemble pour bar 7 pièces — Présenté dans un écrin
Sug. $ 9.95 C.M. $ 6.95



70/163 — Plat à hors-d'oeuvre — Cristal taillé — Dim. 8" x 7"
Sug. $11.95 C.M. $ 7.95

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE

8225, boul. St-Laurent — Tél.: 389-8081 — 5975, boul. Monk — Tél.: 769-8815 — Ouvert jusqu'à 9h.30 jeudi et vendredi

20 ans au service de la population de l'est de Montréal

RECONNUE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

EASC

Les Etudes Commerciales de l'Est Inc.

JOUR SOIR

- ANGLAIS
- DACTYLO
- STENO
- COMPTABILITE
- ROUTINE DE BUREAU



G. BELANGER
DIP. PED.
DIRECTEUR

Les RESULTATS obtenus DEPASSENT nos espérances. Vous pouvez vérifier auprès de nos élèves.

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Tél. à 523-6138

EASTERN BUSINESS COLLEGE INC.

3630 EST, ONTARIO — MONTREAL

Lancement d'un album illustré sur Québec

QUEBEC — Le secrétaire du Québec, M. Yves Gabias, a procédé, au Café du Parlement, au lancement de l'édition de luxe de l'ouvrage d'art de Mme Simone Hudon, "Au fil des côtes de Québec".

Cet album contient trente-six gravures en taille-douce, reproduites en héliogravure sur papier de qualité illustrant certains lieux et coins pittoresques de la capitale, et accompagnées de textes poétiques de l'artiste.

Les exemplaires numérotés du tirage spécial de cet ouvrage seront offerts par le gouvernement du Québec à des visiteurs de marque.

Comme le secrétaire du Québec le précise dans la présentation de l'ouvrage, "l'auteur (...), Madame Simone Hudon Québécoise de vieille souche, ancien professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, est classée un des meilleurs peintres-graveurs de sa génération. Elle a buriné ces trente-six gravures avec l'attachement profond qu'elle porte à sa ville natale, comme en font foi ses notes poétiques qui les accompagnent".

Cet ouvrage d'art est publié par l'Imprimeur de la Reine à Québec, avec la collaboration du Service du Centenaire de la Confédération.

Chagall présente ses dernières oeuvres

SAINT - PAUL - DE - VENCE (Alpes - Maritimes) (AFP) — Chagall a servi de cicerone pour quelques privilégiés à l'exposition des 150 tableaux peints par lui de 1947 à 1967 et que la fondation Maeght présente en hommage à ses 80 ans, à Saint-Paul-de-Vence.

Venu en voisin de sa nouvelle propriété, "La Colline", l'oeil bleu et pétillant sous des sourcils broussailleux, le vieux maître paraissait étonnamment jeune.

"On m'a bien fêté cette année, a-t-il dit. Voilà Saint-Paul, après Zurich, Toulouse et le Louvre. Mais l'exposition de la fondation Maeght a une caractéristique bien à elle : on peut y voir mes oeuvres les plus récentes : il y en a une même qui n'est pas encore sèche : le "Nu mauve".

"Vous comprenez Chagall ?, demande-t-il. Alors, expliquez-moi Chagall. Vous ne m'expliquerez que par des "ismes". Les "ismes", c'est très mauvais pour l'artiste. Je déteste fauvisme et cubisme, parce qu'au fond c'est toujours du réalisme. Ce à quoi il faut croire, c'est à la couleur."

La toute dernière oeuvre qu'a peinte Chagall marque une révolution par rapport à celles qui l'ont précédée : alors qu'il procédait jusqu'ici par touches de brosse douce, par épaisseurs insignifiantes de couleur, il a travaillé là à pleine pâte, irisant ses touches nerveuses et courtes de pigments subtils et audacieux.

Un centre artistique à Greenwich Village

NEW YORK (AFP) — M. John Lindsay, maire de New York, a annoncé la création d'un centre national artistique à Greenwich Village, le "Montmartre" de la métropole américaine.

Le centre, qui sera réalisé en 1969, sera composé d'un ensemble de huit immeubles rénovés comprenant au total cinq cents appartements et studios. Les artistes et leurs familles pourront trouver là un havre d'inspiration et de repos pour un loyer mensuel moyen de $110.

Le coût de l'opération, estimé à 8 millions de dollars, sera financé à la fois par les fonds publics et des fonds privés.

3,200 choristes

NAMUR (AFP) — Les journées d'"Europa Cantat", vaste rassemblement qui réunissait à Namur depuis le 29 juillet près de 3,200 choristes et musiciens de tous les pays d'Europe, des Etats-Unis et du Canada, se sont terminées par un grand concert donné au Palais des Expositions.

Devant 5,000 auditeurs, l'Orchestre Symphonique de la Radio sarroise, dirigé par Hans Griskat, et des chorales de Stuttgart, de Belgrade et de Zilina ont interprété le "Te Deum" d'Anton Bruckner.

"Europa Cantat", réunie à Namur, était la troisième rencontre des groupes qui constituent la Fédération européenne des jeunes chorales. La première avait eu lieu à Passau en 1961 et la deuxième à Nevers en 1964.

LE CINEMA A SON MEILLEUR

CE SOIR, DERNIER SOIR

JEANNE MOREAU

à son meilleur !

"JULES ET JIM"



Truffaut à 6.40 - 10.00

"La Baie des Anges" de Demy à 8.30 seul.

les 2 films en FRANÇAIS au MEME PROGRAMME

* verdi

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposent sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE

midi
Gerald Wheeler,
organiste montréalais
2 h 30 p.m.
ensemble de jazz
Lee Gagnon
3 h 45 et 5 h p.m.
Les Feux Follets
— relâche le lundi
6 h 15 p.m.
Katimavik-Revue,
une réalisation de
Gratien Gélinas et de
Wayne & Shuster
mise en scène de
Alan Lund
— relâche le lundi

A NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2 h 30 p.m. et 5 h p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Paul de Margerie
3 h 45 p.m.
Tom Kines,
chanteur de folklore

Du 21 aout au 9 septembre

PLUS FORT QUE LE GENDARME DE SAN TROPEZ!



La Grande Parade de la GENDARMERIE FRANÇAISE

Sept cents gendarmes de la troupe de la gendarmerie française en première nord-américaine. Une grande parade de capes et képis, haute en couleurs. A ne pas manquer!

Représentations du 21 au 27 août, du 29 août au 4 septembre et du 6 au 9 septembre. Spectacle commençant à 21h.

Les prix: $2.50, $3.50, $4.50. Billets: au guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie; en écrivant au Bureau de vente des billets, Expo 67, C.P. 1330, Station "B", Montréal 2, Qué. Réponse immédiate.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

HUITIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTREAL

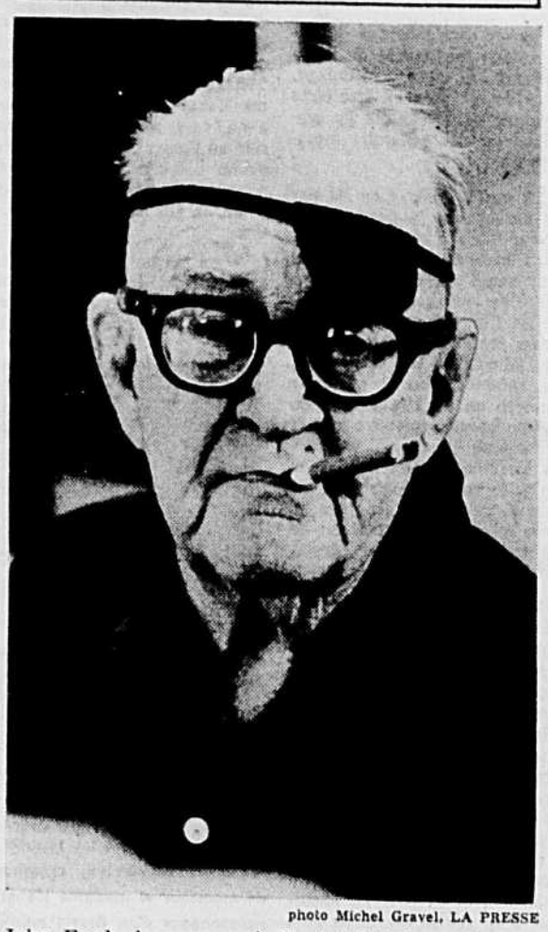


photo Michel Gravel, LA PRESSE

John Ford, de passage à Montréal à l'occasion du Festival international du film, est venu bavarder de longues minutes avec les journalistes. Bandeau sur l'oeil et cigare à la bouche, il est à la fois le Moshe Dayan et le Winston Churchill du cinéma.

John Ford : "On ne peut pas se retirer . . ."

par Luc Perreault

Le John Ford de 72 ans qui est apparu hier midi à la conférence de presse tenue au Kino Club de l'hôtel Windsor paraissait encore parfaitement lucide malgré quelques difficultés à entendre et une vision très faible. Les journalistes devaient souvent répéter leurs questions et il refusa de se faire photographier jusqu'au moment où on lui eut apporté son bandeau qui lui recouvre l'oeil gauche.

"Vous a-t-on toujours laissé la liberté de faire ce que vous vouliez ?", lui demande-t-on. "J'avais ma propre idée, répond-il, sur la façon de faire mes films ainsi que le travail de la caméra."

— Sentez-vous que vous dépendez maintenant de Wall Street ?
— Vous voulez dire pour l'argent ?
— Oui.
— Peut-être.
— Aimeriez-vous être votre propre patron ?
— Oui.
— Pourquoi ne l'êtes-vous pas ?
— Vous savez, mon pays est ici (les Etats-Unis), le vôtre est le Québec. C'est tout.

Il se verse du café. Puis, s'adressant à la journaliste de langue française placée à sa droite, il lance en français : "La café est froid " On lui en sert un autre. Pendant ce temps, il fume cigare après cigare, avoue qu'il n'a pas donné de conférence de presse depuis bien longtemps (la dernière fois, ce fut en Italie mais il ne se souveint pas de la date) et ne manque pas chaque fois que l'occasion se présente de décocher des traits en direction des journalistes réunis autour de la table où il a pris place tel un grand seigneur. Les questions sont rares. Mais à chaque fois qu'on lui en pose une, il répond évasivement ou par monosyllabes.

"J'ai mes propres scénaristes, dit-il en réponse à une question. J'ai une pile de scripts chez moi".

Avec la main il indique une pile imaginaire haute d'au moins trois pieds. . .

— Choisissez-vous vos propres comédiens ?

— A venir jusqu'à il y a trois ans, c'est moi qui les choisissait. Maintenant, ils les choisissen sur Madison Avenue. . .

— Avez-vous un projet de film ?

— Je prépare un autre film, "April Morning".

— Vous n'aviez pas parlé de vous retirer ?

— On ne peut pas se retirer.

— On dit aussi que vous donnez des conférences à l'Université de Californie. . .

— C'est vrai. Mais ce ne sont pas de vraies conférences. Je parle "ad lib". Je ne peux pas lire un discours comme notre président Johnson.

— Avez-vous vu le remake qu'on a fait de "Stagecoach" ?

— J'en ai vu une partie, ensuite je suis descendu dans la salle de repos ("washroom"). . .

— Pensez-vous que vos films ont quelque chose de commun avec ceux d'Howard Hawks ?

— C'est une question à laquelle je n'ai jamais réfléchi. Je ne pense pas. Je le vois souvent, c'est un de mes bons amis. Je lui ai rendu visite pendant le tournage d'El Dorado". Nous avons joué aux cartes ensemble.

— Pendant combien de temps avez-vous travaillé avec votre frère ?

— Vous parlez de choses qui se sont passées il y a cinquante ans. **Je suis un très vieil homme.** (Cette dernière phrase est prononcée en français et elle s'adresse encore à la journaliste québécoise).

— Etes-vous d'accord avec certains critiques français qui vous considèrent comme un auteur complet (a full author") ?

— Fou ?

Toute la table se tord. Ford fait répéter la question à maintes reprises pour montrer qu'il est assez indifférent sur ce que les autres pensent de lui. Puis il ajoute :

— Aux Etats-Unis, un cinéaste reste inconnu, sauf de rares exceptions. Hitchcock est connu parce qu'il aime la publicité. De Mille était connu. Mais les autres. . . Nous allons d'un film à l'autre comme de simples employés.

— Combien de films voyez-vous par année pour vous relaxer ?

— Je peux répondre à cette question : aucun. On ne peut pas fumer dans les salles de cinéma !

Ford le magnanime, le vieux, comme il s'appelle lui-même, continue sur cette lancée une conférence qui dès lors se transforme en conversation à bâtons rompus où constamment ressort l'un de ses traits caractéristiques : son esprit sarcastique. On entendra encore parler du vieux.

Harewood n'ira pas au Metropolitan

LEEDS (Reuter) — Le comte de Harewood, 18e dans la lignée des héritiers présomptifs au trône britannique, a nié les rumeurs selon lesquelles il deviendrait le prochain directeur du Metropolitain Opera de New York.

Depuis un an, la presse britannique fait état de ces rumeurs voulant que lord Harewood, cousin de la reine et l'une des personnalités du monde musical en Grande-Bretagne, remplace M. Rudolph Bing lorsque ce dernier terminera son contrat comme directeur, en 1970.

Le comte vient d'arriver des Etats-Unis où il a épousé son ex-secrétaire, Patricia Tuckwell, mère de so fils de trois ans.

Plus tôt cette année, il avait divorcé de sa première femme. La semaine dernière, la reine avait autorisé le comte à se remarier, autorisation requise pour un membre de la famille royale.

HORAIRES

ALOUETTE : "Thoroughly modern Millie" : Matinées : Merc., sam., dim. 2:15. En soirée : 8:15.

AMHERST : "Kwaheri" : 12:40, 4:10, 7:30, 10:40.

ASTOR : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:35, 3:15, 5:35, 7:30, 9:35.

ATWATER : "Guide for the married man" : 1:30, 3:35, 5:40, 7:50, 9:50.

AVENUE : "Accident" : 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.

BIJOU : "Les grands moments" : 11:30, 3:25, 6:40, 10:15. "Le dimanche de la vie" : 1:28, 5:03, 8:38.

BONAVENTURE : "La jument verte" : 1:20, 3:20, 5:25, 7:30, 9:25.

CANADIEN : "Baraka" : 1:25, 4:45, 8:05. "Le dernier train" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.

CAPITOL : "El Dorado" : 10:00, 12:05, 2:20, 4:40, 6:55, 9:15.

CHAMPLAIN : "Hawaii" : 1:30, 5:00, 8:19.

CHATEAU : "Le facteur s'en va en guerre" : 2:45, 6:10, 9:35. "La loi de l'ouest" : 1:03, 4:30, 7:55.

CINEMA DE MONTREAL : "Ne pas déranger, s'il vous plaît" : 2:02, 6:44. "Brenno le tyran" 12:00, 3:53, 8:39. "Le trefle rouge" : 12:41, 5:23, 10:09.

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL : "Grand Prix". Du lundi au samedi : 8.30. Tous les jours à 2.00. Dimanche : 2:00, 7:30.

CREMAZIE : "Docteur ne coupez pas" : 7:58. "Des merveilleux fous volent dans leurs drôles de machines" : 5:45, 9:40.

DAUPHIN (Le) : "La curée" : 7:30, 9:30.

DORVAL : Salle Rouge : "Eight on a lamb" : 9:30. Merc., sam. : 3:00, 9:30. "For a few dollars more" : 7:15. Merc., sam. : 1:00, 7:15.

Salle dorée : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:00, 3:00, 7:00, 9:00.

ELECTRA : "Beau Geste le Baroudeur" : 12:42, 4:22, 8:02. "Rancho Bravo" : 2:34, 6:14, 9:54.

ELYSEE : Salle Resnais : "Un homme et une femme" : 7:30, 9:30.

Salle Eisenstein : "Jules et Jim" : 7:30, 9:30.

EMPIRE : "Georgy girl". "One potato". Sur semaine : 6:30, 8:15, 10:15. Dimanche : 1:00.

FAIRVIEW (cinéma 1) : "The Taming of the Shrew" : Matinées : merc., sam., dim. : 2:30. En soirée : 8:30.

FAIRVIEW (cinéma 2) : "Doctor Zhivago" : Matinées : merc., sam., dim. : 2:15. En soirée : 8:15.

FESTIVAL : "Ma soeur, mon amour" : Sur semaine : 7:30, 9:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS "Tant qu'on aura la santé" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS : "La loi de l'Ouest" : 2:55, 6:20, 9:40. "Le facteur s'en va en guerre" : 1:05, 4:30, 7:55.

GRANADA : "Crime au musée des horreurs" : 1:00, 3:55, 6:50, 9:50. "Des filles pour un vampire" : 2:30, 5:30, 8:25.

JEAN-TALON : "Le dernier train". Sur sem. : 8:20. Dimanche : 1:40, 5:00, 8:20. "Baraka", sur sem. : 6:30, 10:00. Dimanche : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.

KENT : "The Family Way" : 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

LA SCALA : "L'héritage de la chair" 3:45, 8:15. "L'impudeur" : 5:30, 10:00. "Le diable dans la chair" : 6:50.

LAVAL : "Piège au grisbi" : 12:20, 5:00, 9:45. "De l'amour" : 1:55, 6:40. "Frontières chinoises" : 3:30, 8:10.

LIDO (Laval) : "Don Juan de la Côte d'Azur". "La poupée diabolique".

LOEW'S : "Barefoot in the park" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.

LUCERNE : "Eight on a lamb" : 5:30, 9:45. "For a few dollars more" : 7:25. Dimanche : 1:20, 3:35, 7:30, 9:50.

MERCIER : "Rancho Bravo" : 12:42, 4:22, 8:02. "Beau Geste le Baroudeur" : 2:26, 6:06, 9:48.

MONKLAND : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:00, 2:40, 4:20, 6:10, 7:55, 9:40.

MONTCALM : "Confidences sur l'oreiller". "La chambre indiscrète" : Sur semaine : 6:30. Dimanche : 12:30.

OUTREMONT : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:45, 3:45, 5:45, 7:45, 9:45.

PALACE : "You only live twice" : 10:10, 12:20, 2:33, 4:45, 7:00, 9:15.

PAPINEAU : "Mondo Cane" : 2:45, 6:05, 9:30. "Kwaheri" : 1:10, 4:35, 7:55.

PARISIEN : "Les poupées" : 10:15, 12:25, 2:40, 4:55, 7:05, 9:25.

PLACE DU CANADA : "Caprice" : 1:25, 3:30, 5:40, 7:45, 9:50.

PLACE VILLE-MARIE : "Women times seven" : 1:05, 3:10, 5:15, 7:20, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Blow-up" : 12:10, 2:20, 4:30, 6:40, 8:50.

PLAZA : "Baraka" : 1:25, 4:45, 8:05. "Le dernier train" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.

RITZ : "L'idole d'Acapulco". "Jerry souffre-douleur". "Konga" : 6:00.

RIVOLI : "Kwaheri" : 3:10, 6:30, 9:55. "Mondo Cane" : 1:15, 4:35, 8:00.

SAINT-DENIS : "Le dimanche de la vie" : 11:50, 3:25, 6:40, 10:15. "Les grands moments" : 1:27, 5:02, 837.

SAVOY : "Eight on a lamb" : 1:05, 5:15, 9:20. "For a few dollars more" : 2:55, 7:05.

SEVILLE : "The Sound of music" : 2:15, 8:15.

SNOWDON : "A man for all seasons" : 8:30. Matinées : 2:30.

STRAND : "Frankenstein greated women" : 11:50, 3:05, 6:25, 9:45. "The mummy's shroud" 10:10, 1:25, 4:45, 8:05.

VAN HORNE : "Up the down staircase" : 12:35, 2:45, 4:55, 7:05, 9:35.

VENDOME : "Destiny of a man" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.

VERDI : "Jules et Jim" : 6:40, 10:00. "La baie des anges" : 8:30.

VERDUN : "Vivre libre" : 6:05, 9:48. "Le dortoir des anges" : 7:49.

VERSAILLES : Salle bleue : "Dr. Zhivago" : 8:15. Matinées : merc., sam., dim. : 2:15.

Salle Rouge : "Mondo Cane" : 7:10, 10:15. Sam., dim. : 12:40, 4:00, 7:10, 10:15. "Kwaheri" : 5:45, 8:50. Sam. et dim. : 2:20, 5:45, 8:50. 1:00, 4:40, 8:20.

VIAU : "Sous le ciel bleu d'Hawaii". "Hambourg, quartier interdit". "X-17 top secret" : 6:00.

VILLERAY : "Rancho Bravo" : 12:42, 4:22, 8:02. "Beau Geste le Baroudeur" : 2:26, 6:06, 9:46.

WESTMOUNT : "To Sir with Love" : 1:05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25.

YORK : "Dr. Zhivago" : 8:15. Matinées : 2:15.



Un moment de détente . . .

C'est plus que de la détente, c'est une sieste reposante, voire un sommeil profond, qui permettra à cette jeune visiteuse de récupérer ses forces après avoir parcouru quelques pavillons . . . et plusieurs milles au cours d'un après-midi ensoleillé. Bien reposée, en soirée, elle pouvait se rendre à la Ronde compléter une journée bien remplie.

le bridge

par Emile Quintal

Le trophée Spingold pour maîtres bridgeurs seniors sera décerné demain soir

C'est demain soir, à 8 heures, que sera disputée, à l'hôtel Reine-Elizabeth, la séance finale du tournoi de bridge-duplicate pour le championnat national nord-américain des équipes de quatre maitres bridgeurs seniors (100 points de maitres et plus). Aux gagnants de cet événement, qui a débuté le 2 août avec 416 inscrits, sera décerné le fameux trophée Nate B. Spingold, l'un des plus convoités dans le domaine du bridge. Ce sont les deux équipes gagnantes de la semi-finale de ce soir, au même endroit, qui joueront en finale demain soir ces deux groupes, qui ne seront vraisemblablement composés que de maitres bridgeurs à vie (300 points de maitres et plus), auront le privilège de participer, les 21 et 22 septembre prochain, à Atlantic City, N.J., aux éliminatoires pour le choix des membres de l'équipe qui prendront part aux épreuves de championnat mondial, en mai 1968, à Deauville, France. Les deux équipes qui seront éliminées à la semi-finale de ce soir, obtiendront cinq points dans le classement des participants aux éliminatoires d'Atlantic City.

Comme on le sait, tous les amateurs de bridge sont cordialement invités, à titre gracieux, à voir, sur appareil Vu-Graph, le déroulement détaillé de chacune des donnes de la semi-finale de ce soir et de la finale de demain soir, dans les salles Marquette-Joliette du Reine-Elizabeth, à 8 h. 30.

Hier soir, voici la liste des huit équipes qui étaient encore en lice pour déterminer les quatre participantes de la séance de ce soir : Edgar Kaplan, Norman Kay, Alvin Roth et William Root; John Crawford, Tobias Stone, Ira Rubin, Oswald Jacoby (le détenteur du plus grand nombre de points de maitres de l'ACBL, soit une dizaine de mille), et Phil Feldesman; Mme Jan Stone, John Grover, D. Sachs, Barbara Rappaport et Barbara Brier, un groupe entièrement féminin qui a causé une surprise en éliminant la troisième équipe favorite du tournoi, formée de Mmes Dorothy Hayden et Emma Jean Hawes, MM. B. Jay Becker, un des plus grands experts de l'heure, John Fisher, Harold Guiver et Mike Lawrence; MM. Lew Mathe, Ron von der Porten, Erik Paulsen et Hugh L. Ross, celui-ci un ancien Montréalais; MM. Malcolm Brachman, Jim Jacoby, G. R. Nail, E. R. Murray et Sammy Kehela, ces deux derniers de Toronto; MM. Charles Goren, John Gerber, Paul Hodge, Robert Wolff, Dan Morse et le Dr G. Rosen Kranz; Sam Stayman, Victor Mitchell, Sol Rubinow et Jacqui Mitchell; enfin MM. George Sorter, Michael Becker (fils de B. Jay Becker), Steven Altman, M. Ingberman et B. Raymond.

Mais cette grande rencontre, dont la finale se tient demain soir, constituait en quelque sorte un hors-d'oeuvre en marge du grand tournoi de championnats nationaux nord-américains qui se tenait pour la première fois dans la province de Québec, du 28 juillet au 6 août inclusivement. Les deux jours précédant ces rencontres, soit les 26 et 27 juillet, une équipe d'experts montréalais avait bataillé ferme pour enlever le championnat inter-cités nord-américain et le trophée Congress, donné par l'International Playing Cards Company, une firme canadienne, à la ville de Chicago, qui détenait ce titre depuis 1965.

Voici donc quelques résultats des dernières rencontres tenues dimanche dernier :

Equipes de quatre maitres bridgeurs (trophée E. N. Marcus) : 1ers, Mme S. Stein, de Southfiled, M. et Mme Charles Solomon, de Philadelphie, MM. H. Fishbein, de New York, et J. Rosenblum, de Nouvelle-Orléans; 2es, MM. B. Flannery, H. Sachs, de Pittsburgh, Paul Swanson, de Morgantown, et Bob Goldman, de Philadelphie.

Paires du "Président" (trophée Howard Morgan) : 1ers, MM. Keith Beckett, de Toronto, et H. A. Sutton, d'Islington, Ont.; 2es, MM. Ervin Kallos, de Montréal, et Tibor Pivko, de Ville Mont-Royal; 3es, MM. B. Mackenzie et M. Baran; 4es, MM. P. Nagy et M. Sklar, ces quatre derniers de Montréal.

Une séance de consolation ayant été tenue pour les joueurs éliminés avant la finale de l'événement précédent, les gagnants ont été : 1ers, MM. D. Lorie, et L. Smith, d'Ottawa; 2es, MM. Harold Raphael, de Como (prov. de Québec), et Gerald Cooper, de Laval.

Paires "Union Commerciale de Québec" : 1ers, Mme C. Page, de Saint Thomas, et M. H. Armitt, de London, Ont.; 2es, Mme Blanche Paul, de Skodie, Illinois, et M. P. Osborne, de San Jose, Californie.

Paires "Manoir Notre-Dame-de-Grâce" : 1ers, MM. A. Cropp et F. Butry, de Niagara Falls, N.Y.; 2es, MM. A Meyer, de Nouvelle-Orléans, et A. Sykes, de Jersey Shores, Pennsylvanie.

Paires "St-Léonard" : 1ers, M. et Mme K. Wiley, d'Oak Park, Illinois; 2es, Mme C. Co-M. M. Unger, de Chicago.

Paires "vers la Nouvelle-Orléans" : 1ers, MM. J. Stein, de Berkeley, et Kyle Larsen, de San Francisco, Californie; 2es, MM. G. Manus, de New York, et C. Friedman, de Teaneck, N.J.

Bon nombre de bridgeurs de la province de Québec se sont mérité des points de maitres au cours de ces dix jours de bridge, entre autres au cours des séances tenues dimanche dernier, en se classant aux premiers rangs dans leurs sections respectives, et parmi ceux-ci les suivants :

MM. Larry Solomon et George Mittleman, de Montréal; Mme Shirley Harit et M. Jacques Follis, de Montréal; MM. Fred Groves, de Beaconsfield, et Richard Comber, de Montréal; MM. Doug. Andress, d'Islemere, et R. Wigdor, de Toronto; MM. Allan Rau et M. Kanigsberg; MM. Lucien Dépatie et Roger DeSerres, ces quatres derniers de Montréal; MM. Michael Bacall et Arnold Dalfen, de Chomedey; Mme Jean Somerville et Mlle Lilian Richards, de Montréal; MM. P.-E. Leblanc et Paul-E. Hébert, de Montréal; Jean Charbonneau, de Montréal, et M. Leitwer, de Cleveland.

Ont été inscrits au grand livre des maitres bridgeurs à vie de l'American Contract Bridge League, dimanche dernier : Mme Julia Cummings, d'Halifax; MM. W. G. Lim, de Saint-Jean-Ouest, Nouveau-Brunswick; et Robert G. Taylor, de Brooklyn, N.Y.

Le Salon de la Caricature : $14,000 en prix

Le jury du 4e Salon international de la Caricature, tenu dans le foyer de l'Edifice de la Bourse, Place Victoria, est présidé par Me Jean Martineau, président du Conseil des Arts du Canada et se compose de Mlle Judith Jasmin, correspondante de Radio-Canada aux Nations Unies à New York, et de M. Robert Ayre, critique du "Montreal Star".

Le jury se réunira au cours des prochains jours pour attribuer 34 prix d'une valeur totale de $14,000. Le Grand Prix du Salon est de $5,000.

Rappelons que le 4e Salon international de la Caricature est une réalisation de la Ville de Montréal et du quotidien "The Montreal Star". Il groupe 390 oeuvres d'artistes de 54 pays et sera prolongé jusqu'à la Fête du Travail, c'est-à-dire le lundi 4 septembre. Les heures d'ouverture sont de 8 h. 30 du matin à 9 h. du soir.

Cirque américain en URSS

NEW YORK (AFP) — Une troupe composée de 65 artistes de cirque américains a quitté New York à destination de l'URSS, où elle doit effectuer une tournée de 12 jours dans le cadre des accords d'échanges culturels soviéto-américains.

Le Cirque d'Etat de Moscou se produira, en retour, aux Etats-Unis pendant une période de temps rigoureusement égale, à compter du 4 octobre.

Au cours des dernières semaines, une tournée de danseurs et de musiciens russes ainsi qu'une visite de savants soviétiques en Amérique avaient été annulées. Les milieux officiels soviétiques avaient invoqué comme raison le climat de tension internationale provoqué par les événements du Vietnam et du Moyen-Orient.

Les accords culturels entre les deux pays viennent à expiration le 31 décembre de cette année.

MEMBRE DES RESTAURANTS GERMER



Licence Complète — Ouvert le Dimanche et le Soir

Tous les midis

Dîner d'hommes d'affaires

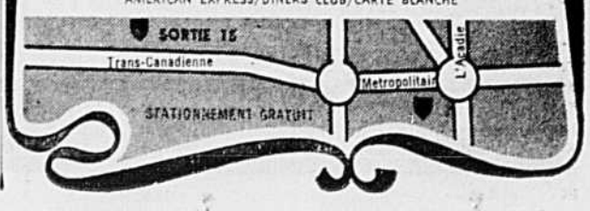
servi dans une ambiance amicale, par un personnel courtois.

"HOSPITALITE DIGNE DU QUEBEC"

aux cascades

CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW — CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

AMERICAN EXPRESS/DINERS CLUB/CARTE BLANCHE



votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront portés vers ce qui est neuf et original, ils auront beaucoup d'esprit. D'excellentes influences dans tous les domaines leur permettront d'innover et de faire du progrès. Ils seront remplis des plus belles qualités, intelligents, bons et énergiques et leur chance sera grande. Leur santé sera bonne, malgré quelques petits accidents.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Santé: très bonne condition, surtout pour le début du signe. En amour, on a pour vous des sentiments forts et généreux. En affaires, bonnes occasions de réussite, surtout en voyant large. Opportunités et conditions favorables, sachez les utiliser.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Santé: vitalité assez forte, mais votre foie et votre gorge sont à surveiller. En amour, un peu plus de simplicité pourrait être désirable. En affaires, les choses ne tourneront pas aussi bien qu'on le désirerait. Il faudra vous ramener constamment sur le programme établi.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Santé: bonne forme si on sait respirer à fond. En amour, beaucoup de gentillesse et de charme. Une ancienne connaissance vous comblera d'attentions; sa gentillesse vous touchera. En affaires, on peut réussir à la Bourse et dans des spéculations.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Santé: surveillez de près votre alimentation, pas trop de graisses. En amour, montrez-vous patient et indulgent. En affaires, l'heure de la récolte approche. Vous pouvez avoir confiance en l'offre et la collaboration proposées. Vous réussirez certainement dans cette aventure.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Santé: beaucoup de vitalité, mais risques d'accidents par le feu et les armes. En amour, beaucoup de fougue et de passion, mais trop de brusquerie. Cela pourrait décourager les meilleurs sentiments. En affaires, beaucoup d'activité, mais des luttes assez dures.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Santé: vous êtes nerveux, relaxez-vous. Faites le plus d'exercice possible. En amour, votre coeur aura tendance à s'enflammer facilement. Il vous faudra beaucoup de patience pour conquérir l'être aimé, mais vous réussirez. Affaires, évitez de vous lancer à l'aveuglette.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Santé: condition favorable, surtout pour les femmes. En amour, vous serez très attirant. Vous arriverez à vos fins, mais vous n'aurez pas la conscience tranquille. En affaires, vous obtiendrez des résultats assez encourageants. Bon rendement et belles perspectives.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Santé: troubles inflammatoires de la peau. En amour, vous heurtez les sentiments de votre partenaire et vous le rendez malheureux. En affaires, il vous faudra beaucoup de flair pour réussir. Les difficultés d'ordre financier vous retarderont.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Santé: vous serez en bonne condition, pourvu que vous viviez en plein air. Amour: vous serez traité avec réciprocité. Alors soyez gentil et compréhensif. En affaires, il faut aller hardiment de l'avant. Opportunités et occasions favorables. Sachez les utiliser.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Santé: tout dépend de vous-même. Soyez sobre et régulier. En amour, ne croyez pas que le sérieux et l'enjouement doivent s'exclure. En affaires, votre désir de progrès recevra quelques satisfactions. Votre conscience et votre minutie seront appréciées.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Santé: assez médiocre par suite d'une circulation défectueuse. En amour, des heurts et une certaine froideur vous opposeront à votre partenaire. En affaires, il y a ralentissement et obstacles. Profitez-en pour faire le point et refaire vos forces.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Santé: vous vous sentirez mieux si vous ne mangez que des fruits aujourd'hui. En amour, des discussions assez vives pourraient dégénérer en une séparation. En affaires, il y a risques de litiges et procès avec des associés ou des amis. Soyez prudent.

Fleurette est-elle coupable ou victime d'erreur policière

Une statuesque noire de 29 ans qui, pour accentuer sa beauté définitivement rare, porte ses cheveux de jais jusqu'à la ceinture, a comparu devant le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, sous une quadruple accusation de conspiration, de vol à main armée, de port de déguisement et de vol d'auto.

Mais à toutes ces accusations, Fleurette Saint-Georges, qui a donné comme adresse le 6017 de la rue Lachenais, à Saint-Léonard, a apporté une dénégation silencieuse, cependant que son procureur, Me Maurice S. Hébert, y allait plus "verbalement", en soutenant que la pauvre mais jolie fille était en voie de devenir la victime d'une tragique erreur judiciaire.

Il a alors expliqué qu'elle avait été appréhendée dans les locaux de la Caisse populaire Marie-Reine des Coeurs, dans l'est de la ville, alors qu'elle était venue cueillir sa propre soeur, qui s'était trouvée mal pendant un vol à main armée commis par des cagoulards, dans cette institution bancaire.

Selon Me Hébert, quelqu'un aurait cru reconnaître la jeune femme comme celle qui, quoique masquée, avait amené les bandits là une heure plus tôt, et on l'appréhenda sur-le-champ.

En défense, toutefois Me Hébert, s'engage à présenter, et dès la prochaine occasion, une forte preuve d'alibi pour démontrer à la cour que sa cliente n'était pas à la Caisse mais ailleurs, au moment du délit.

Il offrit même de tenir cette enquête dès hier après-midi, pour déposer cette preuve devant le tribunal dans les plus brefs délais.

Pour la Couronne, toutefois, Me René Drouin souligna qu'il fallait tout de même permettre à la police de compléter son enquête.

Le juge Fontaine, tout en laissant la prévenue en liberté sous le cautionnement immobilier de $2,000 déjà consenti par un autre juge, fixa l'enquête à vendredi de cette semaine, afin de pouvoir reviser lui-même ce cautionnement, selon la preuve qui sera alors présentée devant lui.

Aucune plainte contre Jean-Marie Balard

Jean-Marie Balard, âgé de 18 ans, de la rue de l'Epée, à Montréal, une des treize personnes arrêtées à l'Expo le 25 juillet dernier à la suite de manifestations pro et anti-gaullistes, n'a pas eu à comparaître. La police a tout simplement décidé, faute de preuve, de ne porter aucune plainte contre lui.

les tribunaux

Une bonne décide de se faire justice...

Une jeune soubrette de 20 ans qui, selon ses dires, aurait eu une certaine revendication salariale à faire valoir contre sa patronne, chez laquelle elle faisait office de bonne d'enfants, a reconnu sa culpabilité devant le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, à une accusation de vol de $400 dans un domicile privé.

Elle aurait tout simplement facilité l'entrée des lieux à son jeune frère et à sa jeune soeur, et ceux-ci seraient repartis avec $400 d'articles divers.

Devant la cour, toutefois, Monique Ayotte, sans adresse connue (autre que celle de sa patronne, évidemment) a nié qu'il y ait eu vol de bijoux, au cours de cette incursion familiale.

Sa sentence a tout de même été ajournée à demain, alors qu'on aura tenté d'en connaître plus sur ce délit un peu bizarre.

Des orages causent 210 feux de forêt dans l'Ouest

VICTORIA, C.B. (PC) — Un porte-parole du ministère des Terres et Forêts de Colombie-Britannique a révélé hier que des orages ont provoqué 210 nouveaux incendies de forêt dans le sud-est de la province durant la dernière fin de semaine. Il s'agit d'un cas sans précédent.

En tout, 271 feux de forêt faisaient rage hier en Colombie-Britannique, nécessitant l'intervention de 1,819 pompiers et l'emploi de 89 tracteurs, 16 avions-citernes et un grand nombre d'avions de patrouille.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

TRADUCTEUR — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Secrétariat de la Province: postes à Québec.

—Traduction du français à l'anglais, et occasionnellement de l'anglais au français, de textes administratifs et juridiques. Révision et correction d'épreuves.

—Diplôme en lettres ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de la traduction.

—Concours 67P-2125. S'inscrire immédiatement.

TRAVAILLEUR SOCIAL — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministères de la Famille et du Bien-Etre Social, et de la Justice Postes à Québec et à Montréal.

—Service social auprès des individus et des groupes pour les aider à résoudre leurs problèmes de mésadaptation sociale.

—Etre membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.

—Concours 67P-2126. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE BUREAUX INTERREGIONAUX — Traitement initial jusqu'à $18,500 à Québec et à Montréal; jusqu'à $17,500 dans les autres régions. Ministère de l'Education. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rouyn-Noranda.

—Diriger et coordonner les activités des conseillers régionaux en matière de programmes, examens, organisation scolaire, équipement, financement et planification.

—Licence en sciences de l'homme ou en sciences de l'éducation. Plusieurs années d'expérience professionnelle dont sept au moins dans l'administration et la direction de groupes.

—Concours 67S-1302. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR REGIONAL — Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Direction générale de la main-d'oeuvre. Ministère du Travail. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Sept-Iles et Rouyn-Noranda.

—Assumer la direction d'un bureau régional et des bureaux locaux qui en dépendent; être responsable de l'application des politiques de main-d'oeuvre dans une des régions administratives du Québec.

—Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience administrative au niveau de la direction, et compétence reconnue dans le domaine de la main-d'oeuvre.

—Concours 67S-1301. S'inscrire immédiatement.

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'EDUCATION (Bureaux interrégionaux) — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education. Postes dans différentes régions administratives du Québec.

—Conseiller les commissions scolaires, les organismes et les institutions d'enseignement en matière de programmes, d'examens, d'organisation scolaire et d'éducation populaire. Renseigner les groupes intéressés et veiller à l'application des lois de l'éducation.

—Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue en éducation; de préférence détenir une licence ou une maîtrise dans les domaines concernés. Bonne connaissance de la langue anglaise.

—Concours 67PB-2123. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE — Traitement initial jusqu'à $13,860 selon la compétence. Direction générale de la main-d'oeuvre. Ministère du Travail. Diverses régions du Québec.

—Collaborer à la mise en application des politiques de main-d'oeuvre.

—Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience pertinente de préférence dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'oeuvre.

—Concours 67PM-2111. S'inscrire immédiatement.

INGENIEUR-PHYSICIEN — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de la Santé : poste à Montréal.

—Etudes sur les mesures de protection de la santé publique contre les radiations des appareils radio-thérapiques, des réacteurs nucléaires et des accélérateurs de particules.

—Diplôme en physique ou en génie physique. Connaissance sur les radiations et les mesures de protection.

—Concours 67PP-2118. S'inscrire immédiatement.

PHYSICIEN-METEOROLOGISTE — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles : poste à Québec.

—Recherches hydrométéorologiques et statistiques en rapport avec le contrôle des inondations. Etudes sur la physique de l'atmosphère et la climatologie.

—Diplôme en physique, en génie physique ou en mathématiques, et maîtrise en météorologie.

—Concours 67PM-2118. S'inscrire immédiatement.

BIOLOGISTE — Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles : poste à Québec et séjours occasionnels dans le Grand Nord.

—Recherches sur les ressources animales et végétales du Nouveau-Québec à des fins sanitaires, récréatives ou commerciales.

—Diplôme en biologie ou autre discipline connexe. Expérience souhaitable dans les ressources cynégétiques.

—Concours 67P-2113. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE — Traitement initial jusqu'à $12,000 selon la compétence. Ministère du Travail : Direction générale de la main-d'oeuvre. Diverses régions de la province.

—Aider les individus dans le cadre de programmes gouvernementaux d'éducation et de main-d'oeuvre.

—Etre membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.

—Concours 67P-2116. S'inscrire immédiatement.

MEDECIN VETERINAIRE — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions de la province.

—Inspection, vulgarisation et recherche dans la prévention et la répression des maladies animales à des fins de salubrité des aliments.

—Etre membre du Collège des médecins vétérinaires du Québec.

—Concours 67P-2121. S'inscrire avant le 15 août pour la prochaine séance d'examen.

CONCILIATEUR — Traitement initial de $6,315 à $12,300 selon la compétence. Ministère du Travail : Québec et Montréal.

—Veiller à l'application du Code du Travail en matière de règlement des mésententes dans les relations patronales-ouvrières.

—Diplôme en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail.

—Concours 67P-2114. S'inscrire avant le 15 août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

CONSEILLER JURIDIQUE — Traitement initial jusqu'à $12,215 selon la compétence. Ministère de la Justice : Québec et Montréal.

—Conseiller les autorités sur toute question de droit. Collaborer à la rédaction de la législation. Représenter les ministères devant les tribunaux et les commissions d'enquête.

—Etre membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires.

—Concours 67P-2115. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE — Traitement initial jusqu'à $11,780 selon la compétence. Divers ministères : Québec et Montréal.

—Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

—Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

AGRONOME — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions du Québec.

—Travaux de recherche, d'inspection et de contrôle des produits agricoles. Assistance technique aux agriculteurs et collaboration aux plans d'aménagement de territoire.

—Etre membre de la Corporation des agronomes du Québec.

—Concours 67P—2106. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "Demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4;
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

Projet 1237-67

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route No 15-B, dans la paroisse de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency. Longueur de 3.27 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Charlevoix, Montmorency, Portneuf, Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et St-Sauveur.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 2215-67

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route No 2, et de divers chemins, dans Saint-Roch-des-Aulnets, Saint-Jean-Port-Joli Est, Notre-Dame-de-Bonsecours et Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de l'Islet. Longueur de 2.12 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,300.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 2217-67

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 2, dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnets, comté de l'Islet. Longueur de 0.36 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 2218-67

Revêtement en béton bitumineux de l'ancienne route no 6, dans la municipalité de Petite Matane, comté de Matane. Longueur de 2 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,700.00

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 3240-67

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 24, dans les cantons unis de Risborough, partie Morlow, comté de Frontenac. Longueur de 2.73 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $22,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 août 1967.

Projet 3253-67

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les paroisses de Saint-Octave-de-Dosquet, Saint-Agapit-de-Beaurivage, Saint-Flavien, et village de Saint-Flavien, comté de Lotbinière. Longueur de 2.7 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 3254-67

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans la paroisse de Saint-Octave-de-Dosquet et les villages de Leclercville et Saint-Flavien, comté de Lotbinière. Longueur de 0.93 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 6205-67

Terrassement et gravelage de la route Rouyn-Beaudry-Rollet, dans la cité de Rouyn et la municipalité de Evain, comté de Rouyn-Noranda. Longueur de 1.52 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans un des comtés de Abititi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque ou cautionnement de soumission exigé : $12,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 8234-67

Construction d'un réseau pluvial ainsi que le terrassement et le gravelage de la route No 21, dans la municipalité de Otterburn Park, comté de Rouville. Longueur de 0.89 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chambly, Rouville, Verchères et Taillon.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $12,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 8235-67

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les paroisses de Saint-Nazaire d'Acton, Saint-Ronalie, Saint-Ephrem d'Upton et Saint-Théodore d'Acton, comté de Bagot.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,200.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 9219-67

Revêtement en béton bitumineux de la route No 3 (boulevard d'Anjou), dans la ville de Châteauguay-Centre, comté de Châteauguay. Longueur de 1.08 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,600.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 9223-67

Terrassement, gravelage et revêtement en béton bitumineux du chemin de la Baie, dans la paroisse de Saint-Sébastien, comté d'Iberville. Longueur de 0.74 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,900.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet 9225-67

Revêtement en béton bitumineux du chemin de la Station dans la paroisse de Sainte-Sabine, comté de Missisquoi. Longueur de 1.72 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Brôme, Missisquoi et Shefford.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $45,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 août 1967.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet QE-122

Revêtement en béton bitumineux du chemin de Desserte, dans le village de Francoeur, comté de Lotbinière. Longueur de 1.39 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,300.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 23 août 1967.

Projet QD-30

Revêtement en béton bitumineux et érection d'un système d'éclairage, sur la route Transcanadienne, dans diverses municipalités du comté de Lévis.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $95,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 30 août 1967.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, Ing.

Ministère de l'Industrie et du Commerce

(Direction des Pêcheries)

Réparations à la cale de halage de Paspébiac, comté de Bonaventure, P.Q.

Sont admis à soumissionner sur ce projet les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Un versement de DIX ($10.00) dollars, fait à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les documents de la soumission Le dépôt sera remis aux Entrepreneurs qui auront présenté une soumission et qui auront retourné en bonne condition lesdits documents dans les quinze (15) jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions. GARANTIE, un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances ou une garantie de soumission équivalant à 10 p. 100 de la valeur de la soumission.

CLOTURE DES SOUMISSIONS : 4:00 p.m., heure avancée de l'Est, **Jeudi le 24 août 1967.**

Les intéressés pourront se procurer la formule de soumission, les plans et le devis, en s'adressant au Bureau du SERVICE DES CONSTRUCTIONS, Ministère de l'Industrie et du Commerce, situé à 710, PLACE D'YOUVILLE, QUEBEC. Ces documents seront accessibles pour examen à l'adresse mentionnée ci-haut.

La soumission de l'Entrepreneur général devra être retournée dans l'enveloppe remise avec les documents de la soumission et portant l'indication : "PROJET — REPARATIONS — CALE DE HALAGE — PASPEBIAC."

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des autres soumissions reçues.

Maurice Lessard,
Sous-ministre associé.

Service général des achats

Projet No 2705

Tuyau d'acier galvanisé et ondulé,
Ministère Agriculture—Colonisation,
St-Théodore,

Clôture des soumissions : 22 août 1967, 11:00 a.m., temps réglementaire.

Projet No. 2706

24,000 P.M.P. Bois (Pin et Tilleul)
Ministère de l'Education,
Victoriaville.

Clôture des soumissions : 22 août 1967, 4:00 p.m., temps réglementaire.

Projet No. 2707

263 Tonnes Acier Divers,
Ministère des Travaux Publics,
Rouyn.

Clôture des soumissions : 22 août 1967, 4:00 p.m., temps réglementaire.

Projet No. 2708

Broches d'attaches et poteaux de métal pour clôture métallique,
Ministère de la Voirie,
Montréal.

Clôture des soumissions : 22 août 1967 11:00 a.m., temps réglementaire.

Projet No. 2709

Pneus
Ministère de la Voirie,
Chicoutimi,

Sont admis à soumissionner les marchands de pneus reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et ayant leur place d'affaires dans les comtés de : Chicoutimi, Dubuc et Jonquière.

Clôture des soumissions : 22 août 1967 11:00 a.m., temps réglementaire.

Projet No. 2710

1—Grue hydraulique pour camion,
Ministère de la Voirie,
Montréal.

Clôture des soumissions : 22 août 1967, 11:00 a.m., temps réglementaire.

Projet No. 2711

Manuels Scolaires,
Ministère de l'Education,
Montréal.

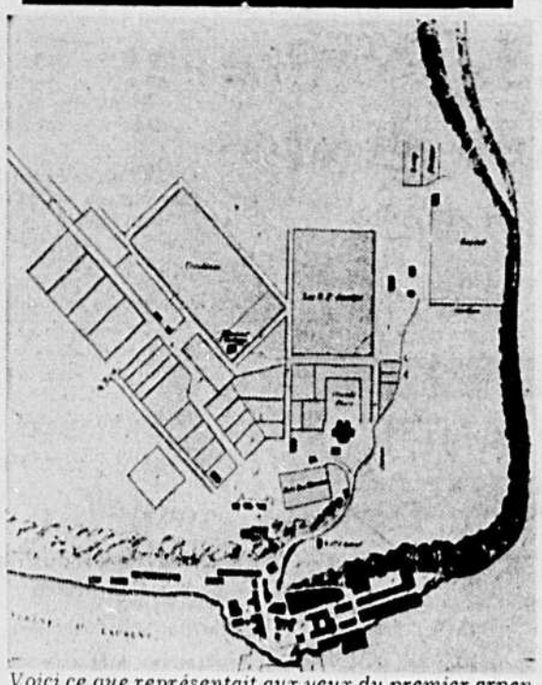
Clôture des soumissions : 22 août 1967, 4:00 p.m., temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au

Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'offres,
tél.: 693-5426
585, Boulevard Charest Est,
Québec.

Le Directeur Général,
Georges Bussières.

Le calendrier des pionniers



Voici ce que représentait aux yeux du premier arpenteur, Jean Bourdon, le Haut et le Bas de Québec "comme il se voit en l'an 1660".

8 août 1634

Arrivée du premier arpenteur de la Nouvelle-France

Nous avons déjà souligné que, pour toute fin pratique, le premier mouvement sérieux de colonisation en Nouvelle-France survint en 1634 avec l'arrivée de Robert Giffard et d'un fort contingent de pionniers recrutés au Perche. Parmi les arrivants de cette année-là, il en est un qui va jouer un rôle important sur nos bords: Jean Bourdon. Il débarqua le 8 août en même temps qu'un ami, l'abbé Jean Le Sueur, qui avait abandonné sa cure normande de Saint-Sauveur pour se fixer au Canada. En 1635, il se choisissait une compagne, Jacqueline Potel, qui allait devenir la mère de quatre religieuses.

Jean Bourdon vécut vingt-quatre ans en Nouvelle-France et servit sous huit gouverneurs, depuis Samuel de Champlain, décédé en 1635, jusqu'au sieur de Courcelle. Dès son arrivée, il se construit une demeure à faible distance du fort Saint-Louis, là où se trouve aujourd'hui le coteau Sainte-Geneviève, et y érige un moulin ainsi qu'un oratoire. En 1637, le sieur de Montmagny le confirme dans la possession de ce fief de quelque cinquante arpents.

Dès 1636, le gouverneur décide de reconstruire en pierre le fort Saint-Louis édifié primitivement de "fascines, gazons et bois". C'est à Jean Bourdon qu'il confie la direction des travaux, et celui-ci devient ainsi l'"ingénieur de M. le gouverneur", comme le désignent les "Relations" des jésuites. Vers le même temps, on lui confie le soin de tracer les rues de Québec et les contrats notariés le disent dès lors "ingénieur et arpenteur général de la colonie". Certes, Samuel de Champlain, avant lui, a arpenté le domaine de Louis Hébert, mais il ne s'était agi là que d'un geste tout à fait exceptionnel.

Bourdon fut véritablement notre premier arpenteur professionnel. Pendant environ un quart de siècle, il ne se construisit aucun édifice important à Québec sans son concours. Le respect dont il jouissait était tel qu'aucune décision ne se prenait, dans les contestations au sujet de terrains, sans sa participation comme arbitre, et s'il se trouvait absent de Québec, les parties attendaient son retour. Le "Journal des Jésuites" le mentionne très souvent. En 1645, il commande aux Trois-Rivières après le départ de M. de Champflour pour la France. Le premier janvier suivant, les jésuites joignent l'utile à l'agréable en lui faisant cadeau d'"une lunette de Galilée où il y avait une boussole".

En 1646, Jean Bourdon va en ambassade chez les Iroquois. "On fit le salut du Saint-Sacrement le jour de la Pentecôte et les deux fêtes suivantes comme à Pâques, lit-on dans le "Journal des Jésuites", pour... recommander le voyage du père Jogues et de M. Bourdon, demander de la pluie, etc." Pendant son absence, les Ursulines demandent au gouverneur d'agrandir leur concession, mais il "ne voulut rien résoudre, renvoyant le tout au retour de M. Bourdon". Ce dernier rentra à Québec le 3 juillet.

Peu après son retour, Jean Bourdon passe un contrat au nom de "messieurs les habitants de la Nouvelle-France" avec trois artisans, deux tailleurs de pierre et un corroyeur, pour revêtir de pierre un bastion "qui est au bas de l'allée Montcalvaire, dépendant du fort Saint-Louis de Québec". En juin 1647, il est chargé d'un voyage au fort Richelieu et il en rapporte les canons encloués.

Nous pouvons le suivre presque pas à pas grâce aux documents de l'époque, tellement il s'identifie à la colonie et participe aux grandes décisions qui marquent son essor. En 1657, il rédige son testament avant d'entreprendre un voyage périlleux vers la baie d'Hudson avec son ami, l'abbé Le Sueur. Après avoir descendu le Saint-Laurent, il longe le littoral du Labrador, franchit le détroit de Belle-Isle, entre dans la baie des Esquimaux et atteint le 55e degré de latitude. En 1663, on le nomme procureur général du Conseil souverain. Destitué, il passe en France pour se justifier et, à son retour, le marquis de Tracy le réintègre dans ses fonctions. Il décéda le 12 janvier 1668. Marie de l'Incarnation, qui le connut très bien, lui rend un éloquent hommage; elle écrit à son sujet qu'il était "le père des pauvres, le consolateur des veuves et des orpjhelins, l'exemple de tout le monde".

Pas encore de problème racial en Saskatchewan

REGINA (PC) — Un organe de cette ville, le "Leader Post", a effectué une enquête dans l'est de la Saskatchewan tendant à prouver qu'il n'y aurait pas d'hostilité raciale contre les Indiens dans cette région, comme certaines informations l'affirmaient — hostilité qui aurait approché le "point d'explosion".

"Les Indiens sont certes mécontents au plus haut degré — ils critiquent âprement maints aspects de la société blanche et parfois expriment de la haine pour certains blancs isolés, mais dans l'ensemble ils considèrent le Blanc comme un ami avec qui il est raisonnablement facile de s'entendre."

Des informations ultérieures ont mentionné comme foyers d'agitation Kamsack, à 150 milles au nord-est de Régina, et Carlyle, à 120 milles au sud-est.

Le journal réginois affirme que les plaintes les plus usuelles à Kamsack concernent la discrimination en matière d'arrestations.

La police montée de Kamsack nie qu'il y ait de la discrimination voire même un problème racial en gestation.

Chisholm Davis, rédacteur en chef de l'hebdomadaire "Kamsack Times", a déclaré que les bruits d'une "émeute raciale" étaient une stupidité absolue — mais il ajouté que "de l'hostilité raciale pourrait fort bien se manifester".

Le maire de Kamsack, Mel Laiman, a assuré qu'il n'y avait pas d'antagonisme, et s'est déclaré surpris par les nouvelles de troubles possibles.

La police municipale de Norqay, à 30 milles au nord-ouest de Kamsack, en bordure de la réserve de Keesoekoose, ainsi que l'un des chefs de la réserve, Glen Ocoup, ont également démenti l'existence d'hostilité raciale.

La Police montée de Carlyle a déclaré que les rapports sur la tension raciale "n'ont aucun bon sens", et le maire de Carlyle, H. C. Silcox, a affirmé qu'il ne pouvait voir dans sa ville aucun signe précurseur d'un problème racial.

Enfin le chef Bill Standing Ready, de la réserve de White bear, près de Carlyle, a déclaré textuellement : "Il n'y a pas d'hostilité maintenant, mais dans l'avenir, je ne sais pas, surtout si les Blancs continuent à parler de "sales Indiens"...

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Modèles, tissus et couleurs à votre choix! Venez tôt!

Grande VENTE d'août chez Morgan

COMPLETS FAITS SUR MESURE

Abordez la nouvelle saison avec assurance, sachant que vous paraissez à votre mieux dans un complet neuf de coupe impeccable, d'allure franchement personnelle, d'un goût parfait, convenant à vos activités professionnelles et sociales.

Tissus élégants, mixte Fortrel* et laine ou pure laine, canadiens ou importés, se portant à longueur d'année — Modèles à boutonnage simple, 1, 2 ou 3 boutons ou à devant croisé en versions diversifiées — Coupe experte, confection impeccable par un manufacturier canadien réputé — Coloris d'automne : bleu, brun ou olive, en tons unis ou à motifs sobres — Légers suppléments pour très grandes tailles.

Pantalon supplémentaire, $22 ch. Gilet, $11 en sus.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

COMPLETS FAITS SUR MESURES — RAYON 30 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard seulement

Vente $69

2 pour $130

Conditions budgétaires si désiré

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE : Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

CAHIER No 3 / PAGES 25-36 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 8 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 182



téléphoto PA

Accusée du meurtre de ses quatre enfants

Escortée par une matrone et un agent de la police fédérale, Mme Mary Connolly, 43 ans (au centre), a été amenée à la cour du district d'Ayer, au Massachusetts, hier, où elle doit faire face à une accusation du meurtre de ses quatre enfants. Elle a été emprisonnée. On lui a refusé tout cautionnement. Elle a été conduite à l'hôpital fédéral Gardener, pour examen. Les enfants, Brenda (16 ans), Gregory (11 ans) Gary (7 ans) et Thomas (3 ans) ont été trouvés criblés de balles dans leur demeure de Dunstable.

75 manifestants noirs exigent en plein Capitole une loi contre les rats qui infestent les ghettos

WASHINGTON, (UPI) — Environ 75 manifestants noirs qui scandaient le slogan "Rats cause Riots" (les rats sont cause des émeutes) ont fait irruption hier dans les galeries de la Chambre des représentants des Etats-Unis et ont eu une violente bousculade avec la police qui tentait de les chasser hors de l'édifice du Capitole.

Huit des manifestants ont été arrêtés, y compris Jesse Gray, leader de la grève du logement menée dans Harlem en 1963. Un policier du Capitole a été transporté en sang à l'hôpital naval de Bethesda. Plusieurs autres policiers ont été traités pour des blessures légères.

Le représentant démocrate de l'Illinois, M. Roman C. Pucinski, a dit qu'à un moment donné, dans la mêlée qui a éclaté dans les couloirs de la Chambre, il a vu un Noir menacer un policier de son rasoir. Le policier, aussitôt, dégaina son pistolet. "Dieu merci, il n'y eut aucun coup de feu", a dit M. Pucinski.

Les huit Noirs arrêtés (six hommes et deux femmes) pour mauvaise conduite, ont été remis en liberté moyennant un cautionnement de $10 chacun. Ils furent renvoyés à Brooklyn et à Harlem par autobus nolisé.

Toutefois, Gray (le leader) qui avait été impliqué dans une manifestation de "stall-in" (bloquage) lors de l'ouverture de l'exposition universelle de New York en 1964, a juré de retourner à Washington lundi prochain avec "une masse de gens" pour "représenter" quelques-uns des rats qui vivent présentement dans les taudis de New York.

Le but principal de la manifestation d'hier fut de revaloriser un projet de loi de $40 millions en vue d'éliminer les rats dans les ghettos noirs, projet qui a été enterré en Chambre le 20 juillet dernier. Plusieurs des protestataires exhibaient hier des photos montrant des rats, soit seul, par couples ou en foule, et rodant impudemment dans les salles de bain, les cuisines et les chambres des taudis.

"C'est heureux que vous n'ayez pas voté votre "Rat Bill", a hurlé un grand costaud de noir. "Ainsi, notre colère va augmenter. Nous allons raser tous les Etats-Unis. Ce que nous ne pourrons pas brûler, nous le ferons sauter. Gardez vos miettes. Gardes ces miettes que sont vos "Rat Bill" (loi contre les rats).

Les manifestants sont arrivés au Capitole un peu après 2 heures hier après-midi, soit au moment où la Chambre s'apprêtait à l'ajournement pour le reste de la journée. Un concierge s'apprêtait justement à fermer à clé la porte qui mène aux balcons des spectateurs lorsque la bande de Noirs fit irruption dans les couloirs.

Un des manifestants a écarté le concierge et la troupe bruyante a envahi le balcon en criant: "Nous voulons un "Rat bill".

Les quelques représentants qui restaient dans la salle, ont précipitement quitté les lieux.

Après quelque vingt minutes, le groupe quitta la Chambre. Tandis que les agents de police tentaient de leur faire évacuer l'immeuble, plusieurs bagarres à coups de poings éclatèrent. Un agent appliquant un "collier de force" à un démonstrateur le traina jusqu'à la sortie.

L'intégration scolaire pour les Noirs est loin d'être un succès

WASHINGTON (UPI) — La commission américaine des droits civils a fait remarquer hier que malgré une injonction de la Cour suprême, il y a 13 ans, ordonnant l'intégration des écoles dans 14 Etats limitrophes du Sud, deux millions et demi de Noirs fréquentent actuellement des écoles séparées — donc des écoles où il n'y a que des Noirs — alors qu'il y en avait 2.2 millions en 1954. Selon un porte-parole, cette situation serait un des principaux facteurs des émeutes raciales récentes.

Un des directeurs, M. William Taylor, a exprimé les craintes de cette commission d'enquête : "Si les écoles continuent ainsi à se séparer, nous courons droit vers de nouveaux troubles raciaux, vers la haine et l'injustice sociale."

A titre d'amendement à la loi, les enquêteurs suggèrent que les enfants et les parents de race noire aient le droit de poursuivre en justice ceux qui tenteraient de les intimider ou de les empêcher de s'inscrire à l'école publique de leur choix. Selon eux, le procureur général devrait être habilité à priver ces fauteurs de discorde de bénéfices fiscaux et le Congrès devrait créer une loi à cet effet, si elle n'existe déjà.

Le rapport signale que l'inefficacité des lois sur la ségrégation provient du manque de personnel aux départements de l'Education et de la Santé. Il suggère au Congrès de fournir les moyens nécessaires pour augmenter le nombre des employés dans ces services. La commission n'a pas traité dans ce rapport de la situation qui prévaut dans les écoles des Etats du Nord.

"Nous avons appris à toute une génération d'enfants, déclare M. Taylor, qu'ils sont des êtres inférieurs qui ne doivent en aucune façon être mêlés aux blancs. Si le système demeure ce qu'il est présentement, nous continuerons à bâtir l'injustice et l'aliénation." Aux journalistes qui lui demandaient s'il faisait allusion aux récentes émeutes du Nord, il a dit : "Il y a eu d'importantes migrations et certaines se sont produites au cours des douze dernières années. Il est évident, à mon sens, que des victimes de notre système d'éducation inadéquat ont fait partie de ces groupes d'émigrants. Je ne puis parler de proportions mathématiques mais nous sommes convaincus que cette question de l'éducation est un point crucial. Je ne puis dire que ce sont les sudistes qui ont causé ces bagarres mais puis affirmer sans crainte de me tromper que c'est un manque général d'éducation, manifeste à travers tout le pays, qui a engendré cette révolution."

200,000 jeunes gardes rouges marchent sur Canton; état d'alerte à Changhaï

HONG-KONG (UPI, PA, AFP, Reuter) — Les partisans du président du parti communiste chinois, Mao Tsé-toung, ont recommandé aux 10 millions d'habitants de Changhaï de se tenir prêts à repousser une nouvelle tentative de s'emparer de la ville de la part des anti-maoïstes.

On sait que les adversaires de Mao avaient pris, au début de l'année, le contrôle de Changhaï, la plus grande ville de Chine, mais que Mao y avait réinstallé son régime grâce à l'aide des troupes.

Les dernières dépêches parvenues de Changhaï signalent un accroissement sensible dans l'agitation et la frustration dans la population civile qui, à plusieurs reprises, a attaqué la garnison militaire.

L'appel de Mao lancé hier, à la population de Changhaï indique que cette grande ville est de nouveau le centre d'ébullition de la lutte pour le pouvoir.

Pendant ce temps, à Canton, les autorités ont donné l'ordre de tirer à vue sur les Chinois qui tenteraient de fuir vers Hong-kong. C'est ce qu'affirmait hier le journal anglais de Hong-kong, "The South China Morning Post".

Les habitants de Canton et les visiteurs étrangers ont été informés, poursuit le journal, que l'ordre de tirer à vue s'appliquera à tous ceux qui tenteront de passer à Hong-kong sans l'autorisation de l'armée populaire de libération.

Divergences idéologiques à la conférence de La Havane

LA HAVANE (AFP) — Les statuts de l'OLAS (Organisation latino-américaine de solidarité) sont rédigés et constituent le cadre de ce qui pourrait devenir la cinquième internationale marxiste : la quatrième commission de la conférence actuellement réunie à La Havane a terminé ses travaux, annonce-t-on de source officieuse.

Selon ces statuts, l'OLAS serait une organisation centralisée, dotée d'un secrétariat général et possédant des comités nationaux dans 27 territoires et pays d'Amérique. On pense que le siège serait officiellement fixé à La Havane.

La 4e commission, qui a travaillé sous la présidence du Guyanais Lal Bahadur, serait ainsi la première à mettre fin à ses travaux. De violentes batailles idéologiques continuent de se livrer au sein des autres commissions. Les partisans de la "ligne dure" et de la "guérilla" s'affrontent toujours avec les communistes orthodoxes, cherchant à faire admettre l'accès au pouvoir "par voie légale".

L'OLAS fut créée au lendemain de la conférence tricontinentale, mais, alors que celle-ci donnait naissance à l'OSPAAL (Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Amérique latine), les Latino-Américains, sous la vigoureuse impulsion des Cubains, cherchèrent à créer leur propre association.

Il semble en effet que le conflit sino-soviétique ait paralysé l'OSPAAL. Les Latino-Américains voulaient une organisation militante et viennent de la créer.

Des difficultés dogmatiques ont retardé de 24 heures la clôture de la conférence de l'OLAS, qui se réunira aujourd'hui en séance plénière. Les mouvements révolutionnaires et guérilleros latino-américains fondent les plus grands espoirs sur l'OLAS, mais ils partiront de La Havane, selon tous les observateurs, plus éloignés que jamais des communistes traditionnels qu'ils jugent infiniment trop tièdes. Certains vont même jusqu'à déclarer en privé que la future OLAS devra lutter sur deux fronts : primo, "contre l'impérialisme yankee", — secundo, contre les "révisionnistes", c'est-à-dire l'URSS et les partis communistes qui lui sont fidèles.

Bucarest veut entrer en contact avec l'Ouest par-dessus les blocs

— Willy Brandt

BONN (AFP) — "J'ai recueilli l'impression que les dirigeants roumains veulent entrer en contact, par-dessus les blocs, avec le plus grand nombre possible d'Etats européens afin de contribuer à l'établissement de la sécurité en Europe", a déclaré hier M. Willy Brandt, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, après son retour à Bonn d'un voyage en Roumanie.

Le ministre a reconnu qu'il existe une divergence de conceptions entre Bonn et Bucarest sur la manière d'assurer la sécurité en Europe. Alors que la Roumanie souhaite l'élimination des deux systèmes d'alliances, l'Allemagne fédérale préférait voir s'établir entre les deux blocs — "et sans que la puissance la plus forte de chacun d'entre eux impose sa tutelle" — des rapports permettant de réduire le risque de conflits.

A propos de l'Allemagne, M. Brandt a constaté que "les Roumains, qui apprécient le rôle d'une nation, pensent que tôt ou tard la réunification allemande se fera, mais pas dans un proche avenir.

M. Brandt a en outre affirmé que la normalisation des relations germano-roumaines, comme la signature d'un accord entre Bonn et Prague, étaient actuellement les seuls gestes possibles avec l'Est.

A Moscou, une hostilité transparente a inspiré le premier commentaire publié hier soir par la presse soviétique après la visite à Bucarest de M. Brandt. Se gardant d'apprécier l'attitude roumaine, les "Izvestia" dénient toute sincérité à cette tentative faite par Bonn pour se rapprocher des Etats de l'Europe socialiste.



téléphoto UPI

Attentat contre un procureur de Georgie

Un procureur de Georgie a été tué instantanément, hier, quand une charge de dynamite a explosé sous le capot de son automobile. La détonation s'est produite quand l'avocat a fait démarrer sa voiture en face de chez lui.

Me Floyd Hoard, âgé de 40 ans, était procureur général pour la région nord de la Georgie. Il avait entrepris une guerre contre les propriétaires de débits clandestins de boisson et les voleurs d'autos. Sa campagne allait si bien qu'il avait provoqué l'arrestation de plus de personnes que la cour pouvait en faire comparaitre.

Le gouverneur de l'Etat, M. Lester Maddox, a promis une récompense de $2,000 à quiconque aiderait à l'arrestation des responsables de cet attentat. La loi de l'Etat ne permet qu'une récompense maximum de $1,000, mais M. Maddox a ajouté $1,000 de sa poche. Il est convaincu que l'avocat Hoard a été victime de tueurs à la solde des dirigeants du crime organisé.

Ho Chi-minh tente de se dégager de l'influence de Moscou et de Pékin

LONDRES (UPI, PA, AFP) — De source diplomatique on faisait remarquer hier que l'influence soviétique à Hanoï avait sensiblement diminué, et que tout indique que le président Ho Chi-minh tente vraisemblablement d'afficher une attitude neutre à l'endroit de Moscou et de Pékin.

Ces milieux précisent que les Soviétiques, qui avaient souligné aux diplomates occidentaux récemment qu'ils exerçaient "une influence" sur Ho, semblent avoir essuyé certains revers au cours des dernières semaines.

Ils opinent que de toute évidence Ho tente d'affirmer son indépendance de Moscou et de Pékin autant que possible, afin de profiter de cette position d'indépendance entre les deux puissances communistes rivales.

Le régime d'Hanoï est visiblement confiant de pouvoir louvoyer entre la Russie et la Chine, écoutant sagement mais ne faisant que peu de cas des conseils des deux, malgré qu'il doive compter sur eux pour son assistance militaire.

L'Union soviétique est le principal fournisseur d'Hanoï en armements lourds, y compris les "Migs" et les missiles sol-air.

Quant à la Chine, elle fournit les armes légères, les mitrailleuses, les camions et les vivres malgré ses difficultés internes.

Cependant, Moscou et Pékin sont lourdement engagés dans le conflit vietnamien, mais ni l'un ni l'autre ne peuvent s'en retirer ou menacer de suspendre leur aide par crainte de réaction adverse dans le bloc communiste et chez les pays non-engagés.

L'échec de l'offensive de paix anglo-soviétique et les récents revers soviétiques sur la scène internationale seraient parmi les raisons qui motivent le déclin de l'influence soviétique à Hanoï, concluent ces milieux diplomatiques.

A Washington, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, s'est déclaré opposé, hier, à la nouvelle augmentation des effectifs américains au Vietnam annoncée jeudi par le président Johnson. Il a demandé au chef de l'exécutif de prendre des mesures pour réduire l'ampleur du conflit vietnamien plutôt que de décider une nouvelle escalade.

L'envoi de 45,000 hommes en renfort au sud du 17e parallèle et l'échec apparent des efforts des USA pour convaincre leurs alliés d'envoyer plus de troupes, semblent indiquer que les chances d'un retour à la paix ont diminué, a estimé le sénateur.

Il a de nouveau exprimé l'espoir que l'administration adopterait le plan en trois points qu'il avait présenté il y a quelques mois avec plusieurs de ses collègues : arrêt des bombardements du Nord-Vietnam et concentration des efforts sur l'arrêt des infiltrations du nord au sud, construction d'un barrage défensif au sud de la zone démilitarisée entre les deux Vietnams, et initiative américaine pour porter le problème devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Cinq hélicoptères américains abattus

Le général John F. Fruend, commandant de la 199e brigade aéroportée a été blessé à une jambe hier, au cours d'un accrochage de quatre heures entre un groupe de soldats américains et sud-vietnamiens d'une part et une compagnie vietcong, d'autre part, à deux milles au nord-est de Saigon, indique le communiqué militaire américain.

Les unités américaines et sud-vietnamiennes ont été prises sous le feu d'armes automatiques au moment où elles étaient déposées par hélicoptères dans la grande banlieue de la capitale. Les avions mitrailleurs et l'artillerie sont immédiatement intervenus pour appuyer les unités engagées. Les Américains ont eu trois morts et 22 blessés dont le général Fruend. Sept Vietcongs ont été tués. Les pertes sud-vietnamiennes sont qualifiées de "légères" et les dégâts causés aux hélicoptères, de "modérés". Un mortier de 60 millimètres et dix obus ainsi que diverses armes ont été pris aux Vietcongs.

D'autre part, des fantassins américains tuyautés par les services de renseignements ont découvert dimanche un important réseau de tunnels renfermant une petite fabrique de munitions à seulement 30 milles au nord-ouest de Saigon. Ils ont dynamité l'ouvrage de même que la fabrique de munitions qui renfermait des cartouches, des grenades et 1,000 bombes terrestres.

Les bombardiers géants B-52 ont effectué trois raids depuis hier après-midi. Ils ont bombardé deux camps de base et des concentrations de troupes nord-vietnamiennes ou vietcongs sur les hauts plateaux à 30 milles à l'ouest de Kontum et à 50 milles au nord-ouest de cette même ville. Ils ont attaqué également des voies d'infiltration et des fortifications dans la province de Bien Hoa, à 40 milles au nord de Saigon.

CLAPBOARD D'ALUMINIUM

SOLMICA
FINI PLASTIQUE CUIT. COUCHE PROTECTRICE PERMANENTE

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

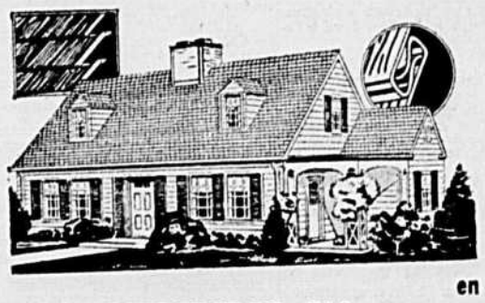


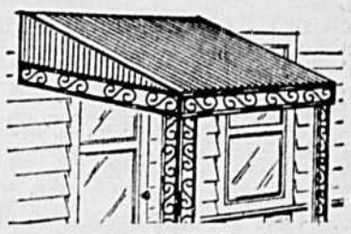
N'ACCEPTEZ AUCUN SUBSTITUT

Notre clapboard est plus épais, avant d'acheter comparez-le avec celui de nos compétiteurs.

Aucun autre clapboard peut s'y comparer. Fini grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au toucher du bois naturel. ESTIMATIONS GRATUITES.

GARANTIE 30 ans





AUVENTS
en fibre de verre ou aluminium
Choix de plusieurs coloris. Vous protège de la pluie et du soleil.

COUVERTURES EN ALUMINIUM
- CHOIX DE COULEURS
- GARANTIES A VIE
- A L'EPREUVE DU FEU
- AUCUN ENTRETIEN
- PROTEGENT PARFAITEMENT

Le toiture d'aluminium rehausse l'apparence de votre demeure et vous accorde la meilleure protection.



FENETRES en aluminium avec moustiquaires
Pour l'intérieur ou l'extérieur
Choix de ANODISEES COULEURS ou NATURELLES.

Téléphonez maintenant
722-1115
3411 est, JEAN-TALON

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

940 AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 403, 1961, sedan, moteur reconditionné, bon état. 351-3266.

PLYMOUTH Fury, 318 décapotable, 1964, automatique, radio très bien entretenue. Garantie 12 mois. Possibilité de financer entièrement 254-4948.

PLYMOUTH Fury 1963, hardtop, radio, servo-direction, cause maladie. PO. 7-2304.

PLYMOUTH station wagon "Fury", 1965, "383", V8, automatique, servo-direction, servo-freins, vitre arrière électrique, porte-bagages, radio de luxe. Parfaitement entretenue. Garantie Chrysler. Echange accepté. Financement total possible. 254-4948.

PLYMOUTH 62 hardtop, 2 portes, rouge, propre. Toute équipée. Demander M. Larivière. 259-4611.

PLYMOUTH Station-Wagon, 1960, automatique, $200. 277-3936.

PLYMOUTH 1964 Savoy de luxe, intérieur spécial. V-8 avec transmission automatique, bouton-poussoir, radio, un propriétaire seulement. Garantie d'auto neuve transférable. Termes si nécessaire. Blais Auto, 489-8439. Léo.

PLYMOUTH 1962, en très bonne condition, $500. 669-4454.

PLYMOUTH 1964, Belvédère, 6 cylindres, 4 portes, automatique, excellent mécanisme, très bon état, aubaine, termes, échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

PLYMOUTH Fury III, 65, V8, tout équipée, 679-1519.

PLYMOUTH Sport Fury, 1965, tout équipée, millage original 30,000 milles, appeler 691-2621, 637-7150.

PONTIAC, Parisienne, convertible, 1964, excellente condition, $1,800. Cause maladie, 387-6580.

PONTIAC 1963, $1,025, comptant $11, $40 mensuel, 849-4934.

PONTIAC 1959, hardtop, 6 cylindres automatique, $195. 271-7661.

PONTIAC PARISIENNE 1963, moteur 409, meilleure offre. 321-3928.

PONTIAC 1958, convertible, $150. 376-5398.

PONTIAC 61 automatique, radio, 6 cylindres, $375. Appeler soir 663-2851.

PONTIAC 1963, Laurentian V-8, automatique, radio, excellent mécanisme, un seul propriétaire, bas millage, aubaine, termes, échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

PONTIAC Parisienne 66, Custom Sport, convertible, servo-freins, direction, vitres électriques, am fm, 275 h.p., 25,000 milles. Particulier. 331-7497.

PONTIAC 2 portes, hard-top, 1965, tout équipée, en parfaite condition, termes faciles. Appeler pour vous convaincre. P. Harper, 324-4411.

PONTIAC 1961, 2 portes, hardtop, 6, automatique, parfaite condition, 524-3155.

PONTIAC LAURENTIAN 1960, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, en bonne condition, 721-7739.

PONTIAC LAURENTIAN sedan V-8, 1966, 100 p. cent garantie, $2,175. Pas d'échange. Luc Bélanger, 279-7330.

PONTIAC, Laurentien 1965, 4 portes, petit V8, servo-direction, servo-freins, radio, marron, impeccable, 6370 Briand, Ville Emard, après 4.30.

PONTIAC 1965, hard-top, Parisienne, V8, tout équipé, bas millage, $2,100. Petit comptant ou votre échange. Condition parfaite. C. Beaudoin, 324-4411.

PONTIAC 1963, sedan, Laurentian, V-8, servos, radio, bonne condition. 323-4522.

PONTIAC 1961, sedan, 4 portes, aubaine, 522-6373.

PONTIAC Custom sport, décapotable, 1963, V8, automatique, sièges baquets, vitesses au plancher, servo-direction, servo-freins, fenêtres électriques. A état de neuf. Garantie 12 mois. Financement complet si l'on désire 254-4948.

1963 **PONTIAC** sedan 8 cylindres, automatique, radio, $1195. Demandez M. Latour ou M. Kaiser, 866-9300.

PONTIAC 1963, AUTOMATIQUE, AUCUN COMPTANT $38 MOIS, 271-9237.

PONTIAC 63 Parisienne, hardtop, V-8, tout équipée, original. 523-1167.

RAMBLER 1962 Classic 400, 6975. 322-0137 après 7 heures.

1965 **RAMBLER** Ambassador, 8 cylindres, tout équipée, $1825. Demandez M. Latour ou M. Kaiser, 683-9200.

1963 **RAMBLER** Ambassador 990, automatique, V8, tout servo, faut voir. Financerais, 526-0844.

RAMBLER 1966, automatique, servo-freins, direction, V-8, 2 portes, hardtop, radio a.m. f.m., 9,000 milles, 4225 Boul. Rosemont, 729-4898.

RAMBLER sedan, automatique, très propre, $350. Faut voir. Particulier, DU. 9-0672.

RAMBLER 1967 à 1966 American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatiques ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée. Aubaine, termes, échanges acceptés. 323-4330, 10300, boul. Pie-IX.

RAMBLER 67, à vendre cause mariage. Demandez Michel, 321-7866.

RENAULT 1965, R-8, automatique, excellent mécanisme, très bonne condition, bas millage, aubaine, termes échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

RENAULT 4, station-wagon, 1965. Voiture économique, bas millage, garantie, 738-1143.

RENAULT 4 station-wagon. Voiture idéale pour les vacances, économique et confortable. Téléphoner à 735-1331.

RENAULT R-8, automatique, 1965, comme neuve, sacrifierais $875. Obligé vendre. L.A. 4-1978.

RENAULT 10 modèle 1966, voiture en parfaite condition. Vendue avec garantie. Renault Canada, 937-9551.

RENAULT Gordini 1962, excellent état, 4 portes, transmission régulière à 4 vitesses, 4 cylindres, équipement complet. $275. 277-5483.

RENAULT 8, 1963, aucun comptant, très propre, $7 semaine. 271-9237.

RENAULT 8 modèle 1966, automatique. Voiture équipée vendue avec garantie. Choix de couleurs. 937-9551.

RENAULT 1963, en excellente condition, 22,000 milles, pas rouille, femme chauffeur, mécanisme excellent, $395. 270-3959.

RENAULT 1966, automatique, bas millage, radio, à voir, aubaine. 271-9225.

RENAULT R-10, 1966, $785. Renault Dauphine automatique 1964, $295. SOIR, 1834 Bennett.

RENAULT R-8 1963, très propre, transmission régulière, garantie, pas de comptant, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1965, transmission automatique et régulière, très propre, pas de comptant, garantie, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1964, transmission automatique et régulière, très propre, pas de comptant, garantie, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1966, automatique, très propre, pas de comptant, garantie, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1967, reprise de finance, comme neuve, pas de comptant, échange accepté, garantie. 523-2153.

RENAULT 8, automatique, 1966. Voiture en parfaite condition. Garantie complète, échange accepté. 738-1143.

RENAULT 1967, voiture de direction, plusieurs modèles, choix de couleurs, garantie usine. Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-8, 1963, très propre, bas millage, un propriétaire. 738-1143.

RENAULT Caravelle, 2 toits convertible, garantie. Renault Canada, moteur 1100. 738-1143.

SPECIAL de 4 jours, Chevrolet neuf 1967, V8, automatique, comptant $298.00, paiements $21 semaine. Taxes, assurance-vie, assurance-maladie et financement. Plan General Motors. Voir R. Comeau, 324-4411.

SIMCA à vendre, 60, sacrifice 389-9041.

STATION-WAGON Rambler 1963, Classic 6, régulier, radio, bas millage, $975. 6859-2e, Rosemont, 729-8642.

STATION - WAGON, Ford 1959, EN BON ORDRE. Aubaine. 277-5137.

STATION-WAGON CHEVROLET 1958, PARFAIT ORDRE, $125. 845-7803.

STUDEBAKER 1959, Silver Hawk, radio, automatique, bonne condition, $200. 388-1650.

STUDEBAKER Lark 1962, V-8, automatique. Visible après 4.30 p.m. 6008 St-Denis, appt 2.

1958 SUNBEAM RAPIER. RECONDITIONNEE A NEUF. $350. 522-2777.

THUNDERBIRD 1961, COMME NEUVE, AUBAINE. PARTICULIER. 937-5543.

THUNDERBIRD, 1966, convertible, bas millage, $3,900 ou meilleure offre, jour 9 à 1 hre, 288-2135, soir 5 à 8, 738-5596.

1961 T-BIRD convertible, parfaite condition, un seul propriétaire. Financerais. 526-0844.

TRIUMPH Spitfire, 1966, M-K-2, 18,000 milles, parfaite condition, 738-2404.

VALIANT 1964, SIGNET 2 portes, hardtop, couleur beige, jamais repeinte, sièges baquets, beige immaculé, 6 cylindres, 145 forces, automatique, radio, très bons pneus, peut financer. 256-9066.

VALIANT 1964, V-200, 4 portes, automatique, radio, excellent mécanisme, très propre, bas millage, aubaine, termes, échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

VALIANT Signet 1962, hardtop deux portes. Noire, sièges baquet rouges. Puissant moteur six sylindres, automatique. Pneus excellents, radio à boutons-poussoirs. Cette voiture compacte ne saurait avoir une meilleure mécanique; il faut la voir pour l'apprécier. Financement facile. 255-9068.

VALIANT 1963, station-wagon, 6 cylindres, automatique, radio, très bonne condition. 322-4522.

VALIANT 1963 V-200, 4 portes (de luxe) automatique, radio. Condition de neuf. Très bas millage. Accepterais de financer si nécessaire. Albert, Blais Auto, 489-8439.

VALIANT 1962, automatique, 4 portes, radio, très propre, $550. 727-9145.

VAUXHALL, 1964, bas millage, reprise finance, $35 mois. 271-9225.

VAUXHALL VIVA 1964, peinture neuve, bon mécanisme, $350. 581-4068.

VAUXHALL Viva 1966, 600 milles, cause transfert, $1,500. 679-4476.

WAGONNETTE FORD 58, 3 bancs, automatique, $350, propre, 729-6960.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia 1962, comme neuve, faut voir, financerais, particulier, 376-3410.

VOLKSWAGEN 1964, 653-0525.

VOLKSWAGEN 1961, bonne condition, appeler 376-6632.

VOLKSWAGEN 1963, très propre, faut vendre. 322-1317.

VOLKSWAGEN 1962, parfaite condition. Raison auto fournie. 254-4368.

VOLKSWAGEN 1961, très propre, $390. 322-3361.

VOLKSWAGEN 1964 de luxe, chaufferette au gaz, bons pneus etc., voiture excessivement propre, bon mécanisme. Arrangement de finance si nécessaire. Blais Auto, 489-8439.

VOLKSWAGEN 1967 de luxe, 6,000 milles. Appelez après 5 heures, 256-9234.

VOLKSWAGEN 1961, très propre, mécanisme parfait. $275. 481-9718.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, auto de particulier, excessivement propre, $1,150. 625-5795.

1966 VOLKSWAGEN station wagon, chaufferette gaz, en très bonne condition. Offre raisonnable considérée. 729-7330. Soir.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, radio, toit coulissant, comme neuve, $625. 273-0706.

VOLKSWAGEN 1964 de luxe. Fini marron. Excellent état. Propriétaire d'origine. Gardée dans garage. Radio, excellents pneus. Toujours utilisée comme seconde voiture. Faut voir. 256-9066.

VOLKSWAGEN 1963 de luxe, peu de parcours, pas de rouille, propre partout, mécanique excellente. Faut vendre. $650. Tél. 526-5206.

VOLKSWAGEN 62, 10 a.m. et 2 a.m. 254-8179.

VOLKSWAGEN 1961, radio, propre, $425. 6859-2e, Rosemont, 729-8642.

VOLKSWAGEN neuves et d'occasion. Grande vente d'été, aucune offre de prix raisonnable refusée. Fortin Automobile Inc., dépositaire Volkswagen autorisé, 315 boul. Labelle, Chomedey, Laval. 681-1666-7-8.

VOLKSWAGEN 1963, en excellente condition, comme neuve, $500. 273-0706.

VOLVO Canadienne 1964, sedan 1225. Ne cherchez plus... nous avons pour vous la plus belle auto que vous ayez vue depuis longtemps. Sedan gris fusain, sièges baquet cuir rouge. Inutile de dire que c'est une voiture de propriétaire unique, peu de parcours, pourvue de tous accessoires. Vous vous devez de voir cette voiture. Financement facile. 256-9068.

VOLVO 1963, 544, 30,000 milles excessivement propre, jamais repeinte, 256-9066.

VOLVO 544, 1965, $1,400, meilleure offre. Après 5 heures, 352-8267.

ZEPHYR, sedan, 1962, standard, radio, sacrifiera, $165, 388-1650.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HRP-67-10236
pour 10 h. 30 a.m. h.a.e.
le mardi, 22 août 1967

Divers endroits de la Province de Québec

Pour l'impression de 9,000,000 de bulletins à raison de 1,500,000 tous les 2 mois, format: 12½" x 6¼" — 2 plis

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 3 août 1967.

COUPEUR-MARQUEUR
Pour manufacture de lingerie — Emploi stable
Bon salaire
271-2451

Etes-vous observateur?
SOLUTION :

1—Derrière le chapeau de l'homme de gauche, un cheveu en moins.
2—Sa main gauche est plus étroite en bas.
3—La pointe du chapeau de l'homme de droite est plus longue.
4—Le pouce de sa main gauche a été modifié.
5—A son poignet gauche, la manchette est plus longue.
6—Son col de chemise est différent à gauche.
7—Les boutons de son manteau sont beaucoup plus espacés.
8—Son gilet a été modifié à la ceinture.

AVIS DE REQUETE DE PERMISSION D'ABANDON DE CHARTE ST. ELZEAR LUMBER LIMITED

AVIS est par la présente donné que ST. ELZEAR LUMBER LIMITED, une corporation dûment incorporée selon la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies du Québec.
Daté à Montréal, le 27 janvier 1967
(signé) Julien Ninclaus
président — Julien Ninclaus
copie conforme
Jacobs, Tannenbaum & Sirota
procureurs de
St. Elzéar Lumber Limited

CITE DE LASALLE
SOUMISSIONS

Des soumissions, sous enveloppe cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., le 22 août 1967, à l'hôtel de ville, 13, avenue Strathyre, pour être ouvertes à la séance spéciale du Conseil de la Cité de LaSalle qui sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnée, à 5.00 heures p.m., mardi le 22 août 1967.

Ces soumissions sont pour le revêtement de béton bitumineux, sur différentes rues, dans le quartier numéro 2, contrat : B. 67-9.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme équivalente à 10 p.c. du total de la soumission présentée.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites, que l'on pourra se procurer avec les plans et devis, à compter du 8 août 1967, au bureau de l'ingénieur de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, moyennant un dépôt de $30.00.

Ce dépôt de $30.00 sera remboursé aux soumissionnaires dans les dix jours qui suivent l'ouverture des soumissions, moyennant la remise en bon état des plans et devis.

La Cité de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

ALBERT GRAVEL,
Directeur des Services

AVIS DE REQUETE DE PERMISSION D'ABANDON DE CHARTE VARSITY REALTY CORP.

AVIS est par la présente donné que VARSITY REALTY CORP., une corporation dûment incorporée selon la loi des compagnies et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies.
Daté à Montréal, Québec, le 31 juillet 1967.

N. LEVINE,
secrétaire

E. Michael Berger, C.R.,
a/s MM. Berger, Schatia et Sazant,
2410, rue Peel,
suite 2102, Le Cartier,
Montréal 2, Québec.
Téléphone 288-4177,
procureur de Varsity Realty Corp.

DEMANDE DE SOUMISSION

PROJET :
Travaux d'aqueduc, protection contre incendies, égout sanitaire et épuration.

ORIGINE DE LA DEMANDE :
Municipalité de Newport,
Comté de Gaspé-Sud,
Secrétaire-trésorier :
Monsieur Adrien Lambert.

INGENIEUR-CONSEIL :
Gordon Boisseau et Associés,
1396, Maguire, Sillery,
Québec 6, P.Q.

Les plans et devis sont disponibles contre dépôt de $100.00 qui sera remboursé aux entrepreneurs soumissionnaires s'ils retournent tous les documents en bon état dans les quinze (15) jours qui suivront la date des soumissions.

RECEPTION DES SOUMISSIONS :
au bureau du secrétaire-trésorier jusqu'à 18.00 heures, heure locale, mardi le 29 août 1967.

Les soumissionnaires incluront, comme garantie, un chèque visé au montant de soixante mille dollars ($60,000.00).

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

OFFRES D'EMPLOIS
VILLE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Aide-technique de laboratoire — hommes ou femmes — Traitement initial : $4425. Augmentations annuelles jusqu'à $5510. Aider, sous directives précises, à l'exécution d'analyses diverses; préparer des milieux de culture et des réactifs chimiques; effectuer d'autres travaux de laboratoire tels que : filtration, centrifugation, surveillance d'appareils, classement de spécimens, etc. Au moins 18 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Quelque expérience dans des travaux d'aide-technique de laboratoire. **Date limite d'inscription : 28 août 1967.**

Bibliothécaire grade 1 — hommes ou femmes — Traitement initial : $6050. Possibilité d'avancement jusqu'à $7745. Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue ou détenir un diplôme technique en bibliothéconomie et avoir au moins quelques années d'expérience récente et à temps complet dans une fonction de bibliothécaire.

Chimiste (Service de Santé) — hommes ou femmes — Traitement jusqu'à $10,800. Effectuer dans un laboratoire municipal, des travaux de recherches scientifiques et des analyses physiques, chimiques, ou autres, d'ordre professionnel. Posséder un diplôme universitaire en chimie d'une institution reconnue. De préférence, être membre en règle de la Corporation des chimistes professionnels du Québec. Quelque expérience récente et à temps complet dans des travaux d'analyses bactériologiques, de préférence dans le domaine des aliments.

Commis grade 1 — hommes — Traitement initial : $3125. (Hommes mariés : $3800). Augmentations annuelles jusqu'à $4425. Au moins 17 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Aucune expérience n'est exigée.

Photographe — hommes — Traitement initial : $4970. Augmentations annuelles jusqu'à $6050. Il y a actuellement deux postes à combler : l'un comporte du travail de photographie en général, et l'autre comporte surtout du travail de laboratoire. Au moins 19 ans et avoir complété une 9e année d'études. Quelque expérience dans un travail de photographie ou dans des travaux de laboratoire. Les candidats devront être familiers avec toutes les opérations de la photographie, le développement, l'impression, l'agrandissement, la retouche, etc. **Date limite d'inscription : 14 août 1967.**

Policier — Traitement initial : $5000. Augmentations annuelles jusqu'à $7300 après 3 ans de service. Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus; poids minimum : 140 livres sans vêtement. Vision minimum : 20-30 chaque oeil sans verres.

Technicien (Photogrammétrie) — hommes — Traitement initial : $6450. Augmentations annuelles jusqu'à $8830. Opérer, ajuster, réparer et entretenir des instruments photogrammétriques et leurs accessoires, en vue de faire la restitution de photographies. Avoir complété au moins une 11e année d'études. Quelques années d'expérience dans l'opération d'un stéréo-restituteur ou posséder le certificat émis par l'Ecole suisse pour opérateurs-photogrammètres. Les candidats ayant cinq années d'expérience en travaux ou dessin d'arpentage et qui détiennent le certificat d'un cours de photogrammétrie reconnu, seront aussi admissibles au concours.

AVANTAGES SOCIAUX : — Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du personnel, bureau 403 à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du personnel dûment complété et accompagné des certificats **originaux** de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport).
Dans tous les cas les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.

VENDEUR D'AUTOS demandé

Nous avons besoin d'un vendeur pour voitures neuves et usagées. Le candidat doit avoir beaucoup d'expérience. Revenu garanti, vacances, bonis, auto fournie.

Si vous êtes la personne qualifiée, appelez le gérant des ventes chez

LALONDE AUTOMOBILE LTEE
VERDUN **766-8521** VERDUN

SOUMISSIONS POUR
EDIFICES à DEMOLIR

Deux édifices situés sur le terrain de Montpelier. Construction, au 4800 Iberville, Montréal, devant être démolis.

L'heureux soumissionnaire peut, s'il le désire, occuper les lieux jusqu'au 30 avril 1968, en payant un loyer mensuel de $175.

Les soumissions doivent être reçues avant 5 P.M. mercredi le 9 août 1967, au bureau de

JOSEPH WALSH LTD
ENCANTEURS — EVALUATEURS — ARBITRES
714 ouest, NOTRE-DAME, MONTREAL — 866-3605-6

Le recrutement dans l'Armée en augmentation

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le recrutement des Forces armées canadiennes, au cours des six premiers mois de l'année 1967, a augmenté de 70 pour cent par rapport à la même période l'an dernier, rapporte un communiqué du ministère de la Défense.

Du 1er janvier au 30 juin 1967, 7,402 hommes se sont inscrits dans l'Armée canadienne, soit 3,062 de plus que l'an dernier.

Durant le seul mois de juin de cette année, 950 hommes sont venus grossir les rangs de l'Armée, soit 338 de plus que durant juin de 1966. Des 959, 179 se sont enrôlés dans la Marine (39 de plus que l'an dernier), 351 dans l'armée proprement dite (33 de plus) et 429 dans l'aviation (266 de plus).

Le 20 juin 1967, les Forces armées canadiennes comptaient au total 105,899 hommes, dont 18,320 dans la Marine, 42,426 dans l'Armée et 45,153 dans l'Aviation.

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "LA CONSTRUCTION D'UN POSTE-MONITEUR AINSI QUE LES TRAVAUX CONNEXES A SENNETERRE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 22 août 1967 pour les travaux ci-haut mentionnés à Senneterre, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régional, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. BARIBEAU,
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 3 août 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10229
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 août 1967

Poste Guy
(Montréal)

FOURNITURE DU SYSTEME DE TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 3 août 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10225
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal,
le mardi 29 août 1967

Poste Delorimier
(Montréal)

FOURNITURE DU SYSTEME DE TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 3 août 1967.

Le livre de Johnson est en vedette

PARIS (AFP) — Après le voyage du général de Gaulle, le Canada français a acquis la vedette dans les hebdomadaires français qui lui ont tous consacré des commentaires.

"Le Figaro Littéraire", lui, a directement fait appel au premier ministre du Québec. Il reproduit dans son numéro de cette semaine, sur deux grandes pages, sous le titre "Plaidoyer pour Québec : les Canadiens français ont besoin d'une patrie", de larges extraits du livre de M. Daniel Johnson, "égalité ou indépendance".



téléphoto PC

Un père occupe sainement son fils

Les premiers seront les premiers s'ils ont le coeur d'attendre. Voilà ce que s'est dit le père de Martin Kip qui a demandé à son fils de faire la queue devant l'édifice de la corporation immobilière de l'Ontario, à Toronto. En compagnie d'une centaine d'autres campeurs d'occasions, Martin attend le début de la vente des 2,104 terrains offerts par le gouvernement ontarien à prix réduits en vue de résoudre la problème de l'habitation.

Dans une entrevue au magazine Paris-Match, Pearson se dit optimiste, et Johnson, inquiet

PARIS — (AFP) — M. Lester B. Pearson est résolument optimiste et M. Daniel Johnson manifeste une certaine inquiétude quant à l'avenir. Tels apparaissent le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec à travers les interviews qu'ils ont accordées cette semaine, à "Paris-Match".

M. Pearson s'est refusé à commenter de façon directe le voyage controversé du président de Gaulle au Canada français. Toutefois, il s'est déclaré confiant que les problèmes qui avaient surgi entre le Canada et la France se régleraient à la satisfaction mutuelle.

"Cela pourrait se faire", a-t-il ajouté, "sans affaiblir les relations spéciales entre les Canadiens français et la France".

M. Lester Pearson a tout d'abord reconnu le droit "naturel" de la France à s'intéresser au Canada francophone et admet les difficultés d'établissement de Canadiens français, ne parlant pas l'anglais, dans le Canada anglophone, mais, fait-il remarquer, l'enseignement n'est pas de la compétence du gouvernement fédéral.

Interrogé sur les possibilités de sécession du Québec, le premier ministre a répondu : "Je ne pense pas que cette éventualité se produise : si nous continuons à progresser en contribuant à une meilleure entente des deux groupes anglais et français, nous parviendrons à établir des rapports meilleurs d'association et d'égalité entre Canadiens. Si nous pouvons convaincre les Canadiens de langue française qu'ils ont toute possibilité de jouer un rôle à part entière dans le développement du Canada, ... ils ne se soucieront plus de créer un Etat libre... Mais nous nous arrangerons tous ensemble pour rendre cette solution du séparatisme inutile et impossible.

Un Québec indépendant constituerait un Etat de faibles dimensions entouré de provinces canadiennes et par les Etats-Unis. Je crois que ce ne serait pas là une solution bien rationnelle au problème du maintien de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada. L'unité dans la diversité est infiniment plus valable...

La solution indépendantiste me semble aussi improbable qu'irrationnelle. Il est facile de voir les difficultés qu'elle susciterait : les difficultés pratiques du commerce, de l'économie et des transports..."

Le premier ministre ne méconnaît pas au reste l'influence exercée sur son pays par les Etats-Unis : "Nous sommes soumis, a-t-il souligné, dans toutes les parties du Canada, à de fortes et incessantes pressions venant du sud. Elles sont d'ordre économique et peut-être, fait plus important, d'ordre culturel et, bien entendu, ce problème nous préoccupe".

Interrogé sur les relations d'Ottawa avec la France, M. Lester Pearson ne les prend pas au tragique. Il rappelle que, dans le passé, le Canada a eu des difficultés avec la Grande-Bretagne, puis avec les Etats-Unis. L'homme d'Etat canadien a conclu : "Je suis optimiste... Je suis persuadé que nous viendrons à bout de cette affaire (les rapports entre Canadiens anglais et français)".

Johnson

M. Daniel Johnson, tout au contraire, nourrit de fortes craintes pour l'avenir. "La culture française, a-t-il déclaré à Paris-Match, est en danger ici comme elle ne l'a jamais été. Dans le passé, il y avait des agriculteurs isolés... Puis la radio et la télévision sont venues... Le danger, c'est le colosse américain qui nous inonde de publicité... Notre politique est toujours la même: notre mot d'ordre est "égalité ou indépendance". Je préconise pour ma part, une nouvelle constitution qui accorde au Québec les pouvoirs nécessaires au développement et à l'épanouissement de la nation canadienne-française". Et le premier ministre du Québec a ajouté, sans qu'on doive voir là, semble-t-il, une boutade : "Le jour où les Canadiens français seront désespérés, ils demanderont leur intégration dans les Etats-Unis..."

Interrogé à propos du récent voyage du général de Gaulle, M. Johnson n'a pas caché son contentement : "Sa présence, a-t-il dit, a été pour les Canadiens français, où qu'ils se trouvent, l'occasion d'une prise de conscience. Ils ont manifesté un enthousiasme fantastique... Pour nous, les occasions d'enthousiasme sont rares... A notre avis, c'est un voyage très fructueux... Le général a agi comme un catalyseur..."

A Ottawa, un porte-parole du bureau du premier ministre a déclaré que M. Pearson ne commenterait pas les paroles de M. Johnson.

De Gaulle a crevé l'abcès dans les rapports entre les deux groupes ethniques
— Le député gaulliste Habib-Deloncle

PARIS — (AFP, Reuters) — Un député gaulliste influent, M. Michel Habib-Deloncle, a déclaré en fin de semaine que le résultat majeur de la visite du général de Gaulle au Québec aura été de crever l'abcès dans les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Le député, qui était à Montréal lorsque le président de Gaulle a lancé son désormais fameux "Vive le Québec libre", écrit dans le journal "Le Monde" que l'hypocrisie ne sera plus possible maintenant entre les deux groupes ethniques du Canada.

Le geste du général a forcé Ottawa, Toronto et Washington à s'ouvrir les yeux, à négocier et à trouver une solution, dit-il.

"Le général de Gaulle, poursuit l'homme politique, a donné aux Québécois le courage pour soutenir leur lutte et leur a promis, dans leur combat, l'aide de la France."

Selon M. Habib-Deloncle, la réception enthousiaste réservée au président français lors de son discours de l'hôtel de ville, le mardi à l'Expo, le mercredi à l'université et lors de son départ de l'hôtel de ville de Montréal, les commentaires qui ont suivi son départ, la hargne de la presse anglophone, promptement dénoncée par les journalistes québécois francophones, tout démontre que les propos de de Gaulle ont crevé un abcès.

"Ce n'est pas un hasard, a dit le député, si la foule qui acclamait de Gaulle criait en même temps "hypocrisie anglo-saxonne". Mais ce n'est pas à nous Français mais aux Québécois de choisir la solution à leurs problèmes."

Le député ajoute que les Français qui manifestent toujours leur solidarité envers les peuples luttant pour leur liberté ne peuvent pas aujourd'hui tourner le dos à un peuple de sang français qui leur demande de l'aide dans leur propre langue.

Le "groupe des 29" de la gauche gaulliste appuie l'idée de la "libération" du Québec

PARIS (AFP) — Le "groupe des 29", constitué par plusieurs personnalités de la gauche gaulliste, dont MM. Edgar Faure et Louis Joxe, respectivement ministres de l'Agriculture et de la Justice, Edgar Pisani et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, a publié hier un texte dans lequel il approuve la politique étrangère du général de Gaulle, et notamment les déclarations faites par le chef de l'Etat à Montréal.

"Les hommes de gauche, déclare ce texte, tiennent à dire leur fierté d'avoir soutenu et de soutenir une politique étrangère qui s'insère dans la grande idée de libération, qui vaut pour le Québec comme naguère pour l'Algérie... comme elle vaut pour le Vietnam écrasé aujourd'hui par l'intervention étrangère et pour l'Europe qui devra comme la France s'affranchir des hégémonies extérieures et des servitudes du système Atlantique".

Les signataires du texte "rappellent que la prépondérance économique écrasante des éléments anglophones et la situation sociale qui en découle pour la communauté de langue française, ainsi que la situation politique qui étaient la sienne, créaient pour le Québec le problème capital de l'émancipation". "Ils constatent, poursuit le texte, que cette volonté d'émancipation était unanime et qu'elle a été exprimée par toutes les forces politiques, sociales, professionnelles, culturelles du Canada français.

Ils constatent aussi que le général de Gaulle, en saluant avec éclat cette volonté d'émancipation, loin de tenter une immixtion abusive dans les affaires intérieures d'un pays étranger et sans vouloir appuyer en particulier telle ou telle solution, n'a fait que répondre à un sentiment populaire absolument unanime confirmé par le gouvernement de la province et par tous les partis".

"

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

PAVILLON DE LA JEUNESSE

14 h 30 Au Cinéma-théâtre, on présentera "Les Mécaniques", spectacle musical scientifique. Il y aura représentations, à 14 h 30 et à 15 h 30.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 Jusqu'au 11 août, les amateurs de jazz auront le plaisir d'entendre, au théâtre intérieur du pavillon, le quatuor de Lee Gagnon.

PAVILLON DE L'URSS

15 h 00 Défilés de la mode de Kiev à 15 h 00 et 17 h 00, dans la salle de cinéma.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

15 h 30 Spectacle au Café-dansant avec le chansonnier français Ricet Barrier.

15 h 30 Au Cinéma-théâtre, les Grands ballets canadiens présenteront deux ballets, "Gehenne" et "Médée".

AUDITORIUM DU PONT

19 h 00 La série Connaissance 67 projettera les films scientifiques suivants : "Makers of Science", "The Large Nancay Radiotelescope", "Flare on the Sun", "Our Nearest Sun", "Cosmic Rays", "Astronomy, Past and Present", "Space Flight Around the Earth", "Ranger IX-TV Pictures of the Moon". Le programme durera jusqu'à 22 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Spectacle au Café-dansant avec le chansonnier français Ricet Barrier et la chanteuse de Jazz américaine Odetta.

PAVILLON DE LA FRANCE

21 h 45 Jusqu'au 15 août inclus, la farce de Paul Claudel, "Protée", sera interprétée par la compagnie Volard-Rosny composée d'acteurs parisiens, dont certains de la Comédie française. On peut obtenir des laissez-passer au rez-de-chaussée du pavillon, au bureau des hôtesses.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

23 h 00 Tous les soirs, il y a une discothèque intégrale à l'Agora, dont l'environnement est créé par Serge Lemoyne.

24 h 00 A l'affiche du Cinéma minuit, deux productions hollandaises de Bert Haanstra : "Glass", court métrage réalisé en 1956, et "Fanfare", long métrage de 1953.

KIOSQUES A MUSIQUE

10 h 00 "A" Kamloops Lumbermen's Rube Band, de la Colombie-britannique. Reprise à 18 h 30.

11 h 30 "B" Capitol Hill High School Choir, de l'Oklahoma. Reprise à 17 h 30.

13 h 00 "A" The Cantabury Singers, de Terre-Neuve. Reprise à 17 h 00.

14 h 00 "D" Mantae, de Winnipeg. Reprise à 17 h 00.

14 h 00 "E" La fanfare de l'Expo.

16 h 30 "E" Royal Canadian Navy Band.

17 h 30 "C" The Hungry Six, de Saskatoon.

DEMAIN

JOURNEE DU MAROC

PLACE DES NATIONS

10 h 15 Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Ahmed Senoussi, représentera le chef de l'Etat marocain aux fêtes de cette journée.

PALESTRE DE L'ILE STE-HELENE

15 h 00 - 17 h 00 Un spectacle gratuit sera présenté avec des cavaliers du désert, la "Fantasia du Moyen-Atlas". Le Ballet Folklorique du Maroc y participera également.

KIOSQUE "E"

17 h 00 On pourra assister à un défilé de la mode marocaine.

PAVILLON DU CANADA

12 h 00 L'organiste de la "Christ Church Cathedral" de Montréal, Gerald Wheeler, donnera une série de récitals au théâtre intérieur du pavillon. Au programme, sont inscrites des oeuvres de Vincent Lubeck, C.P.E. Bach, John Stanley, William Boyce, Graham George, Helmut Walcha et J.S. Bach.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 30 A l'affiche du cinéma-midi, deux courts métrages marocains : "Art et artisanat marocain" et "Louardiri", ainsi que "Le sabotier du Val de Loire", réalisé par Jacques Démy en 1956.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Le professeur V. Soutchenko prononcera une conférence sur l'économie soviétique dans la salle de cinéma du pavillon.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 Jusqu'au 11 août, le Quatuor de Lee Gagnon donnera des concerts de jazz au théâtre du pavillon.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

14 h 30 et 20 h 00 Sous les auspices de l'entreprise "Office Overload", deux conférences seront présentées aujourd'hui : Le Dr Mary Jane Hungerford parlera de la femme et de la famille, alors que Mme Ménie Grégoire traitera du métier de femme dans le monde moderne.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

14 h 30 Au Cinéma-théâtre, à 14 h 30 et 15 h 30, on présentera "Les Mécaniques" de Richard Lacroix ; il s'agit d'un spectacle "musical scientifique".

PAVILLON DE L'URSS

16 h 00 Des spécialistes soviétiques répondront aux questions des visiteurs sur la situation de l'URSS à l'heure actuelle.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec Rob Constantine, "folk-singer" américain.

17 h 00 Au Cinéma-théâtre, Nicole et Daniel Bertolino présenteront des films qu'ils ont rapportés de leur récent tour du monde.

AUDITORIUM DU PONT

19 h 00 La série Connaissance 67 présentera les films scientifiques suivants : "The Magic Tape", "Putting the Atom to Work", "Prospect for Plastics", "In the Institute of Filatov", "The NASA Biosatellite Programme : Between the Atom and the Star", "57 Billion Bubbles", "Antibiotic from the Sea". Le programme durera jusqu'à 22 h 00.

AUTOSTADE

20 h 00 Le grand match d'athlétisme Europe-Amérique débutera ce soir, à l'Autostade. On s'attend à ce que plusieurs record mondiaux soient dépassés au cours des deux journées de cette rencontre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 30 Le chanteur humoriste français Ricet Barrier donnera un spectacle au Café-dansant. Ses chansons témoignent d'un ton aigu de l'observation, d'un talent de conteur, du goût du canulars . . . et d'une certaine méchanceté.

21 h 00 Il y aura un concert au Cinéma-théâtre avec le violoniste Josiane Roy et le violoncelliste Mark Pomerance.

22 h 30 Au Cinéma-théâtre, les Grands Ballets Canadiens présenteront trois ballets.

23 h 00 Le pavillon offre deux discothèques aux amateurs du musique yé-yé : à 23 h 00, Serge Lemoyne crée l'environnement de la discothèque intégrale de l'Agora, et à 23 h 30, le Café-dansant se transforme en piste de . . . danse jusqu'à 01 h 30.

24 h 00 A l'affiche du cinéma-minuit: trois courts métrages hollandais : "Hold Back the Sea" de George Sluizer (1961), "The House" de Louis A. van Gasteren (1961) et "Big City Blues" de Charles van der Linden (1962).

KIOSQUE A MUSIQUE

10 h 00 "A" Kamloops Lumbermen's Rube Band, de la Colombie-Britannique. Reprise à 13 h 00.

10 h 30 "B" Klondike Centennial Majorettes, d'Edmonton. Reprise à 15 h 30.

11 h 00 "A" Saskatoon Lions Band. Reprise à 15 h 00.

11 h 15 "E" Estelle and Alfonso Dancers, de New York.

13 h 30 "B" Pictou Community Centrettes, de la Nouvelle-Ecosse. Reprise à 17 h 30.

14 h 00 "E" La Fanfare de l'Expo.

17 h 00 "A" Sisler High School Band, de Winnipeg.

17 h 30 "C" The Hungry Six, de Saskatoon.

18 h 30 "A" St. Bart's Choirboys, de Toronto.

PLACE DES NATIONS

17 h 00 La Fanfare de l'Expo.

21 h 30 La discothèque "Le Paradoxe". Entrée libre.

Le Gabon espère retirer des fruits de l'Expo

par Claude GRAVEL

Hormis le magnifique complet blanc de M. Pierre Dupuy et le discours "improvisé" dans lequel le ministre de l'Economie nationale, du Commerce et des Mines du Gabon a indiqué clairement que son pays escompte retirer "des fruits" de sa participation à l'Exposition universelle de Montréal, la journée nationale de ce pays de l'Afrique francophone n'a revêtu aucun aspect particulier.

Le soleil était radieux hier matin à la Place des Nations, quand le commissaire général de l'Expo a souligné que cet événement permet à des millions de gens de découvrir les pays africains. "Notre exposition universelle, a-t-il dit, n'aurait pas rempli sa mission si les jeunes nations africaines n'avaient pu y participer, y trouver leur place, et recevoir pour la première fois dans une manifestation de ce genre, l'hommage du monde entier."

"Le Gabon, a poursuivi M. Dupuy, est une de ces jeunes nations. C'est un pays francophone. Nous mettons donc une nuance particulière de sympathie, de cordialité en l'accueillant dans la deuxième ville française du monde." Selon lui, l'exploitation de ses ressources naturelles est la meilleure garantie du rôle du Gabon dans la vie moderne et dans le développement de l'économie africaine.

Après avoir fait la revue de la garde d'honneur, le ministre de l'Economie nationale, du Commerce et des Mines du Gabon, M. Pierre Mebaley, a noté que les jeunes nations africaines se seraient dérobées à leur devoir de souveraineté en ne manifestant pas leur présence à l'Exposition universelle de Montréal.

Retirer des fruits

Parlant d'abondance et répondant directement au commissaire général de l'Expo, M. Mebaley a affirmé que son pays, en particulier, a voulu être présent à l'Exposition universelle "pour prouver que la nation gabonaise veut ouvrir ses portes au monde entier".

"Je crois bien, monsieur le commissaire général, que le but premier de notre présence à l'Expo 67 ne se limitera pas à contempler les belles réalisations de la technique moderne, mais c'est de retirer des fruits après l'exposition", a dit le ministre gabonais.

"Quels sont ces fruits ? Les pays participants trouveront auprès des nations africaines les matières premières qui vous sont utiles et, en contrepartie, appellent de votre part tous les investissements possibles, économiques et sociaux.

"Pour le Gabon, a continué M. Mebaley, vous avez fait l'inventaire de nos richesses minières. Ces richesses ont bseoin, comme je vous l'avais bien dit, de la mise en valeur dans les cadres technique valables. Et c'est dans cet esprit que l'ambassadeur du Canada au Gabon et l'ambassadeur du Gabon au Canada ont signé à Ottawa une convention en matière d'éducation pour que les cadres du Canada soient mis à la disposition du Gabon, lesquels cadres marqueront leur présence au Gabon par la formation d'une élite gabonaise capable de mettre en valeur son potentiel économique."

Le ministre Mebaley a dit en terminant que la porte du Gabon est ouverte à tous les hommes de bonne volonté qui veulent trouver dans les pays jeunes des débouchés nouveaux pour que les échanges commerciaux, culturels et techniques aient leur vraie valeur. "Je crois que la coopération universelle qui découlera de cette exposition permettra aux pays participants en général et au Canada en particulier de développer leurs relations amicales et fraternelles envers le Gabon."

Après la cérémonie de la Place des Nations, où une salve de 19 coups de canon fut tirée, la délégation du Gabon a visité les pavillons de la Place d'Afrique, après quoi un déjeuner fut offert au restaurant Hélène de Champlain par le commissaire général de l'Expo. Les délégués du Gabon ont visité dans l'après-midi les pavillons du Canada, des Nations unies, du Québec, de la France, des Communautés européennes, de l'Homme à l'Oeuvre et de l'Homme et l'Agriculture. En soirée, le commissaire général du Gabon, M. Daniel Assoumou, offrait une réception en l'honneur de M. Pierre Mebaley.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'exposition universelle, souhaite la bienvenue au représentant du gouvernement gabonais, M. Pierre Mebaley, ministre de l'Economie nationale, du Commerce et des Mines.

Le Reine Elizabeth établit un service de dépannage pour les visiteurs de l'Expo

par Gilles RACINE

Le Reine-Elisabeth a établi un service d'urgence de logement pour les visiteurs de l'Expo 67 qui se trouvent dans l'embarras.

La raison de ce service, entièrement gratuit et aux frais du Reine-Elisabeth, est de conserver à Montréal "son renom de ville hospitalière".

C'est M. Donald M. Mumford, président de Hilton of Canada Ltd. et directeur administratif du Reine-Elisabeth, qui a fait part de cette décision, hier après-midi.

Ce service entre en vigueur dès aujourd'hui. Les visiteurs dans l'embarras doivent se présenter au kiosque d'information, à l'hôtel même, et faire part de leur besoin, c'est-à-dire le nombre de pièces désiré, les facilités espérées et le prix qu'ils consentent à payer.

Ce service n'offre cependant aucune garantie. Mais il n'exige ni dépôt, ni réservation. Il faut obligatoirement se présenter au kiosque d'information entre 11 h. du matin et 11 h. du soir.

Ce service qui ne se donne pas le rôle d'une agence de réservation sera ouvert au public sept jours par semaine aux heures indiquées. Cependant, si nécessaire, M. Mumford s'est dit prêt à prolonger les heures de service.

Les divers media d'information ont abondamment répandu dans le public les mauvaises conditions de logement que reçoivent plusieurs visiteurs. C'est une question vitale pour l'industrie hôtelière et touristique de Montréal d'essayer d'éliminer cette mauvaise image que les touristes peuvent avoir en quittant Montréal et l'Expo 67.

On ignore cependant les résultats pratiques qu'aura ce service strictement de dépannage. On espère que tous les gérants d'hôtels et motels de la région de Montréal entreront en communication avec le Reine-Elisabeth pour leur dire s'ils ont ou non des chambres ou unités actuellement non utilisées.

On ne doute pas cependant que les membres de l'industrie hôtelière prêteront leur concours à ce service. Il n'est cependant pas question de faire affaire avec les motels temporaires.

"Montréal est l'un des meilleurs centres de tourisme et de congrès au monde, a déclaré M. Mumford, et on ne peut permettre que sa réputation soit entachée du fait que des gens sans scrupule louent des chambres inconvenantes et à des prix exagérés. Nous établissons ce service de logement en raison des nombreuses plaintes de gens à qui on a demandé un prix excessif pour des chambres inconvenantes. Il devient alarmant de constater que plusieurs exploitants d'hôtels et de motels établis pour six mois puissent causer et causent un sérieux préjudice à la réputation de l'industrie hôtelière permanente."

l'expo en BREF

par Germain TARDIF

L'Expo-Express tombe en panne

● Une panne de plus de 40 minutes a paralysé l'Expo-Express, hier après-midi, provoquant un désordre complet dans l'écoulement normal du flot des visiteurs. L'incident a été causé par une défectuosité du système d'aiguillage de la voie. Il n'a fallu qu'une quinzaine de minutes pour réparer le mal, mais près d'une demi-heure de plus pour tout remettre en marche. Ce qui a aggravé la situation, c'est que, depuis samedi, les autobus de la CTM qui, jusque là, faisaient le service entre la Place d'Accueil et l'île Notre-Dame ne vont, maintenant, pas plus loin qu'Habitat 67 et le Labyrinthe, sauf dans le cas de journées bien achalandées. Malgré la panne, ce nouvel itinéraire des autobus n'a pas été modifié, de sorte que les arrivants de la Place d'Accueil devaient traverser à pieds le pont de la Concorde . . . ou rester dans la cité du Havre.

. . . et les chauffeurs en avaient assez

● Les gens les plus à plaindre, après les visiteurs, au cours de cette panne, étaient les chauffeurs des autobus. Ils étaient assaillis de questions et de critiques provenant de toutes parts. L'un d'eux en avait tellement plein le dos qu'il décida de sortir de son autobus dès son arrivée au dernier arrêt et d'attendre que le véhicule soit vidé avant d'y revenir.

Il n'y a plus d'agent au Foyer de la presse

● Le Service de sécurité de l'Expo a décidé d'enlever du Foyer de la presse les agents qui étaient affectés au contrôle des admissions. Cette mesure, semble-t-il, a été prise pour des raisons d'économie. Le directeur Poudrette a suggéré à l'Expo de recourir à des hôtesses, pour faire ce travail, ce qui, selon certains, n'est pas un compliment pour ses hommes . . . Le directeur du service de presse, Pierre-Paul Lafortune, a rejeté l'idée. Il n'a certes pas consulté les journalistes . . . mais il a expliqué qu'il serait impossible, pour des femmes, d'exercer un contrôle efficace. Il ressort de tout ceci que, désormais, tout visiteur peut entrer au Foyer de la presse parce qu'il n'y a plus personne pour exiger la production des cartes d'accréditation.

A la mi-août, il sera trop tard

● Les visiteurs qui s'intéressent à l'artisanat en action n'ont encore que quelques jours pour voir deux artisans du Québec à l'oeuvre. Paul-Emile Caron, sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, et Hans Gehrigm, joaillier de Montréal, quitteront le Village canadien de la Ronde vers le 15 août. Tous deux exécutent, ces jours-ci, devant le public, des oeuvres qui font leur réputation.

Deux groupes au Temps qui bouge

● A l'affiche, quotidiennement, du 13 au 19 août, à la discothèque "Le Temps qui bouge" : "The Haunted" de Montréal, et "The Royal Family" d'Edmonton. Ces spectacles auront lieu de 17 à 19 heures. "The Haunted", pour leur part, présentent un numéro tout à fait original, grâce à une machine qui capte le son et le transforme en lumière.

La musique expérimentale

● Le Festival mondial du spectacle présentera deux soirées consacrées à la musique moderne expérimentale, les 15 et 16 août, à la Place des Arts, théâtre Maisonneuve . . . Le 15, à 20 h. 15, le programme comprendra des oeuvres de compositeurs de musique électronique et deux films. Le 16, à la même heure, un documentaire sur la musique électronique sera à l'affiche.

Athlétisme à l'Autostade

● Les fervents des sports olympiques ou, encore, les profanes qui ont pris goût à l'athlétisme par l'intermédiaire de la télévision qui diffusait, au cours des deux dernières semaines, les Jeux panaméricains de Winnipeg, auront la possibilité, demain et jeudi, de voir à l'oeuvre quelques-uns des meilleurs athlètes du Canada et des deux Amériques, dans une compétition au cours de laquelle ils feront face à plusieurs de leurs non moins habiles collègues d'Europe. La rencontre aura lieu à l'Autostade chaque soir à compter de 20 heures.

À chacun sa paix

par Pierre Olivier

Parmi les vieillards, expotiques et autres, il faut compter tous ceux qui ont deux pattes, ou plus, et qui ont plus de 20 ans. Et qui, n'ayant rien de mieux à faire, puisqu'ils ne peuvent déjà plus rien faire, versent dans le "cynisme" (1) — qualité (i. e. "Manière d'être, bonne ou mauvaise, d'une chose") qui n'a pas encore été "scientifisée" mais qui le sera sûrement, Larousse, que j'aime bien parce qu'il fait constamment de l'humour, et sans le savoir, écrit :

"CYNISME n. m. (du gr. kuôn, kunos, chien). Doctrine des philosophes cyniques. // Mépris des convenances, de la morale, qui se traduit par une impudence effrontée : un cynisme révoltant."

C'est dire, sans le dire, qu'ils refusent — avec une mauvaise foi par trop évidente — d'accorder tout crédit à ce que, trop corrompus, ils ne peuvent arriver à comprendre. Et d'autant plus que cela échappe à la "logique" — science qui, malheureusement, existe déjà puisqu'elle fut inventée, ou plutôt articulée, par un certain Aristote.

Les vieillards (ai-je besoin de dire que, comme tout le monde, j'en connais beaucoup trop) ont d'ailleurs eu tout le temps pour mûrir les "leçons de l'histoire". Comme en témoigne l'attitude d'un de mes amis (on n'est pas responsable de ses amis, après tout) qui, s'étant mis en tête de raisonner logiquement sur les "jeunes", dont la journée ("Joie et paix" — "Foi des jeunes dans la paix", etc., etc . . .) a été célébrée dimanche à l'Expo, en est arrivé aux quatre propositions suivantes :

1. La paix (qu'on ne peut, tout au plus, définir que comme "l'Etat d'un pays qui n'est point en guerre") est, par essence, un Etat intermédiaire entre deux Etats — celui de la "plus grande" force, et celui de la "plus grande" faiblesse.

2. La paix, étant ce qu'elle est, est une notion profondément (ou "essentiellement", si vous préférez) subjective — ce qui n'est qu'une autre façon de dire que chacun a "sa" paix et que cette paix ne dépend que des intentions, plus ou moins "bonnes" (mot infiniment subjectif) des divers protagonistes.

3. Chacun, ayant "sa" paix, ne peut que l'opposer à celle des autres. En ce sens, on peut dire que la paix n'est qu'un état de guerre, et qui a le désavantage, sur tous les autres, d'être latent.

4. Vouloir, comme le font aujourd'hui les "jeunes", être pacifistes consiste tout simplement à opposer la paix à la guerre — et donc à choisir, soit de faire la "guerre à la "guerre", soit de se condamner soi-même à une très longue frustration, ce qui conduira inévitablement à la "guerre".

Etc. etc . . .

Les vieillards, me permettra-t-on pour une fois d'y aller de mes commentaires personnels, ont cependant une faiblesse. Et des plus inexplicable. Ainsi de mon ami qui, embarrassé par les 75 marcheurs de la paix qui se sont "amusés" (dit-il) à venir voir l'Expo au cours de la dernière fin de semaine, ne peut arriver à trouver une solution. Pris entre la guerre et la paix (qui n'est, dans son esprit, qu'une autre façon de faire la guerre), il ne parvient qu'à suggérer un état de guerre permanent qui ne nous illusionnerait pas sur la paix. Et, logique même dans l'absurde, qu'à suggérer de reconstituer des guerres miniatures (devinez donc un peu entre "qui" et "qui") sur nos si belles et si charmantes îles" . . . Oh, pardon ! J'allais oublier de dire que les vieillards sont aussi gâteux . . . par accident.

(1) A moins qu'esthéticiens, ils ne se rabattent sur l'esthétisme, comme l'a fait, dimanche, un certain commissaire général. Que ne passerait-on pas à Raphaël et à Michel-Ange ?

Le billet de l'Expo



Canada-Europe en direct par La Transat

La Transat salue l'Expo 67 avec service direct sur Southampton et Le Havre.

S.S. FLANDRE Départ Southampton et Le Havre: 4 août, 22 août. Départ Montréal/Québec: 13 août, 31 août.
Tarifs minimums: 1ère classe à partir de U.S. $346; classe touriste à partir de U.S. $209 (hors saison).

S.S. FRANCE Départ Southampton et Le Havre: 21 octobre.
Tarifs minimums: 1ère classe à partir de U.S. $443; classe touriste à partir de U.S. $240 (hors saison).
Consultez votre agence de voyages.
Renseignez-vous sur les traversées du "France" au départ ou à destination de New York et Europe tous les quinze jours avril-octobre.

Transat
Compagnie Générale Transatlantique, 1255 Carré Phillips, Montréal

3428, rue ST-DENIS — AGENCE DE VOYAGES VIAU — Tél. 842-4648

AGENCE DE VOYAGES Ville-Marie — 5135, rue ST-DENIS — TEL. 276-2694

VOYAGES TRAVELAIDE — Mezzanine Edifice Carré Dominion — 861-7272 — 1010 ouest Ste-Catherine, Montréal 2 — Ouvert le samedi jusqu'à 4 heures

Renseignements et service gratuits — MONJAL AVIOMAR — BUREAU AUTORISÉ 274-7594 — 445, JEAN-TALON OUEST

AGENT AUTORISE — RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS — Alfred GAGLIARDI — 6900, ST-DENIS — 271-6900

Godbout perd en 1ère ronde aux championnats nationaux de tennis



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Avant le début des déceptions

Le tournoi pour les championnats de tennis du Canada ne faisait que commencer et naturellement les surprises et déceptions allaient suivre. Ici, l'Américain Lester Sacks, à gauche; le Canadien Bob Puddicombe, de Vancouver, et la Canadienne Judy Traviss, de Toronto, parlent du match de Jaime Subirats, du Mexique, qui venait de causer une forte impression en éliminant rapidement le Montréalais François Godbout, en première ronde.

par **Paul-Emile Prince**

François Godbout, le joueur gaucher natif de Waterloo et maintenant avocat à Montréal, a été la première et non la moindre victime chez les joueurs canadiens aux mains de joueurs étrangers alors qu'il a subi un cinglant revers, en première ronde des championnats de tennis du Canada, au club Monkland, hier.

Godbout, le joueur numéro 4 du Canada, n'avait pas subi de défaite aussi décisive lorsqu'il a perdu aux mains de Jaime Subirats, du Mexique, aux comptes de 6-1, 6-2, 6-2. Il faut dire que Godbout, défait deux fois aux mains de Mike Carpenter, de Montréal, dans des tournois locaux, n'a apparemment pu retrouver sa forme des années dernières.

Par contre, Frank Tutvin, de Toronto, faisait belle figure en battant Robert Brien, d'Australie, 6-2, 6-2, 4-0. Celui-ci abandonnait alors le match. Mike Carpenter et Val Harit, de Montréal, passaient également en deuxième ronde.

André Côté, un autre Montréalais, subissait la défaite, mais aux mains d'un joueur de fort calibre, Bill Hoogs, de Berkeley, Calif., tandis que Pierre Lamarche succombait aux mains de Don MacCormack, de Vancouver, dans un match dont le pointage final ne donne pas une idée exacte des échanges fort intéressants.

Un autre joueur canadien réputé, John Sharpe, de Toronto, l'emportait sur Jay Schlosser avec une facilité relative, bien qu'il perdait un set.

Mike Belkin, natif de Montréal, mais demeurant maintenant à Miami, après avoir hésité avant d'entrer dans la lutte parce qu'il songeait à se retirer, apparemment parce que Ron Barnes, du Brésil, remplaçait Cliff Drysdale, d'Afrique du Sud, blessé, s'est mis à l'oeuvre rapidement sur le court. Et l'Australien Ray Keldie n'y a vu que du feu, perdant 6-0, 6-1, 6-0.

Le Dr Louis Leclerc médecin du tournoi

Le Dr Louis Leclerc, qui a agi comme médecin du tour cycliste de la Nouvelle-France, a accepté de remplir les mêmes fonctions avec le tournoi pour les championnats de tennis du Canada, au club Monkland. Les autorités du tournoi, en annonçant la nouvelle, nous ont appris également que les frais médicaux sont défrayés par les Laboratoires Franca, dont M. Riendeau est le président.

Franca, distributeur canadien de l'eau Evian, fournit gracieusement à tous les participants "l'eau des sportifs".

Barnes, maintenant un des favoris pour l'emporter, n'a guère mis plus de temps à vaincre Terry Leach, d'Ottawa, 6-0, 6-1, 6-2.

Andrée Martin en vedette

Andrée Martin, de Montréal, a passé avec succès la première ronde, en battant Tish Adam, de Charleston, Caroline du Sud, 6-4, 6-4, tandis que Benita Senn, de Toronto, montrait trop de régularité et d'expérience pour Iris Dickson, de Montréal. Louise Brown, de Toronto, avait également recours à tous ses trucs du métier pour l'emporter sur Sally Johnson, de Montréal.

Fay Urban, de Windsor, Ont., et Vicki Berner, de Vancouver, parmi les favorites, ont également été victorieuses, mais Judy Traviss, de Toronto, perdait aux mains de Maria Guzman, de l'Equateur, tandis que Nicole Boucher, de Montréal, ne pouvait rien faire contre Rita Bentley, d'Angleterre, une des meilleures joueuses au monde.

L'Indien Jaikip Mukerjea, qui a eu du mal à atteindre Montréal, entrera dans la lutte aujourd'hui, contre Davis Brown, de Toronto. Roger Alexandre, de St-Jean, aura la lourde tâche d'affronter Roy Emerson, tandis que Manuel Santana, d'Espagne, jouera son premier match contre Howard Simpson, d'Ottawa; Torben Ulrich, du Danemark, et Herb Fitzgibbon, de New York, feront également leurs débuts dans le tournoi, aujourd'hui.

MATCHES D'HIER

HOMMES — (1ère ronde)

Claus Mooler, Montréal, bat Harold Childs, Mtl, 6-3, 6-3.

Stan Roberts, Montréal, défait Lorne Sabbheh, Mtl, défaut.

Maurice Benoit, Mtl, a raison de Vic Aurursoo, Mtl, 6-1, 6-1

Jack Muir, Montréal, bat Doug Philpott, Toronto, 6-1, 6-0

Jim Bardsley, Vanc., l'emporte sur Paul Bédard, Mtl, 6-1, 6-3

Marcel Tremblay, Mtl, a raison de Larry Wright, Mtl, 6-2, 6-2.

John Sharpe, Toronto, bat Jay Schlosser, Miami, 6-1, 6-0, 3-6, 6-0.

Bill Hoogs, Berkeley, Calif., bat André Côté, Montréal, 6-3, 6-1, 6-3.

Jaime Subirats, Mexique, bat François Godbout, Mtl, 6-1, 6-2, 6-2.

Don MacCormack, Vancouver, bat Pierre Lamarche, Mtl, 6-2, 6-1, 6-4.

Frank Tutvin, Toronto, bas Robert Brien, Australie, 6-2, 6-2, 4-0, par défaut. Ron Barnes, Brésil, bat Terry Leach, Ottawa, 6-0, 6-1, 6-0.

Mike Belkin, Montréal-Miami, bat Ray Keldie, Australie, 6-0,6-1,6-2.

Val Harit, Montréal, bat Brian Wilkinson, Australie, 11-9, 6-3, 10-8.

Mike Carpenter, Montréal, bat Marinus Wins, Ottawa, 6-0, 6-1, 6-3.

Bob Puddicombe, Vancouver, bat Stéphane Vézina, Mtl, 6-3, 3-7, 6-0, 6-1

Robert Bédard, de Lennoxville, défait Bernard Plascowe, New York, 6-0, 6-1, 6-2.

FEMMES — (1ère ronde)

Inge Weber, Toronto bat Pat McLean, Aust., 3-6, 6-2, 2-0, par défaut.

Penny Sparling, Toronto, bat Stephanie Green, Vanc., 6-3, 8-6.

Louise Brown, Toronto, bat Sally Johnson, Montréal, 6-1, 6-1.

Andrée Martin, Montréal, bat Tish Adam, Charleston, C.S., 6-4, 6-4.

Gwenda Adam, Charleston, C.S., bat Ria Chong-Ashing, Trinidad, 5-7, 6-4, 6-4.

Patricia Montano, Mexico, bat Rosemarie Fletcher, Ottawa., 6-4, 6-1. Judith Leong, Hawaii, bat Joan Griffin, Toronto, par défaut.

Benita Senn, Toronto, bat Iris Dickson, Montréal, 6-3, 6-2.

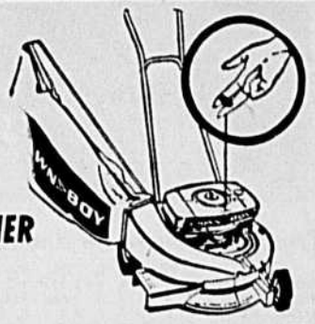
Fay Urban, Windsor, Ont., bat Fran Watson, Montréal, 6-2, 6-1.

Rita Bentley, Angleterre, bat Nicolle Boucher, Montréal, 6-0, 6-0. Vicki Berner, Vancouver, bat Barbara Coutts, Montréal, 6-0, 6-1. Maria Guzman, Equateur, bat Judy Traviss, Toronto, 6-2, 6-2. Match Kathleen Harter, Seal Beach, Calif., vs Evelyn Carpenter, Montréal, remis.

RÉPARATION DE TONDEUSES À GAZON

SERVICE et PIECES SUR TOUTES LES MARQUES

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS



Ouvert tous les jours jusqu'à 5.30 h. — Samedi fermé

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel HU 1-8115

ICI DANS LE SPORT LA



Paul Emile Prince

Mike Carpenter subira un véritable test au Monkland

Alors que débutent les championnats de tennis du Canada suivis des championnats du Québec, les deux plus importants tournois de la saison pour l'est du Canada, un fait saute aux yeux. Jusqu'ici, Mike Carpenter connait la meilleure saison de sa carrière et domine nettement. Il en est de même d'Andrée Martin, chez les dames. Mais, même en ne tenant pas compte de la présence de joueurs étoiles, tels que Roy Emerson, d'Australie, et Manuel Santana, d'Espagne, dans les prochains tournois, Mike Carpenter pourra-t-il tenir le coup devant les Robert Bédard encore difficile à vaincre; son frère Keith, de passage au Canada, François Godbout, qui aura probablement retrouvé sa forme; Mike Belkin, un grand spécialiste des matches sur terre battue, Bob Puddicombe, de Vancouver, et John Sharpe, de Toronto ?



Mike Carpenter

Carpenter, qui est probablement le joueur canadien le plus amélioré, a gagné les quatre tournois auxquels il a participé. Son record est donc imposant puisqu'il n'a perdu qu'un set dans ces cinq tournois. Les prochaines semaines seront donc un véritable test pour le Montréalais.

Dans ces cinq finales, Mike Carpenter battait tour à tour André Côté, François Godbout (deux fois), Henri Rochon et Jim Ionidis.

Chez les autres joueurs, les succès et revers inattendus laissent prévoir des changements importants au classement, à l'issue de la présente saison. Les deux prochains tournois nous réservent peut-être d'autres surprises.

* * *

Dès le début, c'est un jeune de Lachine, **André Côté,** qui causait un certain émoi en triomphant successivement d'Henri Rochon et Val Haret. Mais ce succès n'était que passager, puisque Rochon l'emportaient deux fois de suite sur Côté, soit au tournoi du club La Bohème et à celui de Longueuil.

Rolland Godin, qui semblait en voie de retrouver sa forme des beaux jours, en battant facilement Rochon au tournoi de son club (La Bohème), s'avouait vaincu contre Mike Carpenter, à Verdun, après avoir défait Jim Ionidis. Il semblait donc assuré de connaitre une bonne saison, mais un malaise au bras qu'il ressentait déjà, a empiré et l'a forcé à prendre un repos. Godin souffrait de ce malaise lorsqu'il perdit aux mains de Stéphane Vézina, à la coupe Montréal.

Désireux de jouer malgré ce malaise, Godin dut se retirer du tournoi pour le championnat intermédiaire et perdait par défaut aux mains de Jim Ionidis, à Longueuil. Ce sera probablement une des saisons les plus malheureuses pour Godin qui avait des chances de remonter aux premiers rangs du classement.

* * *

Henri Rochon est demeuré l'enfant terrible du tennis canadien. Défait par André Côté, au tournoi du club Le Manoir, il perdait de nouveau, cette fois aux mains de Godin, au tournoi de La Bohème, mais triomphait par la suite d'André Côté et de Staphane Vézina puis atteignait la finale de la coupe Montréal. Pour un joueur de 43 ans, c'était déjà un grand succès. Mais à Longueuil, après avoir vaincu Côté, il affrontait un **Jim Ionidis** bien déterminé, en semi-finale. Le résultat, Rochon, jouant nerveusement et tentant des coups souvent quasi impossibles, se vit bientôt sur le chemin de la défaite. Il commença à maugréer, à réfléchir tout haut sur son jeu mal en point, s'irrita et abandonna le match à la suite d'une décision de l'arbitre.

Nous assistions à ce match et avons été véritablement dégoûtés de l'attitude de Rochon, qui abandonna alors que le compte était de 6-2, 5-2 en faveur d'Ionodis. Rochon venait de faire un mauvais retour (sa balle étant hors de la ligne de côté, et quand Ionodis retourna une balle également hors jeu, Rochon prit feu et quitta le terrain. Nous sommes pour l'ambition de vaincre, mais non pour la lâcheté de ne pouvoir encaisser la défaite.

* * *

Val Harit, qui a également connu ses meilleurs jours, n'a eu guère le loisir de s'entrainer et son jeu s'en est ressenti. Défait par André Côté au Manoir il perdait aux mains de Mike Carpenter à La Bohème et contre François Godbout à Verdun. A la coupe Montréal il était éliminé par Henri Rochon et à Longueuil par Mike Carpenter, après avoir défait Stéphane Vézina.

Ainsi, après les cinq premiers tournois, Mike Carpenter est facilement en tête, du moins selon notre estimation, devant François Godbout et Jim Ionodis. Puis suivent Tomb Bell, André Côté, Val Harit et Stéphane Vézina.

Il est d'autres constatations que nous ne voulons pas passer sous silence, mais nous reviendrons bientôt sur le sujet.

Au tournoi du Monkland

AUJOURD'HUI

SIMPLES — HOMMES

MIDI

Torban Ulrich (Danemark) vs Geof Dyer (Winnipeg)
Jaikip Mukerjea (Inde) vs Dave Brown (Toronto)

1 H. P.M.

Don McCormick (Vancouver) vs Robert Bédard

2 H. P.M.

Harry Fauquier (Toronto) vs Paul Welles (E.-U.)
Marc Blondeau (Québec) vs Herb Fitzgibbons (E.-U.)
Ronny Barnes (Brésil) vs Frank Tutvin (Toronto)

3 H. P.M.

Pierce Kelley (E.-U.) vs Lewis Garcia (Mexique)
George Taylor (E.-U.) vs Jaime Subirats (Mexique)
Don Fontana (Toronto) vs Bill Lenoir (E.-U.)
Keith Carpenter (Montréal) vs John Edmond (Ecosse)

4 H. P.M.

Panch Gusman (Equateur) vs Moris Zimmerman (Toronto)

5 H. P.M.

Roy Emerson (Australie) vs Roger Alexandre (St-Jean)
Gagnant Ulricht - Dyer vs Robert Puddicombe
John Sharpe (Toronto) vs Val Harit (Montréal)
William Hoogs (E.-U.) vs Mike Carpenter (Montréal)
Ray Keldie (Australie) vs Mike Belkin (Montréal)

6 H. P.M.

Gagnant Sack - Russel vs gagnant Brown-Mukerjea
Manuel Santana (Espagne) vs Howie Simpson (Ottawa)

SIMPLES — FEMMES

5 H. P.M.

Kathy Harter (E.-U.) vs Evelyn Carpenter (Montréal)

SIMPLES — SENIOR

MIDI

L. Szemenyei (Montréal) vs J. Charbonneau (Montréal)
P. Reid (Toronto) vs G. Gagnon (Montréal)
F. Worster (E.-U.) vs G. Carter (Montréal)

1 H. P.M.

L. Frank (Montréal) vs J. Giguère (Québec)
M. Chad (Montréal) vs Gagnant Bardsley-Bédard

4 H. P.M.

J. Chartrand (Montréal) vs R. Rodericks (Montréal)
Gagnant
Szemenyei - Charbonneau vs Gagnant Muir - Philpott
Gagnant Tremblay-Wright vs Gagnant Sabbath - Roberts

5 H. P.M.

J. Skelton (Vancouver) vs R. Guay (Montréal)
A. Prud'homme vs J. Nordstrom (Montréal)

DOUBLES — FEMMES

4 H. P.M.

J. Leona - P. Welles vs P. McLean - J. Traviss

5 H. P.M.

J. Schiffman - O. Montano vs S. McCubbin - F. Watson

6 H. P.M.

T. Adams - G. Adams vs V. Beale - F. Watson
A. Clément - P. Rouleau vs J. Godfrey - P. Travies
L. Court - J. McIlraeth vs B. Coutts - M. Mark

7 H. P.M.

A. Martin - E. Constable vs L. Larouche - B. Docherty
R. Fletcher - Y. Noël de Tilly vs S. O'Doherty - J. Ross

DOUBLES — HOMMES

4 H. P.M.

G. Dyer - M. Sihvon vs J. Davis - D. McVey

6 H. P.M.

R. Armata - W. Kempffert vs R. Auger - J. Mongeau
D. Almond - R. Barré vs P. Bouffard - M. Soucy
G. Chan - P. Scally vs J. Subirats - R. Puddicombe

7 H. P.M.

M. Belkin - F. Tutvin vs J. Dandurand - L. Miron
R. Evans - J. Lamoureux vs vs P. Perrier - J. Damant
Z. Rona - P. Robillard vs R. Gelhay - M. Dufour
H. Simpson - M. Wins vs T. Wilson - Y. Laberge
P. Hickey - R. Harvey vs J. Edmond-G. Wilkinson
P. Welles - J. Harris vs L. Giguère - D. Moreau

8 H. P.M.

A. Lumsden - J. Pimenoff vs T. Bardsley - D. McCormack
J. Mercier - J. Patenaude vs R. Harris - G. Harris
J. Leclair - C. Letendre vs A. Keenan - M. Price
P. Fournelle - P. Gauthier vs G. Carpenter - E. Smith
E. Rabin - I. Watson vs R. Keldie - I. Russell
L. Szenenyei - M. Tremblay vs S. McRae - D. Wright
E. Maalt - E. Schenkelberg vs P. Marshall - E. Semple
P. Kelly - W. Monan vs R. Gallagher - B. Paterson

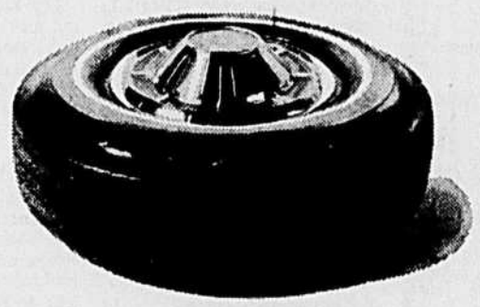
9 H. P.M.

J. Schlosser - M. Ward vs P. Lamarche - S. Vézina
G. Barta - G. Pilon vs G. Taylor - P. Burwash
D. Kirsten - C. Doyon vs L. Sack - B. Lenoir
J. Ionides - T. Bell vs D. Brown - C. Burr
R. Isaacson - M. Nye vs M. Blondeau - J. Herisset
S. Farrington - R. Ferguson vs P. Majdaniw - D. Scipio

Dave Lach vainqueur

Dave Lach, du club Mont-Royal, a remporté le championnat provincial de la course à pied de 10 milles, à Rouyn, en fin de semaine. Il a parcouru la distance en 55 minutes et 13 secondes, devançant son plus proche poursuivant et compagnon de club, Mike Rowland, par 2 minutes et 15 secondes. Ce championnat a été disputé en circuit fermée de ¾ de mille.

Michel Doré, de Shawinigan, s'est classé troisième avec un temps de 60 minutes et 6 secondes tandis que Roland Michaut, des Francs-Amis, a fini quatrième, accusant un retard de 39 secondes. Roger Jeffrey, de Mont-Royal, s'est emparé du 5e rang ; Marcel Jobin, de Shawinigan, le 6e rang ; et Donald Royer, de Shawinigan, le 7e.



Tranquillisant

Prenez-en cinq avec vous quand vous faites une balade en voiture et vous vous sentirez beaucoup mieux...

Votre famille se sentira en parfaite sécurité.

Il s'agit du nouveau pneu polyester Goodyear, le pneu d'une sécurité incomparable.

Même son prix vous calmera : environ $30.

C'est un nouveau genre de pneu ... la plus importante amélioration depuis 20 ans! Elle est due au fil polyester. C'est un fil synthétique incroyablement fort qui réunit tous les avantages du nylon et de la rayonne ... et aucun de ses inconvénients.

C'est encore une innovation Goodyear.

Les plus importants constructeurs d'automobiles ont choisi le pneu polyester Goodyear pour chausser leurs nouveaux modèles.

Les polyesters Goodyear durent plus longtemps.

Ils résistent d'une façon étonnante aux coupures et aux ruptures dues aux chocs.

Ils sont silencieux et souples.

Ils ne forment pas de surfaces plates pendant la nuit et roulent uniformément le lendemain.

Ils améliorent même la consommation d'essence.

Tout comme les autres pneus Goodyear, les nouveaux polyesters portent la garantie de qualité de Goodyear ainsi que la garantie contre tout risque de route pendant toute leur durée.

Parlez des pneus polyester Goodyear au détaillant Goodyear.

Avec Goodyear, vous vous sentez en parfaite sécurité!

Le nouveau pneu polyester* Goodyear est plus qu'économique ...il est sûr!

GOODYEAR

Roulez Goodyear...roulez bien, roulez loin.

*Polyester est breveté par Goodyear sous le nom de Vytacord. On le trouve dans les pneus Double Eagle, Custom Power Cushion et Power Cushion Goodyear.

Naissances Décès Remerciements

ADAM (Lydia) — A Ville Chambly, le 5 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Alcide Adam, née Lydia Cadieux, demeurant à 1506 rue Bourgogne à Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers,
20 rue Des Carrières à Chambly

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Chambly où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Adrienne) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 80 ans 1 mois, est décédée Adrienne Ethier, épouse de feu Télesphore Beaupré, demeurant à 7181 St-Denis, app. 6. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Alice) — A St-Laurent, le 7 août 1967 à l'âge de 78 ans est décédée Alice Côté, épouse de feu Tancrède Bédard, autrefois de La Tuque, mère de Margot, Pierre, Elise (Mme Hector Lamothe) de Shawinigan, grand-mère de Michel Bédard, soeur d'Anne-Marie (Mme Lucien Sincennes). La dépouille mortelle est exposée aux salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix

Inhumation au Lac-à-Tortue. Avis des funérailles plus tard.

BERNIER (Albert) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 52 ans est décédé M. Albert Bernier, époux de Simone Gagné, demeurant 2805, rue Bilodeau, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Victor de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Lucie) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 37 ans, est décédée, Mme Claude Boucher, née Lucie Champagne, demeurant à 4312 de Lorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit
2102 rue Fullum,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée - Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Emma) — A Verdun, le 5 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Armand Brault, née Emma Coulombe, demeurant anciennement au 335 Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMICHAEL (Marie-Anna) — Accidentellement à Ville St-Pierre, le 6 août 1967, à l'âge de 30 ans, est décédée Mme veuve Albert Carmichael, née Marie-Anna Charbonneau, mère de René, Maurice et Monique; elle laisse sa mère Mme veuve Hormidas Charbonneau et 3 frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine

à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Jean-Jacques) — A Beloeil, le 6 août 1967, est décédé M. Jean-Jacques Chagnon, fils du docteur Arthur Chagnon optométriste et de Fleurette Gagné, demeurant à 8136 St-Denis, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Moshonos et Ouimet,
4898 ave du Parc, Montréal

à 1 hr 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de St-Antoine sur le Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à 4 hrs 30 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Annette) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Annette Cormier, fille de feu Joseph Cormier, et de feu Albina Dansereau, demeurant à 80 Boul. Marie-Victorin à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Irénée) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 6 août 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Irénée Côté, époux en 1ères noces de Corinne Leclerc et en 2e noces de Mary Whelland, demeurant à 11A rue Lamarche. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

J.-S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUIROT (Louise) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Louise Cuirot, fille de feu Henri Louis Cuirot et de feu Augustine Josset, soeur d'Henri, Louis et Marie (Mme Charles Champagne), demeurant à 132 Ouest, Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (J.-L.) — A Outremont, le 6 août 1967 à l'âge de 81 ans est décédé le lieutenant-colonel J.-L. Dansereau, époux de Marie Archambault, décédée le 5 juin dernier. Il laisse dans le deuil cinq enfants Pierre, Paul, Arthur, Mme Gérard Elie (Aline), et Michel, soeur Mme Don Aiken (Paule), 4 belles-filles, Mme Pierre Dansereau (Françoise Masson), Mme Paul Dansereau (Lucille St-Germain), Mme Arthur Dansereau (Madeleine Maranda), Mme Michel Dansereau (Madeleine Pager), un gendre Gérard Elie, 21 petits-enfants, et un arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée.,
1111, rue Laurier ouest,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Gilles d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

DEBIEN (Paul) — A St-Jérôme, le 6 août 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Paul Debien, hôtelier, époux de Doris Martin, frère de M. Guillaume Debien, industriel et entrepreneur en excavation, de Jos Debien, épicier-boucher, beau-frère de MM. Edgar, Ubald et Antonio Martin, hommes d'affaires bien connus. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon, Therrien, Desrosiers
470, rue Labelle, St-Jérôme

pour se rendre à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Salette de Bellefeuille, où le service sera célébré à 3 hres p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIOTTE (Aldina) — A Laprairie, le 7 août 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Julien Diotte, née Aldina Cousineau, demeurant à 553 Poupart. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin,
425, chemin St-Jean,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DLOUHY (Dominik) — Accidentellement à St-Adolphe-d'Howard, le 31 juillet 1967, est décédé Dominik Dlouhy, époux d'Anna Doubravova, père de Dominik et Jan. Service commémoratif au salon

Jos. C. Wray & Bros.,
1234 de la Montagne,

jeudi à 11 a.m.

FRANCOEUR (Emilien) — A St-Jérôme, le 5 août 1967, est décédé M. Emilien Francoeur, époux de Florence Roger, demeurant 338 rue Forget. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle,

pour se rendre à l'église Ste-Paule de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Paul) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Paul Gagné, fils de feu Vital Gagné et de feu Rose-Délima Leblanc. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,

à 9 h., pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Ernest) — A Montréal, le 5 août 1967 à l'âge de 46 ans est décédé M. Ernest Giguère, époux de Françoise Gélinas, demeurant à 291 Gauthier, Repentigny, père de Mme Jean-Marie Caseault (Hélène), de France, Roland, Carole, Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Clovis) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Clovis Guertin, époux de feu Léda Hamel, père de Fernand, Mme Maurice Baraby (Jeannette), autrefois de la paroisse St-Jean-de-la-Croix. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Rémi, de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANAK (John) — A Montréal, le 7 août 1967 à l'âge de 61 ans est décédé John Hanak, père de John-Louis Hanak (professionnel au club de golf à St-Lambert). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
781, avenue Ogilvy, Parc-Extension

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INKEL (Malvina) — A Ste-Thérèse, le 7 août 1967, à l'âge de 89 ans est décédée Mme Ovila Inkel, née Malvina Guilbault, demeurant à 11 St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,

pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Grégoire) — Accidentellement à Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Grégoire Jobin, époux de feu Angelina Paquin; père de Gisèle (Mme Jean), Thérèse (Mme Marcheterre), Yvon, Monique (Mme Caron). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave., Rosemont

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Fernande) — A Ste-Thérèse, le 7 août 1967 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Stanislas Labelle, née Fernande Desjardins, demeurant 10 rue Dion. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,

pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Flore) — A Valleyfield, le 6 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Aimé Lafontaine, née Flore Héneault, demeurant à 20 Ste-Cécile, mère d'Alcide, Richard, Angeline (Mme Lucien Bonhomme) et Flore-Aimée (Mme Agenor Desponts). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Larin et Fils,
317 rue Victoria

pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR — A Jacques-Cartier, le 6 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Céline Latour, fille de M. Roland Latour et de Marie-France Senay, soeur de Yvon, Francine, Ginette, Daniel et Serge, demeurant à 510 rue Montcalm à Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly
à Jacques-Cartier,

à 3 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 4 heures p.m., et de là au cimetière de St-Georges de Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR (Léda) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 76 ans est décédée Mme Dalbart Leclair, née Léda Rivet, demeurant 1385 Champlain. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee,
1385, rue Ontario est,

à 10 h. 20, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE DIEU (Angèle) — A Waterloo, Québec, le 6 août 1967, est décédée Angèle Valiquet, veuve de Pierre Le Dieu. Exposée au

salon mortuaire Clarke,
5580 rue Sherbrooke ouest

Le service sera célébré en l'église St. Malachy, mercredi à 9 A.M. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LEFEBVRE (Blanche) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Blanche Therrien, épouse d'Armour Lefebvre, demeurant à 1279A, Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Albert) — A l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci Montréal-Nord, le 7 août 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Légaré, époux en 1ères noces de Alice Cousineau, et en 2èmes noces de Laurida Desmarais. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul Pie-IX

pour se rendre au Centre Evangélique de la Pentecôte, où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LERICHE (Edouard) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edouard Leriche, époux d'Emiliana Brassard. Il fut 40 ans au service de la police de Montréal. Il laisse dans le deuil 3 anfants: Roger Leriche, M. et Mme L.-P. Roy (Madeleine Leriche), M. et Mme Jean-Paul Leriche (Laurette Demers) et 3 petits-enfants, André, Sylvain Roy et Louise Leriche, ses soeurs Mme Florida Grenier, de Californie, Mme Alice Lawrence, de Providence, Rhode Island. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Napoléon) — A Jacques-Cartier, le 6 août 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Napoléon Martin, époux de feu Léa Racine, demeurant à Roxton Falls. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly

à 9 hrs pour se rendre à l'église de Roxton Falls, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Julia) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Alfred Morin, née Julia Blanchette, demeurant à 4820 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Fernand) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 43 ans est décédé subitement Fernand Nantel. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Tees & Co.
1459, rue Towers

pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres a.m. et de là au cimetière du Champ d'honneur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Germaine) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Germaine Couillard, épouse d'Ildège Ouellette; demeurant à 2085 Cadillac; mère de Mme Jean-Guy Savage (Rita), Mme Jacquelin Beaulieu (Denise) Cécile, Camille, Charles, Marc, André et Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc,
5803, rue Boileau

pour se rendre à l'église de Cap-St-Ignace, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Cap - St - Ignace, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

PAIEMENT (Anita) — A St-Augustin, cté des Deux-Montagnes, le 7 août 1967 à l'âge de 41 ans est décédée Mme Anita Proulx, épouse de Yvon Paiement, propriétaire du magasin général Paiement, demeurant à St-Augustin, mère de Pierre, Luce, Yves, Christian et Guylaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alban Mallette et Fils,
156, rue Principale, St-Augustin

à 2 h. 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELOQUIN (Exilda) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve A. Peloquin, née Exilda Pageau, mère d'Antonio, Marcel et Jeanne (Mme A. Lafleur). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359 11ième Ave, Rosemont,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Jeannette) — A St-Eustache, le 6 août 1967, à l'âge de 56 an, est décédée Mlle Jeannette Poirier, fille de feu Zéphir Poirier et de feu Lina Beauchamp, soeur de Philippe, Joseph (Pitou), Roger, demeurant à 167 - 2ème Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils,
105 rue St-Eustache

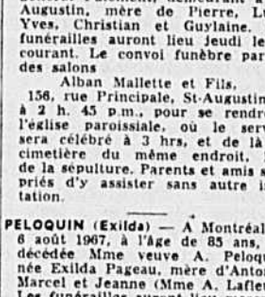
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Andrée) — Accidentellement à Plattsburg, le 5 août 1967, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Andrée Potvin, fille de J.-E. Potvin et de Thérèse Bessette, demeurant à Lachine. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



M. GILLES BEAUREGARD

Récemment ont eu lieu en l'église Notre-Dame des Ecores de Duvernay, les funérailles de M. Gilles Beauregard ex-directeur de l'auberge "Le Carosse Blanc" autrefois Rabaska, décédé accidentellement à Prévost, le 1er juin dernier, à l'âge de 37 ans, fils de M. et Mme Emmanuel Beauregard.

M. et Mme Emmanuel Beauregard et leurs enfants, M. et Mme Roland Desorcy (Yolande), M. et Mme Roger Grenier (Lise), M. et Mme Claude Beauregard, M. André Beauregard remercient toutes les personnes qui ont partagé leur grande épreuve soit par offrande de messes, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes qui auraient omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

PRUD'HOMME (Anna) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Anna Prud'Homme, épouse de feu Séraphin Prud'Homme. Elle laisse dans le deuil Mme L. Décarie (Noella), Mme M. Laliberté (Marie-Jeanne), Mme J. Laliberté (Lucia), Berthe, Séraphin, Léo, Fernand, sa bru Mme veuve J.-L. Prud'homme, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, 7070 Somerled, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTAL (Emile) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Quintal, époux de feu Eva Lafleur, fils de feu le docteur H. A. Quintal. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Rhéa) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Rhéa Jarry, épouse de feu le docteur L.-P. Racicot. Elle laisse ses fils le docteur Christian Racicot, Guy, Mme Georges Bernier (Pierrette), Mme Roger Therrien (Huguette). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Montebello, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Rachel) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Pierre Renaud, née Rachel Tessier, épouse en 1ères noces de Georges Ducharme, demeurant à 3785 Hochelaga. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Félix-de-Valois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Bernadette) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Rousseau, née Bernadette Archambault, demeurant 7820 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgiee Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 9 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE (Sylvie) — Accidentellement à Laprairie, le 6 août 1967, à l'âge de 6 ans, est décédée Sylvie Ste-Marie, fille de Paul Ste-Marie et de Jeannette Larivière, demeurant à 1349, boul. Marie-Victorin. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
223, rue St-Jacques, Laprairie,

pour se rendre à l'église Nativité, de Laprairie, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STANG (Annette Mignonne) — A St-Mathias, le 4 août 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Robert Stang, née Annette Mignonne Goudreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers
20 rue Des Carrières à Chambly

pour se rendre à l'église de St-Mathias, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Georgiana) — A Valleyfield, le 6 août 1967 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Joseph Sauvé, née Georgiana Julien, demeurant chez les soeurs de la Providence, Valleyfield, mère de Soeur Herménégilde Marie, des soeurs St-Nom-de-Jésus et Marie, Lucienne Godfroy, Médard, Herménégilde, soeur de Mgr Dominique Julien, curé à Beauharnois, Soeur Julien du Très St-Sacrement, Soeur Dominique Marie, toutes deux des soeurs St-Nom-de-Jésus et Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Larin et Fils,
317, rue Victoria

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de Ste-Etienne de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Albertine) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 75 ans 1 mois, est décédée Mme Arthur St-Onge née Albertine Sabourin. Sa fille Rita (Mme Fernand Sauvé) Armand, Robert, Roger. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy
7018 rue Marseille

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Gérard) — Subitement à Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 56 ans est décédé M. Gérard Trudeau, époux de Pauline Casavant, demeurant 132 rue St-Jacques, St-Constant. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léon Poissant et Fils,
180, rue St-Pierre, St-Constant,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOGHEL (Jacques) — Accidentellement, à St-Marc, le 6août 1967, à l'âge de 17 ans, est décédé M. Jacques Voghel, fils de Louis Voghel et de Fleurette Pepin, demeurant à 1288 Richelieu, Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers,
881 rue Mgr Laval, Beloeil

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

LEMIRE (Robert) — A la douce mémoire d'un cher époux et papa bien-aimé, décédé il y a deux ans le 7 août. Nous gardons toujours un pieux souvenir. Ton épouse Rose et tes enfants Lucie et Louis.

PALERMO (Teresa) — A la douce mémoire d'une chère maman et grand-maman décédée il y a deux ans le 31 juillet. Nous ne vous oublions pas. De votre fille Rose et vos petits enfants Lucie et Louis.

BUTEAU (Angélina) — A l'occasion du 6ième anniversaire du décès de Mme Onésime Buteau (Angélina Payette), des messes ont été célébrées à l'église St-Alphonse d'Youville les 7 et 8 août.

PORTELANCE — M. et Mme Michel Portelance (Lise Lévesque) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, né le 2 août. Petit frère à Yves.

La peur du crime provoque une grève du téléphone à N.Y.

NEW YORK (UPI) — Un arrêt de travail des employés de téléphone a débuté hier dans l'état de New York, après une rupture des négociations de dernière instance.

Plus de 27,000 employés de New York Telephone Co. sont directement concernés dans cette grève à laquelle se joindront plus de 15,000 autres ouvriers qui ont promis de ne pas franchir les piquets.

La grève tourne principalement autour de cette revendication syndicale à l'effet que les travailleurs devront travailler en équipe de deux (au lieu d'être seul) dans les centres où il y a danger, surtout dans des parties de certaines villes où le crime est plus élevé qu'ailleurs.

Un porte-parole des travailleurs des communications d'Amérique a déclaré que les pourparlers avaient rompu par suite du refus de la compagnie de rescinder la suspension de trois présidents de sections syndicales dont les membres avaient participé à une grève non autorisée le 28 juillet, dans la ville de New York.

Paul VI se prononcera sur la limitation des naissances à l'automne

CITE DU VATICAN, (AFP, PA, UPI) — De sources bien informées au Vatican, on apprend aujourd'hui que le pape Paul VI publiera son encyclique tant attendue sur la limitation des naissances lors du synode des évêques qui aura lieu à Rome du 29 septembre au 24 octobre.

On croit comprendre que le pape, qui s'accordait un délai il y a quelques mois, fera "une série de distinctions théologiques" d'où il résulterait que "le contrôle" ne serait pas condamné comme tel. Mais, répète-t-on, les milieux autorisés n'ont rien dit à ce sujet. On fait remarquer que la question de la limitation des naissances n'est pas à l'ordre du jour du synode de septembre.

Par ailleurs, des sources vaticanes confirment aujourd'hui que le pape publiera, quelques jours après le 15 août, un document portant sur la réforme de la Curie romaine, réforme fortement recommandée par le concile oecuménique.

Ils ont peur de retourner en Chine...

(d'après PC, UPI)

VANCOUVER — Un cargo britannique actuellement amarré dans le port de Vancouver doit partir vendredi à destination de la Chine cependant que... 28 de ses membres d'équipage "ont peur de retourner là-bas..."

La raison : au dernier voyage, un des leurs a été emprisonné durant 18 jours pour avoir qualifié "d'absurde" un discours de Mao Tse Tung, entendu sur les ondes de Radio-Pékin.

L'ingénieur Edward Halliday, âgé de 28 ans, avait demandé à un Chinois, nouvellement engagé à bord, de lui dire ce que faisait entendre la radio de Pékin. Le Chinois a répondu que c'était Mao... et l'ingénieur a répliqué en disant que c'était "absurde".

Sur quoi, son informateur lui a rendu le compliment par une taloche. C'est ce qui a donné lieu à une bataille entre lui et deux Chinois, engagement qui a nécessité par la suite la venue d'un médecin.

Informés des origines de cette prise de bec, des policiers sont venus cueillir Halliday et deux de ses collègues.

Ces deux derniers ont aussitôt été libérés. Mais Halliday a été gardé durant 18 jours. Il dit ne pas avoir été maltraité mais qu'on le "cuisinait" tous les matins.

Pour être libéré, il a dû admettre — par écrit — avoir offensé Mao et le peuple chinois. Après quoi on l'a chassé à tout jamais du pays... Il doit retourner sous peu en Angleterre.

Il s'est toutefois plaint d'avoir eu de la mauvaise nourriture les quelques premiers jours de son incarcération cependant que par la suite on lui apporta ses aliments directement du "club des marins".

A Vancouver, les représentants syndicaux des marins tentent d'obtenir que les propriétaires du cargo que ce dernier ne retourne pas en Chine.

Deux marins britanniques, appelés à Vancouver pour compléter l'équipage, partagent les craintes de leurs nouveaux confrères depuis qu'ils ont pris connaissance de la situation.

Selon Halliday, les troubles ont commencé lorsque son cargo est entré dans le port de Pékin avec son radar en opération.

L'OEA réprouve la décision du gouvernement haïtien de dénoncer le droit d'asile

WASHINGTON (AFP) — L'Organisation des Etats américains a pris connaissance à huis-clos hier de la décision du gouvernement haïtien de dénoncer les conventions interaméricaines sur l'asile politique, diplomatique et territorial.

Réunies dans le cadre de la Commission générale du Conseil de l'OEA, les délégations sont convenues de transmettre à leurs gouvernements respectifs le texte de la dénonciation en question. Ce document, signé par le ministre haïtien des Affaires étrangères, M. René Chalmers, déclare que la décision prise par Haïti a pour but de "mettre fin à l'application abusive par des ambassades latino-américaines, à Haïti, du droit d

expo67
PAGES 38 et 39

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢

Montréal, mardi 8 août 1967 / saint Jean-Marie Vianney / 83e année, No 182 / 4 cahiers / 48 pages / Prévisions de la météo : pluvieux le matin s'éclaircissant l'après-midi / Minimum 60 / Maximum 75

McCutcheon — candidat à la succession de Dief — veut freiner la tendance au socialisme • Page 37



telephoto PA

Les Noirs du Harlem manifestent à Washington

Cette femme, encerclée de nombreux policiers, faisait partie d'un groupe de Noirs qui ont été expulsés de la Chambre des Représentants, hier. Les Noirs, du Harlem, ont manifesté leur mécontentement à la suite de la décision des législateurs américains de ne pas accorder de crédits pour "la lutte aux rats".

— Nos informations à la page 25

Grève à United Aircraft

par Pierre-J. PERRAULT et Jacques LAFRENIERE

Un seul incident, sans conséquence fâcheuse cependant, s'est produit ce matin sur les piquets des 3,100 travailleurs de la compagnie United Aircraft où une grève a éclaté cette nuit. Par ailleurs, la police de trois villes de la rive sud où sont situées les usines touchées par l'arrêt de travail suit de près les développements de ce conflit. Le maire de Longueuil a même demandé que soit envoyé sur place un détachement de la Sûreté Provinciale du Québec.

Le piquetage s'est poursuivi dans le calme le plus absolu, sauf à Jacques-Cartier où le directeur de la police a été mêlé personnellement à l'incident. M. Paul-Charron, qui était en habit de ville, au volant de son automobile particulière, sans identification, a tenté de franchir les piquets de grève pour se rendre sur les terrains de la compagnie. Les grévistes s'y sont opposés. M. Paul Charron a dégainé son arme qui se trouvait dans le coffre à gants. Après des explications de part et d'autre, l'incident fut clos. Les grévistes ont affirmé ne pas avoir reconnu le directeur.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a demandé à la SPQ, d'envoyer un détachement au cas où il deviendrait nécessaire que les corps policiers des trois villes concernées soient renforcés. Il est arrivé 60 agents la nuit dernière. Ce matin, selon M. Robidas, le nombre des agents de la SPQ était de 75.

La compagnie s'est enquise auprès de M. Robidas du rôle que les policiers seraient appelés à remplir s'il y avait émission d'une injonction. M. Robidas a déclaré que dans ce cas, la police devra faire respecter la loi.

Du côté des grévistes, on se dit convaincu que la compagnie demandera une injonction pour limiter le nombre des piqueteurs. Bon nombre des 2,000 employés de bureau, des cadres et des services techniques non syndiqués n'ont pas franchi les piquets de grève aujourd'hui.

C'est la première grève dans la filiale canadienne de l'entreprise, depuis sa fondation il y a 40 ans. Dans un communiqué, le président de United Aircraft, M. Thor Stephenson, a dit que la compagnie s'efforcera d'observer toutes les lois de piquetage et a exprimé l'espoir que le syndicat en fasse autant.

Il a ajouté que "tous les employés qui se présenteront à leur poste pourront assumer leur tâche habituelle".

Voir GREVE en page 2

Policiers blancs accusés du meurtre de deux Noirs

d'après UPI, PA, AFP

Deux agents de police de race blanche ont été accusés, hier, à Détroit, du meurtre à froid et délibéré de deux adolescents noirs dans un motel, au cours d'une descente effectuée conjointement par la police municipale et fédérale lors de l'émeute raciale qu'on qualifie comme étant la plus terrible de toute l'histoire des Etats-Unis.

Le meurtre s'est produit dans un motel appelé "Algiers", et les deux policiers inculpés sont les officiers de patrouille Ronald August, âgé de 28 ans, marié, père de deux enfants et quatre ans de service, et Robert Paille, 31 ans, célibataire et deux ans de service.

August est accusé d'avoir abattu Aubrey Pollard, un adolescent noir âgé de 19 ans, et Paille est accusé du meurtre du jeune Fred Temple, 18 ans, compagnon de Pollard.

Un troisième Noir, Carl Cooper, 17 ans, a également été tué au motel Algiers, mais le juge de comté, William L. Cahalan, dit qu'il n'a pas suffi-

Voir DETROIT en page 2

Le cabinet se penche sur le cas des marins

Le cabinet fédéral étudie aujourd'hui la menace de grève de 5,400 marins canadiens qui doivent abandonner 180 navires le 17 août prochain.

Un porte-parole gouvernemental a confirmé que le ministre du travail, M. John R. Nicholson, présentera à ses collègues du gouvernement un rapport faisant état de la situation actuelle, créée par le refus du syndicat des marins d'accepter les conclusions d'un comité de conciliation.

Par ailleurs, le ministre Nicholson a refusé hier soir de confirmer ou de nier une nouvelle selon laquelle il s'apprêterait à nommer un médiateur dans le conflit des marins.

M. Nicholson, qui rentrait d'un voyage à Vancouver, a déclaré qu'il s'entretiendrait avec des fonctionnaires de son ministère avant de prendre une décision.

Le syndicat ne voit aucune objection à ce qu'un médiateur soit nommé, même si leur pré-

Voir MARINS en page 2

Johnson et Kossyguine auraient conclu une entente secrète au Moyen-Orient

ROME, (AFP-Reuter) — Le président Tito, à Brioni, et de hauts fonctionnaires du gouvernement yougoslave à Belgrade, ont informé des représentants de la presse occidentale de l'existence d'une "entente secrète" russo-américaine sur la crise du Moyen-Orient, écrit M. Lucio Manisco, dans le journal italien "Messaggero". Le président yougoslave doit quitter Belgrade jeudi pour Le Caire où il aura des entretiens avec le président Nasser. C'est le leader égyptien qui a invité son homologue de Yougoslavie à le rencontrer.

"Cette entente, poursuit le journaliste, aurait été conclue par M. Kossyguine et par le président Johnson à l'issue du sommet de Glassboro. Le président Tito aurait appris l'existence de cet accord secret par le président Brejnev au cours de la conférence des dirigeants communistes tenue à Budapest le mois dernier. L'Union soviétique, ajoute M. Manisco, aurait informé les chefs de gouvernement des principaux pays arabes de "certaines directives communes" mises au point avec Etats-Unis. De son côté, Washington aurait mis au courant le gouvernement britannique de cette base commune des directives russo-américaines à l'égard de la crise entre Israël et les pays arabes".

"Selon les sources autorisées que nous venons de citer, écrit M. Manisco, l'accord secret de Glassboro serait articulé sur les points suivants :

"1 Moscou et Washington se sont engagés à exercer des pressions sur les parties en cause, afin qu'elles acceptent des négociations directes et, au cas où celles-ci seraient irréalisables, à promouvoir des échanges diplomatiques préliminaires, par le canal de tiers, pour tenter de résoudre des problèmes fondamentaux tel que celui des réfugiés expulsés de la bande de Gaza et de la Cisjordanie.

"2—Il a été reconnu nécessaire qu'Israël ramène ses forces sur les frontières existant avant le conflit du 5 juin. Ces frontières devraient de toute façon être modifiées, pour des raisons de nature stratégique concernant la sécurité de l'Etat d'Israël, en certains points sur les lignes de démarcation avec la Jordanie et avec la Syrie. Le retrait des forces israéliennes devrait suivre, écrit M. Manisco, et non précéder une forme de reconnaissance de l'Etat d'Israël par les pays arabes.

"3—Les principaux gouvernements arabes devraient offrir des garanties concernant la sécurité d'Israël, permettre la liberté du trafic israélien dans le canal de Suez et dans le golfe d'Abaka. De son côté, le gou-

Voir ENTENTE en page 2

Ottawa nie qu'il incite les Arabes à émigrer au Canada

Un haut-fonctionnaire du ministère fédéral de l'Immigration a nié ce matin, à Ottawa, que des représentants du Canada faisaient actuellement une tournée au Moyen-Orient pour inviter les réfugiés palestiniens à s'installer au pays.

Le porte-parole a également nié une nouvelle voulant que de nombreux Arabes aient été obligés récemment de se présenter devant le consulat canadien de Tel-Aviv pour y remplir les formules d'émigration.

Un quotidien du Caire "Al Ahram", écrit que les autorités israéliennes font actuellement pression sur les Arabes d'Israël pour les inviter à émigrer au Canada et en Australie. Le journal fait état d'un mémorendum transmis à la Ligue arabe par le gouvernement irakien.

De nombreux Arabes, poursuit le journal, ont été obligés récemment de se présenter devant le consulat canadien de Tel-Aviv pour y remplir des formules d'émigration.

Citant le mémorandum irakien, "Al Ahram" ajoute que des représentants du ministère canadien de l'Immigration effectuent actuellement une tournée dans certains pays arabes et étrangers pour inviter les réfugiés palestiniens à s'installer au Canada.

A Ottawa, on a expliqué que le ministère de l'Immigration n'avait que deux seuls bureaux dans les pays arabes, l'un en Egypte et l'autre au Liban, et

Voir TEL-AVIV en page 2

Le Bureau de censure refuse "High", film de Larry Kent

Coup de théâtre au 5e Festival du cinéma canadien : "High" de Larry Kent qui devait être présenté à minuit vendredi prochain vient de se voir refuser son visa de censure du Bureau de censure de la province de Québec. C'est à contrecoeur que les organisateurs de ce festival se sont vus contraints de retirer ce film de la compétition.

Tourné à Montréal au printemps de cette année, "High" a pour cadre le milieu des hippies de la métropole et retrace la vie d'un jeune homme menant une vie de bohème et qui va jusqu'à servir de gigolo auprès d'une femme d'un certain âge avant de rencontrer une jeune fille avec qui il décide de vivre mais sans se résigner à travailler. Le film, tout en montrant des jeunes vivant en marge de la société, constitue une dénonciation de la liberté, symbole d'anarchie, telle qu'elle existe dans notre société.

Installé à Montréal depuis la fin de 1966, Larry Kent a été pendant quelques mois à l'emploi de l'Office National du Film avant de se lancer dans son quatrième long métrage. Né à Johannesburg (Afrique du Sud) en 1937, il suivit ses parents à Vancouver où il fit des études universitaires. Son premier long métrage, "Bitter Ash", fut tourné en 1962. Il fit ensuite "Sweet Substitute" (1964) et "When Tomorrow Dies" (1966). Ces deux derniers films ont été présentés aux 3e et 4e festivals du cinéma canadien.

C'est la première fois qu'un film canadien présenté au festival est retiré pour cause de refus par la censure. Après ce retrait, il ne reste que quatre longs métrages officiellement inscrits au Festival du cinéma canadien. On sait que le film de Don Owen avait été retiré de la compétition parce qu'on n'a pas pu le terminer en temps.

Les spectateurs qui ont déjà acheté des billets pour assister à la représentation pourront être remboursés au guichet du Festival mondial, Place Ville-Marie.

L.P.

Les conservateurs à Montmorency: des droits égaux aux Canadiens français partout au pays

par Jacques PIGEON

de notre bureau d'Ottawa

MONTMORENCY — Clichés et illogisme, ont conclu quelques-uns. C'est partiellement vrai. Le président de la conférence conservatrice a d'abord livré les clichés ; l'illogisme — ou ce qui aux yeux d'un francophone apparaît comme de l'illogisme — a dominé les deux premières réunions consacrées à l'étude du problème constitutionnel.

N'empêche que trois idées maîtresses ont dominé les réunions et laissé présager de leur adoption par l'assemblée générale. Ce sont :

1— La création d'une cour constitutionnelle ;

2— La consécration, dans une constitution nouvelle, de droits égaux aux Canadiens français. Pour ces derniers, partout au Canada, des droits identiques à ceux des anglophones au Québec.

3— Un enterrement de première classe à la centralisation. Ce sont les délibérations de ce groupe — un sur huit — qui ont retenu l'attention au cours de cette première journée de la Conférence des théoriciens conservateurs. Le sujet à l'étude, la constitution, était évidemment plus d'actualité que la plupart des autres.

Des quelque 134 penseurs — professeurs d'université, politiciens, journalistes ou militants conservateurs — seulement une quinzaine faisaient partie du groupe chargé d'étudier la constitution. Pour la circonstance, les intérêts constitutionnels du Canada français étaient défendus par deux députés : MM. Martial Asselin et Théogène Ricard ainsi qu'un jeune étudiant en histoire.

Il est donc permis de conclure, comme l'a d'ailleurs fait le président de l'assemblée, M. Gordon Fairweather, député de Royal (N.-B.) que ce fut un dialogue d'anglophones réformant, entre eux, la constitution.

Non pas que les francophones précités n'aient pas pris part au débat. C'est plutôt qu'ils s'exprimaient en des termes politiques face à des intellectuels universitaires anglophones.

M. Marcel Faribault devait être là; plusieurs ont dit espérer qu'il y sera aujourd'hui.

Et, en tout, on n'a pas compté plus de 20 Canadiens français sur un grand total de 134.

Plusieurs ont noté que ce débat constitutionnel s'est fait sans direction, que les penseurs ont d'abord refusé de s'attarder au grand problème, celui de l'identité de la nation canadienne. Heureusement, cependant, on a su éviter la plupart des clichés dont le président de la conférence, M. William Davis, ministre de l'Education en Ontario, a enveloppé son discours qui devait lancer la conférence.

Quelques exemples : le conservatisme, a-t-il dit, c'est de l'optimisme prudent. M. Davis a parlé des "nouvelles réalités": l'automatisme, les cerveaux électroniques . . . il a dit que la Belle province ferait "irrévocablement partie du Canada" et parle de ces "exigences profondément ancrées pour un nouveau style dans l'arène nationale". Et, pour ne mentionner qu'un autre cliché, il a rappelé que le dernier chef du parti, M. Diefenbaker, a été choisi "avant l'ère spatiale".

C'était, en somme, un discours comme les autres qui n'était certes pas de nature à

Voir CONSERVATEURS page 2

AUJOURD'HUI

Défaite de Godbout en première ronde

En première ronde des championnats de tennis du Canada, François Godbout a subi un cinglant revers aux mains de Jaime Subirats, du Mexique. Mike Carpenter et Val Harit ont cependant passé en deuxième ronde.

— Page 41

Optimisme et inquiétude

Dans des entrevues au magazine français "Paris-Match", le premier ministre du Canada, M. Lester-B. Pearson, se dit optimiste quant à l'avenir du pays, tandis que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, manifeste une certaine inquiétude.

— Page 35

Grève de manifestation à Manic

Des employés des comptoirs forestiers qui alimentent les chantiers de la Manicouagan et des Outardes de l'Hydro-Québec ont fait une grève de manifestation la nuit dernière. Tout est vite revenu à l'ordre et l'arrêt de travail n'a eu aucun effet fâcheux. Les négociations se poursuivent présentement à Québec pour éviter cette grève qui forcerait l'Hydro à évacuer ses 6,000 employés des chantiers.

— Page 37

Service d'urgence de logement

Pour conserver à Montréal son renom de ville hospitalière, l'hôtel Reine-Elisabeth offre à partir d'aujourd'hui un service de dépannage pour les visiteurs de l'Expo.

— Page 38

Les écoles de l'Europe nouvelle

Une remarquable expérience de multilinguisme se poursuit depuis une douzaine d'années dans les Ecoles européennes du Marché commun. Les enfants des fonctionnaires de diverses nationalités y suivent les cours ensemble et jusqu'à maintenant, les résultats ont été exceptionnels.

— Page 43

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
300,156
on en prévoyait
270,520
aujourd'hui (prévisions)
324,624
depuis l'ouverture
28,558,697

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 46
Editorial / 4
Finance / 44 et 45
Horoscope / 23
Le bonne table / 13 à 15
Mots croisés / 28
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 40 à 42 et 47
Tribunaux / 23
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 11

CKAC 73

Des transactions d'engins de guerre canadiens, objet d'une enquête aux USA

WASHINGTON (PC) — Les déplacements de 90 réactés de combat canadiens et le projet d'une compagnie de Toronto de vendre des chars d'assaut à l'Iran font l'objet à Washington de censure sérieuse de la part d'une commission d'enquête dirigée par le sénateur démocrate Stuart Symington, du Missouri. Le sous-comité du sénateur a examiné la question des armes canadiennes du 14 mars au 22 juin.

Les témoignages entendus par ce sous-comité ont fourni l'occasion aux membres du Congrès de s'interroger sur le rôle des USA sur le marché de l'armement.

Le comité des relations extérieures du Sénat a voté une coupure de $736 millions au budget de l'aide extérieure, en signe de protestation contre les ventes d'armes américaines.

Quant aux 90 appareils "Sabre" de fabrication canadienne, ils avaient été assemblés par Canadair dans les années 1950, sous license américaine, vendus neufs à l'Allemagne de l'Ouest puis revendus par Bonn à l'Iran l'an dernier.

Quand ils se produisirent au Pakistan, après la guerre indo-pakistanaise de 1965, l'Inde protesta. Le Canada fit de même. Les Etats-Unis avaient ralenti leur ventes d'armes aux deux pays et contrôlaient encore techniquement la vente et la revente des appareils Sabre.

Le chemin des armes

Henry Kuss, premier vendeur américain d'armes pour le gouvernement, témoigna que l'Iran affirmait que les avions n'étaient au Pakistan que pour des réparations, que les Etats-Unis ne s'étaient pas opposés à la vente à l'Iran et qu'en octobre dernier, "26 furent sans délai retournés en Iran."

Cependant, ajouta-t-il, "nous ne possédons pas de renseignements précis sur la localisation de ces appareils à un moment donné, tout en sachant qu'ils se promènent entre Israël et le Pakistan.

Jeffrey Kitchen, du département d'Etat, témoigna par la suite que "les Canadiens avaient décidé d'accepter la promesse iranienne que les appareils ne seraient pas revendus, bien qu'ils aient consulté le gouvernement américain. Nous leur avons répondu de prendre une décision selon qu'ils considèrent ou non comme de bonne foi l'engagement iranien."

L'autre aspect de l'implication canadienne étudié par le sous-comité américain fut la question touchant la compagnie Levy Auto Parts, de Toronto, firme identifiée comme vendeur d'appareils militaires et détenant un contrat avec l'Iran sur une quantité indéterminée de blindés ou de pièces, le contrat commençant le 2 avril. Il s'agit de chars d'assaut de fabrication américaine qu'on croit actuellement en possession de l'Allemagne fédérale.

La succursale de Washington de la compagnie Levy a demandé, le 29 mars au département d'Etat, la permission "de vendre à Iran des pièces pour des blindés M-47", a déclaré le sénateur Symington.

Cent pour cent

Le sénateur a ajouté que le sous-comité avait en main une copie d'un contrat intervenu entre la compagnie Levy et l'Iran pour la livraison de 20 chars par mois à compter du 2 avril.

Townsend Hoopes, du département d'Etat, s'est dit d'avis que la compagnie Levy ne pourrait pas assurer une livraison selon ce contrat.

Le bureau de Washington de la compagnie Levy n'a pas commenté les témoignages.

Symington s'est dit assuré que les blindés se retrouveraient un jour ou l'autre au Pakistan.

William Bader, conseiller auprès du sous-comité, révéla que le contrat touchait 60 blindés à $32,000 chacun, que les Etats-Unis avaient vendu leurs droits sur ces engins à une valeur de 7.5 pour cent du coût original et que la compagnie Levy pourrait faire un profit de 100 pour cent si elle obtenait la permission d'effectuer la transaction.

Kitchen a affirmé que les Eats-Unis étaient intéressés de près au fait qu'en Europe, circulent quelque 7,000 blindés de fabrication américaine, en Allemagne et ailleurs, tous étant maintenant démodés.

"Il y a dans le monde un bon nombre de courtiers inavoués qui ne demanderaient pas mieux que de mettre la main sur cet équipement usagé", dit-il.

DETROIT

SUITE DE LA PAGE 1

samment de preuves pour pouvoir porter une accusation immédiatement.

Des témoins disent que plusieurs personnes au motel, y compris deux jeunes filles de race blanche ont été battues et menacées de mort par les policiers.

Le juge Cahalan accuse également de meurtre Richard Paul Shugar, un Blanc de 24 ans, qui aurait abattu Nathaniel Edmonds, 23 ans, un des 31 Noirs tués au cours de l'émeute.

Deux pompiers et un policier de race blanche ont également été abattus au cours de l'émeute. De plus, deux Noirs, Danny Royster et Charles Latimer sont accusés du meurtre du policier Jerome Olshove.

Newark était un "camp armé"

A Washington, le président de la Fraternité des policiers de Newark, M. Leonard F. Kowalewski, a déclaré devant la commission sénatoriale de la Justice qu'il avait fait part au maire Addonizio de ses appréhensions concernant d'éventuelles émeutes raciales, trois semaines avant que celles-ci n'éclatent.

M. Kowalewski a précisé qu'il avait écrit au maire le 18 juin pour lui signaler que la ville était "virtuellement un camp armé" et lui demander de fournir un meilleur équipement aux policiers. Les émeutes éclatèrent le 12 juillet. Kowalewski eut une rencontre avec le maire le 28 juin. Il lui fut répondu que ses appréhensions n'étaient pas justifiées.

Tandis que M. Kowalewski témoignait au Sénat, quelque 75 Noirs de New York envahissaient la galerie des visiteurs à la Chambre des représentants pour protester contre le refus d'adopter des crédits destinés à une campagne contre l'extermination des rats. Les manifestants en vinrent aux mains avec les membres du service d'ordre qui tentaient de les évacuer de la salle. A l'arrivée des manifestants, la Chambre avait ajourné ses travaux et seulement une poignée de "Congressmen" étaient présents sur le parterre. La police a effectué huit arrestations.

Par ailleurs, des sources dignes de foi dans la capitale fédérale ont fait savoir que deux groupes communistes rivaux, l'un de tendance pro-soviétique et l'autre pro-chinois, ont eu peu de succès dans leurs tentatives d'infiltrer le mouvement du "Black Power". Les groupes dont il s'agit sont le parti communiste américain et le "Revolutionary Action Movement" (RAM).

M. Edgar Hoover, directeur du FBI, a qualifié RAM d'organisation potentiellement dangereuse. RAM préconise la "guérilla urbaine" par les Noirs, tout comme Stokely Carmichael.

M. Rap Brown, le successeur de Carmichael à la tête du "Student Non-Violent Coordinating Comittee" (SNCC), a déclaré hier à New York que les émeutes de Détroit, de Newark et de Plainfield ont été des répétitions générales pour la révolution.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

sident, M. Leonard McLaughlin, a déclaré qu'il n'en ferait pas la demande.

Par ailleurs, M. McLaughlin a informé hier 32 compagnies de navigation maritime que la grève des membres de ce syndicat serait déclenchée le 17 août.

Environ 5,400 marins abandonneront alors 180 navires des Grands Lacs et de la Côte Est.

Quatre autres syndicats d'employés du transport maritime ont déjà consenti à appuyer les futurs grévistes en s'engageant à ne pas franchir les piquets de grève.

Les membres du syndicat ont commencé à voter vendredi sur le rapport que les dirigeants ont demandé de rejeter parce qu'il fait défaut de tenir compte de la principale revendication : la réduction à 40 heures de la semaine de travail. Les autres points litigieux ont trait au nombre des membres d'équipage sur les navires et à la caisse de retraite.

Environ 75 p. 100 des membres ont voté jusqu'à ce jour, a déclaré un porte-parole syndical. On commencera la compilation du vote mercredi à Montréal.

Recommandation des dirigeants

Le télégramme déclare que le rapport majoritaire a été étudié par les dirigeants du syndicat et que ces derniers ont recommandé aux membres de le rejeter. Il reste à savoir si les marins accepteront ou rejetteront ce rapport. Le rejet signifiera le déclenchement d'une "grève légale".

M. McLauglin ajoute dans son télégramme que si les membres décident d'accepter le rapport, les dirigeants seront alors disposés à signer immédiatement, à l'heure du déclenchement prévu de la grève, la nouvelle convention collective de travail.

On sait cependant que lors d'assemblées générales des membres tenues à Montréal, Fort William, Thorold, Toronto, Québec et Halifax, les membres ont décidé à l'unanimité de tenir un vote de grève. Environ 2,000 membres ont assisté à ces assemblées.

C'est la première fois que des troubles surviendront sur les Grands Lacs et dans le St-Laurent depuis les incidents de 1963 qui avait amené le gouvernement à mettre sous tutelle cinq syndicats de marins, tutelle qui existe toujours. Ce qui avait fait déverser la coupe, c'est la marche de quelque 2,000 marins sur le parlement, à Ottawa. C'était la phase d'incidents tous plus graves les uns que les autres, où on avait même assisté à des échanges de coups de feu entre navires, dans le golfe Saint-Laurent.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60
MAXIMUM : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice: nuageux avec averses en matinée, s'éclaircissant lentement tard dans l'après-midi; vents légers. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe : 60 et 75; La Tuque : 55 et 70.

Aperçu pour demain : nébulosité croissante et un peu plus chaud.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est : averses dispersées avec risques d'orages; vents légers. Minimum et maximum à Québec : 55 et 75; à Sherbrooke : 60 et 75.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions du Lac-St-Jean et de Rimouski: nuageux avec averses; frais; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 55 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions de Sept-Iles, Baie-Comeau et Gaspé : ensoleillé mais devenant nuageux durant l'après-midi; frais; vents légers. Minimum et maximum à Gaspé : 55 et 70; à Sept-Iles et Baie-Comeau : 50 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

TEL-AVIV

SUITE DE LA PAGE 1

que c'était la routine du bureau de Beyrouth que d'effectuer des visites dans les autres capitales arabes. On n'a pu fournir de données précises sur le nombre de demandes d'entrées que des Arabes ont faites au cours des dernières semaines.

La Ligue arabe, indique encore le quotidien caïrote, a transmis ce mémorandum aux pays membres et a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire prévue en septembre.

Par ailleurs, le gouvernement de la Jordanie fait actuellement pression sur les réfugiés arabes pour les inciter à regagner leurs maisons situées dans le territoire jordanien occupé par Israël afin de sauver l'économie nationale.

Le gouvernement du roi Hussein a déclaré que c'était "un devoir sacré" pour ces réfugiés de retourner chez eux afin d'empêcher que leurs terres soint distribuées à des immigrants. Le comité jordanien pour les réfugiés a donné avis qu'il couperait toute aide aux réfugiés qui refuseraient de retourner chez eux après en avoir reçu l'autorisation des autorités israéliennes. Cet avis fait suite à l'accord intervenu entre la Jordanie et Israël selon lequel tous les réfugiés arabes qui veulent retourner chez eux doivent le faire avant la fin d'août. On estime à quelque 250,000 le nombre des Arabes qui ont fui de l'autre côté du Jourdain devant l'avance des forces israéliennes. Cet exode est une menace très sérieuse pour l'économie jordanienne.

Les réfugiés qui accepteront de retourner sur leurs terres recevront du gouvernement d'Amman une aide alimentaire de trois mois.

Fin de la grève

Entre-temps, la situation est redevenue normale à Jérusalem aujourd'hui après la grève générale d'hier décrétée par les Arabes. Les commerçants qui avaient fait la grève ont rouvert leurs boutiques et leurs restaurants tandis que les services publics et les taxis fonctionnent à nouveau.

Un certain nombre d'arrestations auraient été effectuées la nuit dernière à la suite de cette grève. Des mesures rigoureuses seraient prises envers les instigateurs clandestins de la manifestation contre les autorités d'Israël. Il est question de les bannir de la ville de Jérusalem.

Au cours d'un entretien avec le général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU en Palestine, le ministre israélien de la Défense, le général Moshé Dayan, a accusé l'Egypte d'avoir violé l'accord relatif à la navigation sur le canal de Suez. Le général Bull a fait savoir que les observateurs de l'ONU feraient enquête à ce suet.

Au Caire, les autorités égyptiennes ont accusé Israël de détenir encore 5,000 prisonniers égyptiens. Ce nombre serait de deux fois supérieur au chiffre fourni par les autorités israéliennes à la Croix-Rouge internationale.

ENTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

vernement de Jérusalem devrait s'engager à ne pas modifier ultérieurement ses frontières d'avant la guerre.

"4) Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont pris l'engagement de ne pas promouvoir une nouvelle course aux armements dans cette région du monde. M. Kossyguine aurait informé M. Johnson des quantités de fournitures militaires que son gouvernement entendait envoyer à la Syrie et à l'Egypte pour remplacer "une certaine partie des armes (engins aériens et blindés) détruites ou capturées par les Israéliens. Selon les sources yougoslaves déjà citées, les fournitures soviétiques auraient été "très limitées" et ont déjà été suspendues.

"5) Moscou et Washington se sont engagés à souscrire et à garantir un accord éventuel entre Israël et les pays arabes."

Mécontentement à Belgrade

Le rédacteur du "Messaggero" souligne que les "révélations yougoslaves" ont précédé de 24 heures l'annonce du voyage du président Tito au Caire, le 10 août et qu'elles "reflètent le mécontentement de Belgrade à la suite de l'entente secrète russo-américaine". "Toujours d'après les sources yougoslaves, poursuit les journalistes, l'entente à "bloqué" la situation au Moyen-Orient, privant la diplomatie des pays arabes de liberté de manoeuvre (...) Une autre objection est soulevée par le président Tito. Elle concerne, écrit M. Manisco, l'absence de dates ou d'échéance pour la réalisation de l'accord : Si Israël ou les pays arabes décidaient de ne pas en accepter certains points, la situation présente resterait inchangée pendant des mois ou des années, créant ainsi la condition du "fait accompli" au Moyen-Orient".

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

Grève retardée de 45 minutes

Prévue pour minuit hier soir, la grève a été retardée de 45 minutes dans le but de permettre aux négociateurs des deux parties de tenter un effort pour en venir à une entente.

Dès la rupture des entretiens, 200 employés de la firme ont établi des piquets de grève devant les usines de Saint-Hubert, de Longueuil et de Jacques-Cartier.

Les négociations ont abouti à une impasse malgré les efforts du conciliateur provincial, M. Yvon Dansereau, qui avait oeuvré durant toute la journée d'hier en compagnie des délégués syndicaux et patronaux dans l'espoir de prévenir un arrêt de travail.

La firme United Aircraft tentait de conclure une deuxième entente de travail avec ses employés qui sont affiliés depuis quatre ans au Syndicat des travailleurs unis de l'automobile (TUA).

La convention collective précédente a pris fin le 24 juin dernier. Les principaux sujets des entretiens ont été les augmentations de salaires, les bénéfices marginaux, la rémunération "au mérite" et la formule de promotion.

A la suite de la rupture des négociations, un représentant du syndicat, M. Maurice Vassart, a soutenu que les présentes difficultés sont attribuables à l'intransigeance des dirigeants de la compagnie-mère américaine : "Les dirigeants canadiens de la compagnie, on s'est aperçu une fois de plus, n'ont aucun pouvoir. Dès que nous suggérions la modification d'une virgule, les négociateurs patronaux se précipitaient vers le téléphone pour demander l'avis du vice-président américain de la compagnie."

M. Vassart a déclaré que la meilleure façon de "donner une leçon" aux autorités américaines de la firme est de fermer ses trois usines montréalaises pour une période indéfinie.

Le représentant syndical a conclu en disant que les travailleurs québecois de la firme s'étaient assis à la table de négociations avec un désir sincère d'en venir à une entente mais que la direction n'avait pas fait preuve de la même bonne volonté.

Surpris

Pour sa part, un porte-parole patronal s'est dit surpris des commentaires émis par les syndiqués. Il a qualifié de "totalement irréalistes" les demandes des travailleurs. Ces revendications, a-t-il précisé, constituent des tentatives de minimiser les droits de gérance sans lesquels la compagnie ne peut pas fonctionner efficacement. Il a par ailleurs précisé que la firme devrait débourser une somme de $12 millions sur une période de trois ans pour satisfaire les seules exigences pécuniaires de ses travailleurs.

"L'entente de travail que nous avons proposée à nos employés québecois renferme les mêmes clauses de principe que celles qui sont contenues dans une convention collective conclue il y a neuf mois par le même syndicat (TUA) avec une filiale d'United Aircraft, soit la firme North Haven", a dit le représentant de la direction.

Selon les informations recueillies, aucune nouvelle rencontre n'a été prévue pour régler le différend.

Hellyer et Sharp visent la succession éventuelle de Lester B. Pearson

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du ministre de la Défense nationale a confirmé hier la nouvelle voulant que M. Hellyer projette de poser sa candidature à la direction du parti libéral si M. Pearson vient à se retirer.

Mais il a tenu à souligner que les préparatifs n'en étaient encore qu'au "stade du projet sur papier" et que M. Hellyer accorderait son appui total à M. Pearson aussi longtemps que ce dernier demeurerait à son poste.

Le porte-parole de M. Hellyer et un des adjoints du ministre, M. William M. Lee, commentait alors une dépêche du journal The Gazette qui déclarait que M. Hellyer, le ministre des Finances M. Sharp et le ministre des Affaires extérieures M. Martin, sont à mettre en branle leurs organisations respectives pour la campagne du leadership du parti et recherchent ardemment des appuis.

M. Sharp

M. Sharp a dit qu'aucune campagne n'était encore en marche, mais qu'il serait probablement candidat à la direction du parti à la retraite de M. Pearson. Il a ajouté que sa décision dépendait des circonstances existant à ce moment-là.

Il a dit aussi qu'il effectuait des sondages pour connaître ce que serait la situation et que plusieurs personnes lui avaient exprimé leur appui à cette occasion.

M. Martin n'a pu être rejoint pour faire des commentaires à ce sujet.

M. Lee a dit qu'il ne conviendrait pas pour un futur candidat d'agir trop ouvertement en vue de cette succession à la direction du parti.

D'autre part, il a déclaré croire que M. Pearson était sérieux lorsqu'il a dit qu'il ne participerait pas à une autre élection "et que les ministres qui estiment pouvoir et devoir se porter candidat à la direction du parti devraient certainement se préparer à cette éventualité".

Il a ajouté qu'il ne croyait pas dévoiler un secret en disant que M. Hellyer pensait qu'après 18 années d'expérience parlementaire, il possédait les qualités nécessaires pour se porter candidat à la direction.

Mais M. Pearson demeure le chef du parti et M. Hellyer a "déclaré très sincèrement que le premier ministre avait son appui le plus total et le plus complet aussi longtemps qu'il demeurait premier ministre".

CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

stimuler les intellects de ce groupe de penseurs.

Ce discours devait donner le ton et le débat constitutionnel a été engagé immédiatement après. Durant la première séance, on n'a même pas pu s'entendre sur la procédure à suivre, sur la façon d'aborder la question. Les discussions de l'après-midi ont été plus fructueuses, si bien que trois idées ont fait leur chemin. M. Martial Asselin a soutenu l'idée d'une cour constitutionnelle en invoquant le fait que le Québec voit la Cour suprême juge et partie dans ce domaine. Les juges étant nommés par Ottawa, a-t-il dit, la conclusion devient évidente.

L'idée a presque reçu l'assentiment général. Mais elle a également fait dévier toute la conversation qui, d'abord, devait être centrée sur la théorie des droits égaux pour tous les Canadiens.

Entre-temps, deux candidats au leadership du parti ont fait de brèves apparitions à ces réunions. D'abord M. Robert Stanfield qui s'est borné à exprimer quelques idées bien générales. Puis M. Donald Flemming qui, lui, n'a pas pris part au débat.

Faux-monnayeurs anti-castristes arrêtés à N.Y.

NEW YORK (AFP) — Six Cubains, dont un ancien membre du Congrès cubain, ont été inculpés hier, de complot pour la contrefaçon d'un million de dollars destinés à financer les activités anti-castristes des exilés cubains.

Les autorités américaines ont saisi une partie des faux dollars qui avaient été entreposés dans deux appartements de Manhattan. Les contrefacteurs ont utilisé un procédé de photogravure offset pour imprimer des coupures de $100, $50 et $20.

Un Porto-Ricain a également été inculpé. L'enquête des services secrets américains ayant abouti à la découverte de la contrefaçon avait débuté en octobre 1966 à Baltimore, Maryland, où les premiers faux billets avaient été mis en circulation. $427,000 ont déjà été récupérés.

Parmi les inculpés se trouve M. Jesus Gonzalez Carta, 44 ans, ancien membre du Congrès cubain avant la révolution castriste et ancien directeur de plusieurs journaux à La Havane.

Nourrir les hommes sans les aimer, c'est les traiter comme du bétail vil; les aimer sans les respecter, c'est les considérer comme des animaux favoris.

Menclus

Petit magasin de meubles : petit loyer, petites dépenses, petits profits, GROSSES ECONOMIES aux clients. Société d'Escomptes enr. 8299, St-Denis, 384-0621 près Métro Jarry

Oyez! Oyez! Oyez!
NOUS ANNONÇONS L'OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE SUCCURSALE
située à
389 OUEST, ST-JACQUES
SERVICE COMPLET
Nous sommes heureux de
REVENIR
sur la rue ST-JACQUES
UN TROISIEME EMPLACEMENT
A VOTRE SERVICE
DAWSON BROS.
UNE DIVISION DE
WILLSON STATIONERS LTD.
FOURNITURES DE BUREAU — AMEUBLEMENT
CARTES DE SOUHAIT
TEL. 845-0181

UNIVERSAL BROADLOOM
OFFRE DES EXTRAORDINAIRES
ÉCONOMIES SUR DU SUPERBE et EXCELLENT
BROADLOOM
Examinez ces valeurs épatantes!
★ BROADLOOM 100% NYLON 3.49 la v.c.
★ BROADLOOM NYLON DU PONT 4.49 la v.c.
★ NYLON 501 DU PONT 5.49 la v.c
ACRILAN ★ BROADLOOM 7.49 la v.c.
GRATIS avec chaque achat
• Caméra oscillante POLAROID Vos photos-souvenirs de l'Expo prêtes en dix secondes OU
• Passeport de saison pour l'Expo
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
Notre engagement envers vous : Vous devez être entièrement satisfait de la marchandise et de la main-d'oeuvre, ou vous serez remboursé. Appelez Universal Broadloom aujourd'hui. Nous enverrons un vendeur-décorateur chez vous. Il vous montrera notre ligne complète d'échantillons, répondra à toutes vos questions au sujet des tapis et vous donnera des conseils utiles. — Appelez 376-7640 dès maintenant. Sans aucune obligation.
AUCUN COMPTANT Aussi peu que $2 par SEM.
• PREMIER VERSEMENT EN SEPT.
Satisfaction garantie sur la marchandise et la main-d'oeuvre
POUR ACHAT CHEZ VOUS APPELEZ 376-7640 SANS OBLIGATION Installé par des experts
UNIVERSAL BROADLOOM INDUSTRIES
3737 est, boul. METROPOLITAIN 376-7640

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

Des EMPLOIS A SALAIRE ELEVE attendent PRESENTEMENT
DES HOMMES ET FEMMES SPECIALISES
Il se crée de NOUVELLES situations chaque jour
APPRENEZ SUR MACHINES I.B.M.
COURS du JOUR ou du SOIR
• Excellent salaire pour débuter
• Travail varié et captivant
• Avenir prometteur
• Apprenez la programmation sur ordinatrices I.B.M.
• Apprenez la mécanographie et les circuits sur machines I.B.M.
• Apprenez les perforatrices I.B.M.
Ne tardez pas à assurer votre avenir—postez le coupon dès aujourd'hui—sans obligation de votre part, ou tél. à
861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines I.B.M.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. G.A.-3

ALCAN Revêtement Alcan
MAINTENANT DISPONIBLE
AUX PLUS BAS PRIX JAMAIS OFFERTS
PAR
LA CIE DE PIERRE UNIVERSELLE
AVEC DOUBLE GARANTIE DE 20 ANS
• Ne nécessite aucune peinture • Isolation gratuite
• Choix de couleurs populaires • Beauté durable
• Vous le lavez comme si vous laviez votre auto.
POUR AUSSI PEU QUE $2 par semaine
1er PAIEMENT : SEPT. '67
ESTIME GRATUIT
Appelez maintenant monsieur L. Lessard pour un dépliant et une estimation gratuite et recevez gratuitement un passeport quotidien pour l'Expo
Appels à frais virés acceptés dans un rayon de 300 milles — Appelez le jour ou la nuit
332-9665
LA CIE DE PIERRE UNIVERSELLE
6171 ouest, boul. GOUIN

Québec n'étudie, pour l'instant, que les requêtes de fusion que lui présentent les conseils municipaux

par Claude MASSON

Il est inutile pour les corps intermédiaires comme les Chambres de commerce, les Ligues de propriétaires, les Associations de citoyens et autres organismes du genre de s'adresser directement au ministère des Affaires municipales pour qu'il étudie la possibilité de fusionner telle ou telle municipalité à une autre.

Le ministère, pour l'instant du moins, enquête seulement sur les requêtes qui lui sont soumises à ce sujet par les conseils municipaux eux-mêmes.

Le sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, a affirmé, hier : "Pour le moment, puisque la décision finale ne peut être prise que par les conseils municipaux, le ministère ne fera aucune étude à partir d'une requête provenant d'une Chambre de commerce ou d'un autre organisme de cette nature et s'en tiendra aux demandes des conseils municipaux."

En d'autres mots : les organismes de pression, qui jouent souvent le rôle d'un parti d'opposition à l'échelon municipal, devront adresser leur demande de fusion à leur conseil municipal et non au gouvernement provincial.

Dans bien des cas, évidemment, les ligues de propriétaires et les associations de citoyens veulent l'annexion de leur municipalité parce qu'elles sont justement insatisfaites de l'administration municipale en place.

"Pour l'instant, leurs souhaits dans ce domaine devront être formulés aux conseils municipaux intéressés plutôt qu'au ministère des Affaires municipales", a dit M. Doucet, qui s'adressait aux membres de l'Union des conseils de comté, en congrès dans la métropole.

Le sous-ministre a reconnu "l'action nécessaire et indispensable de ces organismes et le très grand rôle que ceux-ci peuvent jouer" mais s'ils préconisent la fusion, obligation leur sera de faire approuver leur requête par une résolution en bonne et due forme du conseil.

Quatre étapes avant la fusion

Par ailleurs, après avoir mentionné que, même en l'absence de toutes démarches plus ou moins actives de sa part, le ministère est déjà saisi "d'un nombre relativement important de demandes de fusions toutes plus ou moins urgentes", M. Doucet a décrit ce que représente le mécanisme de fusion.

Ce mécanisme d'analyse des cas de regroupement se décompose en quatre grandes étapes :

1) la demande de regroupement adressée au ministère ;

2) la cueillette des données et des documents ;

3) l'analyse des données par les spécialistes du ministère et la rédaction d'un rapport qui est adressé aux conseils municipaux ;

4) l'étude de ce rapport par les conseils et la participation de la population suivie, enfin, de la procédure elle-même d'après la modalité qu'on a choisie, soit l'annexion, soit la fusion.

Par la demande de regroupement adressée au ministère des Affaires municipales, les municipalités ne s'engagent pas nécessairement à se fusionner. Il s'agit de solliciter le ministère afin qu'il étudie les avantages, les désavantages et les modalités d'un regroupement possible. Les municipalités prendront elles-mêmes une décision finale après avoir analysé les conclusions de l'étude faite par le ministère.

D'ailleurs, afin d'aider les municipalités intéressées à amorcer l'opération regroupement, le ministère des Affaires municipales publiera sous peu une brochure qui indiquera quoi faire exactement.

Cette brochure d'information, que le sous-ministre surnomme "un livre de recettes" pour ceux qui s'intéressent à la fusion des municipalités, permettra de connaître exactement la politique du ministère en matière de regroupement et de savoir par quels moyens et de quelle façon le ministère entend collaborer avec les municipalités dans ce domaine nouveau et particulier.

Cette brochure fournira les explications suivantes : les moyens suivant lesquels le regroupement est possible, soit les différentes procédures d'annexion, soit la procédure de la fusion volontaire; les étapes à franchir pour réaliser une fusion de territoires; la présentation d'une série d'exemples de documents à préparer : règlements, requêtes, avis, etc . . .; la liste des documents que les municipalités doivent faire parvenir au ministère.

La brochure du ministère sera à l'usage des administrateurs municipaux mais elle sera accessible aussi à toutes les personnes ou à tous les organismes qui en feront la demande.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

La politique de l'UN sur la taxation foncière sera probablement connue au début de 1968

(par C.M.) — C'est vraisemblablement au début de 1968 que sera connue la politique du gouvernement de l'Union nationale face à la taxation foncière.

Un comité, formé au sein du ministère des Finances, étudie en effet cette question, à savoir si ce champ des impôts appartiendra exclusivement aux municipalités ou si les commissions scolaires pourront continuer de l'utiliser.

Le comité a reçu des instructions sévères du ministre Paul Dozois de déposer ses conclusions au plus tard en décembre prochain afin que le gouvernement puisse présenter un projet de loi à ce sujet au début de l'année prochaine.

C'est en substance ce qu'a déclaré hier le sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, en réponse à une question d'un délégué au congrès de l'Union des conseils de comtés.

Plus tôt, les centaines de congressistes avaient discuté durant plus d'une heure de cette épineuse question de la taxation foncière et du produit perçu de la taxe de vente.

Deux propositions ont retenu d'attention des délégués des municipalités de la province qui n'ont pas le statut de ville : que la taxe de vente soit redistribuée selon le prorata de la population ou en tenant compte aussi de la valeur des services municipaux rendus ou projetés.

Les représentants des plus petites paroisses rurales favorisaient évidemment la répartition uniquement selon le prorata de la population tandis que les maires des villages quelque peu urbanisés se déclaraient ouvertement pour une distribution de la taxe de vente en tenant compte des services municipaux offerts à la population. Le maire de Ste-Anne-de-Beaupré, entre autres, a parlé de l'aspect touristique qui oblige certaines municipalités à faire des dépenses supplémentaires.

Les préfets, maires et conseillers municipaux présents ont aussi accusé le gouvernement de se laisser influencer par les villes plus importantes qui, selon eux, reçoivent la grosse part du gâteau. Cette allégation a cependant été contredite par le sous-ministre.

C'est d'ailleurs à ce moment-là que M. Doucet a mentionné que le problème de la taxation foncière est à l'étude. A la suite du premier ministre, le haut fonctionnaire a expliqué que si la solution choisie consistait à laisser aux municipalités le champ de taxation foncière, il n'y aurait plus de problème.

En effet, à ce moment-là, le gouvernement retirerait à lui seul tout le produit de la taxe de vente afin de payer les frais encourus par les commissions scolaires.

Devant cette nouvelle perspective, les délégués ont décidé de remettre l'étude de la taxe de vente à aujourd'hui. Un comité spécial a été formé pour suggérer certaines propositions.

Collège juif évacué à Ste-Thérèse-Ouest

STE-THERESE (L.R.) — Un fait sans précédent au Québec a failli se produire hier, à Ste-Thérèse-Ouest, où l'on a évacué un collège juif en vue de saisir le mobilier et l'immeuble.

L'institution, un collège religieux du nom de "Oir Hachain Rabbinical College", également connu sous le nom de "Tasher Yashiva", compte 150 étudiants venant de plusieurs pays.

Hier midi, un camion s'est présenté sur les lieux pour charger le mobilier de l'institution, pendant que la police devait faire exécuter un ordre de saisie, émise par un huissier de la métropole à la demande de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui détient un hypothèque de $500,000 sur l'immeuble construit il y a trois ans, au coût de $1 million.

Depuis son ouverture, le collège était en difficulté financière et toute demande d'aide lui était refusée. En décembre 1966, la cour avait déjà ordonné la saisie du collège mais un arrangement avait été pris et pendant 18 mois, les autorités de l'institution devait payer une somme de $6,000 mensuellement. L'entente originale avec la SCHL prévoyait le versement de $28,000 par année comme amortissement de l'hypothèque.

En janvier dernier, le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, avait accordé un subvention de $20,000 à l'institution, ce qui avait permis de rencontrer les premières échéances. Pour pouvoir continuer les versements mensuels, le Grand rabbin avait entrepris une tournée en Europe auprès des colonies juives. Toutefois, il n'a pas réussi à amasser un montant suffisant pour effectuer le paiement du mois de juillet.

Et hier, on a ordonné la saisie de l'institution qui s'élève sur l'avenue Beth Halevy, à Ste-Thérèse-Ouest, à proximité de l'usine de General Motors.

On avait demandé de retarder l'échéance à jeudi, en attendant le retour du Grand rabbin qui était à New York. Le délai a été refusé. Toutefois, rejoint par téléphone, le Grand rabbin a réussi à contacter à Montréal, une personne qui a consenti à avancer la somme nécessaire.

Les étudiants qui fréquentent l'institution ont pu reprendre leurs cours mais, selon un dirigeant, les difficultés subsistent et le collège n'est pas encore à l'abri de nouvelles saisies, à moins que l'on n'obtienne de l'aide du gouvernement.

VILLE

SUITE DE LA PAGE 3

connu un accroissement de 157.1 p. cent durant la même période, dû surtout au fait qu'il s'agit de la capitale d'un pays dont la population s'accroit rapidement alors que le pays n'est encore que modérément urbanisé.

Toronto, quant à elle, a connu un accroissement de 58.1 p. cent, et vient pas mal en avant de Montréal, qui n'a grandi que de 50 p. cent durant la même période, et risque ainsi, si la tendance se continuait, de se voir dépasser par la Ville-reine, comme le plus grand centre du pays.

A Toronto, incidemment, le gouvernement métropolitain a regroupé les municipalités participantes pour réduire le nombre de treize à six, l'an dernier, après la publication Goldenberg.

De quoi faire honte aux autorités du Québec qui ont laissé dormir le rapport Blier depuis plus de deux ans.

Il y a longtemps d'ailleurs que la tendance régionale se manifeste à Toronto, soit depuis la naissance du gouvernement métropolitain, en 1954.

Cette tendance a pour effet de transférer de plus en plus de pouvoir au conseil métropolitain, tendance qui s'accentue par le regroupement. Néanmoins, la commission Goldenberg, et le gouvernement de l'Ontario ont tous les deux rejeté la proposition que les 13 municipalités soient fusionnées en un seul gouvernement.

M. Goldenberg a justifié sa décision en affirmant que le gouvernement local, "comme une manifestation de la démocratie à l'oeuvre", doit être organisé pour permettre une participation et un contrôle étendus par les électeurs et en même temps l'accomplissement efficace d'un devoir pour lequel il est responsable.

Pour renforcer le gouvernement local au niveau municipal, pour éliminer quelques-unes des inégalités dans le financement des services publics, pour accroitre le niveau des services publics dans quelques municipalités existantes et pour donner une phase plus équitable de représentation au conseil métropolitain, M. Goldenberg recommanda que les 13 municipalités soient regroupées en quatre villes.

Le gouvernement de l'Ontario modifia cette proposition en créant six municipalités reconstituées et six commissions scolaires.

On a donc opéré un certain regroupement, les municipalités passant de treize à six, et l'on s'est opposé à créer un tout dans lequel le citoyen risquerait de ne plus s'y retrouver et la démocratie de sortir perdante.

Voilà de quoi faire réfléchir les tenants "d'une île . . . une ville" !

Encore ce mal de dos lancinant?



Si vous souffrez de mal de dos, cela est peut-être dû à de l'irritation des voies urinaires et à des troubles de la vessie. Dans ce cas, les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous vous reposez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les Reins. Nouveau gros format économique.

Géomètre turinois, 26 ans, bonne famille, 2 années d'expérience sur un chantier et dans une étude technique, cherche excellent emploi dans une étude technique, préférablement à Toronto ou Montréal.

Ecrivez à : Casella T-64 S.P.I. 20121 Milano (Italie)

PANNEAUX TERGAL

blanc avec motifs appliqués

Chaque panneau 69 x 110 non fait

Large ourlet de 10" au bas

Lavable, ne change pas

Rég. 19.95

11.95 ch.

N.G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est, près BERRI **TEL.: 842-8811**

BROADLOOM NYLON 501

motifs ciselés, en largeur de 12 pieds

Couleurs décorateur telles que :

- or espagnol
- café
- turquoise
- vert mousse
- orange brûlée

Rég. 8.95

5.77 V.C.

- Service de mesures

Stationnement en face ou à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE est près BERRI **TEL. : 842-8811**

Au carrefour du métro

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 à 17.30
Jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 heures

la vie féminine



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Quoi Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Succession

Nous sommes onze enfants. Nos parents, âgés de 80 ans, sont très bons, de santé excellente pour leur âge, mais ils ne savent pas comment faire profiter leur petite fortune, à leurs enfants qui, pour quelques-uns, sont très pauvres. Ils pourraient actuellement donner à chacun $3,000; il leur resterait le double de ce montant. Ils ignorent ou ne prévoient pas les troubles qui jailliront après leur mort. Personne n'ose leur en parler, mais nous savons tous que ce n'est plus comme autrefois pour la distribution des épargnes bien acquises : le gouvernement, les avocats, les impôts, ce n'est pas qu'une petite charge. Avez-vous des suggestions à nous faire, pour la protection de ces parents honnêtes qui veulent le demeurer toujours ? Pour eux, pour nous.

Le mieux serait que vous vous adressiez sans retard à la Société de Fiducie du Québec, organisme des Caisses Populaires Desjardins, créé spécifiquement pour l'assistance à des cas de distribution de fortune et de succession dans le genre du vôtre. Les hommes préposés à ces contacts ont les qualités pour entamer les discussions de la façon la plus aimable. Une fois que le premier pas sera fait, tout deviendra facile. Lorsque des gens ont été droits et honnêtes, ils tiennent d'office à l'ordre de leurs derniers jours comme à celui de ceux qui suivent, et l'accord constant de leur génération d'après.

Technique culinaire

Lorsque je fais un rôti de boeuf au four, la cuisine se remplit de fumée et je n'arrive pas à savoir pourquoi; c'est la graisse qui brûle; je maintiens le four à 450o et je trouve que la viande est plus tendre; je peux remettre au four un second service et il garde plus de saveur quo si je le cuis à 350o, vingt minutes par livre comme disent les recettes culinaires consultées. Dans une recette de pouding aux cerises, peut-on remplacer les cerises par des framboises. (recette jointe).

M.B.

Depuis trente ans, les méthodes de cuisson de rosbif ont varié d'un enseignement à l'autre. Finalement, sur le plan saveur de la viande, et valeur nutritive, il a été fixé par des experts de qualité, qu'il faut saisir à 425o, afin que le corps gras d'enveloppement (disons un beurre badigeonné au pinceau) et saisi par le fait d'une chaleur intense, contribue à créer avec le sang de la viande une coagulation qui est en quelque sorte comme un caramel fermant bien les veinages par où le sang pourrait s'échapper. Après un quart d'heure, il faut baisser, stabiliser la chaleur à 350o. C'est plus un chauffage de l'intérieur qu'une cuisson, et ce qui s'échappe en jus de viande comme en gras est moins exposé à brûler. Par ailleurs, il faut au four un tuyau d'échappement normal et bien aérant. Dans la recette que vous envoyez, les cerises sont épaissies avec fécule de maïs ce qui suppose un fond plus crémeux et velouté. On fait rarement cela avec les framboises fraîches qui, nature, sont bien plus savoureuses. La partie pâte versée dessus absorbe le jus lors de la cuisson et le pouding n'en est que plus agréable. Même chose pour les bleuets. Merci pour votre amitié.

Chaudron

Je viens de me procurer un chaudron en fer noir; de quelle manière faut-il le nettoyer; il y a à la surface une substance couleur de rouille. J'hésite à m'en servir à cause de cela.

Mme L.F.

Le fer est un métal à grandes variétés de qualité; par alliage, associé à d'autres métaux, terreux ou chimiques, il est difficile à analyser; il faut y voir de près. De quelle qualité est votre chaudron ? Mystère. Commencez par l'enduire de gras neutre graisse alimentaire, de celui qu'on utilise dans les pâtes à tarte. Utilisez une éponge de paille de fer (communément appelée laine d'acier). Laissez reposer. Et lorsque vous viendrez pour vous en servir lavez abondamment avant la cuisson. Dès que vous en aurez fini pour l'usage auquel vous le destinez ce jour-là, lavez bien et recommencez l'enduit de graisse. Rangez. Ne fermez pas. Mettez le couvercle à part. Le gras nourrit ce fer qui ainsi ne rouille jamais. Et toujours avant d'utiliser, lavez. Après un ou deux usages, vous constaterez combien ce soin constant crée un bon outil de cuisson. Les vieux chaudrons de fer qui se passaient dans les trousseaux, des vieux ménages aux jeunes, portaient automatiquement ces vertus des choses dues aux habitudes de soins, de patience et de persévérance des usagers. Ainsi va la suite ...

Insecticides

Que me conseillerez-vous pour détruire des petits poissons d'argent, minuscules insectes qui infestent mes armoires. CHOMEDEY

Cet insecte thysanoure, engendrant les lépismes, c.-à-d. avec de longs fils en antennes et en queue, disparaît normalement par le giclage dans les fentes et le moindre coin où il niche, de produits insecticides; il est très minuscule et ne saurait résister à l'action de ces produits.



A l'heure du théâtre...

L'Opéra Bolshoï, la Scala de Milan, le théâtre Kabuki verront peut-être apparaître cette jolie coiffure créée par le Salon Bernard pour les grandes soirées. Un air "dame des temps jadis", un air sophistiqué, un air de jeunesse et de chic !



La vedette Sally Masen de CBS-TV accomplit ici la Roulade.

La roulade: un exercice efficace

La clef du succès dans les exercices? La "roulade". Essayez ce mouvement. Les bras sur le côté, les jambes pliées, couchez-vous tranquillement sur le dos. Maintenant, revenez à la position assise. Avez-vous donné un coup sec vers l'avant dans votre effort ? Avez-vous arrondi votre dos en vous rasseyant ? Avez-vous retenu votre souffle ?

Si vous êtes responsable de l'une de ces trois fautes, recommencez le travail avec ce mouvement plus doux et plus efficace. Rasseyez-vous lentement en roulant. Sentez-vous la facilité avec laquelle l'exercice peut être fait ? Remarquez-vous que les muscles abdominaux sont moins tendus ?

Maintenant recommencez une fois de plus. Inspirez en balançant les bras au-dessus de la tête, et expirez par la bouche en vous rasseyant. C'est la façon de procéder de la plupart des athlètes. Respirant ainsi adéquatement, ils peuvent répéter l'exercice plusieurs fois. Six répétitions, c'est la dose normale pour un débutant.

Quand vous serez habitué à ce mouvement, ajoutez-y quelques complications.

Comme sur la photo, pliez la jambe gauche jusqu'à ce que le pied gauche touche la cuisse droite. Gardez le genou droit plié, le pied sur le plancher. Balancez les bras vers l'arrière, et doucement, utilisant la roulade, penchez-vous vers l'avant jusqu'à ce que la poitrine touche le genou plié. Demeurez ainsi trois secondes. Reposez-vous. Répétez l'exercice en pliant la jambe droite. Et ainsi de suite, cinq fois.

Ne vous exténuez pas en répétant l'exercice trop souvent. Il vaut mieux en faire moins, mais les accomplir parfaitement pour obtenir de meilleurs résultats.

Cinquante ans de journalisme

LILLOOET, C.-B. (PC) — La rédactrice du **Bridge River-Lillooet News**, Mme Margaret L. Murray, célébrera son 80e anniversaire de naissance jeudi.

La municipalité de Lillooet, en Colombie-Britannique, organise une fête à cette occasion qui sera marquée par des discours et des hommages de plusieurs politiciens.

"Ma" Murray a consacré une cinquantaine d'années de sa vie à écrire des éditoriaux concernant le développement de la Colombie-Britannique. Elle se donna comme mission d'alerter les milieux politiques quand le besoin s'en faisait sentir, de dégonfler les têtes enflées, de dénoncer les maladresses de la bureaucratie.

"Si c'était à refaire, a-t-on demandé à l'octogénaire, apporteriez-vous des changements à votre existence ?"

"Je ne crois pas, car je craindrais d'avoir manqué quelque chose", de répondre Ma Murray.

Dictionnaire de l'ameublement

A l'occasion du Salon national du meuble, qui sera ouvert au public jeudi et vendredi prochains, à la Place Bonaventure et à l'hôtel Reine-Elisabeth, à compter de 4 h. p.m., le 10 août, et à 10 h. a.m., le 11, pour se terminer à 22 heures dans la soirée, l'Institut canadien d'ameublement a publié un dictionnaire des styles de mobilier : traditionnel, provincial et moderne, que nous reproduirons chaque jour, par tranches, à l'intention de nos lecteurs.

Louis XIV et Louis XV



1643-1774

La première partie de cette période fut marquée par la réduction des meubles massifs et par le remplacement des lignes droites par les courbes. Plus tard, les chaises ont une apparence presque féminine ; la tapisserie ne recouvre plus les bras et le bord des sièges, les pieds de biche sont utilisés à l'avant et se terminent en spirales ou en pieds d'animaux, et à l'arrière ils prennent des courbes gracieuses. Les sculptures en bas-relief apparaisesnt sur le rebord des sièges. Au cours de la seconde partie de cette période, les courbes sont employées généreusement et l'accent est mis de plus en plus sur la féminité des lignes, des dimensions et des modèles. L'ornementation est fouillée et luxueuse. Les tables ont des dessus en onyx ou en marbre ; les cabinets et les coffres ont les devants bombés, des tabliers sculptés et des pieds de biche. Les bois sont l'acajou, le noyer, le chêne, l'ébène et le noisetier. Les étoffes sont : la tapisserie, les brocarts à motifs et les velours. En plus des sculptures, la décoration comprend des insertions métalliques et des montages en **or moulu** ainsi que des panneaux avec des passages peints. Le doré, la laque et l'émail sont utilisés.

Louis XVI



1774-1793

Ce style est raffiné, simple et élégant. Ses formes classiques sont marquées par la présence des lignes droites, et des angles droits ; ses courbes sont utilisées avec modération. La décoration est restreinte et comprend le bouquet de fleurs Marie-Antoinette, les noeuds d'amour, les chérubins et les colombes. Les pieds des chaises et des tables sont droits ou fuselés comme les colonnes grecques. Il n'y a pas de pieds de biche. Les barres des sièges sont gracieusement incurvées; les bras sont souvent rembourrés; les dossiers sont en angle droit ou en forme de médaillon. Les panneaux sont souvent garnis de paysages peints. Les étoffes sont les damas, les taffetas, et les brocarts, toutes sont généralement rayées. Les bois sont de préférence de hêtre, l'acajou, le bois satiné et le bois de rose. Les insertions sont utilisées modérément. Le divan bas fait son apparition à cette époque.

Régence anglaise



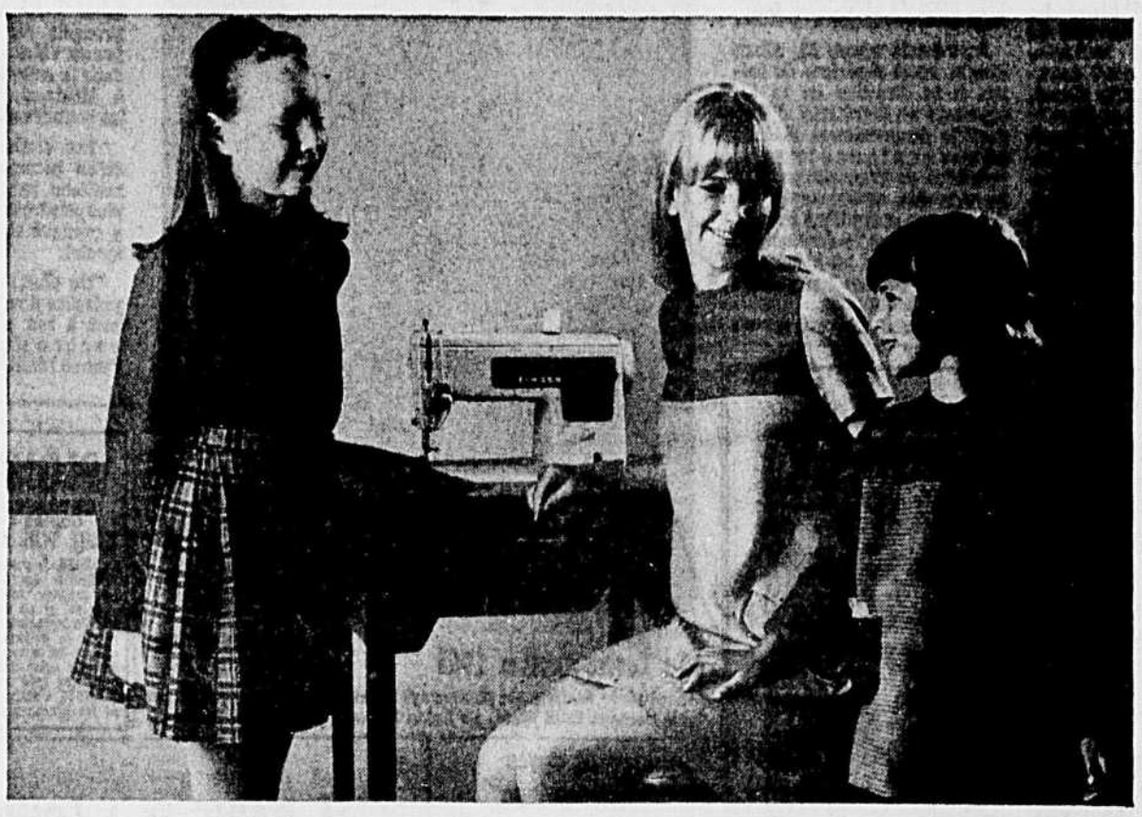
1793-1820

Inspiré des modèles Sheraton et classiques, ce style riche, élégant et solennel est maintenant reproduit dans les formes modernisées et élaborées. La plupart de ces mobiliers sont laqués en noir bien que le blanc et l'ivoire soient parfois utilisés ; les dorures et la ferronnerie sont des éléments importants de la décoration. Les courbes sont simples mais audacieuses; les sculptures et les bas-reliefs sont des motifs classiques et chinois. Les tables sont souvent incrustées, laquées ou dorées. Les chaises ont des dossiers droits ou incurvés. Les pieds sont le plus souvent droits; parfois, ils sont légèrement incurvés. On note aussi l'utilisation du bambou pour les garnitures ou du rotin pour les sièges. Les ferronneries de cuivre comprennent les **galeries** et les **grilles.** Les bois sont surtout l'acajou, le bois satiné et le bois de rose. L'or moulu, le métal, le houx et l'ébène sont employés dans les incrustations. Les étoffes: damas, soie, brocart et velours. Recherchez les sièges à capitonnage mince.

(à suivre)

CENTRES SINGER

Voici le temps de la rentrée des classes



Voici le temps d'acheter une nouvelle zigzag de Singer $25 DE RABAIS meuble et tabouret inclus

Cousez vous-même la garde-robe d'automne de votre fille. Employez de meilleurs tissus, obtenez des résultats plus satisfaisants et surtout, diminuez vos dépenses de moitié et même plus! C'est facile et agréable de coudre à l'aide de la nouvelle machine à coudre STYLEMATE* zigzag de SINGER, modèle 347. Elle fait tout à la perfection y compris la couture zigzag au simple toucher d'un levier, ainsi que la couture à aiguilles jumelées. Avec meuble de luxe (modèle 386) et tabouret, 199.95 seulement, soit $25 de rabais! Aussi avec mallette de luxe (modèle 547), 169.95 seulement. Epargnez $20. (Plan budgétaire SINGER* à compter de 1.75 par semaine).

Voyez comme c'est facile de payer votre machine STYLEMATE grâce aux économies que vous réalisez en confectionnant les vêtements de votre famille. Robe d'enfant, patron McCall No. 8870. Coût total, tissus compris, $5.07 seulement. Simplicity No. 7213, environ $17.90. Robe junior, McCall No. 8808, environ $13.19. Vous trouverez des centaines de patrons différents pour tous les goûts et tous les âges à votre Centre Singer.

Cette offre spéciale ne dure qu'un temps limité. Venez ou téléphonez dès aujourd'hui pour une démonstration gratuite.

CENTRES SINGER

13 MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

• 700 O., Ste-Catherine	878-9351	• 928 est, rue Mont-Royal	526-2835	• 858, Décarie, Saint-Laurent	744-4933
• Centre d'achats Longueuil	679-4870	• 7058 Saint-Hubert	270-1196	• Centre d'achats FAIRVIEW, Pte-Claire	697-3380
• 5619, avenue du Parc	271-3563	• 3026, Masson	725-4709	• 4717, Wellington, Verdun	769-4541
• 1025, Notre-Dame, Lachine, Qué.	637-6041	• 7790 est, Sherbrooke	351-0560	• JAS. A. OGILVY'S (3e étage) 1307 ouest, Sainte-Catherine	288-8481
		• 1201 est, Sainte-Catherine	526-1694		

MAGASINS DE BANLIEUE

• 18, rue Marché, Valleyfield, Qué.	373-4933	• 466, 16e avenue, St-Hyacinthe, Qué.	773-9333	• 86, rue Water, Lachute, Qué.	562-5551
• 20, Augusta, Sorel, Qué.	743-5497	• 30, Legault, St-Jérôme, Qué.	438-3551	• 133, Richelieu, Saint-Jean, Qué.	347-4422
• Plaza Granby, Granby, Qué.	378-3731			• 388, Notre-Dame, Joliette, Qué.	756-6100

*Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

Lancement d'un album illustré sur Québec

QUEBEC — Le secrétaire du Québec, M. Yves Gabias, a procédé, au Café du Parlement, au lancement de l'édition de luxe de l'ouvrage d'art de Mme Simone Hudon, "Au fil des côtes de Québec".

Cet album contient trente-six gravures en taille-douce, reproduites en héliogravure sur papier de qualité illustrant certains lieux et coins pittoresques de la capitale, et accompagnées de textes poétiques de l'artiste.

Les exemplaires numérotés du tirage spécial de cet ouvrage seront offerts par le gouvernement du Québec à des visiteurs de marque.

Comme le secrétaire du Québec le précise dans la présentation de l'ouvrage, "l'auteur (...), Madame Simone Hudon Québécoise de vieille souche, ancien professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, est classée un des meilleurs peintres-graveurs de sa génération. Elle a buriné ces trente-six gravures avec l'attachement profond qu'elle porte à sa ville natale, comme en font foi ses notes poétiques qui les accompagnent".

Cet ouvrage d'art est publié par l'Imprimeur de la Reine à Québec, avec la collaboration du Service du Centenaire de la Confédération.

Un centre artistique à Greenwich Village

NEW YORK (AFP) — M. John Lindsay, maire de New York, a annoncé la création d'un centre national artistique à Greenwich Village, le "Montmartre" de la métropole américaine.

Le centre, qui sera réalisé en 1969, sera composé d'un ensemble de huit immeubles rénovés comprenant au total cinq cents appartements et studios. Les artistes et leurs familles pourront trouver là un havre d'inspiration et de repos pour un loyer mensuel moyen de $110.

Le coût de l'opération, estimé à 8 millions de dollars, sera financé à la fois par les fonds publics et des fonds privés.

Harewood n'ira pas au Metropolitan

LEEDS (Reuter f) — Le comte de Harewood, 18e dans la lignée des héritiers présomptifs au trône britannique, a nié les rumeurs selon lesquelles il deviendrait le prochain directeur du Metropolitain Opera de New York.

Depuis un an, la presse britannique fait état de ces rumeurs voulant que lord Harewood, cousin de la reine et l'une des personnalités du monde musical en Grande-Bretagne, remplace M. Rudolph Bing lorsque ce dernier terminera son contrat comme directeur, en 1970.

Le comte vient d'arriver des Etats-Unis où il a épousé son ex-secrétaire, Patricia Tuckwell, mère de so fils de trois ans.

Plus tôt cette année, il avait divorcé de sa première femme. La semaine dernière, la reine avait autorisé le comte à se remarier, autorisation requise pour un membre de la famille royale.

3,200 choristes

NAMUR (AFP) — Les journées d'"Europa Cantat", vaste rassemblement qui réunissait à Namur depuis le 29 juillet près de 3,200 choristes et musiciens de tous les pays d'Europe, des Etats-Unis et du Canada, se sont terminées par un grand concert donné au Palais des Expositions.

Devant 5,000 auditeurs, l'Orchestre Symphonique de la Radio sarroise, dirigé par Hans Grisckat, et des chorales de Stuttgart, de Belgrade et de Zilina ont interprété le "Te Deum" d'Anton Bruckner.

"Europa Cantat", réunie à Namur, était la troisième rencontre des groupes qui constituent la Fédération européenne des jeunes chorales. La première avait eu lieu à Passau en 1961 et la deuxième à Nevers en 1964.

HUITIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTREAL



photo Michel Gravel, LA PRESSE

John Ford, de passage à Montréal à l'occasion du Festival international du film, est venu bavarder de longues minutes avec les journalistes. Bandeau sur l'oeil et cigare à la bouche, il est à la fois le Moshe Dayan et le Winston Churchill du cinéma.

John Ford : "On ne peut pas se retirer . . ."

par Luc Perreault

Le John Ford de 72 ans qui est apparu hier midi à la conférence de presse tenue au Kino Club de l'hôtel Windsor paraissait encore parfaitement lucide malgré quelques difficultés à entendre et une vision très faible. Les journalistes devaient souvent répéter leurs questions et il refusa de se faire photographier jusqu'au moment où on lui eut apporté son bandeau qui lui recouvre l'oeil gauche.

"Vous a-t-on toujours laissé la liberté de faire ce que vous vouliez ?", lui demande-t-on. "J'avais ma propre idée, répond-il, sur la façon de faire mes films ainsi que le travail de la caméra."

— Sentez-vous que vous dépendez maintenant de Wall Street ?

— Vous voulez dire pour l'argent ?

— Oui.

— Peut-être.

— Aimeriez-vous être votre propre patron ?

— Oui.

— Pourquoi ne l'êtes-vous pas ?

— Vous savez, mon pays est ici (les Etats-Unis), le vôtre est le Québec. C'est tout.

Il se verse du café. Puis, s'adressant à la journaliste de langue française placée à sa droite, il lance en français : "La café est froid " On lui en sert un autre. Pendant ce temps, il fume cigare après cigare, avoue qu'il n'a pas donné de conférence de presse depuis bien longtemps (la dernière fois, ce fut en Italie mais il ne se souvient pas de la date) et ne manque pas chaque fois que l'occasion se présente de décocher des traits en direction des journalistes réunis autour de la table où il a pris place tel un grand seigneur. Les questions sont rares. Mais à chaque fois qu'on lui en pose une, il répond évasivement ou par monosyllabes.

"J'ai mes propres scénaristes, dit-il en réponse à une question. J'ai une pile de scripts chez moi".

Avec la main il indique une pile imaginaire haute d'au moins trois pieds. . .

— Choisissez-vous vos propres comédiens ?

— A venir jusqu'à il y a trois ans, c'est moi qui les choisissait. Maintenant, ils les choisissen sur Madison Avenue. . .

— Avez-vous un projet de film ?

— Je prépare un autre film, "April Morning".

— Vous n'aviez pas parlé de vous retirer ?

— On ne peut pas se retirer.

— On dit aussi que vous donnez des conférences à l'Université de Californie. . .

— C'est vrai. Mais ce ne sont pas de vraies conférences. Je parle "ad lib". Je ne peux pas lire un discours comme notre président Johnson.

— Avez-vous vu le remake qu'on a fait de "Stagecoach" ?

— J'en ai vu une partie, ensuite je suis descendu dans la salle de repos ("washroom"). . .

— Pensez-vous que vos films ont quelque chose de commun avec ceux d'Howard Hawks ?

— C'est une question à laquelle je n'ai jamais réfléchi. Je ne pense pas. Je le vois souvent, c'est un de mes bons amis. Je lui ai rendu visite pendant le tournage d'El Dorado". Nous avons joué aux cartes ensemble.

— Pendant combien de temps avez-vous travaillé avec votre frère ?

— Vous parlez de choses qui se sont passées il y a cinquante ans. Je suis un très vieil homme. (Cette dernière phrase est prononcée en français et elle s'adresse encore à la journaliste québécoise).

— Etes-vous d'accord avec certains critiques français qui vous considèrent comme un auteur complet (a full author") ?

— Fou ?

Toute la table se tord. Ford fait répéter la question à maintes reprises pour montrer qu'il est assez indifférent sur ce que les autres pensent de lui. Puis il ajoute :

— Aux Etats-Unis, un cinéaste reste inconnu, sauf de rares exceptions. Hitchcock est connu parce qu'il aime la publicité. De Mille était connu. Mais les autres. . . Nous allons d'un film à l'autre comme de simples employés.

— Combien de films voyez-vous par année pour vous relaxer ?

— Je peux répondre à cette question : aucun. On ne peut pas fumer dans les salles de cinéma !

Ford le magnanime, le vieux, comme il s'appelle lui-même, continue sur cette lancée une conférence qui dès lors se transforme en conversation à bâtons rompus où constamment ressort l'un de ses traits caractéristiques : son esprit sarcastique. On entendra encore parler du vieux.

HORAIRES

ALOUETTE : "Thoroughly modern Millie" : Matinées : Merc., sam., dim. 2:15. En soirée : 8:15.

AMHERST : "Kwaheri" : 12:40, 4:10, 7:30, 10:40.

ASTOR : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:35, 3:15, 5:35, 7:30, 9:35.

ATWATER : "Guide for the married man" : 1:30, 3:35, 5:40, 7:50, 9:50.

AVENUE : "Accident" : 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.

BIJOU : "Les grands moments" : 11:30, 3:25, 6:40, 10:15. "Le dimanche de la vie" : 1:28, 5:03, 8:38.

BONAVENTURE : "La jument verte" : 1:20, 3:20, 5:25, 7:30, 9:25.

CANADIEN : "Baraka" : 1:25, 4:45, 8:05. "Le dernier train" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.

CAPITOL : "El Dorado" : 10:00, 12:05, 2:20, 4:40, 6:55, 9:15.

CHAMPLAIN : "Hawaii" : 1:30, 5:00, 8:19.

CHATEAU : "Le facteur s'en va en guerre" : 2:45, 6:10, 9:35. "La loi de l'ouest" : 1:05, 4:30, 7:55.

CINEMA DE MONTREAL : "Ne pas déranger, s'il vous plaît" : 2:02, 644. "Brenno le tyran" 12:00, 3:53, 8:39. "Le trèfle rouge" : 12:41, 5:23, 10:09.

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL : "Grand Prix". Du lundi au samedi : 8.30. Tous les jours à 2.00. Dimanche : 2:00, 7:30.

CREMAZIE : "Docteur ne coupez pas" : 7:58. "Des merveilleux fous volent dans leurs drôles de machines" : 5:45, 9:40.

DAUPHIN (Le) : "La curée" : 7:30, 9:30.

DORVAL : Salle Rouge : "Eight on a lamb" : 9:30. Merc., sam. : 3:00, 9:30. "For a few dollars more" : 7:15. Merc., sam. : 1:00, 7:15.

Salle dorée : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:00, 3:00, 7:00, 9:00.

ELECTRA : "Beau Geste le Barodeur" : 12:42, 4:22, 8:02. "Rancho Bravo" : 2:34, 6:14, 9:54.

ELYSEE : Salle Resnais : "Un homme et une femme" : 7:30, 9:30.

Salle Eisenstein : "Jules et Jim" : 7:30, 9:30.

EMPIRE : "Georgy girl". "One potato". Sur semaine : 6:30, 8:15, 10:15. Dimanche : 1:00.

FAIRVIEW (cinéma 1) : "The Taming of the Shrew" : Matinées : merc., sam., dim. : 2:30. En soirée : 8:30.

FAIRVIEW (cinéma 2) : "Doctor Zhivago" : Matinées : merc., sam., dim. : 2:15. En soirée : 8:15.

FESTIVAL : "Ma soeur, mon amour" : Sur semaine : 7:30, 9:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS "Tant qu'on aura la santé" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS : "La loi de l'Ouest" : 2:55, 6:20, 9:40. "Le facteur s'en va en guerre" : 1:05, 4:30, 7:55.

GRANADA : "Crime au musée des horreurs" : 1:00, 3:55, 6:50, 9:50. "Des filles pour un vampire" : 2:30, 5:30, 8:25.

JEAN-TALON : "Le dernier train". Sur sem. : 8:20. Dimanche : 1:40, 5:00, 8:20. "Baraka", sur sem. : 6:30, 10:00. Dimanche : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.

KENT : "The Family Way" : 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

LA SCALA : "L'héritage de la chair" 3:45, 8:15. "L'impudeur" : 5:30, 10:00. "Le diable dans la chair" : 6:50.

LAVAL : "Piège au grisbi" : 12:20, 5:00, 9:45. "De l'amour" : 1:55, 6:40. "Frontières chinoises" : 3:30, 8:10.

LIDO (Laval) : "Don Juan de la Côte d'Azur". "La poupée diabolique".

LOEW'S : "Barefoot in the park" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.

LUCERNE : "Eight on a lamb" : 5:30, 9:45. "For a few dollars more" : 7:25. Dimanche : 1:20, 5:35, 7:30, 9:50.

MERCIER : "Rancho Bravo" : 12:42, 4:22, 8:02. "Beau Geste le Barodeur" : 2:26, 6:06, 9:48.

MONKLAND : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:00, 2:40, 4:20, 6:10, 7:55, 9:40.

MONTCALM : "Confidences sur l'oreiller". "La chambre indiscrète". Sur semaine : 6:30. Dimanche : 12:30.

OUTREMONT : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:45, 3:45, 5:45, 7:45, 9:45.

PALACE : "You only live twice" : 10:10, 12:20, 2:35, 4:45, 7:00, 9:15.

PAPINEAU : "Mondo Cane" : 2:45, 6:05, 9:30. "Kwaheri" : 1:10, 4:35, 7:55.

PARISIEN : "Les poupées" : 10:15, 12:25, 2:40, 4:55, 7:05, 9:25.

PLACE DU CANADA : "Caprice" : 1:25, 3:30, 5:40, 7:45, 9:50.

PLACE VILLE-MARIE : "Women times seven" : 1:05, 3:10, 5:15, 7:20, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Blow-up" : 12:10, 2:20, 4:30, 6:40, 8:50.

PLAZA : "Baraka" : 1:25, 4:45, 8:05. "Le dernier train" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.

RITZ : "L'idole d'Acapulco". "Jerry souffre-douleur". "Konga" : 6:00.

RIVOLI : "Kwaheri" : 3:10, 6:30, 9:55. "Mondo Cane" : 1:15, 4:35, 8:00.

SAINT-DENIS : "Le dimanche de la vie" : 11:50, 3:25, 6:40, 10:15. "Les grands moments" : 1:27, 5:02, 837.

SAVOY : "Eight on a lamb" : 1:05, 5:15, 9:20. "For a few dollars more" : 2:53, 7:05.

SEVILLE : "The Sound of music" : 2:15, 8:15.

SNOWDON : "A man for all seasons" : 8:30. Matinées : 2:30.

STRAND : "Frankenstein created women" : 11:50, 3:05, 6:25, 9:45. "The mummy's shroud" 10:10, 1:25, 4:45, 8:05.

VAN HORNE : "Up the down staircase" : 12:35, 2:45, 4:55, 7:05, 9:35.

VENDOME : "Destiny of a man" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.

VERDI : "Jules et Jim" : 6:40, 10:00. "La baie des anges" : 8:30.

VERDUN : "Vivre libre" : 6:05, 9:48. "Le dortoir des anges" : 7:49.

VERSAILLES : Salle bleue : "Dr. Zhivago" : 8:15. Matinées : merc., sam., dim. : 2:15.

Salle Rouge : "Mondo Cane" : 7:10, 10:15. Sam., dim. : 12:40, 4:00, 7:10, 10:15. "Kwaheri" : 5:45, 8:50. Sam. et dim. : 2:20, 5:45, 8:50, 1:00, 4:40, 8:20.

VIAU : "Sous le ciel bleu d'Hawaii". "Hambourg, quartier interdit". "X-17 top secret" : 6:00.

VILLERAY : "Rancho Bravo" : 12:42, 4:22, 8:02. "Beau Geste le Barodeur" : 2:26, 6:06, 9:46.

WESTMOUNT : "To Sir with Love" : 1:05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25.

YORK : "Dr. Zhivago" : 8:15. Matinées : 2:15.

Congrès scientifique en langue lettonne à Montréal

Les 100,000 Lettons d'Amérique du Nord représentent une très faible minorité mais ils attachent un tel prix à leur langue nationale qu'ils n'hésitent pas à l'utiliser exclusivement dans des rencontres scientifiques comme celle qui eut lieu en fin de semaine à l'Université McGill.

Il faut se rappeler, en passant, que la Lettonie était l'un des trois Etats baltes absorbés manu militari par les Soviets. Un grand nombre des deux millions d'habitants furent déportés en Sibérie; très peu réussirent à s'enfuir. La langue lettonne n'est pas slave: même si l'on parle cette langue on ne peut comprendre le russe. Situation analogue à celle du français en regard de l'anglais, où l'on rencontre des mots de même racine sans qu'il y ait similitude du vocabulaire, de la syntaxe, etc.

Plusieurs des 200 ingénieurs, architectes et scientifiques qui ont participé à ce deuxième congrès de la science et de la technique lettonnes au Canada et aux Etats-Unis jouissent d'un renom qui dépasse largement notre continent.

Ainsi, M. Juris Upatnieks, ingénieur à l'Institut des Sciences et de la Technologie de l'Université du Michigan, fut avec son collègue le professeur Leith l'inventeur de la prodigieuse méthode holographique qui, depuis deux ans, a déclenché une véritable marée de travaux.

L'holographie utilise un rayon laser comme seule source lumineuse et elle donne parfaitement l'illusion de la profondeur : plus exactement, on obtient une image à trois dimensions. Dès 1948, Dennis Gabot, à l'Imperial College de Londres, en formulait le principe; comme la plupart des théoriciens, il devançait les possibilités de la technique et ce fut qu'en décembre 1963 que Upatnieks et Leith obtenaient le premier hologramme, la première image non seulement en relief, mais surtout modifiant la vision de l'objet lorsqu'on déplace l'angle de vision.

Dans l'attente du laser à pulsations

Nous n'avons pas encore obtenu la reproduction imprimée d'images à trois dimensions, a déclaré M. Upatnieks; nous y viendrons, quoique, au départ, les images devront être assez grandes, peut-être trois pieds de largeur. Nous utilisons actuellement le laser à gaz; la véritable utilisation de l'holographie, pour un grand nombre d'applications, viendra lorsque sera vraiment mis au point le laser à pulsations qui permettra d'obtenir une image en un dixième de millionième de seconde. Il convient de signaler que la société TRW Inc., en Californie, a déjà obtenu de bonnes images holographiques avec un laser à pulsations; bien des difficultés techniques ne sont toutefois pas encore résolues.

En attendant, l'holographie laisse entrevoir la venue assez proche de la télévision à trois dimensions, probablement en couleurs. MM. Upatnieks et Leith font présentement des recherches sur des hologrammes en couleurs, en tentant de fusionner les trois couleurs primaires.

Professeur au Centre de Calcul de McGill, M. Imants Freibergs a réalisé avec son compatriote, M. Andris Palejs, une méthode qui permet à l'ingénieur de faire en quelques minutes des calculs de structure qui, par les procédés conventionnels, prendraient un mois. Le système Ameco a déjà servi dans plusieurs travaux importants, en particulier pour le pavillon des sciences de l'ingénieur à l'Université de St-Jean de Terre-Neuve. M. Freibergs a fait ses études secondaires en France et il a épousé une Lettonne qui enseigne la psychologie à l'Université de Montréal.

Un autre Montréalais, M. Karl Irbitis, a présenté une communication au congrès. Chef des plans du CL-84 à Canadair, il est l'un des principaux réalisateurs d'un avion à décollage vertical dont un prototype est à l'essai aux Etats-Unis. M. Irbitis détient les brevets d'une partie importante de cet appareil.

Un autre Letton de grand prestige, M. Andris Padegs, ingénieur aux laboratoires IBM de Poughkeepsie, aux Etats-Unis. Il a été l'un des principaux artisans de la troisième génération d'ordinateurs IBM, le 360. Avec cet ordinateur, on peut réaliser en un temps très bref des travaux très compliqués, accomplir des tâches considérées jusqu'ici comme purement intellectuelles.

Plusieurs ingénieurs d'origine lettonne ont contribué aux recherches préliminaires et à la réalisation de la grande centrale Manic 5, et du barrage d'Idikky, en Inde.

Les Lettons émigrés en Amérique démontrent une fois de plus que la langue maternelle ne constitue pas un obstacle au progrès, même si elle n'est pas celle d'une écrasante majorité.

Le Salon de la Caricature : $14,000 en prix

Le jury du 4e Salon international de la Caricature, tenu dans le foyer de l'Edifice de la Bourse, Place Victoria, est présidé par Me Jean Martineau, président du Conseil des Arts du Canada et se compose de Mlle Judith Jasmin, correspondante de Radio-Canada aux Nations Unies à New York, et de M. Robert Ayre, critique du "Montreal Star".

Le jury se réunira au cours des prochains jours pour attribuer 34 prix d'une valeur totale de $14,000. Le Grand Prix du Salon est de $5,000.

Rappelons que le 4e Salon international de la Caricature est une réalisation de la Ville de Montréal et du quotidien "The Montreal Star". Il groupe 390 oeuvres d'artistes de 54 pays et sera prolongé jusqu'à la Fête du Travail, c'est-à-dire le lundi 4 septembre. Les heures d'ouverture sont de 8 h. 30 du matin à 9 h. du soir.

le bridge

par Emile Quintal

Le trophée Spingold pour maîtres bridgeurs seniors sera décerné demain soir

C'est demain soir, à 8 heures, que sera disputée, à l'hôtel Reine-Elizabeth, la séance finale du tournoi de bridge-duplicate pour le championnat national nord-américain des équipes de quatre maitres bridgeurs seniors (100 points de maitres et plus). Aux gagnants de cet événement, qui a débuté le 2 août avec 416 inscrits, sera décerné le fameux trophée Nate B. Spingold, l'un des plus convoités dans le domaine du bridge. Ce sont les deux équipes gagnantes de la semi-finale de ce soir, au même endroit, qui joueront en finale demain soir ces deux groupes, qui ne seront vraisemblablement composés que de maitres bridgeurs à vie (300 points de maitres et plus), auront le privilège de participer, les 21 et 22 septembre prochain, à Atlantic City, N.J., aux éliminatoires pour le choix des membres de l'équipe qui prendront part aux épreuves de championnat mondial, en mai 1968, à Deauville, France. Les deux équipes qui seront éliminées à la semi-finale de ce soir, obtiendront cinq points dans le classement des participants aux éliminatoires d'Atlantic City.

Comme on le sait, tous les amateurs de bridge sont cordialement invités, à titre gracieux, à voir, sur appareil Vu-Graph, le déroulement détaillé de chacune des donnes de la semi-finale de ce soir et de la finale de demain soir, dans les salles Marquette-Joliette du Reine-Elizabeth, à 8 h. 30.

Hier soir, voici la liste des huit équipes qui étaient encore en lice pour déterminer les quatre participantes de la séance de ce soir : Edgar Kaplan, Norman Kay, Alvin Roth et William Root; John Crawford, Tobias Stone, Ira Rubin, Oswald Jacoby (le détenteur du plus grand nombre de points de maitres de l'ACBL, soit une dizaine de mille), et Phil Feldesman; Mme Jan Stone, John Grover, D. Sachs, Barbara Rappaport et Barbara Brier, un groupe entièrement féminin qui a causé une surprise en éliminant la troisième équipe favorite du tournoi, formée de Mmes Dorothy Hayden et Emma Jean Hawes, MM. B. Jay Becker, un des plus grands experts de l'heure, John Fisher, Harold Guiver et Mike Lawrence; MM. Lew Mathe, Ron von der Porten, Erik Paulsen et Hugh L. Ross, celui-ci un ancien Montréalais; MM. Malcolm Brachman, Jim Jacoby, G. R. Nail, E. R. Murray et Sammy Kehela, ces deux derniers de Toronto; MM. Charles Goren, John Gerber, Paul Hodge, Robert Wolff, Dan Morse et le Dr G. Rosen Kranz; Sam Stayman, Victor Mitchell, Sol Rubinow et Jacqui Mitchell; enfin MM. George Sorter, Michael Becker (fils de B. Jay Becker), Steven Altman, M. Ingberman et B. Raymond.

Mais cette grande rencontre, dont la finale se tient demain soir, constituait en quelque sorte un hors-d'oeuvre en marge du grand tournoi de championnats nationaux nord-américains qui se tenait pour la première fois dans la province de Québec, du 28 juillet au 6 août inclusivement. Les deux jours précédant ces rencontres, soit les 26 et 27 juillet, une équipe d'experts montréalais avait bataillé ferme pour enlever le championnat inter-cités nord-américain et le trophée Congress, donné par l'International Playing Cards Company, une firme canadienne, à la ville de Chicago, qui détenait ce titre depuis 1965.

Voici donc quelques résultats des dernières rencontres tenues dimanche dernier :

Equipes de quatre maitres bridgeurs (trophée E. N. Marcus) : 1ers, Mme S. Stein, de Southfiled, M. et Mme Charles Solomon, de Philadelphie, MM. H. Fishbein, de New York, et J. Rosenblum, de Nouvelle-Orléans; 2es, MM. B. Flannery, H. Sachs, de Pittsburgh, Paul Swanson, de Morgantown, et Bob Goldman, de Philadelphie.

Paires du "Président" (trophée Howard Morgan) : 1ers, MM. Keith Beckett, de Toronto, et H. A. Sutton, d'Islington, Ont.; 2es, MM. Ervin Kallos, de Montréal, et Tibor Pivko, de Ville Mont-Royal; 3es, MM. B. Mackenzie et M. Baran; 4es, MM. P. Nagy et M. Sklar, ces quatre derniers de Montréal.

Une séance de consolation ayant été tenue pour les joueurs éliminés avant la finale de l'événement précédent, les gagnants ont été : 1ers, MM. D. Lorie, et L. Smith, d'Ottawa; 2es, MM. Harold Raphael, de Como (prov. de Québec), et Gerald Cooper, de Laval.

Paires "Union Commerciale de Québec" : 1ers, Mme C. Page, de Saint Thomas, et M. H. Armitt, de London, Ont.; 2es, Mme Blanche Paul, de Skodie, Illinois, et M. P. Osborne, de San Jose, Californie.

Paires "Manoir Notre-Dame-de-Grâce" : 1ers, MM. A. Cropp et F. Butry, de Niagara Falls, N.Y.; 2es, MM. A. Meyer, de Nouvelle-Orléans, et A. Sykes, de Jersey Shores, Pennsylvanie.

Paires "St-Léonard" : 1ers, M. et Mme K. Wiley, d'Oak Park, Illinois; 2es, Mme C. Co-M. M. Unger, de Chicago.

Paires "vers la Nouvelle-Orléans" : 1ers, MM. J. Stein, de Berkeley, et Kyle Larsen, de San Francisco, Californie; 2es, MM. G. Manus, de New York, et C. Friedman, de Teaneck, N.J.

Bon nombre de bridgeurs de la province de Québec se sont mérité des points de maitres au cours de ces dix jours de bridge, entre autres au cours des séances tenues dimanche dernier, en se classant aux premiers rangs dans leurs sections respectives, et parmi ceux-ci les suivants :

MM. Larry Solomon et George Mittleman, de Montréal; Mme Shirley Harit et M. Jacques Follis, de Montréal; MM. Fred Groves, de Beaconsfield, et Richard Comber, de Montréal; MM. Doug. Andress, d'Islemere, et R. Wigdor, de Toronto; MM. Allan Rau et M. Kanigsberg; MM. Lucien Dépatie et Roger DeSerres, ces quatres derniers de Montréal; MM. Michael Bacall et Arnold Dalfen, de Chomedey; Mme Jean Somerville et Mlle Lilian Richards, de Montréal; MM. P.-E. Leblanc et Paul-E. Hébert, de Montréal; Jean Charbonneau, de Montréal, et M. Leitwer, de Cleveland.

Ont été inscrits au grand livre des maitres bridgeurs à vie de l'American Contract Bridge League, dimanche dernier : Mme Julia Cummings, d'Halifax; MM. W. G. Lim, de Saint-Jean-Ouest, Nouveau-Brunswick; et Robert G. Taylor, de Brooklyn, N.Y.

LE CINEMA A SON MEILLEUR
CE SOIR, DERNIER SOIR
JEANNE MOREAU
à son meilleur !
"JULES ET JIM"

Truffaut à 6.40 - 10.00
"La Baie des Anges" de Demy à 8.30 seul.
les 2 films en FRANÇAIS au MEME PROGRAMME
* verdi

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE
midi
Gerald Wheeler, organiste montréalais
2 h 30 p.m.
ensemble de jazz
Lee Gagnon
3 h 45 et 5 h p.m.
Les Feux Follets
— relâche le lundi
6 h 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de
Gratien Gélinas et de
Wayne & Shuster
mise en scène de
Alan Lund
— relâche le lundi

A NOTER
Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE
2 h 30 p.m. et 5 h p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Paul de Margerie
3 h 45 p.m.
Tom Kines, chanteur de folklore

UNE EXPÉRIENCE ÉMOUVANTE QUI VA DROIT AU COEUR !
GERALDINE CHAPLIN
LE DERNIER TRAIN

COMPLÉMENT DE PROGRAMME
SCOPE COULEURS
BARAKA
AIR CLIMATISÉ
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDRY 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 6505, St-Hubert
STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

Du 21 aout au 9 septembre
PLUS FORT QUE LE GENDARME DE SAN TROPEZ!

La Grande Parade de la GENDARMERIE FRANÇAISE
Sept cents gendarmes de la troupe de la gendarmerie française en première nord-américaine. Une grande parade de capes et képis, haute en couleurs. A ne pas manquer!
Représentations du 21 au 27 août, du 29 août au 4 septembre et du 6 au 9 septembre. Spectacle commençant à 21h.
Les prix: $2.50, $3.50, $4.50. Billets: au guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie; en écrivant au Bureau de vente des billets, Expo 67, C.P. 1330, Station "B", Montréal 2, Qué. Réponse immédiate.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

MEMBRE DES RESTAURANTS GERMER

Licence Complète
Ouvert le Dimanche et le Soir
Tous les midis
Dîner d'hommes d'affaires
servi dans une ambiance amicale, par un personnel courtois.
"HOSPITALITE DIGNE DU QUEBEC"
aux cascades
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW — CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
AMERICAN EXPRESS/DINERS CLUB/CARTE BLANCHE


CAHIER No 3 / PAGES 25-36 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 8 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 182



téléphoto PA

Accusée du meurtre de ses quatre enfants

Escortée par une matrone et un agent de la police fédérale, Mme Mary Connolly, 43 ans (au centre), a été amenée à la cour du district d'Ayer, au Massachusetts, hier, où elle doit faire face à une accusation du meurtre de ses quatre enfants. Elle a été emprisonnée. On lui a refusé tout cautionnement. Elle a été conduite à l'hôpital fédéral Gardener, pour examen. Les enfants, Brenda (16 ans), Gregory (11 ans) Gary (7 ans) et Thomas (3 ans) ont été trouvés criblés de balles dans leur demeure de Dunstable.

75 manifestants noirs exigent, en plein Capitole, une loi pour éliminer les rats qui infestent les ghettos

WASHINGTON, (UPI) — Environ 75 manifestants noirs qui scandaient le slogan "Rats cause Riots" (les rats sont cause des émeutes) ont fait irruption hier dans les galeries de la Chambre des représentants des Etats-Unis et ont eu une violente bousculade avec la police qui tentait de les chasser hors de l'édifice du Capitole.

Huit des manifestants ont été arrêtés, y compris Jesse Gray, leader de la grève du logement menée dans Harlem en 1963. Un policier du Capitole a été transporté en sang à l'hôpital naval de Bethesda. Plusieurs autres policiers ont été traités pour des blessures légères.

Le représentant démocrate de l'Illinois, M. Roman C. Pucinski, a dit qu'à un moment donné, dans la mêlée qui a éclaté dans les couloirs de la Chambre, il a vu un Noir menacer un policier de son rasoir. Le policier, aussitôt, dégaina son pistolet. "Dieu merci, il n'y eut aucun coup de feu", a dit M. Pucinski.

Les huit Noirs arrêtés (six hommes et deux femmes) pour mauvaise conduite, ont été remis en liberté moyennant un cautionnement de $10 chacun. Ils furent renvoyés à Brooklyn et à Harlem par autobus nolisé.

Toutefois, Gray (le leader) qui avait été impliqué dans une manifestation de "stall-in" (blocage) lors de l'ouverture de l'exposition universelle de New York en 1964, a juré de retourner à Washington lundi prochain avec "une masse de gens" pour "représenter" quelques-uns des rats qui vivent présentement dans les taudis de New York.

Le but principal de la manifestation d'hier fut de revaloriser un projet de loi de $40 millions en vue d'éliminer les rats dans les ghettos noirs, projet qui a été enterré en Chambre le 20 juillet dernier. Plusieurs des protestataires exhibaient hier des photos montrant des rats, soit seul, par couples ou en foule, et rodant impudemment dans les salles de bain, les cuisines et les chambres des taudis.

"C'est heureux que vous n'ayez pas voté votre "Rat Bill", a hurlé un grand costaud de noir. "Ainsi, notre colère va augmenter. Nous allons raser tous les Etats-Unis. Ce que nous ne pourrons pas brûler, nous le ferons sauter. Gardez vos miettes. Gardes ces miettes que sont vos "Rat Bill" (loi contre les rats).

Entre-temps, on apprend que les sénateurs Ribicoff et Percy ont suggéré aujourd'hui la constitution d'un fonds d'un milliard de dollars pour permettre au président Johnson d'accorder des bourses à des Etats, des communautés ou des organisations locales, dans le but de réduire la tension raciale.

CHESTER, (PA) — Les autorités municipales de Chester, en Pennsylvanie, ont annoncé hier qu'elles accorderaient une prime de dix cents pour chaque queue de rat qu'on leur apporterait. "Ainsi, nous pourrons éliminer 10,000 rats pour seulement $1,000", a déclaré le maire James H. Gorbey, qui précise que la campagne d'extermination débutera le 15 août et sera de nature à réduire considérablement la quantité croissante de rats dans la ville.

L'intégration scolaire des Noirs est loin d'être un succès

WASHINGTON (UPI) — La commission américaine des droits civils a fait remarquer hier que malgré une injonction de la Cour suprême, il y a 13 ans, ordonnant l'intégration des écoles dans 14 Etats limitrophes du Sud, deux millions et demi de Noirs fréquentent actuellement des écoles séparées — donc des écoles où il n'y a que des Noirs — alors qu'il y en avait 2.2 millions en 1954. Selon un porte-parole, cette situation serait un des principaux facteurs des émeutes raciales récentes.

Un des directeurs, M. William Taylor, a exprimé les craintes de cette commission d'enquête : "Si les écoles continuent ainsi à se séparer, nous courons droit vers de nouveaux troubles raciaux, vers la haine et l'injustice sociale."

A titre d'amendement à la loi, les enquêteurs suggèrent que les enfants et les parents de race noire aient le droit de poursuivre en justice ceux qui tenteraient de les intimider ou de les empêcher de s'inscrire à l'école publique de leur choix. Selon eux, le procureur général devrait être habilité à priver ces fauteurs de discorde de bénéfices fiscaux et le Congrès devrait créer une loi à cet effet, si elle n'existe déjà.

Le rapport signale que l'inefficacité des lois sur la ségrégation provient du manque de personnel aux départements de l'Education et de la Santé. Il suggère au Congrès de fournir les moyens nécessaires pour augmenter le nombre des employés dans ces services. La commission n'a pas traité dans ce rapport de la situation qui prévaut dans les écoles des Etats du Nord.

"Nous avons appris à toute une génération d'enfants, déclare M. Taylor, qu'ils sont des êtres inférieurs qui ne doivent en aucune façon être mêlés aux blancs. Si le système demeure ce qu'il est présentement, nous continuerons à bâtir l'injustice et l'aliénation." Aux journalistes qui lui demandaient s'il faisait allusion aux récentes émeutes du Nord, il a dit : "Il y a eu d'importantes migrations et certaines se sont produites au cours des douze dernières années. Il est évident, à mon sens, que des victimes de notre système d'éducation inadéquat ont fait partie de ces groupes d'émigrants. Je ne puis parler de proportions mathématiques mais nous sommes convaincus que cette question de l'éducation est un point crucial. Je ne puis dire que ce sont les sudistes qui ont causé ces bagarres mais puis affirmer sans crainte de me tromper que c'est un manque général d'éducation, manifeste à travers tout le pays, qui a engendré cette révolution."

200,000 jeunes gardes rouges marchent sur Canton; état d'alerte à Changhaï

HONG-KONG (UPI, PA, AFP, Reuter) — Les partisans du président du parti communiste chinois, Mao Tsé-toung, ont recommandé aux 10 millions d'habitants de Changhaï de se tenir prêts à repousser une nouvelle tentative de s'emparer de la ville de la part des anti-maoïstes.

On sait que les adversaires de Mao avaient pris, au début de l'année, le contrôle de Changhaï, la plus grande ville de Chine, mais que Mao y avait réinstallé son régime grâce à l'aide des troupes.

Les dernières dépêches parvenues de Changhaï signalent un accroissement sensible dans l'agitation et la frustration dans la population civile qui, à plusieurs reprises, a attaqué la garnison militaire.

L'appel de Mao lancé hier, à la population de Changhaï indique que cette grande ville est de nouveau le centre d'ébullition de la lutte pour le pouvoir.

Pendant ce temps, à Canton, les autorités ont donné l'ordre de tirer à vue sur les Chinois qui tenteraient de fuir vers Hong-kong. C'est ce qu'affirmait hier le journal anglais de Hong-kong, "The South China Morning Post".

Les habitants de Canton et les visiteurs étrangers ont été informés, poursuit le journal, que l'ordre de tirer à vue s'appliquera à tous ceux qui tenteront de passer à Hong-kong sans l'autorisation de l'armée populaire de libération.

Selon des voyageurs arrivés de Chine, des affiches placées autour des hôtels de Canton indiquent que près de 200,000 jeunes Maoïstes marchent sur Canton pour "s'emparer du pouvoir". Les voyageurs ont fait état d'informations selon lesquelles des heurts violents ont opposé ouvriers, gardes rouges, étudiants et membres de la Commune, mais ces luttes pour le pouvoir seraient limitées à leurs propres organisations.

Par ailleurs, un journal chinois accuse le président Liou Chao-chi de préparer un rapport secret contre le président Mao Tsé-toung, lequel serait semblable au rapport que Nikita Khrouchtchev avait soumis contre Staline, rapporte l'agence de nouvelles Tanjug, de Belgrade en Yougoslavie. Le correspondant de Tanjug à Pékin a déclaré que cette dénonciation avait été faite dans le journal officiel de Pékin, le "Quotidien du Peuple".

Divergences idéologiques à la conférence de La Havane

LA HAVANE (AFP) — Les statuts de l'OLAS (Organisation latino-américaine de solidarité) sont rédigés et constituent le cadre de ce qui pourrait devenir la cinquième internationale marxiste : la quatrième commission de la conférence actuellement réunie à La Havane a terminé ses travaux, annonce-t-on de source officieuse.

Selon ces statuts, l'OLAS serait une organisation centralisée, dotée d'un secrétariat général et possédant des comités nationaux dans 27 territoires et pays d'Amérique. On pense que le siège serait officiellement fixé à La Havane.

La 4e commission, qui a travaillé sous la présidence du Guyanais Lal Bahadur, serait ainsi la première à mettre fin à ses travaux. De violentes batailles idéologiques continuent de se livrer au sein des autres commissions. Les partisans de la "ligne dure" et de la "guérilla" s'affrontent toujours avec les communistes orthodoxes, cherchant à faire admettre l'accès au pouvoir "par voie légale".

L'OLAS fut créée au lendemain de la conférence tricontinentale, mais, alors que celle-ci donnait naissance à l'OSPAAL (Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Amérique latine), les Latino-Américains, sous la vigoureuse impulsion des Cubains, cherchèrent à créer leur propre association.

Il semble en effet que le conflit sino-soviétique ait paralysé l'OSPAAL. Les Latino-Américains voulaient une organisation militante et viennent de la créer.

Des difficultés dogmatiques ont retardé de 24 heures la clôture de la conférence de l'OLAS, qui se réunira aujourd'hui en séance plénière. Les mouvements révolutionnaires et guérilleros latino-américains fondent les plus grands espoirs sur l'OLAS, mais ils partiront de La Havane, selon tous les observateurs, plus éloignés que jamais des communistes traditionnels qu'ils jugent infiniment trop tièdes. Certains vont même jusqu'à déclarer en privé que la future OLAS devra lutter sur deux fronts : primo, "contre l'impérialisme yankee", — secundo, contre les "révisionnistes", c'est-à-dire l'URSS et les partis communistes qui lui sont fidèles.

Lousiane : explosion dans une raffinerie

LAKE CHARLES, (UPI-PA) — Une explosion qui a brisé des fenêtres à 10 milles à la ronde, a provoqué un violent incendie aujourd'hui à la raffinerie "Cities Service" située près de Lake Charles, en Louisiane.

Un porte-parole de la compagnie a révélé que du groupe des ouvriers qui travaillaient près de l'endroit où s'est produite l'explosion, quatre manquaient encore à l'appel et qu'on les comptait pour morts.

Une quinzaine de blessés ont été transportés dans les hôpitaux les plus proches mais seulement cinq ont dû être hospitalisés; les autres ont été soignés pour des coupures provoquées par des éclats de verre.

Tout semble indiquer que l'explosion a été causée par des émanations de gaz butane qui s'échappaient d'une conduite brisée. L'incendie qui a suivi a couvert toute la région d'épais nuages noirs mais la rapide intervention des pompiers spécialisés, qui ont utilisé de grandes quantités de mousse carbonique, a empêché les flammes de se propager à travers toute l'installation.



téléphoto UPI

Attentat contre un procureur de Georgie

Un procureur de Georgie a été tué instantanément, hier, quand une charge de dynamite a explosé sous le capot de son automobile. La détonation s'est produite quand l'avocat a fait démarrer sa voiture en face de chez lui.

Me Floyd Hoard, âgé de 40 ans, était procureur général pour la région nord de la Georgie. Il avait entrepris une guerre contre les propriétaires de débits clandestins de boisson et les voleurs d'autos. Sa campagne allait si bien qu'il avait provoqué l'arrestation de plus de personnes que la cour pouvait en faire comparaitre.

Le gouverneur de l'Etat, M. Lester Maddox, a promis une récompense de $2,000 à quiconque aiderait à l'arrestation des responsables de cet attentat. La loi de l'Etat ne permet qu'une récompense maximum de $1,000, mais M. Maddox a ajouté $1,000 de sa poche. Il est convaincu que l'avocat Hoard a été victime de tueurs à la solde des dirigeants du crime organisé.

Ho Chi-minh tente de se dégager de l'influence de Moscou et de Pékin

LONDRES (UPI, PA, AFP) — De source diplomatique on faisait remarquer hier que l'influence soviétique à Hanoï avait sensiblement diminué, et que tout indique que le président Ho Chi-minh tente vraisemblablement d'afficher une attitude neutre à l'endroit de Moscou et de Pékin.

Ces milieux précisent que les Soviétiques, qui avaient souligné aux diplomates occidentaux récemment qu'ils exerçaient "une influence" sur Ho, semblent avoir essuyé certains revers au cours des dernières semaines.

Ils opinent que de toute évidence Ho tente d'affirmer son indépendance de Moscou et de Pékin autant que possible, afin de profiter de cette position d'indépendance entre les deux puissances communistes rivales.

Le régime d'Hanoï est visiblement confiant de pouvoir louvoyer entre la Russie et la Chine, écoutant sagement mais ne faisant que peu de cas des conseils des deux, malgré qu'il doive compter sur eux pour son assistance militaire.

L'Union soviétique est le principal fournisseur d'Hanoï en armements lourds, y compris les "Migs" et les missiles sol-air.

Quant à la Chine, elle fournit les armes légères, les mitrailleuses, les camions et les vivres malgré ses difficultés internes.

Cependant, Moscou et Pékin sont lourdement engagés dans le conflit vietnamien, mais ni l'un ni l'autre ne peuvent s'en retirer ou menacer de suspendre leur aide par crainte de réaction adverse dans le bloc communiste et chez les pays non-engagés.

L'échec de l'offensive de paix anglo-soviétique et les récents revers soviétiques sur la scène internationale seraient parmi les raisons qui motivent le déclin de l'influence soviétique à Hanoï, concluent ces milieux diplomatiques.

A Washington, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, s'est déclaré opposé, hier, à la nouvelle augmentation des effectifs américains au Vietnam annoncée jeudi par le président Johnson. Il a demandé au chef de l'exécutif de prendre des mesures pour réduire l'ampleur du conflit vietnamien plutôt que de décider une nouvelle escalade.

L'envoi de 45,000 hommes en renfort au sud du 17e parallèle et l'échec apparent des efforts des USA pour convaincre leurs alliés d'envoyer plus de troupes, semblent indiquer que les chances d'un retour à la paix ont diminué, a estimé le sénateur.

Un nouveau groupe anticommuniste tentera d'assainir les campagnes

SAIGON (AFP, PA, Reuter) — A moins d'un mois des élections présidentielles et sénatoriales, un nouveau mouvement anticommuniste, composé de catholiques, de bouddhistes et d'intellectuels, vient d'être créé au Sud-Vietnam dans le but d'oeuvrer d'une façon directe pour améliorer le sort et le niveau intellectuel des paysans et ouvriers, et pour combler l'écart séparant les zones rurales des zones urbaines.

Le nouveau mouvement s'appelle Toan Viet (bloc vietnamien uni), et il réunit des personnalités laïques et des techniciens de toutes les régions du pays. Dans un communiqué publié à l'occasion de son congrès inaugural, le nouveau mouvement dénonce "les injustices, l'exploitation et la corruption qui règnent actuellement dans le pays", mais met aussitôt les électeurs en garde contre les "périlleuses aventures pouvant résulter des élections du 3 septembre, notamment contre le risque d'un futur gouvernement qui accepterait de s'entendre avec les communistes".

Quelque 400 délégués participent au congrès. Des observateurs sont d'avis que le nouveau mouvement, s'il réussit à mettre de côté ses divisions, est de nature à rallier au moins un million des 5,400,000 votants le 3 septembre prochain.

Le général Nguyen Van Thieu a déclaré aujourd'hui que s'il l'emportait aux prochaines élections, il demanderait à Hanoï, "aussitôt que possible après le scrutin, l'ouverture de pourparlers de paix". Il a ajouté que cette offre pourrait être accompagnée d'un "arrêt temporaire des bombardements contre le Nord-Vietnam".

CLAPBOARD D'ALUMINIUM

SOLMICA
FINI PLASTIQUE CUIT, COUCHE PROTECTRICE PERMANENTE

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

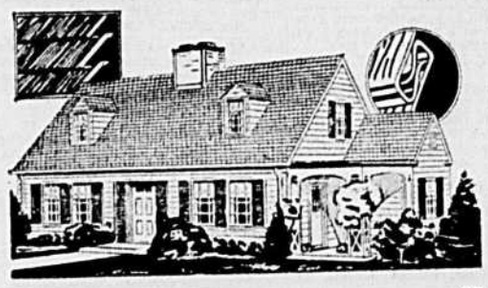


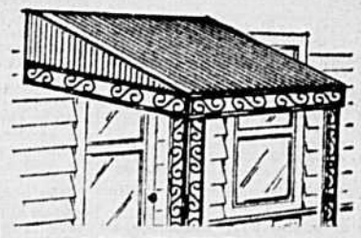
N'ACCEPTEZ AUCUN SUBSTITUT

Aucun autre clapboard peut s'y comparer. Fini grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au toucher du bois naturel. ESTIMATIONS GRATUITES.

Notre clapboard est plus épais, avant d'acheter comparez-le avec celui de nos compétiteurs.

GARANTIE 30 ans





AUVENTS
en fibre de verre ou aluminium
Choix de plusieurs coloris. Vous protège de la pluie et du soleil.

COUVERTURES EN ALUMINIUM
- CHOIX DE COULEURS
- GARANTIES A VIE
- A L'EPREUVE DU FEU
- AUCUN ENTRETIEN
- PROTEGENT PARFAITEMENT

Le toiture d'aluminium rehausse l'apparence de votre demeure et vous accorde la meilleure protection.



FENETRES en aluminium avec moustiquaires
Pour l'intérieur ou l'extérieur
Choix de ANODISEES COULEURS ou NATURELLES.

Téléphonez maintenant
722-1115
3411 est, JEAN-TALON

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

940 AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 403, 1961, sedan, moteur reconditionné, bon état. 351-3268.

PLYMOUTH Fury, 318 décapotable, 1964, automatique, radio très bien entretenue. Garantie 12 mois. Possibilité de financer entièrement 254-4948.

PLYMOUTH Fury 1965, hardtop, radio, servo-direction, cause maladie. PO. 7-2204.

PLYMOUTH station wagon "Fury", 1965, "383", V8, automatique, servo-direction, servo-freins, vitre arrière électrique, porte-bagages, radio de luxe. Parfaitement entretenue. Garantie Chrysler. Echange accepté. Financement total possible. 254-4948.

PLYMOUTH 62 hardtop, 2 portes, rouge, propre. Toute équipée. Demander M. Larivière. 259-4611.

PLYMOUTH Station-Wagon, 1960, automatique, $200. 277-3036.

PLYMOUTH 1964 Savoy de luxe, intérieur spécial. V-8 avec transmission automatique, bouton-poussoir, radio, un propriétaire seulement. Garantie d'auto neuve transférable. Termes si nécessaire. Blais Auto, 489-8439. Léo.

PLYMOUTH 1962, en très bonne condition, $500. 669-4454.

PLYMOUTH 1964, Belvédère, 6 cylindres, 4 portes, automatique, excellent mécanisme, très bon état, aubaine, termes, échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

PLYMOUTH Fury 111, 65, V8, tout équipée, 679-1519.

PLYMOUTH Sport Fury, 1965, tout équipée, millage original 30,000 milles, appeler 691-2621, 637-7150.

PONTIAC, Parisienne, convertible, 1964, excellente condition, $1,600. Cause maladie, 387-6580.

PONTIAC 1963, $1,025 comptant $11 $40 mensuel, 849-4934.

PONTIAC 1959, hardtop, 6 cylindres, automatique, $195. 271-7661.

PONTIAC PARISIENNE 1963, moteur 409, meilleure offre. 321-3928.

PONTIAC 1958 convertible, $150. 376-5393.

PONTIAC 61 automatique, radio, 6 cylindres, $375. Appeler soir 663-2881.

PONTIAC 1963, Laurentian V-8, automatique, radio, excellent mécanisme, un seul propriétaire, bas millage, aubaine, termes, échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

PONTIAC Parisienne 66, Custom Sport, convertible servo-freins, direction, vitres électriques, am fm, 273 h.p., 25,000 milles. Particulier. 331-7197.

PONTIAC 2 portes, hard-top, 1965, tout équipée, en parfaite condition, termes faciles. Appeler pour vous convaincre. P. Harper, 324-4411.

PONTIAC 1961, 2 portes, hardtop, 6, automatique, parfaite condition, 524-2153.

PONTIAC LAURENTIAN 1960, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, en bonne condition, 721-7739.

PONTIAC LAURENTIAN sedan V-8, 1966, 100 p. cent garantie, $2,175. Pas d'échange. Luc Bélanger, 279-7320.

PONTIAC, Laurentien 1965, 4 portes, petit V8, servo-direction, servo-freins, radio, marron, impeccable. 6370 Briand, Ville Emard, après 4.30.

PONTIAC 1965, hard-top, Parisienne V8, tout équipé, bas millage, $2,100. Petit comptant ou votre échange. Condition parfaite. C. Beaudoin, 324-4411.

PONTIAC 1963, sedan, Laurentian, V-8, servos, radio, bonne condition. 322-4522.

PONTIAC 1961, sedan, 4 portes, aubaine, 522-6373.

PONTIAC Custom sport, décapotable, 1963, V8, automatique, sièges baquets, vitesses au plancher, servo-direction, servo-freins, fenêtres électriques. A état de neuf. Garantie 12 mois. Financement complet si l'on désire 254-4948.

1963 PONTIAC sedan 8 cylindres, automatique, radio, $1195. Demandez M. Latour ou M. Kaiser, 688-9200.

PONTIAC 1963, AUTOMATIQUE, AUCUN COMPTANT $36 MOIS. 271-9227.

PONTIAC 63 Parisienne, hardtop, V-8, tout équipée, original. 523-1167.

RAMBLER 1963 Classic 660, 9875. 322-0137 après 7 heures.

1965 RAMBLER Ambassador, 8 cylindres, tout équipée, $1825. Demandez M. Latour ou M. Kaiser, 688-9200.

1963 RAMBLER Ambassador 990, automatique, V8, tout servo, faut voir. Financerais. 938-0344.

RAMBLER 1966, automatique, servo-freins, direction, V-8, 2 portes, hard-top, radio a.m. f.m., 9,000 milles, 6325 Boul. Rosemont, 729-4898.

RAMBLER sedan, automatique, très propre, $390. Faut voir. Particulier, DU. 9-0872.

RAMBLER 1962 à 1966 American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatiques ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée. Aubaine, termes, échanges acceptés. 323-4330, 10300, boul. Pie-IX.

RAMBLER 67, à vendre cause mariage. Demandez Michel, 321-7866.

RENAULT 1966, R-8, automatique, excellent mécanisme, très bonne condition, bas millage, aubaine, termes échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

RENAULT 4, station-wagon, 1965. Voiture économique, bas millage, garantie. 738-1143.

RENAULT 4 station-wagon. Voiture idéale pour les vacances, économique et confortable. Téléphoner à 733-1331.

RENAULT R-8, automatique, 1965, comme neuve, sacrifierais $875. Obligé vendre. LA. 4-1978.

RENAULT 10 modèle 1966, voiture en parfaite condition. Vendue avec garantie. Renault Canada, 937-9551.

RENAULT Gordini 1963, excellent état, 4 portes, transmission régulière à 4 vitesses, 4 cylindres, équipement complet. $275. 277-5483.

RENAULT 8, 1963, aucun comptant, très propre, $7 semaine. 271-9227.

RENAULT 8 modèle 1966, automatique. Voiture équipée vendue avec garantie. Choix de couleurs. 937-9551.

RENAULT 1963, en excellente condition, 22,000 milles, pas rouille, femme chauffeur, mécanisme excellent, $395. 270-3969.

RENAULT 1966, automatique, bas millage, radio, à voir, aubaine. 271-9225.

RENAULT R-10, 1966, $785. Renault Dauphine automatique 1964, $295. SOIR, 1834 Bennett.

RENAULT R-8 1963, très propre, transmission régulière, garantie, pas de comptant, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1965, transmission automatique et régulière, très propre, pas de comptant, garantie, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1964, transmission automatique et régulière, très propre, pas de comptant, garantie, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1966, automatique, très propre, pas de comptant, garantie, échange accepté. 523-2153.

RENAULT R-8 1967, reprise de finance, comme neuve, pas de comptant, échange accepté, garantie. 523-2153.

RENAULT 8, automatique, 1966. Voiture en parfaite condition. Garantie complète, échange accepté. 738-1143.

RENAULT 1967, voiture de direction, plusieurs modèles, choix de couleurs, garantie usine. Renault Canada. 738-1143.

RENAULT R-8, 1963, très propre, bas millage, un propriétaire. 738-1143.

RENAULT Caravelle, 2 toits convertible, garantie. Renault Canada, moteur 1100. 738-1143.

SPECIAL de 4 jours, Chevrolet neuf 1967, V8, automatique, comptant $288.06, paiements $31 semaine. Taxes, assurance-vie, assurance-maladie et financement. Plan General Motors. Voir R. Comeau, 324-4411.

SIMCA à vendre, 60, sacrifice 389-9041.

STATION-WAGON Rambler 1963, Classic 6, régulier, radio, bas millage, $975. 6630-3e, Rosemont, 729-8642.

STATION - WAGON, Ford 1960, EN BON ORDRE. Aubaine. 277-5137.

940 AUTOS A VENDRE

STATION-WAGON CHEVROLET 1958, PARFAIT ORDRE, $125. 845-7803.

STUDEBAKER 1959, Silver Hawk, radio, automatique, bonne condition, $200. 388-1650.

STUDEBAKER Lark 1962, V-8, automatique. Visible après 4.30 p.m. 6808 St-Denis, appt 2.

1958 SUNBEAM RAPIER. RECONDITIONNEE A NEUF. $350. 522-2777.

THUNDERBIRD 1961, COMME NEUVE, AUBAINE. PARTICULIER. 937-5545.

THUNDERBIRD, 1966, convertible, bas millage, $3,900 ou meilleure offre, jour 9 à 1 hre, 288-2155, soir 5 à 8, 738-5896.

1961 T-BIRD convertible, parfaite condition, un seul propriétaire. Financerais. 526-0844.

TRIUMPH Spitfire, 1966, M-K-2, 18,000 milles, parfaite condition, 738-2404.

VALIANT 1964, SIGNET 2 portes, hardtop, couleur beige, jamais repeinte, sièges baquets, beige immaculé, 6 cylindres, 145 forces, automatique, radio, très bons pneus, peut financer. 256-9068.

VALIANT 1964, V-200, 4 portes, automatique, radio, excellent mécanisme, très propre, bas millage, aubaine, termes, échanges acceptés, 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

VALIANT Signet 1962, hardtop deux portes. Noire, sièges baquet rouges. Puissant moteur six sylindres, automatique. Pneus excellents, radio à boutons-poussoirs. Cette voiture compacte ne saurait avoir une meilleure mécanique; il faut la voir pour l'apprécier. Financement facile. 256-9068.

VALIANT 1963, station-wagon, 6 cylindres, automatique, radio, très bonne condition. 322-4522.

VALIANT 1963 V-200, 4 portes (de luxe) automatique, radio. Condition de neuf. Très bas millage. Accepterais de financer si nécessaire. Albert, Blais Auto, 489-8439.

VALIANT 1962, automatique, 4 portes, radio, très propre, $550. 727-9145.

VAUXHALL 1964, bas millage, reprise finance, $35 mois. 271-9225.

VAUXHALL ViVA 1964, peinture neuve, bon mécanisme, $350. 581-4038.

VAUXHALL Viva 1966, 600 milles, cause transfert, $1,300. 679-4476.

WAGONNETTE FORD 58, 3 bancs, automatique, $350, propre, 729-6980.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia 1962, comme neuve, faut voir, financerais, particulier, 376-5410.

VOLKSWAGEN 1964, 653-9325.

VOLKSWAGEN 1961, bonne condition, appeler 376-6622.

VOLKSWAGEN 1963, très propre, faut vendre. 322-1517.

VOLKSWAGEN 1962, parfaite condition. Raison auto fournie. 254-4368.

VOLKSWAGEN 1961, très propre, $290. 322-3361.

VOLKSWAGEN 1964 de luxe, chaufferette au gaz, bons pneus etc., voiture excessivement propre, bon mécanisme. Arrangement de finance si nécessaire. Blais Auto, 489-8439.

VOLKSWAGEN 1967 de luxe, 6,000 milles. Appelez après 5 heures, 259-9234.

VOLKSWAGEN 1961, très propre, mécanisme parfait. $275. 481-9718.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, auto de particulier, excessivement propre. $1,150. 625-5795.

1966 VOLKSWAGEN station wagon, chaufferette gaz, en très bonne condition. Offre raisonnable considérée. 729-7330. Soir.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, radio, toit coulissant, comme neuve, $625. 273-0706.

VOLKSWAGEN 1964 de luxe. Fini marron. Excellent état. Propriétaire d'origine. Gardée dans garage. Radio, excellents pneus. Toujours utilisée comme seconde voiture. Faut voir. 256-9068.

VOLKSWAGEN 1963 de luxe, peu de parcours, pas de rouille, propre partout, mécanique excellente. Faut vendre. $850. Tél. 525-5206.

VOLKSWAGEN 62, 10 a.m. et 2 a.m. 284-6179.

VOLKSWAGEN 1961, radio, propre, $435. 6630-2e, Rosemont, 729-8642.

VOLKSWAGEN neuves et d'occasion. Grande vente d'été, aucune offre de prix raisonnable refusée. Fortin Automobile Inc., dépositaire Volkswagen autorisé, 315 boul. Labelle, Chomedey, Laval. 681-1666-7-8.

VOLKSWAGEN 1963, en excellente condition, comme neuve, $500. 273-0706.

VOLVO Canadienne 1964, sedan 1225. Ne cherchez plus... nous avons pour vous la plus belle auto que vous avez vue depuis longtemps. Sedan gris fusain, sièges baquet cuir rouge. Inutile de dire que c'est une voiture de propriétaire unique, peu de parcours, pourvue de tous accessoires. Vous vous devez de voir cette voiture. Financement facile. 256-9068.

VOLVO 1963, 844, 30,000 milles excessivement propre, jamais repeinte, 256-9068.

VOLVO 544, 1965, 31,400, meilleure offre. Après 5 heures, 352-8267.

ZEPHYR, sedan, 1962, standard, radio, sacrifiera, $165, 388-1630.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HRP-67-10236
pour 10 h. 30 a.m. h.a.e.
le mardi, 22 août 1967

Divers endroits de la Province de Québec

Pour l'impression de 9,000,000 de bulletins à raison de 1,500,000 tous les 2 mois, format: 12½" x 6¼" — 2 plis

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 3 août 1967.

COUPEUR-MARQUEUR
Pour manufacture de lingerie — Emploi stable
Bon salaire
271-2451

Etes-vous observateur?
SOLUTION:

1—Derrière le chapeau de l'homme de gauche, un cheveu en moins.
2—Sa main gauche est plus étroite en bas.
3—La pointe du chapeau de l'homme de droite est plus longue.
4—Le pouce de sa main gauche a été modifié.
5—A son poignet gauche, la manchette est plus longue.
6—Son col de chemise est différent à gauche.
7—Les boutons de son manteau sont beaucoup plus espacés.
8—Son gilet a été modifié à la ceinture.

AVIS DE REQUETE DE PERMISSION D'ABANDON DE CHARTE ST. ELZEAR LUMBER LIMITED

AVIS est par la présente donné que ST. ELZEAR LUMBER LIMITED, une corporation dûment incorporée selon la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies du Québec.
Daté à Montréal, le 27 janvier 1967
(signé) Julien Ninclaus
président — Julien Ninclaus
copie conforme
Jacobs, Tannenbaum & Sirota
procureurs de
St. Elzéar Lumber Limited

CITE DE LASALLE
SOUMISSIONS

Des soumissions, sous enveloppe cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'à 3.00 heures p.m., le 22 août 1967, à l'hôtel de ville, 13, avenue Strathyre, pour être ouvertes à la séance spéciale du Conseil de la Cité de LaSalle qui sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnée, à 3.00 heures p.m., mardi le 22 août 1967.

Ces soumissions sont pour le revêtement de béton bitumineux, sur différentes rues, dans le quartier numéro 2, contrat : B. 67-9.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme équivalente à 10 p.c. du total de la soumission présentée.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites, que l'on pourra se procurer avec les plans et devis, à compter du 8 août 1967, au bureau de l'ingénieur de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, moyennant un dépôt de $30.00.

Ce dépôt de $30.00 sera remboursé aux soumissionnaires dans les dix jours qui suivent l'ouverture des soumissions, moyennant la remise en bon état des plans et devis.

La Cité de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

ALBERT GRAVEL,
Directeur des Services

AVIS DE REQUETE DE PERMISSION D'ABANDON DE CHARTE VARSITY REALTY CORP.

AVIS est par la présente donné que VARSITY REALTY CORP., une corporation dûment incorporée selon la loi des compagnies et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies.
Daté à Montréal, Québec, le 31 juillet 1967.

N. LEVINE,
secrétaire

E. Michael Berger, C.R.,
a/s MM. Berger, Schatia et Sazant,
3410, rue Peel,
suite 2102, Le Cartier,
Montréal 2, Québec.
Téléphone 288-4177,
procureur de Varsity Realty Corp.

DEMANDE DE SOUMISSION

PROJET :
Travaux d'aqueduc, protection contre incendies, egout sanitaire et épuration.

ORIGINE DE LA DEMANDE :
Municipalité de Newport,
Comté de Gaspé-Sud,
Secrétaire-trésorier :
Monsieur Adrien Lambert.

INGENIEUR-CONSEIL :
Gordon Boisseau et Associés,
1396, Maguire, Sillery,
Québec 6, P.Q.

Les plans et devis sont disponibles contre dépôt de $100.00 qui sera remboursé aux entrepreneurs soumissionnaires s'ils retournent tous les documents en bon état dans les quinze (15) jours qui suivront la date des soumissions.

RECEPTION DES SOUMISSIONS :
s/c du secrétaire-trésorier jusqu'à 18.00 heures, heure locale, mardi le 29 août 1967.

Les soumissionnaires incluront, comme garantie, un chèque visé au montant de soixante mille dollars ($60,000.00).

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

OFFRES D'EMPLOIS
VILLE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Aide-technique de laboratoire — hommes ou femmes — Traitement initial : $4425. Augmentations annuelles jusqu'à $5510. Aider, sous directives précises, à l'exécution d'analyses diverses; préparer des milieux de culture et des réactifs chimiques; effectuer d'autres travaux de laboratoire tels que : filtration, centrifugation, surveillance d'appareils, classement de spécimens, etc. Au moins 18 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Quelque expérience dans des travaux d'aide-technique de laboratoire. **Date limite d'inscription : 28 août 1967.**

Bibliothécaire grade 1 — hommes ou femmes — Traitement initial : $6050. Possibilité d'avancement jusqu'à $7745. Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue ou détenir un diplôme technique en bibliothéconomie et avoir au moins quelques années d'expérience récente et à temps complet dans une fonction de bibliothécaire.

Chimiste (Service de Santé) — hommes ou femmes — Traitement jusqu'à $10,800. Effectuer dans un laboratoire municipal, des travaux de recherches scientifiques et des analyses physiques, chimiques, ou autres, d'ordre professionnel. Posséder un diplôme universitaire en chimie d'une institution reconnue. De préférence, être membre en règle de la Corporation des chimistes professionnels du Québec. Quelque expérience récente et à temps complet dans des travaux d'analyses bactériologiques, de préférence dans le domaine des aliments.

Commis grade 1 — hommes — Traitement initial : $3125. (Hommes mariés : $3800). Augmentations annuelles jusqu'à $4425. Au moins 17 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Aucune expérience n'est exigée.

Photographe — hommes — Traitement initial : $4970. Augmentations annuelles jusqu'à $6050. Il y a actuellement deux postes à combler : l'un comporte du travail de photographie en général, et l'autre comporte surtout du travail de laboratoire. Au moins 19 ans et avoir complété une 9e année d'études. Quelque expérience dans un travail de photographie ou dans des travaux de laboratoire. Les candidats devront être familiers avec toutes les opérations de la photographie, le développement, l'impression, l'agrandissement, la retouche, etc. **Date limite d'inscription : 14 août 1967.**

Policier — Traitement initial : $5000. Augmentations annuelles jusqu'à $7300 après 3 ans de service. Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus; poids minimum : 140 livres sans vêtement. Vision minimum : 20-30 chaque oeil sans verres.

Technicien (Photogrammétrie) — hommes — Traitement initial : $6450. Augmentations annuelles jusqu'à $8830. Opérer, ajuster, réparer et entretenir des instruments photogrammétriques et leurs accessoires, en vue de faire la restitution de photographies. Avoir complété au moins une 11e année d'études. Quelques années d'expérience dans l'opération d'un stéréo-restituteur ou posséder le certificat émis par l'Ecole suisse pour opérateurs-photogrammètres. Les candidats ayant cinq années d'expérience en travaux ou dessin d'arpentage et qui détiennent le certificat d'un cours de photogrammétrie reconnu, seront aussi admissibles au concours.

AVANTAGES SOCIAUX : — Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du personnel, bureau 403 à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du personnel dûment complété et accompagné des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport).

Dans tous les cas les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.

VENDEUR D'AUTOS demandé

Nous avons besoin d'un vendeur pour voitures neuves et usagées. Le candidat doit avoir beaucoup d'expérience. Revenu garanti, vacances, bonis, auto fournie.

Si vous êtes la personne qualifiée, appelez le gérant des ventes chez

LALONDE AUTOMOBILE LTEE
VERDUN **766-8521** VERDUN

SOUMISSIONS POUR
EDIFICES à DEMOLIR

Deux édifices situés sur le terrain de Montpelier. Construction, au 4800 Iberville, Montréal, devant être démolis.

L'heureux soumissionnaire peut, s'il le désire, occuper les lieux jusqu'au 30 avril 1968, en payant un loyer mensuel de $175.

Les soumissions doivent être reçues avant 5 P.M. mercredi le 9 août 1967, au bureau de

JOSEPH WALSH LTD
ENCANTEURS — EVALUATEURS — AJUSTEURS
714 ouest, NOTRE-DAME, MONTREAL — 866-3605-6

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10229
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 août 1967

Poste Guy
(Montréal)

FOURNITURE DU SYSTEME DE TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 3 août 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10225
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal,
le mardi 29 août 1967

Poste Delorimier
(Montréal)

FOURNITURE DU SYSTEME DE TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 3 août 1967.

Le recrutement dans l'Armée en augmentation

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le recrutement des Forces armées canadiennes, au cours des six premiers mois de l'année 1967, a augmenté de 70 pour cent par rapport à la même période l'an dernier, rapporte un communiqué du ministère de la Défense.

Du 1er janvier au 30 juin 1967, 7,402 hommes se sont inscrits dans l'Armée canadienne, soit 3,062 de plus que l'an dernier.

Durant le seul mois de juin de cette année, 930 hommes sont venus grossir les rangs de l'Armée, soit 338 de plus que durant juin de 1966. Des 959, 179 se sont enrôlés dans la Marine (39 de plus que l'an dernier), 351 dans l'armée proprement dite (33 de plus) et 429 dans l'aviation (266 de plus).

Le 20 juin 1967, les Forces armées canadiennes comptaient au total 105,899 hommes, dont 18,320 dans la Marine, 42,426 dans l'Armée et 45,153 dans l'Aviation.

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "LA CONSTRUCTION D'UN POSTE-MONITEUR AINSI QUE LES TRAVAUX CONNEXES A SENNETERRE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 22 août 1967 pour les travaux ci-haut mentionnés à Senneterre, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régional, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. BARIBEAU,
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 3 août 1967.

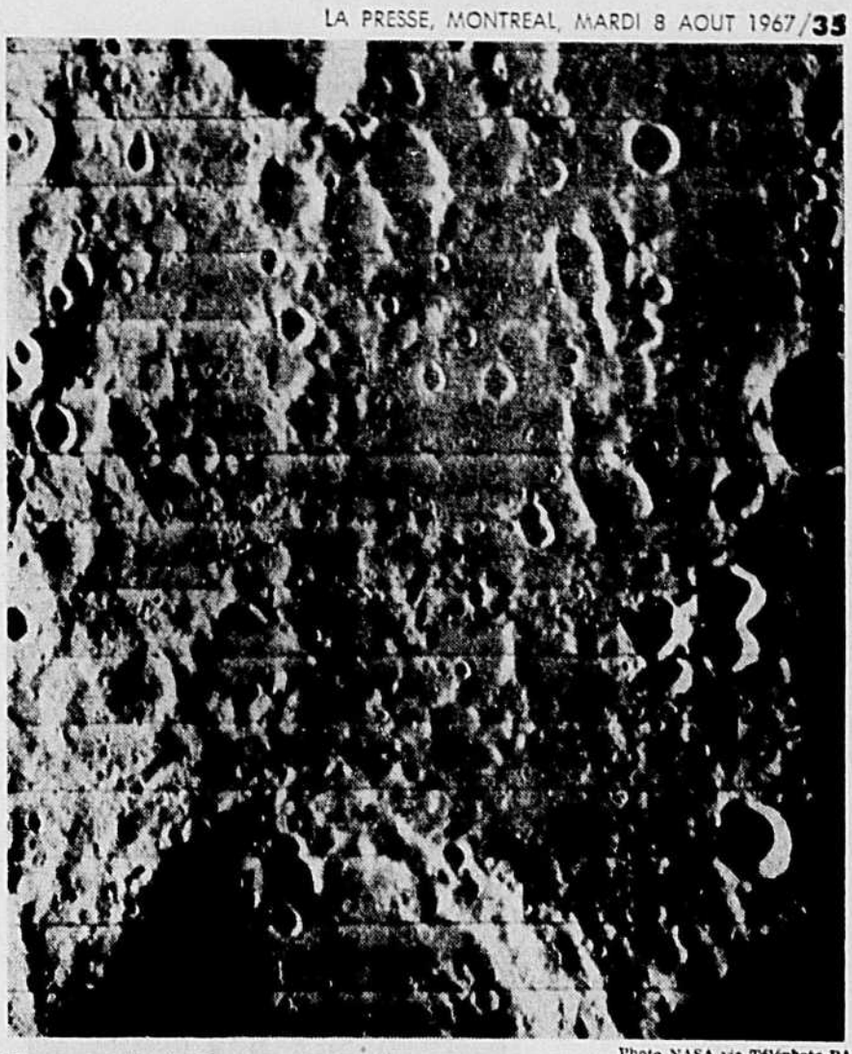


Photo NASA via Téléphoto PA

L'envers de la lune

Cette photo de l'envers de la lune, prise par le satellite "Lunar Orbiter 5" grâce à une lentille télescopique à une altitude de 1,660 milles, alors que l'engin orbitait autour de la lune dimanche matin et publiée hier, fait voir une région qui n'a encore jamais été photographiée. Cette région est fertile en hautes montagnes et en cratères dont le diamètre atteint plusieurs milles; ailleurs la surface ressemble à de longues vagues poussées par le vent en mer, tandis qu'une autre région parsemée de cratères moyens et grands est dotée d'une surface vraisemblablement lisse. Selon les savants du laboratoire spatial de Pasadena en Californie, l'envers de la lune présente à peu près la même conformation que la face.

Dans une entrevue au magazine Paris-Match, Pearson se dit optimiste, et Johnson, inquiet

PARIS — (AFP) — M. Lester B. Pearson est résolument optimiste et M. Daniel Johnson manifeste une certaine inquiétude quant à l'avenir. Tels apparaissent le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec à travers les interviews qu'ils ont accordées cette semaine, à "Paris-Match".

M. Pearson s'est refusé à commenter de façon directe le voyage controversé du président de Gaulle au Canada français. Toutefois, il s'est déclaré confiant que les problèmes qui avaient surgi entre le Canada et la France se régleraient à la satisfaction mutuelle.

"Cela pourrait se faire", a-t-il ajouté, "sans affaiblir les relations spéciales entre les Canadiens français et la France".

M. Lester Pearson a tout d'abord reconnu le droit "naturel" de la France à s'intéresser au Canada francophone et admet les difficultés d'établissement de Canadiens français, ne parlant pas l'anglais, dans le Canada anglophone, mais, fait-il remarquer, l'enseignement n'est pas de la compétence du gouvernement fédéral.

Interrogé sur les possibilités de sécession du Québec, le premier ministre a répondu : "Je ne pense pas que cette éventualité se produise : si nous continuons à progresser en contribuant à une meilleure entente des deux groupes anglais et français, nous parviendrons à établir des rapports meilleurs d'association et d'égalité entre Canadiens. Si nous pouvons convaincre les Canadiens de langue française qu'ils ont toute possibilité de jouer un rôle à part entière dans le développement du Canada, ... ils ne se soucieront plus de créer un Etat libre... Mais nous nous arrangerons tous ensemble pour rendre cette solution du séparatisme inutile et impossible.

Un Québec indépendant constituerait un Etat de faibles dimensions entouré de provinces canadiennes et par les Etats-Unis. Je crois que ce ne serait pas là une solution bien rationnelle au problème du maintien de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada. L'unité dans la diversité est infiniment plus valable...

La solution indépendantiste me semble aussi improbable qu'irrationnelle. Il est facile de voir les difficultés qu'elle susciterait : les difficultés pratiques du commerce, de l'économie et des transports..."

Le premier ministre ne méconnait pas au reste l'influence exercée sur son pays par les Etats-Unis : "Nous sommes soumis, a-t-il souligné, dans toutes les parties du Canada, à de fortes et incessantes pressions venant du sud. Elles sont d'ordre économique et peut-être, fait plus important, d'ordre culturel et, bien entendu, ce problème nous préoccupe".

Interrogé sur les relations d'Ottawa avec la France, M. Lester Pearson ne les prend pas au tragique. Il rappelle que, dans le passé, le Canada a eu des difficultés avec la Grande-Bretagne, puis avec les Etats-Unis. L'homme d'Etat canadien a conclu : "Je suis optimiste... Je suis persuadé que nous viendrons à bout de cette affaire (les rapports entre Canadiens anglais et français)".

Johnson

M. Daniel Johnson, tout au contraire, nourrit de fortes craintes pour l'avenir. "La culture française, a-t-il déclaré à Paris-Match, est en danger ici comme elle ne l'a jamais été. Dans le passé, il y avait des agriculteurs isolés... Puis la radio et la télévision sont venues... Le danger, c'est le colosse américain qui nous inonde de publicité... Notre politique est toujours la même: notre mot d'ordre est "égalité ou indépendance". Je préconise pour ma part, une nouvelle constitution qui accorde au Québec les pouvoirs nécessaires au développement et à l'épanouissement de la nation canadienne-française". Et le premier ministre du Québec a ajouté, sans qu'on doive voir là, semble-t-il, une boutade : "Le jour où les Canadiens français seront désespérés, ils demanderont leur intégration dans les Etats-Unis..."

Interrogé à propos du récent voyage du général de Gaulle, M. Johnson n'a pas caché son contentement : "Sa présence, a-t-il dit, a été pour les Canadiens français, où qu'ils se trouvent, l'occasion d'une prise de conscience. Ils ont manifesté un enthousiasme fantastique... Pour nous, les occasions d'enthousiasme sont rares... A notre avis, c'est un voyage très fructueux... Le général a agi comme un catalyseur..."

A Ottawa, un porte-parole du bureau du premier ministre a déclaré que M. Pearson ne commenterait pas les paroles de M. Johnson.

De Gaulle a crevé l'abcès dans les rapports entre les deux groupes ethniques
— Le député gaulliste Habib-Deloncle

PARIS — (AFP, Reuters) — Un député gaulliste influent, M. Michel Habib-Deloncle, a déclaré en fin de semaine que le résultat majeur de la visite du général de Gaulle au Québec aura été de crever l'abcès dans les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Le député, qui était à Montréal lorsque le président de Gaulle a lancé son désormais fameux "Vive le Québec libre", écrit dans le journal "Le Monde" que l'hypocrisie ne sera plus possible maintenant entre les deux groupes ethniques du Canada.

Le geste du général a forcé Ottawa, Toronto et Washington à s'ouvrir les yeux, à négocier et à trouver une solution, dit-il.

"Le général de Gaulle, poursuit l'homme politique, a donné aux Québécois le courage pour soutenir leur lutte et leur a promis, dans leur combat, l'aide de la France."

Selon M. Habib-Deloncle, la réception enthousiaste réservée au président français lors de son discours de l'hôtel de ville, le mardi à l'Expo, le mercredi à l'université et lors de son départ de l'hôtel de ville de Montréal, les commentaires qui ont suivi son départ, la hargne de la presse anglophone, promptement dénoncée par les journalistes québécois francophones, tout démontre que les propos de de Gaulle ont crevé un abcès.

Le "groupe des 29" de la gauche gaulliste appuie l'idée de la "libération" du Québec

PARIS (AFP) — Le "groupe des 29", constitué par plusieurs personnalités de la gauche gaulliste, dont MM. Edgar Faure et Louis Joxe, respectivement ministres de l'Agriculture et de la Justice, Edgar Pisani et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, a publié hier un texte dans lequel il approuve la politique étrangère du général de Gaulle, et notamment les déclarations faites par le chef de l'Etat à Montréal.

"Les hommes de gauche, déclare ce texte, tiennent à dire leur fierté d'avoir soutenu et de soutenir une politique étrangère qui s'insère dans la grande idée de libération, qui vaut pour le Québec comme naguère pour l'Algérie... comme elle vaut pour le Vietnam écrasé aujourd'hui par l'intervention étrangère et pour l'Europe qui devra comme la France s'affranchir des hégémonies extérieures et des servitudes du système Atlantique".

Les signataires du texte "rappellent que la prépondérance économique écrasante des éléments anglophones et la situation sociale qui en découle pour la communauté de langue française, ainsi que la situation politique qui étaient la sienne, créaient pour le Québec le problème capital de l'émancipation". "Ils constatent, poursuit le texte, que cette volonté d'émancipation était unanime et qu'elle a été exprimée par toutes les forces politiques, sociales, professionnelles, culturelles du Canada français.

Ils constatent aussi que le général de Gaulle, en saluant avec éclat cette volonté d'émancipation, loin de tenter une immixtion abusive dans les affaires intérieures d'un pays étranger et sans vouloir appuyer en particulier telle ou telle solution, n'a fait que répondre à un sentiment populaire absolument unanime confirmé par le gouvernement de la province et par tous les partis".

"Les hommes de gauche, déclare encore le texte, saluent et honorent les journalistes canadiens de langue française qui, par un manifeste signé unanimement, ont dénoncé la présentation tendancieuse du voyage du général de Gaulle par un trop grand nombre de journaux".

Ils saluent les auteurs du manifeste des intellectuels, artistes et travailleurs du Québec qui ont tenu à proclamer que la visite du président de la République avait apporté une contribution à l'effort d'émancipation de la communauté canadienne française".

Les signataires du texte dénoncent enfin "l'attitude de l'opposition qui s'est hâtée, à cette occasion comme en toute autre, de s'aligner sur les thèses de la propagande américaine et de porter secours aux vieilles dominations condamnées par la volonté d'émancipation de tous les peuples qui veulent défendre leur dignité et leur liberté".

CAHIER No 4 / PAGES 37-48 LA PRESSE EXPO / SPORT / CARRIERES ET PROFESSIONS / FINANCE / DECES

MONTREAL, MARDI 8 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 182

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Les Sud-Vietnamiens au secours de leurs amis Américains

Les Américains ont commis une grave erreur en établissant la télévision au Sud-Vietnam. Cela a permis aux Sud-Vietnamiens de voir les émissions de nouvelles des Etats-Unis, ce qui a eu pour effet de soulever maintes questions dans l'esprit de nos amis.

Il y a quelque temps, deux couples sud-vietnamiens suivaient les nouvelles télévisées, dans une maison, près de Saigon. Les informations portaient sur les événements de Newark, Détroit, Harlem, Cambridge, au Maryland et Plainfield, au New Jersey.

— Eh bien, dit l'un des Vietnamiens, à la fin de l'émission, ils semblent s'en bien tirer militairement mais leur programme de pacification laisse à désirer.

— Je crois, dit l'autre homme, que tu en demandes trop, trop rapidement. Il faut te rappeler que les Etats-Unis sont un jeune pays, dominé par les Britanniques jusqu'en 1775. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils surmontent leurs difficultés en moins de 300 ans.

— Je crois, fit remarquer l'une des femmes, que le gouvernement de Washington n'arrive pas à établir le dialogue avec les gens des campagnes. — N'est-ce pas, Cao ?

— Exact ! La structure politique me semble déficiente, à l'heure actuelle, aux Etats-Unis. Les partis politiques, au lieu de se mettre à la tâche d'un commun effort, se critiquent les uns les autres.

— Nous pourrions peut-être apporter notre aide, reprit la femme.

Le Sud-Vietnam ne peut que s'en tenir à un rôle de conseiller. Si nous nous mêlons de la politique américaine, on nous accusera de colonialisme. Nous pouvons très bien suggérer la tenue, en 1968, d'élections qui pourraient porter au pouvoir des gens vraiment soucieux du bien-être de leur nation.

— Pas d'accord ! Le Sud-Vietnam a beaucoup à gagner ou à perdre aux Etats-Unis. Je pense que nous devons nous occuper activement des problèmes américains. De toute évidence, il y a une révolution en cours là-bas et les Américains ne peuvent en arriver à bout eux-mêmes.

— Est-ce que cela veut dire qu'il faudrait envoyer des soldats sud-vietnamiens à Détroit ?

— Précisément ! Nous avons un engagement avec les Etats-Unis; nous devons le respecter.

A ce moment, l'une des Sud-Vietnamiennes s'emporta.

— Ce serait une tragique erreur d'envoyer des troupes aux Etats-Unis. Si nous voulons que les Américains apprennent à se gouverner, nous devons leur laisser l'initiative des opérations militaires, quitte à leur fournir des conseillers.

— Mais comment pourra-t-on en venir à pacifier le pays, répondit l'un des hommes, puisque le président Johnson et le gouverneur Romney n'arrivent pas eux-mêmes à s'entendre sur l'utilisation de l'armée.

— Je suis d'accord, fit la femme de celui qui venait de parler. Nous ne pouvons laisser les Etats-Unis aller à la ruine.

L'autre homme reprit avec plus de vigueur :

— Mais il faut éviter de faire usage des armes pour gagner la confiance du peuple américain. Il faut le convaincre que le bombardement et l'incendie de leurs villes ne peuvent qu'empirer les choses.

— Tout cela est bien facile à dire, ici au Vietnam, confortablement installés devant nos appareils de télévision. Nous ne parlerions probablement pas de la même façon si nous étions aux Etats-Unis, nous demandant de quoi demain sera fait.

(Tous droits réservés)

Manic: grève de manifestation de courte durée la nuit dernière

Quelques-uns des 447 employés des Comptoirs forestiers et de la société Cordner, Hubert and Bond ont débrayé cette nuit pour manifester leur impatience, mais leurs dirigeants les ont vite convaincus de retourner au travail, de sorte que l'incident n'eut aucune suite fâcheuse.

Les dirigeants du syndicat affilié à la CSN négocient présentement à Québec, à la suite de l'intervention du ministère du Travail. Ils ont déclaré vouloir attendre encore quelques jours avant de déclencher la grève. L'Hydro-Québec a l'intention de faire évacuer ses 6,000 autres employés des chantiers si la grève survient.

Les employés de ces deux compagnies chargés de fournir le gite et la nourriture aux 6,000 employés de l'Hydro-Québec travaillant à la Manicouagan et aux Outardes devaient se mettre en grève samedi mais après que leurs représentants syndicaux eurent été convoqués dans la capitale provinciale ils ont décidé de remettre à quelques jours leur projet.

Hier soir, les dirigeants syndicaux des employés des deux compagnies ont nié par ailleurs des nouvelles selon lesquelles leurs membres se mettraient en grève aujourd'hui.

Ils ont dit qu'ils leur suggéreraient plutôt d'attendre encore quelques jours, soit d'ici à ce que les séances de conciliation entreprises par le ministère du Travail soient terminées.

Ces séances de conciliation qui ont débuté hier matin se poursuivront aujourd'hui et demain dans la capitale provinciale sous la présidence du sous-ministre du Travail M. Réal Mireault et d'un conciliateur du ministère M. Jean-Paul Lafleur. Ces derniers, en plus de rencontrer des représentants de la partie syndicale, se sont entretenus hier avec des dirigeants des deux compagnies.

Cependant, les séances de conciliation ne semblent pas encore avoir donné de résultats précis. Un représentant syndical a même dit hier soir que les négociations avançaient plus ou moins et que les syndicats attendaient toujours des nouvelles offres des deux compagnies.

Le président du comité de négociation des deux syndicats, M. Jean-Paul Pelletier a indiqué, de son côté, que les négociations ne pourraient se poursuivre encore longtemps sans que le climat ne se détériore.

M. Pelletier a dit qu'il commence à y avoir de l'impatience chez les employés des deux compagnies et qu'on ne pourrait contrôler encore longtemps ce sentiment.

"Ça bouge et ça bout", a dit M. Pelletier.

Le président du Syndicat national des employés du commerce de la Côte nord (section Comptoirs forestiers), M. Jean-Guy Gagnon et la présidente du Syndicat national des employés des services de la Côte nord (Cordner), Mlle Ferrière Ross ont fait savoir de leur côté qu'ils recommanderaient à leurs membres d'attendre avant de déclencher la grève mais que ceux-ci ne pourraient bien pas les écouter.



téléphoto PC

Visiteur officiel du Maroc à Ottawa

Le ministre de l'Information du Maroc, M. Ahmed Senoussi, qui est arrivé à Ottawa hier, où il a été accueilli par le premier ministre Pearson et le registraire général, M. John Turner, a souhaité que les relations entre son pays et le Canada soient resserrées car, selon lui, les deux pays ont plusieurs intérêts en commun, notamment celui de la recherche de la paix. M. Senoussi, qui représente le roi Hassan II, présidera la journée nationale du Maroc demain à l'Expo. Il sera reçu à dîner par le premier ministre Johnson jeudi à Québec.

Le sénateur McCutcheon, candidat à la direction du parti conservateur, veut mettre un frein au socialisme

par Marcel Adam

Le sénateur Wallace McCutcheon, qui aspire à prendre la direction du parti Progressiste-conservateur, lors du congrès pour la chefferie, en septembre prochain, croit que les deux problèmes majeurs qui confrontent actuellement le Canada sont une tendance vers le socialisme et la question constitutionnelle.

Quant aux relations du Canada avec les Etats-Unis, il dit qu'elles sont conditionnées par la géographie et les rapports de bon voisinage et de sympathie qui doivent en résulter.

Interrogé au cours d'une conférence de presse tenue hier en fin d'après-midi à l'hôtel Windsor, où il devait rencontrer les délégués conservateurs et d'autres invités de la région métropolitaine, le sexagénaire et rougeaud sénateur a dit que parmi tous les problèmes canadiens, deux avaient la priorité :

1. Freiner la tendance au socialisme. Pour ce qui est de la sécurité sociale pour lui elle est un moyen et non un but en soi. Il dit qu'elle doit être plus sélective. Au sujet de l'assurance-santé, à laquelle il ne s'objecte pas, il ne veut pas qu'elle soit universelle et obligatoire, comme le veut le gouvernement actuel.

2. Régler la question constitutionnelle. Il dit qu'une constitution nouvelle doit être rédigée à la suite d'une conférence constitutionnelle, partiellement publique à laquelle participerait une représentation de tout l'éventail politique du Canada, dans lequel seraient notamment prévus des mécanismes d'amendement.

Rapports de sympathie

Au sujet de nos rapports avec les Etats-Unis, le sénateur McCutcheon pense qu'à cause de notre situation géographique, il dit que sans renier notre droit de critiquer publiquement nos voisins "quand c'est utile", nous devons être très "sympathiques", surtout vis-à-vis la position difficile des Etats-Unis au Vietnam; nous devons tout tenter dit-il, au niveau diplomatique, pour amener les deux parties à la table des négociations. Nous ne devons pas oublier, ajoute-t-il, que les Etats-Unis sont les premiers défenseurs de l'Occident.

Après avoir dit qu'advenant son élection à la direction du parti et éventuellement à la tête du gouvernement, il ne serait pas difficile de trouver des Canadiens français capables de détenir n'importe lequel des gros portefeuilles du ministère, M. McCutcheon a dit, au sujet des accords du Québec avec la France, qu'il y aurait sûrement moyen de trouver à ce sujet un terrain d'entente susceptible de satisfaire les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Au sujet du statut particulier que certains prônent pour le Québec à l'intérieur du Canada, le sénateur a dit ne pas comprendre ce que signifiait cette expression, ajoutant que Québec a toujours joui en fait, d'un statut particulier qui lui a permis d'exercer comme il l'entendait des droits provinciaux dont les autres provinces n'ont pas jugé bon de se prévaloir.

Il a dit ne pas croire que dans une constitution renouvelée, le Québec exigerait de plus grands privilèges que les autres provinces.

en anglais, après s'être excusé

S'exprimant exclusivement en anglais, après s'être excusé de ne pas pouvoir parler le français et avoir dit que cette lacune n'était pas actuellement un handicap majeur à la direction d'un parti national, M. McCutcheon a dit espérer que le parti conservateur, qui se situait traditionnellement à droite, devienne le parti d'une société ouverte (Open Society Party), dans lequel l'individu, qu'il soit riche ou pauvre, soit le premier objet de nos décisions et qu'il sente "que nous sommes à son service et non son maître".

Le sénateur a aussi dit qu'il était contre l'abolition du sénat, lequel ne rend pas actuellement les services que le Canada est en droit d'attendre de lui; qu'il favorise la monarchie au républicanisme qui, malgré ses défauts, lui est supérieure, ne serait-ce que du fait que la souveraine symbolise l'unité du peuple au-delà des options politiques; que le maire Jean Drapeau serait un "candidat formidable" à la chefferie du parti conservateur; que l'affaire de Gaulle, qui a eu plus de retentissement qu'il le prévoyait, a démontré que les anglo-Canadiens ont des émotions autant que les Canadiens français, qu'elle aura contribué d'une certaine manière à l'unité du Canada.

Imperial Tobacco veut utiliser le filtre Strickman

L'Imperial Tobacco du Canada a annoncé hier qu'elle étudiait très sérieusement les possibilités d'utilisation commerciale du filtre Strickman, le filtre à cigarettes récemment révélé au public par l'université Columbia de New York.

Interrogé à ce sujet, M. John Keith, président de l'Imperial Tobacco, a confirmé que des représentants de cette compagnie ont rencontré, à New York, le groupe de l'Université Columbia responsable du projet, et ont fait le nécessaire pour expérimenter le filtre sur des cigarettes canadiennes et aussi pour discuter des droits d'utilisation commerciale.

Selon l'université Columbia, le nouveau filtre à cigarettes, mis au point après sept années de recherches par Robert Strickman, chimiste industriel et consultant, réduit l'inhalation du goudron et de nicotine à un tiers ou moins du taux obtenu avec les filtres conventionnels, tout en laissant passer la pleine saveur du tabac.

L'université qui a acquis les droits sur le filtre Strickman, a laissé entendre qu'elle le mettrait, moyennant redevances, à la disposition de tous les manufacturiers de cigarettes des Etats-Unis et du monde entier.

"Nous ne pouvons prévoir les résultats de notre expérimentation, a dit M. Keith, mais nous espérons que notre personnel technique sera en mesure de confirmer les résultats scientifiques déjà annoncés par l'université Columbia. Ceci fait, nous modifierons notre machinerie le plus rapidement possible afin de mettre le filtre Strickman à la disposition des fumeurs canadiens dans les plus brefs délais."

Les législateurs sont insensibles au problème de la protection contre les incendies — *André Plante*

Le président de la Fédération des pompiers professionnels du Québec, M. André Plante, a déploré devant la Conférence des Commissaires d'incendie du Canada, qui s'est tenue dans les Laurentides, l'apathie des législateurs devant le problème de la protection contre l'incendie au Québec.

M. Plante a réclamé que le projet de la "Loi du commissaire d'incendie" soit adopté le plus rapidement possible par le parlement provincial. "La vieille loi de "prévention de l'incendie" adoptée en 1925, demeure presque intouchée, pendant que les pertes par l'incendie s'accumulent à coups de millions de dollars", a-t-il dit.

Pour démontrer que la protection contre l'incendie est loin d'être une priorité au Québec, M. Plante, dont la fédération représente 3,600 pompiers, a cité les faits suivants :

— seulement 25 villes ont un service d'incendie autonome et séparé de la police. Il existe des villes de 60,000 de population qui "en sont encore au système rétrograde des services intégrés de policiers qui font en même temps le travail de pompiers" ;

— le commissaire d'incendie n'a pas encore les outils et le pouvoir nécessaires pour imposer aux villes un minimum d'organisation pour la protection-incendie;

— il arrive encore que des administrateurs municipaux nomment comme chef des pompiers un homme qui a fait carrière comme policier pendant 25 ou 30 ans;

— il y a du patronage politique, dans trop de centres, pour le recrutement et les promotions chez les pompiers;

— la prévention de l'incendie, dans la plupart des centres urbains, est pratiquement inconnue, et elle n'existe pas du tout dans les autres régions;

— certaines municipalités, même de la région de Montréal, ont moins de pompiers en devoir que de fourgons à incendie dans leur caserne;

— l'entrainement des pompiers est insuffisant partout dans la province, y compris Montréal.

"Depuis 25 ans, a dit M. Plante, nous essayons de faire comprendre aux autorités compétentes qu'investir de l'argent dans la protection contre l'incendie ne coûte pas plus cher que de faire payer des primes élevées aux compagnies d'assurance." Il maintient qu'au Québec, les primes sont trois fois plus élevées qu'en Ontario.

M. Plante a finalement réclamé une campagne conjointe de sa fédération, des chefs de pompiers, du commissaire, des assureurs, de l'Association des techniciens en protection-incendie, pour éveiller l'opinion publique et "faire penser les législateurs". Il faudrait mettre de côté les nuances d'opinion qui pourraient nous diviser pour travailler ensemble à un programme de base qui nous permettra d'atteindre notre objectif commun. Autrement, les hommes en place continueront encore pendant un autre 20 ans à dire : "que les assurances payent".

Les clubs 4-H veulent provoquer une prise de conscience parmi la jeunesse rurale

par Michel-G. Tremblay

Les jeunes ruraux ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution économique et l'édification du Canada. Dans toutes les professions, des gens nés à la campagne occupent des postes importants dans les domaines de la politique, de l'éducation et du monde des affaires.

Le Conseil canadien des clubs 4-H qui représente un facteur important de la formation des jeunes ruraux tente de faire prendre à la jeunesse rurale conscience des problèmes auxquels les jeunes auront à faire face à l'avenir. Le thème, "La jeunesse rurale et son univers", a été adopté afin d'aider les membres des cercles 4-H à acquérir une meilleure compréhension et à se faire une idée plus nette du rôle de la jeunesse rurale dans le passé, le présent et l'avenir du Canada.

Ce séminaire, organisé pour les membres des clubs 4-H en tant que représentants de la jeunesse rurale s'inscrit dans le cadre des fêtes du Centenaire de la Confédération. Durant cette semaine, 120 jeunes ruraux représentant 5,705 cercles 4-H et quelque 70,000 membres apprennent à se connaître, à connaître leur pays et cherchent les moyens pour assurer l'avenir du Canada.

Un des grands problèmes d'aujourd'hui est que très peu de gens possèdent une conception claire de la vie, reposant sur les récentes conquêtes de la science. Un des objectifs du séminaire est de poser des questions, permettre des dialogues, tout remettre en question. Resoudre des problèmes n'est pas l'objectif de ces rencontres, poser le problème, c'est déjà aborder une solution.

Qu'est-ce que j'attends de la vie ?

Quelles sont mes aptitudes, mon caractère, mes ambitions et mes besoins ?

Qu'est-ce que le bonheur ?

Quelles sont mes obligations ?

Que dois-je attendre de ma famille et même de mon pays ?

Telles sont les questions que 120 jeunes se posent. Ils ne veulent pas trouver une réponse, ils veulent au contraire s'éveiller aux problèmes de la société.

Faire le point

Les membres des cercles 4-H qui participent à ce séminaire sont de jeunes ruraux représentant la ferme, la forêt et l'industrie de la pêche, aussi bien que les autres citoyens qui composent la communauté rurale. Comme l'agriculture a été, est et continue d'être d'une importance capitale pour la vie des ruraux, les organisateurs du programme ont mis l'accent sur la recherche des causes pouvant affecter la situation rurale, à savoir : l'agriculture, la pauvreté en campagne, l'éducation, l'évolution des institutions, l'industrie rurale, la religion, les structures sociales et les différences de culture.

Pour aider les jeunes ruraux à comprendre et à apprécier leur rôle, le lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. J. W. G. McEwan, leur a exposé le rôle que la jeunesse rurale a joué dans la croissance et le développement du Canada.

Quant à sa participation à la vie nationale présente, c'est le docteur Ernest Mercier, conseiller en agriculture au cabinet des ministres, à Québec, qui a présidé l'étude de la jeunesse rurale dans le Canada d'aujourd'hui.

Le docteur Wilder Penfield, de Montréal, présente finalement aux jeunes membres des cercles 4-H leurs responsabilités dans le développement futur du Canada.

Le Conseil Canadien des clubs 4-H, les responsables du séminaire, les ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture et des conseillers spéciaux ont consacré leur énergie à ce séminaire pour permettre aux jeunes ruraux de "faire le point."

Une école de formation par l'habitude des responsabilités

Le mouvement 4-H est essentiellement une oeuvre de formation des jeunes ruraux attribuant au jeune homme ou à la jeune fille qui en fait partie, une part de responsabilités personnelles. Comme l'avenir de toute société dépend de la bonne préparation des jeunes à prendre des décisions et des responsabilités en citoyen averti, la devise "Apprendre en travaillant" constitue l'assurance du développement physique, intellectuel et spirituel du membre du club qui finit par devenir un citoyen compétent.

Au Canada, au Québec et dans les pays où les organisations de jeunesse rurale ont exercé leur activité, on constate qu'un bon nombre d'anciens membres de ces organisations sont engagés dans les coopératives, les syndicats ou au service de la communauté locale.

Au Québec, la fondation des cercles de jeunes agriculteurs remonte en 1929. Ils remplaçaient à ce moment les jardins scolaires organisés en 1915 par le service de l'horticulture. En 1931, le Conseil Canadien des cercles 4-H a été légalement constitué en vue de coordonner les programmes provinciaux et de fournir une direction nationale au mouvement.

Ce conseil canadien dont le siège social est à Ottawa est maintenu grâce à l'intérêt et l'appui financier que lui portent les ministères provinciaux, le ministère fédéral de l'agriculture et plusieurs sociétés commerciales et agricoles.

On compte actuellement au Québec 213 cercles. Plus de 5,000 jeunes sont membres des cercles 4-H et une foule de projets sont étudiés par les jeunes.

L'aviculture, les bovins laitiers, les bovins de boucherie, les céréales, la culture maraîchère, les pommes de terre, les travaux manuels, l'économie domestique, l'artisanat et l'étude des sols ne sont qu'une partie des projets étudiés par les cercles québécois.

Des programmes conçus pour assurer aux jeunes une formation leur permettant d'accéder à la propriété, d'acquérir le sens des responsabilités, de se familiariser avec la procédure parlementaire et de participer à des divertissements communautaires constituent des objectifs très importants au sein du mouvement.

Deux mouvements 4-H existent au Québec. Il ne s'agit pas ici de dénigrer un mouvement au profit de l'autre, au contraire les objectifs des deux organismes sont différents et les jeunes profitent également de la formation donnée par les organisations.

Les clubs 4-H forestiers et les clubs 4-H jeunes ruraux réunissent plusieurs milliers de jeunes Québécois qui contribuent grandement à leur façon à l'édification du Canada. Les 4-H forestiers comptent 390 clubs au Québec et les 4-H jeunes ruraux totalisent 213 cercles. La signification du 4-H pour les jeunes forestiers est Honnêteté, Habileté, Humanité et Honneur ; pour les jeunes ruraux qui sont membres du Conseil Canadien des Clubs 4-H, le symbole signifie Heart, Head, Hand, Health.

Une conférence qui pourrait regrouper les mouvements familiaux

QUEBEC (PC) — On s'attend à ce que la 18e conférence internationale de la famille, qui réunira à Québec, du 27 août au 2 septembre, quelque 1,000 délégués de tous les pays du monde, aura pour effet de regrouper les mouvements familiaux canadiens afin de former une force de frappe efficace qui agira de concert avec les corps publics et ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les futurs programmes concernant la famille.

C'est ce qu'a déclaré, dans une interview, M. Pierre Brien, criminologue, coordonnateur de cette conférence internationale qui se penchera sur "les nouvelles familles dans notre société moderne".

M. Brien estime que ces assises seront d'une importance capitale pour notre pays vu que nous n'avons pas encore de législation familiale et que, d'autre part, nos mouvements familiaux manquent de spécialisation.

Ainsi, par exemple, le Canada compte surtout des unions de familles et des associations de parents-maitres, alors que d'autres pays, comme la Belgique, la France et l'Allemagne bénéficient, en plus de tels groupes, d'organisations spécialisées dans les foyers adoptifs, les familles nombreuses, les allocations familiales pour les travailleurs indépendants, les jeunes foyers, la petite propriété terrienne, les allocations familiales pour les salariés, l'entraide des veuves et orphelins de guerre, les caisses interprofessionnelles de prévoyance des cadres, l'habitat rural, les maisons familiales de vacances et les aides familiales.

Points principaux

M. Brien croit que cette expérience diversifiée et spécialisée de l'étranger pourra nous apporter beaucoup.

La conférence de Québec sera l'affaire de tous les Canadiens. Des commissions sont formées depuis assez longtemps déjà, dans les divers groupements familiaux et para-familiaux canadiens, pour étudier la situation des nouvelles familles du pays dans l'optique des quatre points principaux du prochain congrès : la fondation des nouvelles familles, leur niveau de vie, leur logement et leur participation aux organismes qui favorisent leur adaptation sociale.

Le nord-ouest du Québec appuie Lesage

Dans son édition du vendredi 4 août, LA PRESSE rapportait que le Dr Roch Bainville, président régional de la Fédération libérale du Québec **pour le nord-ouest de la province**, ne songeait pas à démissionner, même après avoir critiqué la déclaration de M. Jean Lesage sur la récente visite du président de Gaulle.

Une correction s'impose. Le Dr Bainville n'est pas attaché au nord-ouest de la province, mais est président de la FLQ pour la région de la Côte Nord.

Pour sa part M. J.-P. Carrier, président régional de la FLQ pour le nord-ouest du Québec, déclare qu'il endosse entièrement la déclaration de M. Jean Lesage qui a fait suite au caucus des députés libéraux.

Les écoles européennes, berçeau polyglotte de l'Europe nouvelle



C'est ici que naît l'Europe nouvelle, débarrassée des barrières de langue, de passeport et de préjugé...

par Yves LECLERC

Une remarquable expérience de bilinguisme et même de multilinguisme se poursuit depuis une douzaine d'années dans les "Ecoles européennes" des pays du Marché commun.

Les cours, destinés aux enfants des fonctionnaires des divers organismes de la Communauté européenne, se donnent dans au moins deux langues, et parfois trois, pour tous les élèves. Un film documentaire présenté au Pavillon de la CEE à l'Expo, décrit les résultats exceptionnels de cette expérience.

A leur naissance, en 1953, les Ecoles européennes n'étaient qu'une solution temporaire au problème de formation d'un groupe de jeunes gens réunis en pays étranger pour des raisons administratives. Mais rapidement, elles se sont donné des structures, des diplômes et même un but propre : former les premiers véritables "Européens" pour qui les barrières de passeport, de langue et de culture seraient abolies dès le départ, et qui apprendraient à travailler ensemble sans préjugés avant même d'avoir acquis des complexes nationaux.

Ce but, affirment les dirigeants de ce système scolaire unique au monde, est déjà atteint. Plus d'une centaine de détenteurs du "Baccalauréat européen" étudient actuellement dans les universités de divers pays; chacun d'entre eux parle, outre sa langue maternelle, une "langue véhiculaire" (français ou allemand) et l'anglais, dont l'étude est aussi obligatoire; il possède de plus des notions suffisantes des deux autres langues de la CEE : italien et hollandais La barrière des langues, donc, n'existe plus pour lui, en Europe occidentale du moins.

Baccalauréat européen

Le baccalauréat décerné par les Ecoles européennes est un diplôme assez particulier : il réunit des caractéristiques de chacun des diplômes de fin d'études secondaires des pays membres du Marché commun, et est accepté, non seulement dans les universités de la CEE mais aussi dans celles de plusieurs autres pays, à l'égal du baccalauréat national

Il est d'ailleurs décerné par un jury international formé de représentants des autorités scolaires de chacun des six Etats membres, à la suite d'une série d'examens écrits et oraux en deux langues (trois dans une des sections).

"Souvent, a noté récemment un des membres de ce jury, les étudiants se comprennent entre eux bien mieux que nous..."

Le niveau du diplôme, qui est décerné après 14 années d'études (maternelle, élémentaire et secondaire), se compare favorablement avec ses équivalents "unilingues" dans les divers pays : Baccalauréats français et belge, Abitur allemand, etc...

Des débuts modestes :

La première école européenne a été fondée au Luxembourg il y a 14 ans, peu après la création de la Communauté Charbon-acier. Elle groupait quelques dizaines d'enfants de fonctionnaires dans un magasin transformé pour les besoins de la cause. L'année suivante, on y ajoutait une section secondaire, logée dans une villa à l'autre bout de la ville Il ne s'agissait alors, dans l'espit de ses créateurs, que d'une solutin temporaire à un problème difficile.

Un peu plus tard, cependant, devant la croissance phénoménale de l'institution, on s'est rendu compte qu'il fallait agrandir et réorganiser le tout : d'association privée de parents, la corporation de l'école est devenue publique, et un immeuble capable d'accueillir 800 élèves (il en abrite actuellement 1,300) a été construit sur un terrain fourni par le gouvernement luxembourgeois.

Il a la forme symbolique d'un immense "E".

Aujourd'hui, dix ans plus tard il y a des écoles européennes en Belgique (Bruxelles, Mol - Geel) en Allemagne (Karlsruhe), aux Pays-Bas (Bergen) et en Italie (Ispra et Varèse).

Langues vivantes

L'école européenne donne une importance particulière à l'étude des langues vivantes. Celles-ci sont enseignées aux élèves au moyen d'un système audio-visuel perfectionné.

L'enfant est admis à 4 ans, "âge où il est spécialement perméable aux sons et possède une vaste capacité réceptive". L'enseignement respecte le principe de la primauté de la langue maternelle, et se divise en quatre sections linguistiques.

"Cette mesure, notent les autorités des écoles européennes, est essentielle pour permettre à un individu un libert d'expression sans restriction et le plein épanouissement de ses dons créateurs. L'expérience prouve en effet que la connaissance superficielle de plusieurs langues ne réussit pas à compenser la carence de la langue maternelle et forme la plupart du temps des esprits inconsistants et confus"

En seconde position vient une langue "véhiculaire", qui est soit le français ou l'allemand. A l'école élémentaire, elle est enseignée tous les jours par la méthode directe : conversation et compréhension. Au secondaire, elle devient une langue d'enseignement pour certaines matières dont l'histoire.

Quant aux deux autres langues de la Communauté, elles sont utilisées indifféremment au cours des heures "européennes" où les enfants de tous les pays sont réunis pour la gymnastique, le travail manuel, le chant, le dessin, etc...

De plus, à partir de la troisième année de l'école secondaire, tous les élèves, sans distinction de nationalité, apprennent l'anglais pendant quatre ans.

Résultats exceptionnels

On pourrait croire qu'avec un programme de langues aussi chargé, les autres matières sont négligées. C'était d'ailleurs là l'inquiétude principale des dirigeants des écoles au cours des premières années : on craignait que l'effort exigé des élèves pour apprendre deux, trois ou quatre langues outre la leur les empêcherait d'approfondir d'autres sujets.

Or, les résultats obtenus d'abord au Baccalauréat européen puis dans les universités des divers pays prouvent qu'il n'en est rien. Plusieurs des étudiants "européens" ont obtenu des résultats exceptionnels dans tous les domaines des études supérieures, et la moyenne des étudiants réussit aussi bien sinon mieux que la plupart de ceux qui ont suivi des études "normales" au niveau inférieur.

Ceci s'explique peut-être par le fait, dit-on, que ces étudiants, devant la masse de connaissances à assimiler à l'élémentaire et au secondaire, ont dû développer des méthodes et des habitudes de travail particulièrement efficaces.

Il faut aussi noter que la plupart d'entre eux sont issus du milieu favorisé des "Eurocrates" et trouvent chez eux des conditions et un milieu familial spécialement propices à l'étude et à l'acquisition de la culture.

Il n'en reste pas moins que les Ecoles européennes sont un remarquable succès, et un louable effort de la part des autorités européennes pour débarrasser les jeunes de "la lourde hypothèque d'une histoire troublée mais qui dans l'optique nouvelle est aussi une histoire révolue" et leur permettre de 'bâtir l'Europe nouvelle sur des bases pacifiques durables".

carnet scolaire

M. Yves R. Maheu vient d'être nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Education du Québec. Ingénieur et spécialiste de la construction, il sera chargé des programmes d'investissement et d'immobilisation pour le ministère.

•

La Fédération des étudiants-maîtres de l'Etat du Québec (ancienne Fédération des normaliens) vient de se donner un nouveau président en M. Michel Capistran, et un nouveau vice-président aux affaires sociales, M. Réjean Dionne. Ils remplacent respectivement MM. Serge Dépatie et Michel Trudeau.

•

Le doyen de la Faculté de droit de McGill, Me Maxwell Cohen, a été chargé d'enquêter sur le renvoi d'un professeur du Collège militaire royal de Saint - Jean. C'est le ministre associé à la Défense, M. Cadieux, qui a annoncé le choix de Me Cohen comme seul membre d'une commission d'enquête à ce sujet. Le professeur congédié était accusé d'homosexualité.

•

Pour la première fois, des aveugles ont été reçus aux Concours de l'agrégation en France. Mlle Jacqueline Gauthier a obtenu le droit d'enseigner, au niveau du Lycée, les "Lettres modernes", et M. Jean Boitel, les mathématiques.

•

L'Université d'Alberta lancera en octobre un programme de préparation des enseignants et des chercheurs en éducation à l'utilisation de l'équipement cybernétique et des ordinateurs. Le coût de la première année de cette exérience sera défrayé grâce à une subvention d'une fondation privée.

•

Soixante-seize des 84 candidats au "Baccalauréat européen" ont passé avec succès les examens préparés par un jury international à l'Ecole européenne de Bruxelles. Ce baccalauréat, inauguré en 1959, leur ouvre les portes des universités de tous les pays du Marché commun et de plusieurs autres Etats. Chaque étudiant doit passer ses examens dans au moins deux langues.

•

Huit professeurs invités, dont un canadien-français, donnent actuellement des cours d'histoire et de sociologie dans le cadre d'un programme spécial de cours d'été de l'Université Sir George Williams. Cent vingt-sept étudiants sont inscrits à ces cours.

•

Le ministère ontarien de l'Education n'exigera plus une note de 80 p. 100 en anglais des étudiants qui demandent une bourse provinciale de $400 pour poursuivre leurs études en 13e année. Ceci permettra à de nombreux élèves doués pour les sciences et les mathématiques de profiter des largesses gouvernementales.

•

La révolte des associations étudiantes de Montréal contre l'augmentation des frais fixes imposée par l'Université de Montréal s'est étendue à Québec. Dans un communiqué, l'Association générale des étudiants de Laval proteste contre une hausse du même genre décrétée par cette université.

Une association d'enseignants refuse des fonds de la CIA

VANCOUVER (CP) — La Conférence mondiale des organisations de la profession enseignante a refusé d'accepter des subsides d'une de ses principales sources de revenus parce que cet argent proviendrait de la Central Intelligence Agency des Etats-Unis.

Les délégués à la 16e assemblée annuelle de la Conférence ont approuvé une décision de leur bureau exécutif de refuser toute subvention de la Fondation Vernon à l'avenir.

Le président de la CMOPE, Sir Ronald Gould, de Grande-Bretagne, a déclaré qu'il ignorait au juste ce qu'est la Fondation Vernon mais qu'il croyait qu'elle finançait un certain nombre d'activités sociales ou éducatives.

"Nous leur avons demandé, a-t-il dit, de préciser la provenance de leurs revenus, et ils nous ont révndu que leur politique était de n'en rien révéler.

"Toutes les sommes qu'ils nous avaient fournies jusqu'ci avaient été acceptées sans restrictions, et avaient été utilisées selon le voeu de l'assemblée des délégués." La Fondation Vernon avait été mentionnée par les journaux comme l'une des façades utilisées par la CIA pour dispenser ses largesses.

•

M. Arthur Porter remplacera pendant un an le professeur Marshall McLuhan comme directeur du Centre de culture et de technologie de l'Université de Toronto. M. McLuhan (célèbre pour ses théories sur les médias de communications) vient d'obtenir une chaire "Albert Schweitzer" d'enseignement des Humanités à l'Université Fordham de New York.

COURS COMMERCIAL BILINGUE

• PENSIONNAT • EXTERNAT

Sténo — Dactylo — Anglais — Tenue de bureau — Comptabilité — Français — Comptomètre — Dictaphone — Etc.
Tout ce qu'une secrétaire doit connaître.

St. Laurent Business College
10142, boul. St-Laurent, Montréal 12 — 388-5764



Etes-vous un photographe amateur !

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

commandité par LA PRESSE

du 23 JUIN au 12 AOUT

Les règlements de ce concours réservé aux photographes amateurs sont publiés dans LA PRESSE chaque vendredi.

$55,300 EN PRIX

Servez-vous de ce...

COUPON DE PARTICIPATION au CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE COMMANDITE par LA PRESSE

COMPLETEZ LA PARTIE CI-DESSOUS (en lettres moulées)

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Tél. .....

ADRESSEZ VOTRE ENVOI ACCOMPAGNE DE CE COUPON COMME SUIT : Concours de Photographie, LA PRESSE, Boite postale 6105, Montréal 3

AVIS IMPORTANT :

1—Afin de faciliter et d'assurer l'identification de vos photos, veuillez écrire LISIBLEMENT votre nom et votre adresse AU DOS DE CHACUNE.

2—Si vous désirez que l'on vous retourne vos photos, n'oubliez pas de joindre une enveloppe portant vos nom et adresse et dûment affranchie.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
demandé par un syndicat d'enseignants

Fonction : exécute ou voit à l'exécution des tâches confiées par l'Exécutif.

Traitement : selon l'expérience et la compétence.

Faire la demande du questionnaire "demande d'emploi" à :
GASTON BEAUDET, président,
Association des Enseignants
Dollard-des-Ormeaux,
253 av. Parent,
Saint-Jérôme.

CONTROLEUR

Compagnie de moyenne importance demande un homme possédant degré de C.A. ou équivalent et expérience comme officier sénior. Connaissances spécifiques dans la préparation de profits et pertes, contrôle du crédit et collection, contrôle d'inventaires, vérification de comptabilité seraient un atout. Cet homme doit pouvoir prendre charge de l'administration financière de la compagnie.
Salaire selon expérience. Excellente opportunité d'avancement.

Adressez-vous en toute confiance donnant détails à :
CASE 10224, LA PRESSE

CHARGE DE RECHERCHES

FONCTIONS : Dans un Service de recherches situé à Montréal. Concevoir des projets de recherches sur les auditoires du cinéma, sur le marché du film et les méthodes de distribution et en assurer l'exécution ; responsabilité des aspects statistiques de ces projets.

QUALITES EXIGEES : Diplômé universitaire, expérience des recherches dans les domaines économique, social, éducatif ou autre ; très bonnes connaissances et expérience des techniques d'échantillonnage et d'autres méthodes statistiques ; capable de formuler des prévisions ; facilité à rédiger des rapports clairs et précis ; bilingue de préférence. Traitement initial selon la compétence ; chances d'avancement.

Faire parvenir son curriculum vitae au :
SERVICE DU PERSONNEL
OFFICE NATIONAL DU FILM
C.P. 6100, MTL 3, P.Q.

UNIVERSITE D'OTTAWA

ACHETEUR

Sera responsable de l'acquisition, sur demande, du matériel, des provisions et de l'équipement dans les différents secteurs de l'université (i.e., laboratoires, salles de cours, bureaux, ateliers, etc.).

Doit avoir certaines connaissances dans le domaine de l'analyse de soumissions. Doit posséder un degré universitaire préférablement en commerce et/ou 10 ans d'expérience dont 6 comme acheteur.

Salaire $7,850 à $10,205

ACHETEUR ADJOINT

Sous la direction de l'acheteur devra le seconder dans l'accomplissement de ses tâches. Devra posséder un degré universitaire préférablement en commerce et 2 ans d'expérience dans une position connexe.

Salaire $5,900 à $7,670

Vous adresser à :
L'UNIVERSITE D'OTTAWA
Service du Personnel,
90, rue Wilbrod,
OTTAWA 2, ONTARIO

DEVENEZ PILOTE D'HELICOPTERE

Cours théorique et pratique menant à la licence privée et commerciale d'hélicoptère.
Première leçon d'initiation $10.
POULIOT HELICOPTERES,
Hangar No 12,
Aéroport de St-Hubert,
Ministère des Transports — 672-4250

COMMIS INTERMÉDIAIRE

Agée de 25 ans et plus.
Avec connaissances en comptabilité.
Expérience pratique.
S'adresser au :
Bureau du Personnel,
Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc,
3570 rue St-Urbain,
Montréal, P.Q.

REPRESENTANT DES VENTES DEMANDE PAR SUN OIL COMPANY LIMITED

L'expansion continue du département des ventes de Sunoco dans le Québec a créé des ouvertures pour des représentants des ventes alertes et ambitieux, possédant une éducation universitaire.

Age : — 21 à 28 ans.

Les candidats choisis après un entraînement intensif assumeront des positions de ventes comprenant des responsabilités de sélection, d'administration et de bonnes relations avec nos détaillants.

Excellent salaire au début. Bénéfices marginaux complets.

Pour entrevue, s.v.p., soumettre votre curriculum vitae à :
J. C. Corby
Sun Oil Company Limited
3550 rue St-Patrick
Montréal

INGENIEUR ELECTRICIEN

Salaire jusqu'à $14,000

Un fabricant de gros appareils à Montréal demande un ingénieur électricien de grande ambition et résolu à atteindre les plus hauts paliers administratifs. Il compte atteindre son but en donnant des preuves, dans son domaine particulier, de ses talents remarquables et de ses résultats pratiques. Cette situation, au service d'une compagnie en essor rapide, est peut-être l'occasion qu'il attendait.

S'il a les aptitudes requises, il accédera rapidement à des postes administratifs.

Veuillez écrire, discrétion absolue assurée, donnant résumé complet, à

CASE 10,019, LA PRESSE

CARRIERES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL
Réponse via numéro de case
Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce ; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000, Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245 — 7246 ou 7258
DEMANDEZ Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE — 7, rue Saint-Jacques, Montréal

économie & finance — LA PRESSE

Jean Mehling câble de Paris

Le Gouvernement de la France lutte surtout contre les Américains

De récentes déclarations "présidentielles" ont relancé la querelle de la France et du "monde anglo-saxon", et les Français s'interrogent à nouveau sur le problème du "poids réciproque" des parties en présence.

Voici qu'à son tour Monsieur Edgar Faure, ministre de l'Agriculture, exprime des opinions qu'on jugera, à Londres et à Washington, inquiétantes sinon provocantes.

Revenant sur le "front uni" présenté à la négociation Kennedy par le Marché Commun, et sur l'ouverture des frontières entre les Six, le ministre a parlé "des graves périls" qui menacent la France à cette occasion ; et sa conclusion a de quoi choquer les Anglo-saxons".

"Ces périls n'ont pu être conjurés que grâce à l'action de notre gouvernement qui, pendant une certaine période, s'est trouvé seul à résister au "libéralisme anglo-saxon", lequel aurait abouti à la ruine des producteurs européens."

* * *

Nul ne contestera qu'entre les intérêts des Etats-Unis et ceux du Marché Commun, au Kennedy Round, il y ait eu, par bien des côtés, opposition. Ce qui mérite discussion, dans tout ceci, c'est le bien-fondé de critique du "libéralisme" (placé entre guillemets par Monsieur Faure !) dit anglo-saxon.

Personne ne se méprend, désormais, sur le jargon officiel de Paris, le "monde anglo-saxon" désignant en premier lieu les Etats-Unis, en second lieu la Grande-Bretagne !

Le "libéralisme" de Washington est donc, officiellement, mis en doute par le gouvernement français. En clair, cela signifie que la France n'a pas cessé de voir, dans le désir américain d'un abaissement des droits de douane, d'un élargissement des échanges de marchandises et de capitaux, une ambition de domination, sinon d'écrasement de l'économie européenne pas celle des Etats-Unis.

* * *

On ne cessera jamais d'épiloguer sur ce problème capital de l'équilibre du monde actuel, et de poursuivre le rêve d'une "troisième force" capable de servir de contrepoids, sinon d'arbitre.

Les Québécois, mieux que quiconque, savent que pour atteindre à l'indépendance économique totale, il n'existe que trois moyens : accepter que le niveau de vie ne s'accroisse qu'à un rythme plus modéré que celui des voisins ou alliés plus puissants, refuser les "impulsions" venues par les capitaux étrangers, n'investir qu'à partir de l'épargne nationale.

Le "libéralisme" économique est, nécessairement, à base de domination, puisque tout système de concurrence aboutit à l'élimination des plus faibles par les plus forts. Il n'y a rien là de nouveau, et la théorie économique n'a jamais rien enseigné d'autre !

* * *

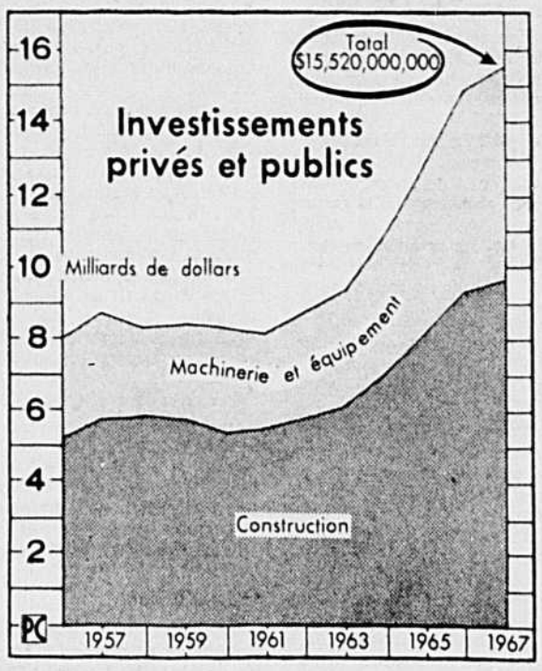
Dès lors, il faut choisir, car il n'existe pas de demi-mesures qui soient durables.

Le "libéralisme" préconisé par Washington est, sans aucun doute, basé sur la confiance en soi, sur la certitude de l'emporter dans la lutte concurrentielle internationale.

On admettra cependant qu'à l'intérieur même du Marché Commun ce sont les mêmes principes qui prévalent : le plus puissant l'emportera toujours, si sont respectés les règles du Traité de Rome.

Il est donc ridicule de railler le "libéralisme anglo-saxon", comme si l'on dénonçait à la face du monde un machiavélisme dont personne ne se doutait ! C'est le régime de la concurrence intégrale qu'il faut alors rejeter.

En somme, à la base de tous ces échanges de propos malveillants, il me paraît y avoir, toujours, une contradiction fondamentale : chacun prétend souhaiter la concurrence, personne n'accepte d'en subir les lois impitoyables.



Dépenses plus fortes

Les divers gouvernements du Canada, les compagnies et les institutions publiques prévoient que leurs différents budgets de dépenses de capitaux atteindront $15,520,000,000 cette année. C'est ce que rapporte le ministère du Commerce. Ce chiffre est de près de 4.2 pour cent plus élevé que les dépenses prévues l'an dernier pour la construction, la machinerie et l'équipement et de 2.8 pour cent plus haut que la première évaluation faite plus tôt cette année. Le graphique indique le total des dépenses de capitaux depuis 1956, selon les divers domaines de la machinerie, de l'équipement et de la construction.

En raison d'une fusion

Dresser Industries obtiendra le contrôle de Canadian Refractories

En raison du projet de fusion de deux sociétés américaines, la Canadian Refractories dont les usines sont situées à Marelan, dans le Québec, sera contrôlée par la Dresser Industries, de Dallas.

La majorité des actions de la Canadian Refractories appartenait depuis plusieurs années à la compagnie américaine Harbison-Walker Refractories, de Pittsburgh, qui vient d'annoncer son projet de fusion à la Dresser Industries. Les présidents de ces deux sociétés précisent que le projet doit encore recevoir l'approbation des conseils d'administration et des actionnaires.

D'après le projet, les détenteurs d'actions ordinaires de Harbison-Walker recevront une action et un dixième (1.1) des actions préférentielles convertibles de la Dresser pour chacune de leurs actions ordinaires. D'autre part, les détenteurs d'actions préférentielles de Harbison-Walker recevront trois actions et trois quarts ($3\frac{3}{4}$) du même groupe d'actions de Dresser pour chacune de leurs actions.

En ce qui concerne les usines de la Canadian Refractories, à Marelan, la transaction est évaluée à $130 millions. Elle comprend la mine de Kilmar, dans le Québec, où l'on extrait du magnésite, l'usine de transformation de Marelan, une autre mine en Colombie-Britannique de même que des filiales à Toronto et Winnipeg, et des bureaux de ventes dans la plupart des régions du Canada.

Ce transfert de propriété touche plus de 1,100 employés dont 500 dans la seule région de l'Outaouais, soit à Kilmar et Marelan.

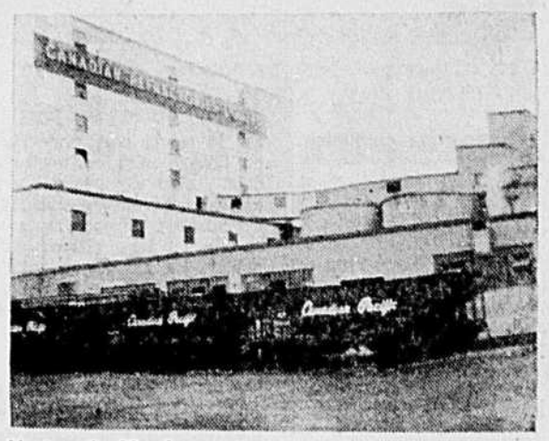
Vendredi, le 4 août dernier, MM. Brant Wilson et Carl Tate, respectivement président et vice-président de Harbison-Walker, recevaient pour fins d'inspection un groupe des dirigeants de la Dresser Industries, dont M. Charles Kahun, vice-président administratif; M. John James, vice-président de la section machinerie; M. Donald Hartmann, vice-président de la section des minerais, et M. Lawrence Hermes Jr., représentant de la section des minerais et de transformation.

Bien que la transaction soit encore sujette à approbation, le directeur général de la Canadian Refractories, à Kilmar, M. Loyd Thomas, a souligné que la "vente est chose faite", et qu'on "procède généralement de cette façon dans de telles transactions".

Les 130 millions de la transaction ne représentent qu'une participation de contrôle dans la Canadian Refractories et non la totalité des actions.

Il s'agit, pour la Dresser Industries, d'une acquisition importante en territoire canadien. En effet, cette compagnie qui se spécialise dans la fabrication de machinerie lourde, ne possédait jusqu'à maintenant qu'une petite mine de magnésite en Nouvelle-Ecosse. La magnésite sert surtout à la fabrication de brique à feu.

Toujours d'après M. Thomas de la Canadian Refractories, aucun changement majeur n'est à prévoir pour les employés et dans les contrats de travail.



L'usine de Marelan

L'usine de transformation de la Canadian Refractories est située à Marelan, à environ 55 milles au nord-ouest de Montréal. On y expédie plus de 25 wagons de brique à feu par jour.

Paris veut contrôler les escomptes aux étrangers

PARIS (Reuter) — Le gouvernement français a l'intention de resserrer le contrôle sur les escomptes attrayants offerts aux étrangers qui achètent des marchandises en France avec des chèques de voyageurs, a déclaré le ministère des Finances.

Des représentants officiels du ministère ont déclaré que les nouvelles restrictions seront vraisemblablement en vigueur avant la fin de l'année. Les escomptes atteignent dans certains cas jusqu'à 20 pour cent.

Le ministre des Finances a jugé que des abus existent dans le système des escomptes, particulièrement depuis l'abolition du contrôle local des échanges en février dernier.

Depuis lors, les étrangers résidant en France pouvaient acheter des chèques de voyageurs avec des francs français sans avoir nécessairement apporté du change étranger en France. Ce système peut amener des exportations invisibles qui n'ont pas été payées en devises étrangères.

Cela signifie également que même les étrangers qui reçoivent leur salaire en francs peuvent obtenir des escomptes non accessibles aux Français, et ne rapportant aucun bénéfice au gouvernement d'aucune manière.

Un ralentissement de la progression des exportations du Japon semble inévitable

par Roger MARCEAU

D'après une étude publiée aujourd'hui par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), un certain ralentissement des exportations du Japon serait inévitable, en raison de la conjoncture moins favorable sur les marchés étrangers, et notamment sur le marché américain.

Les experts de l'OCDE estiment que le Japon continuera à enregistrer, bien sûr, des gains substantiels sur les marchés étrangers, mais, selon eux, les prévisions officielles "semblent pécher" par excès d'optimisme en ce qui concerne l'évolution de la balance des paiements courants. D'autre part, ils manifestent un plus grand optimisme en ce qui concerne l'évolution de la balance des opérations en capital qui devrait bénéficier des mouvements récents des taux d'intérêts.

Du fait que l'économie japonaise continuera, semble-t-il, à connaître une forte expansion, il est probable que la baisse du taux d'accroissement des importations annoncée par les prévisions officielles ne se réalise pas entièrement.

Un taux de croissance se chiffrant à 9 pour cent

Selon les prévisions officielles pour l'exercice 1967, le taux de croissance du produit national brut, en volume, s'établira à 9 pour cent, soit 0.7 pour cent de moins qu'en 1966. On estime que le ralentissement du stockage, la progression moins forte des exportations et le fléchissement du taux d'accroissement de la consommation et des investissements publics exerceront un effet de freinage.

On prévoit également que la tendance actuelle de la consommation privée se poursuivra, mais que l'expansion de la construction résidentielle et surtout des investissements productifs privés devrait s'accélérer.

Toutefois, il est probable, disent les experts de l'OCDE, que les pressions exercées sur les prix s'atténueront et que la diminution de l'excédent de la balance des paiements sera limitée.

Depuis le milieu de l'an dernier, l'économie japonaise connait un essor généralisé, disent les experts. Les investissements productifs privés constituent désormais le principal moteur de l'expansion; leur rôle est maintenant plus important que celui des exportations et des dépenses publiques.

On souligne que la politique économique a été orientée à la fin de 1965 et, surtout, en 1966 avec un très grand succès. Les opérations financières de l'Administration centrale ont donné une impulsion vigoureuse à la reprise à compter de l'automne 1965. Si les tendances actuelles persistent, dit-on, l'expansion intérieure devrait se poursuivre sans mettre en danger l'équilibre de l'économie.

Dans les conditions présentes, les experts de l'OCDE mentionnent qu'il est "indispensable de surveiller attentivement" l'évolution de la balance globale des paiements. La diminution de l'excédent courant est due principalement à l'affaiblissement momentané de la demande mondiale, et tant que la conjoncture restera saine, dit-on, il ne faudrait pas interpréter une dégradation de la balance des paiements courants comme un signe de surchauffe de l'économie.

Le marché des obligations a été fort actif en juillet

Reflétant les conditions d'un marché monétaire orienté vers les valeurs à rendement fixe, le marché des obligations a été passablement actif au cours de juillet alors que les nouvelles émissions ont atteint la somme de $356,455,637 comparativement à $193,318,400 dans le mois correspondant de 1966.

Cette statistique publiée par la firme Woody Gundy Securities Ltd., indique aussi que pendant les sept premiers mois le financement par obligations effectué par les pouvoirs publics et les entreprises privées a atteint la somme de $2,833,282,961 contre $2,257,445,884 dans les sept premiers mois de 1966.

En juillet dernier les émissions du gouvernement fédéral, à une échéance supérieure à deux ans, se sont chiffrées par $85,000,000. Les émissions de même source pendant les sept derniers mois ont atteint $760,000,000 contre $500,000,000 seulement dans la période correspondante de 1966.

Les émissions par les gouvernements provinciaux ont augmenté en juillet pour atteindre $130,000,000 contre un peu plus de $82,000,000 en juillet 1966. Les émissions municipales ont été d'environ $13,000,000 contre $15,000,000 en juillet de l'an dernier.

Steinberg Limitée possède maintenant toutes les actions de Ivanhoe Corp.

M. Sam Steinberg, président de Steinberg Limitée, a annoncé hier l'achat par Steinberg Limitée de toutes les actions ordinaires et de classe A en cours de la Ivanhoe Corp., qui n'étaient pas déjà en possession de l'entreprise de magasins d'alimentation et à rayons.

L'achat des 51 pour cent d'actions de la Ivanhoe détenues par la famille Steinberg est entré en vigueur le 30 juin 1967. Steinberg Limitée possède maintenant la totalité des actions de la société d'expansion, qui coopère étroitement avec Steinberg Limitée depuis 1953. La Ivanhoe se consacre surtout, directement ou par l'intermédiaire de filiales, à l'achat, la mise en valeur et l'administration des propriétés choisies aux fins de l'exploitation et de l'expansion des entreprises Steinberg.

Au cours des années, Steinberg a avancé des sommes d'argent substantielles à la Ivanhoe sous forme de prêts afin d'assurer cette expansion. "L'acquisition de la presque totalité des actions de la Ivanhoe est une étape souhaitable et logique pour Steinberg Limitée," a déclaré M. Steinberg.

L'achat de 5,100 actions ordinaires et de 45,000 de classe A de la Ivanhoe est consécutif à une évaluation de toutes les actions ordinaires et de classe A de cette entreprise par la Canadian Appraisal Company Limited en date du 30 avril 1967. L'évaluation a établi la valeur de toutes ces actions en cours à $23 millions.

Les actionnaires vendeurs ont consenti à des conditions de vente qui sont avantageuses pour Steinberg Limitée. Le prix d'achat de leurs actions, qui constituaient 51 pour cent de toutes les actions de la Ivanhoe, a été établi à $9,996,000 et le paiement prendra la forme de l'émission de 102,000 nouvelles actions privilégiées subordonnées rachetables et non cumulatives de Steinberg Limitée d'une valeur au pair de $98 chacune. Deux des nouvelles actions seront émises pour chaque action de la Ivanhoe acquise. Les lettres patentes supplémentaires autorisant la nouvelle émission ont été accordées.

Les nouvelles actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Les droits de leurs détenteurs seront subordonnés à ceux des détenteurs des actions privilégiées déjà existantes de la compagnie. Ces nouvelles actions ne conféreront pas à leurs détenteurs le droit de souscrire, d'acheter ou de recevoir d'actions, obligations garanties ou non, ou autres titres de la compagnie.

De plus, aucun dividende sur les nouvelles actions se sera payable avant le 1er août 1972. Par la suite, les détenteurs pourraient recevoir des dividendes non cumulatifs aux taux de $2\frac{1}{2}$ pour cent par année, à la condition qu'ils soient déclarés, et lorsqu'ils le seront, par les administrateurs de la compagnie.

Il est également stipulé qu'aucune des nouvelles actions ne pourra être retirée avant le 1er août 1972. Après cette date, la compagnie pourra racheter ou acheter ces actions contre de l'argent, mais jusqu'à concurrence d'un montant maximum versé de $1 million par année.

"Il s'agit d'une étape importante dans nos plans à longue échéance," a ajouté M. Steinberg. "Nous pensons que, au cours des années, la Ivanhoe continuera à contribuer matériellement aux progrès et à l'accroissement des bénéfices de Steinberg Limitée."

Nouveau projet de coopération entre Leyland et BMH à l'étranger

LONDRES (AFP) — Premier pas vers leur fusion éventuelle, British Motor Holdings, le plus gros constructeur britannique de voitures particulières, et Leyland, le plus gros constructeur européen de véhicules commerciaux, discutent actuellement d'un projet de coopération à l'étranger.

Les dirigeants des deux compagnies refusent pour le moment de donner la moindre précision se bornant à confirmer que des discussions ont lieu entre eux concernant la possibilité d'une coopération dans un pays où leurs intérêts sont complémentaires.

Quant à la fusion des deux compagnies, qui est préconisée par le ministère de la Technologie, elle ne semble pas encore être pour demain. Cependant, dans les milieux spécialisés, on est convaincu qu'il ne s'agit que d'une question de temps.

La BMH souhaiterait au préalable assainir sa situation financière. Par suite de la récession touchant l'industrie automobile, elle a enregistré au cours du premier semestre une perte de 7 millions et demi de livres sterling. De son côté, Leyland voudrait achever sa rationalisation consécutive à son absorption au début de l'année de la compagnie Rover.

RAPPORTS FINANCIERS

Moore Corporation

Moore Corporation, Limited, rapporte une augmentation de 13.1 pour cent de ses bénéfices nets et une augmentation de 12.3 pour cent de ses ventes pour les six premiers mois de 1967 par comparaison avec la période correspondante de 1966.

Les ventes pour les six premiers mois de 1967 ont atteint le chiffre de $149,817,705 par comparaison avec $133,454,109 pour la période correspondante de l'année dernière. Les bénéfices nets après réserve pour impôts sur le revenu ont atteint le chiffre de $14,015,440 cette année, par comparaison avec $12,390,495 pour les six premiers mois de 1966.

Le dividende par action ordinaire a atteint le chiffre de 50 cents pour les six premiers mois de 1967, par comparaison avec 44 cents pour la période correspondante de 1966, après application de la récente division des actions ordinaires en quatre. Le dividende par action ordinaire, avant application de la division, a atteint le chiffre de $2.00 pour les six mois terminés le 30 juin 1967, par comparaison avec $1.75 pour la période correspondante de 1966.

Tous les chiffres sont exprimés en devises des Etats-Unis.

Dans un communiqué conjoint aux actionnaires, accompagnant le rapport des six mois d'activités, M. T. S. Duncanson, président du conseil d'administration et M. W. H. Browne, président, ont rapporté que le chiffre des commandes reçues continue à augmenter par rapport à l'année précédente en dépit du fait que l'économie a atteint un palier au Canada et aux Etats-Unis. Certaines indications laissent prévoir une reprise des affaires pendant le reste de l'année; les ventes et les bénéfices devraient augmenter en conséquence.

Canadian Petrofina

A. F. Campo, président de Canadian Petrofina Limited, annonce que les profits nets de la société au cours du premier semestre de l'exercice se terminant le 30 juin 1967, s'élevèrent à $4,199,373.00, soit 42 cents par action, comparativement à $3,189,273.00 ou 32 cents par action pour la même période de l'an dernier.

Cet accroissement de 31.6 p. cent des profits est attribué à une augmentation dans la production des huiles brutes, du gaz naturel et du soufre ainsi qu'à un accroissement des ventes de produits finis et à une diminution des frais d'exploitation.

Prêt de $50 millions de la Banque mondiale à l'Espagne

WASHINGTON (AFP) — La Banque mondiale annonce l'octroi d'un prêt de 50 millions de dollars aux chemins de fer espagnols — "Renfe" — pour aider au financement de la tranche 1967-68 de leur programme décennal de modernisation.

Ce programme commencé en 1964 prévoit un investissement total de 1,200 millions de dollars dont 260 millions pendant la période 1967-68. Le prêt de la Banque représente donc environ un cinquième des dépenses prévues pendant ces deux années. Il s'ajoute à un prêt de 65 millions qui avait été consenti en 1964.

Le prêt est remboursable en 15 ans. Il porte un taux d'intérêt de 6 pour cent. L'amortissement commencera en 1971.

Une politique à imiter au Québec

KINGSTON (AFP) — Toutes les compagnies d'assurances canadiennes opérant en Jamaïque consacreront les primes perçues dans l'île à des investissements sur place. Le Gentleman's agreement conclu à cet effet est apparemment considéré par M. Edward Seaga, ministre jamaïcain des Finances, comme le principal résultat du voyage qu'il vient de faire au Canada en compagnie du premier ministre Hugh Shearer.

A son arrivée à l'aéroport samedi, M. Seaga a déclaré qu'un certain nombre de compagnies canadiennes investissaient déjà dans l'île les primes perçues en Jamaïque, et qu'il avait incité les autres compagnies à agir de même, leur faisant ressortir que le gouvernement jamaïcain subventionne en quelque sorte les assurances sur la vie en permettant de déduire le montant des primes du total des revenus soumis à l'impôt.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de vingt-sept cents et demi (27½c) l'action pour le troisième trimestre se terminant le 30 septembre 1967 (étant au taux de un dollar et dix cents l'action par année) a été déclaré sur les actions sans valeur au pair émises de la compagnie. Le dividende ci-dessus est payable en monnaie canadienne le 2 octobre 1967 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 1er septembre 1967.

G. W. K. MACDONALD
secrétaire

Toronto,
2 août 1967

HYDRO-QUEBEC



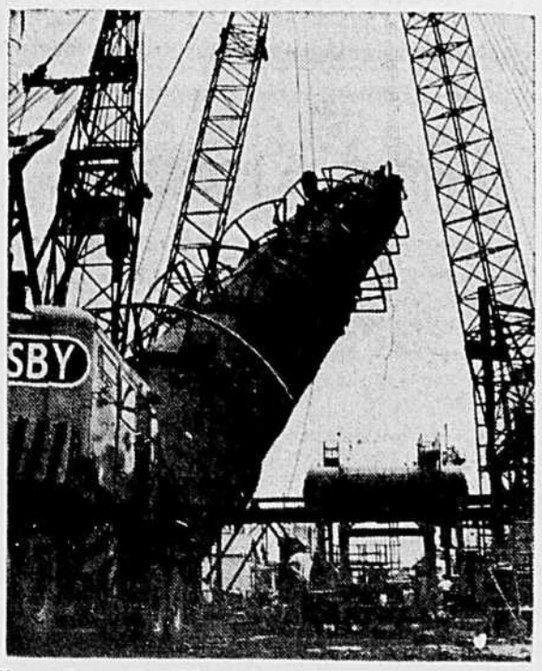
L'Hydro-Québec annonce la nomination de M. Pierre Mercier au poste de directeur des Relations syndicales, direction générale Personnel.

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (via pays Méditerranée)
• De la JAMAIQUE
• Du MEXIQUE
en vente chez
Simpsons
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

CARRIERE D'AVENIR
REPRESENTANTS EXPERIMENTES DEMANDES POUR LA VENTE AU DETAIL ET AUX INSTITUTIONS

Opportunité offerte au sein d'une firme progressive d'agents de change disposant de toutes les facilités pour transiger au Canada et aux Etats-Unis.
Plusieurs comptes de détail déjà actifs de même que des comptes d'institutions seront fournis aux représentants qualifiés.

BELANGER, GARNEAU, JORON INC.,
Membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Affiliée à :
BELANGER INC.,
Membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
Pour rendez-vous, téléphoner ou écrire confidentiellement à :
G. H. Garneau,
Bureau 623, Tour de la Bourse
Montréal. — Tél. : 866-6884.



Une colonne de 103 pieds

Trois grues mobiles ont été utilisées pour mettre la nouvelle colonne de distillation en position à la raffinerie BP Canada à Ville d'Anjou, Montréal. Cette colonne, qui mesure 103 pieds de haut et qui pèse 53 tonnes, fait partie du programme d'expansion actuellement en cours qui augmentera la capacité de l'usine BP de 30,000 barils par jour.

Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	300	10	10	10
Algoma	—	26¼	25¾	—
Alliance	—	19	16	—
Alcan	200	30⅜	30⅛	30⅛
Clcan 4¼	—	37¾	37½	—
ArgC pr	—	10⅜	10¼	—
Asbestos	—	22¼	22¾	—
Atl Sug	—	13	11¼	—
Bq CN	300	11¾	11¾	11¾
Bq d'Epargne	—	12½	12½	—
Bq Imp-C	—	69⅛	69¼	—
Bq Mont	600	12⅞	12⅞	12⅞
Bq Roy	300	16⅛	16⅛	16⅛
Bq Tor-D	200	13⅞	13⅞	13⅞
Bell Phone	200	48⅛	47⅞	48⅛
Brazil	—	11½	11½	—
BA OIL	—	39	38¾	—
Brince	—	395	390	—
CAE	—	12½	12¼	—
Cal Pow	—	24½	24⅜	&
Can Cem	—	38	38	—
Can Cem Pr	—	26¼	26¼	—
CD Sugar	—	23	23	—
Can Iron	—	21	21	—
C S b	—	33¼	33¼	—
C Brew	500	7⅞	7⅞	7⅞
C Brew (A)	—	385	384⅜	—
CBAL (B) w	—	90	90	—
C I L	—	20¼	20¼	—
CI Pow	—	36¾	36½	—
ci pow $.2	—	17	17	—
C Marconi	—	5⅜	5⅜	—
CPR	—	73⅛	73	—
CPR 4 Pr	—	9½	9⅜	—
C Ptina	—	14⅜	14½	—
Central Del	200	20¼	20¼	20¼
Chemcell	—	10½	10⅜	—
Chem 1.75	—	30½	30½	—
Col Cell pr	—	16¾	16¾	—
Cominco	—	30⅜	30⅜	—
C Paper	—	16¾	16½	—
C Paper pr	—	25	25	—
C Paper wts	200	640	640	640
Cons Text	—	7	7	—
Couvrette A	—	5½	5½	—
C Zell A	200	20¾	20¾	20¾
Crush Int	—	12¼	12⅛	—
Denison	—	74	73¾	—
Dist Seag	—	38¼	38¼	—
Dome Pete	—	61½	61¼	—
D Bridge	—	18¾	18¾	—
D Coal Pr	—	12	12	—
Denault	—	9	9	—
Do Fosco	—	24⅞	24⅜	—
Dosco	—	7	7	—
D Stores	—	18	17¾	—
Domtar	—	14⅞	14⅞	—
Domtar Pr	—	18	18	—
D Text	—	22⅜	22	—
Du Pont	—	29½	29½	—
Du Pont pr	—	75	74	—
Falcon	—	94	93¼	—
Fam Play	—	36¾	36¾	—
Fam Play	—	36¾	36¾	—
Collection	—	8	8	—
Fleetwood	—	25½	25½	—
Fraser	300	22	22	22
Fr Pete	—	540	535	—
Fulcrum Pr	—	10¼	10¼	—
Glengair	—	210	210	—
GL Paper	—	23⅜	23½	—
Hawk Sidd	—	375	365	—
Hollinger	—	26½	26½	—

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par la Commission Canadienne du lait.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs, 18½ à 19¾, autre catégorie pour nourrissage .14 à .14½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .13½ à .16 ; poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles, $1 à $1.10 les 50 livres, N.-B. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres.

Oeufs : prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 55.6, A-gros 51.6, A-moyens 40.6, A-petits 29.0.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.22	—0.23	—0.81	—0.28	+0.19
Clôture — 7 août	172.43	148.79	131.42	163.89	111.15
Haut — 1967	172.89	149.99	136.26	164.17	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(4 août à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1973	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92¼	93
5 1er oct.	1973	94¼	95
5¼ 1er oct.	1975	96¼	97
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	85	86
5 1er mai	1990	93	94
5¼ 1er sept	1992	93	94
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 3¼ 1er jan	1985	97¼	98¼
CNR 5 1er oct.	1987	88	89

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC E 5½ avril	1991	88	89
Mon H 6¼ 1er oct	1996	95½	96½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont, H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 3¼ 1er mars	1986	93¼	94¼
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct.	1976	96	97

MUNICIPALITES

Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Ter Met 6½	1986	95½	96½

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 5½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90

		Achat	Vente
BA Oil 5½	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R.5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Ray T Mot 6	1975	91	93
Raynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½

SERVICES PUBLICS

Alta Gas Tr 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	90	92
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	88	90
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¼	1979	76	77
Bell Tel 6¼	1988	95½	96
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 1-26	1970	94	—
Bowaters Paw 4½6	1980	74	76
BC Teleph 6¾	1991	94½	95½
Calgary Pow 5¾	1982	90⅜	—
Cdn Elec 4	1968	97	98
Cdn West NG 5¾	1982	90	92
Consumer Gas 5	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	86½	87½
Gr Lakes Paw 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	86	88
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD Lt et P 5½	1978	89	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	—
Northwn Ut 5¾	1988	87	90
Northern Tel 5¾	1983	88½	—
Que Ng ⅞	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5.85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	90	91

IMMEUBLES

Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Lobl Prp 5½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	90	92½

L'adhésion de la G-B à la CEE est historiquement inévitable

BADEN BADEN (AFP) — "L'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne (CEE) est historiquement inévitable", a déclaré dimanche dans une interview diffusée par la radio de Baden Baden, Lord Chalfont, ministre de l'Europe du cabinet Wilson. Si les négociations devaient échouer, a-t-il souligné, on pourrait envisager — comme solution de rechange — la création d'une organisation atlantique de libre échange.

Comme il l'avait déjà fait auparavant, Lord Chalfont, a affirmé que la Grande-Bretagne était prête, non seulement à adhérer à la CEE, mais encore à coopérer aux futures décisions européennes concernant la défense. "Il est absolument évident, a dit le ministre, que dans le cadre du développement de la CEE et de son intégration, la question de la défense se posera dans son ensemble. Nous sommes prêts à jouer notre rôle en totalité et dans tous les domaines : politique, économique et militaire".

La participation britannique au Marché commun, a-t-il affirmé ensuite, constitue la "meilleure solution" non seulement pour la Grande-Bretagne, mais également pour l'Europe et l'établissement de rapports Europe-atlantique stables. "Nous ne nous laisserons ni détourner ni décourager par les difficultés et les retards", a-t-il poursuivi, soulignant que son pays n'avait pas l'intention d'accepter une réponse négative. Le ministre a rappelé d'autre part que le général de Gaulle avait affirmé qu'il n'opposerait pas son veto à l'ouverture de négociations. "Mon gouvernement, a-t-il ajouté, n'entend pas non plus s'allier aux cinq autres partenaires de la CEE contre la France".

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Home A	—	21	20⅞	—
Hud Bay M	—	61¾	61¾	—
Husky Oil	—	18¼	18¼	—
Husky C Pr	—	63½	63½	—
Imp Oil	—	65¼	65¼	64¼
Imp Tob	—	14½	14¼	—
Ind Accep	—	23¾	23¾	—
Inglis	—	10	10	—
Inland NG	—	11⅝	11⅝	—
I Bronze Pr	—	25⅛	25⅛	—
Int Nickel	—	113¼	113	—
Int Util	200	37¾	37¾	37¾
Int Util Pr	—	37½	37½	—
Inter PL	—	23	22⅞	—
Invest Gr A	—	9⅝	9¾	—
Island Tel	—	18⅞	18⅞	—
Jamaica PS	—	14½	15¼	—
Laur Fin	—	485	485	—
Loblaw A	—	7⅜	7⅜	—
Loblaw B	—	7¾	7¾	—
Loeb M	—	12½	12⅜	—
MacKinn	—	28½	28½	—
Marit Tel	—	21⅜	21½	—
Massey F	—	22¼	22	—
McAllister	—	—	7	—
Molson A	—	23	22⅝	—
Mtl Loca	—	15½	15½	—
Moore Cp	—	32½	32⅛	—
Morse RA	—	25	25	—
Nat Cont	—	9¾	9⅛	—
Nat Cont w	—	500	500	—
NFLD Lit	—	10¼	10¼	—
Noranda	—	56¼	55¾	—
North C Gs	—	12	11⅞	—
NS LP	—	9¾	9¾	—
Oglivie	—	13½	13	—
Oshawa A	—	45	45	—
Pac Pte	—	17⅜	17⅛	—
Phillips C	—	55	55	—
Placer	—	34¼	34¼	—
Pow Cp	—	10½	10½	—
Price	—	12⅜	12⅜	—
Rockwell	—	37	37	—
Rolland A	—	10⅛	10	—
Ronalds F	—	14¼	14¼	—
Rothmans	—	27½	27½	—
St-L Corp (A)	—	91	91	—
Salada F	—	10¾	10¾	—
Shell Can	1000	27⅞	27⅞	27⅞
Shell I Pr	—	32	32	—
Shell I w	—	10½	10½	—
Simpsons	—	30½	30	—
Sogemines	—	14½	14	—
Steel Can	200	24	24	24
Steinbg (A)	1800	19	19	19
Texaco Can	—	29	28⅝	—
T Grp (A)	—	8¾	8¾	—
Tr-C PL	—	32¼	32¼	—
Tr-C PL Pr	—	48	48	—
Tr Mt PL	200	21⅛	21⅛	21⅛
Triad Oil	—	217	212	—
Trust G Pr	—	23	23	—
Un Carbide	—	20½	20½	—
Walax	—	15	15	—
Walk GW	200	35⅝	35⅝	35⅝
Weldwood	—	9⅝	9⅝	—
WCoast Tr	—	29	28⅞	—
Zeller's	—	29¾	29¾	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	26	24	—
Alscope	—	223	220	—
Alsof	—	4½	4½	—
Anthonian	—	10	10	—
Band-Ore	—	17½	17½	—
Barvallee	—	4½	4½	—
Beauce Pl	8000	19½	19	19½
Bellechasse	—	7	7	—
Black River	500	8	8	8
Blue Bon	—	295	290	—
Bruce-Presto	500	10½	10½	10½
Bruneau	1000	13	13	13
Brunswick	—	590	590	—
Burnt Hill	—	58	56	—
C Homestd	—	360	360	—
C Inter	—	315	315	—
C Secur	—	220	220	—
Carbec	—	330	325	—
Cartier Que	—	5	5	—
Cassiar	—	16¾	16¾	—
Chemalloy	400	360	360	360
Commod	—	135	135	—
Cominga	—	10	10	—
C Mogad	—	14	14	—
Corgemines	—	65	65	—
CQ Smelt	—	147	144	—
C Virginia	—	50	50	—
Cop Man	—	35	35	—
Credo	1000	37	37	37
Dauphin	—	9	9	—
Delta Elc	—	350	335	—
Devils Elb	—	30	30	—
Dom Exp	—	15	15	—
Dumont	—	15	14½	—
East Sull	—	540	540	—
Fab Met	—	9	9	—
Fano	2000	4½	4½	4½
Fleet Mfg	—	185	180	—
Fontana	—	4	4	—
Ft Reliance	—	44	39	—
Futurity	—	38	37	—
Garney	—	49	47	—
Glen Lake	2400	235	230	235
Grandroy	—	108	105	—
G W Mln	500	63	63	63
Greenberg	—	7¾	7⅜	—
Grisso]	2200	360	360	360
Guardian M	7500	67	65	67
Hubbard A	—	14½	14½	—
Imbrex	—	6⅜	6½	—
Inspiratn	—	175	175	—
James B	20000	59	59	59
Keitic Mng	—	18	18	—
K Desmond	—	26	26	—
Kodiac Pet	—	60	60	—
Kontiki	—	10	8	—
Laduboro	—	56	55	—
Lemieux Coop	—	32	31½	—
Lingside	22520	6½	6	6½
Louanna G.	500	22	22	22
Matachewan	7600	183	182	182
Midepsa	—	249	249	—
Miro Mines	—	13½	9	—
Moly Hill	—	7	7	—
Mt Pleast	—	14	14	—
N Formaq	—	5	4	—
N Glacier	500	45	45	45
Newrich	—	12	12	—
NA Rare M	—	25	21	—
NW Canalask	—	8	7½	—
Opem Ex	500	10½	10½	10½
Opemiska	—	995	995	—
Patino	—	10	9⅝5	—
Pat Silver	2900	33	33	33
Paudah	—	5	5	—
Peace Riv	200	850	850	850
Pennbec	—	15	14	—
Phoenix O	—	360	360	—
Pine Ridge	—	28	28	—
Prime Potash	3000	10	10	10
Q Cobalt	—	195	195	—
Q Indust M	—	9	9	—
Rancheria	1000	18	18	18
Ranger O	—	335	325	—
Rouyn Ex	—	14	14	—
Rusty T.	1000	11	11	11
St-L Colum	—	195	195	—
Sapawe	—	7	7	—
Shaw Mug	—	60	55	—
Siscoe	—	465	465	—
Sobeys (A)	—	8¾	8¾	—
S Dufault	2500	28	27	28
Spartan Air	—	89	89	—
Stairs Ex	—	12	12	—
Std Gold	1000	15	15	15
Subeo	—	165	160	—
Surluga	—	100	100	—
Tache	7000	11½	11	11½
Talisman	—	35	35	—
Tazin	—	3½	3½	—
Terrex Mng	—	33	31	—
Trsterre	—	17	16	—
U Asbestos	—	500	495	—
U Canso	—	385	385	—
Upton Copp	—	21	20	—
Val-Mar	—	350	350	—
Waslairs	500	13	13	13
West Tin	—	11	10½	—
Wisconsin	—	20½	20½	—

du parquet de la bourse

Le marché reste à la baisse ce matin à Montréal

La tendance irrégulière à la baisse se poursuit ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal.** Fraser Paper et Walker-Gooderham reculent chacune de ¼ à 22 et 35⅜, tandis que deux banques, Montréal et Toronto-Dominion perdent ⅛ à 12⅞ et 13⅞.

Léger gain de Shell Oil qui prend ¼ à 28⅛ et de Trans-Mountain Pipe Line ⅛ à 21⅛.

Aucune tendance précise de la Bourse canadienne.

* * *

La tendance était à la baisse ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Toronto,** après le long congé terminé hier soir dans la métropole ontarienne.

Les transactions manquaient de vigueur. Revenue Properties débute avec un recul de ⅜ à 15½, et Southam Press perd ½ à 44½. Bell Telephone et Banque Royale glissent chacune de ⅛ à 48¼ et 16⅜ respectivement.

Dans les pétrolières Scurry-Rainbow perd 3½ à 46 et Central-Del Rio ⅜ à 19¾.

Chez les spéculatives Leitch Mines recule de 10 cents à $6.05 et Northgate de 5 cents à $7.20.

WALL STREET — Le marché est ferme et actif ce matin à l'ouverture sur les deux parquets de New York et les gains dépassent les pertes.

North American Aviation ouvre la séance en hausse d'un point à 47¼ et Martin Marietta gagne ¼ à 24⅛. Central and Southwest Corp. reste inchangé à 41½ de même que Tenneco à 26⅞.

En recul, United Aircraft à 98 perd ¼.

Les transactions continuent à être nombreuses et les conseils des gouverneurs des deux bourses ont décidé d'avancer d'une heure et demie la fermeture quotidienne pour les trois derniers jours ouvrables de la semaine en cours. Ces deux institutions fermeront donc à deux heures de l'après-midi pendant 3 jours, afin de permettre aux courtiers de mettre à jour les documents découlant des échanges de 60,729,010 actions de la semaine passée. Ce chiffre est plus que le double de celui de la semaine correspondante de 1966.

* * *

PARIS — Voici la troisième séance consécutive que les valeurs françaises sont en hausse. Cet après-midi, les écarts sont même en général plus importants qu'au cours des séances précédentes. L'activité du marché reste réduite mais les rumeurs persistantes faisant état d'une relance prochaine du marché financier par le gouvernement entretiennent une atmosphère assez optimiste. De plus en plus, les milieux financiers considèrent qu'il n'y a aucune raison que la Bourse de Paris soit aussi mauvaise alors que les principales places étrangères se portent bien.

Les rentes d'Etat sont assez stables tandis que la Caisse Nationale de l'Energie (plus 1,10) progresse. Les banques enregistrent pour la plupart des hausses sensibles, notamment la Ranque de Paris (plus 3,50).

au comptoir

Cours fournis par Sengara, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	25	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bla Nell	6	8
Boma Chib	30	35
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Burrex	15	20
Chibtown	90	95
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Cuvier	5	9
Dasson	14	17
Doral Mng	15	25
De Lesseps	65	70
Dubuisson	2	4
Ducros	40	45
Elmac	1	3
En-O-La Ex	8	18
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	10
Grts Lakes Nickel	2.70	2.90
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	8	10
Imperial Minera's	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	60	70
Juma	4	9
Kawagama	3	5
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	21	24
Leeds Metals	23	28
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	19	24
Main Oka	8	12
Mariner	27	80
Martin Bird	½	1⅛
Mattagami Ex	—	16
Milado	—	10
Moiybla	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	73	77
New Baska	15	20
New Miller	7½	10½
Nemroa	3	6
New Assac Dev	3	6
New Pacalls	22	27
New Insco	10	13
New Lorie	7	10
Nipiron	15	25
Norque	5	7
Nouvelle	35	45
Okland	1	3
Olymp s	—	50
Pinnacle	1.60	1.70
Que Expl	—	25
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	—	1¼
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	0.85	1.10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex w.	—	0.50
Cons Theatre	6½	—
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	28	29
East C Sav	5	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2.65
Income	5½	6½
Ind Life	20	22
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	20
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	47	49
Ila. 5 pr.	47	49
NS LP 4 p.c.	69	73
Id 4½ ppr.	75	80
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1.50	1.70
Permator	28	29
Prv Dom	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	26½	28
Steadman	11.00	11.50
Supersol	3	4
Stabilite	3.75	4.54
Trizec	1.00	—
Un Armus	—	24
Un Armus B	—	23
Velcro	70	71
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York Tr	4½	5½
Zodiac	1.00	1.50

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix payés, hier, pour toutes les catégories de bestiaux sur les marchés de Montréal étaient inchangés. La demande, quoi que bonne, était limitée et les ventes étaient assez nombreuses.

Les arrivages comptaient 400 têtes de bétail, 404 veaux et 50 porcs.

Les bouvillons de choix valaient de $29.25 à $31.75 ; les bons de $28 à $29 ; les moyens de $26.50 à $27.50, et les communs de $22.50 à $26.

Les taures communes se vendaient $20.75.

Les bonnes vaches rapportaient de $19 à $22.50 ; les moyennes de $17 à $20.75 ; les communes de $15.75 à $18.50, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve $13.25.

Les bons taureaux valaient de $20.50 à $24.50, et les moyens de $20 à $22.50.

Les bons veaux rapportaient de $34 à $37.50 ; les moyens de $28 à $33.50, et les communs de $19 à $29.75.

On ne signalait aucune vente de porcs, de moutons ou d'agneaux.

TORONTO

par la PRESSE ASSOCIEE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Abitibi	1350	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Acklands p	z30	$23	23	23	
Alta Gas T	150	$38	38	38	
Alta Gas w	425	$30	$30	$30	
Algo Cent	320	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Algoma St	z56	$26½	26	26	
Alcan	1230	$30⅜	30⅛	30⅛	— ⅜
Alcan pr	30	$37½	37½	37½	— ½
Alumin 2p	z10	$43	43	43	
Anthes A	1325	$32	31½	32	
Argus C pr	z50	$10½	10½	10½	
Atl Sugar	2225	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅜
BACM Ind	600	$10	10	10	
Bank Mtl	960	$127½	127½	127½	
Becker B p	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Bell Phne	1610	$48⅜	48⅛	48⅜	
Bow Valy	300	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Bow Vly w	400	800	800	800	+10
Bow-m pr	z8	$51	51	51	
Brazilian	600	$11½	11⅜	11½	
BA Oil	295	$38⅜	38⅜	38⅜	— ⅛
BC Sugar	375	$36½	36	36	+ 1
CAE Ind	1480	$12½	12⅜	12⅜	+ ⅛
Calgary P	120	$24½	24½	24½	— ¼
Calgy 540 p	30	$108	108	108	
Calvrt Dis	130	85	85	85	
Can Cem p	z5	$26¼	26¼	26¼	
Can Iron	100	$21	21	21	
Can Malt	160	$22	23	23	— ¼
Can Perm	170	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ¼
Cdn Brew	1425	58	7⅞	7⅞	— ⅛
C Brew Ap	25	$39¼	39¼	39¼	
CB A] A w	480	95	91	91	— 1
C Chem w	300	405	405	405	— 5
C Curtiss	100	78	78	78	+ 2
CGE	70	$41	41	41	—2¼
C Goldale	z30	$10⅜	10⅜	10⅜	
C Imp Bnk	75	$69½	69½	69½	— ¼
C Marconi	300	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
CPR	397	$72¾	72⅜	72⅜	— ⅜
CPR pr	106	$9½	9½	9½	— ⅛
C Petrofin	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Cdn Tire A	550	$25	25	25	
C Westing	100	18	18	18	+ ¼
Chemcell	375	$10⅜	10⅜	10⅜	
Chrysler	z50	$53	53	53	
Clairton	z50	$9¾	9¾	9¾	
Columbia	110	460	460	460	+ 5
Columbi p	205	$17	16⅞	17	
Cominco	781	$30	29¾	29¾	— ¼
Computr	100	$9	9	9	
Con Bldg p	100	265	265	265	
Con Paper	175	$36½	36½	36½	+ ¼
Con Pap w	100	625	625	625	— 5
Con Papr p	550	$25	25	25	+ ⅛
Cons Gas	855	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Coron

Nos Disparus

ADAM (Lydia) — A Ville Chambly, le 5 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Alcide Adam, née Lydia Cadieux, demeurant à 1506 rue Bourgogne à Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20 rue Des Carrières à Chambly
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Chambly où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Adrienne) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 80 ans 1 mois, est décédée Adrienne Ethier, épouse de feu Télesphore Beaupré, demeurant à 7181 St-Denis, app. 6. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Alice) — A St-Lambert, le 7 août 1967 à l'âge de 78 ans est décédée Alice Côté, épouse de feu Tancrède Bédard, autrefois de La Tuque, mère de Margot, Pierre, Elise (Mme Hector Lamothe) de Shawinigan, grand-mère de Michel Bédard, soeur d'Anne-Marie (Mme Lucien Sincennes). La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
Inhumation au Lac-à-Tortue. Avis des funérailles plus tard.

BERNIER (Albert) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 52 ans est décédé M. Albert Bernier, époux de Simone Gagnon, demeurant 2605, rue Bilodeau, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Victor de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISCLAIR (Lillianne) — A Montréal le 8 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Ovila Boisclair, née Lillianne Gilbert, demeurant à 3664 Ontario. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Lucie) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 37 ans, est décédée, Mme Claude Boucher, née Lucie Champagne, demeurant à 4312 de Lorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée - Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Emma) — A Verdun, le 5 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Armand Brault, née Emma Coulombe, demeurant anciennement au 335 Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMICHAEL (Marie-Anna) — Accidentellement à Ville St-Pierre, le 6 août 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme veuve Albert Carmichael, née Marie-Anna Charbonneau, mère de René, Maurice et Monique ; elle laisse sa mère Mme veuve Hormidas Charbonneau et 3 frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Lucienne) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Lucienne Delage, épouse d'Albert Cartier, demeurant à 400, Sébastopol. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly et Fils,
2035, rue Wellington
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Jean-Jacques) — A Beloeil, le 6 août 1967, est décédé M. Jean-Jacques Chagnon, fils du docteur Arthur Chagnon optométriste et de Fleurette Gagné, demeurant à 8138 St-Denis, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonos et Ouimet,
4898 ave du Parc, Montréal
à 1 hr 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de St-Antoine sur le Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à 4 hrs 30 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYOUETTE (Eléodore) — Accidentellement à Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Eléodore Cayouette, époux de Jeannette Tremblay, demeurant 688 Jacques-Brodeur, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX, Montréal-Nord
pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Eugène) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Eugène Corbeil, pensionnaire de la compagnie des Transports, époux d'Albertine Ménard. Il laisse ses fils Roland, Hervé, sa fille Mme Claude Jodoin (Carmen). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Annette) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Annette Cormier, fille de feu Joseph Cormier, et de feu Albina Dansereau, demeurant à 80 Boul. Marie-Victorin à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Gilles d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

COTE (Napoléon) — A Montréal le 7 août 1967 à l'âge de 77 ans est décédé M. Napoléon Côté, époux en 1ères noces de Marie-Louise Robillard, et en 2es noces de Marie Vachon, demeurant à 3750, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord,
pour se rendre à l'église Sainte-Colette, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Irénée) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 6 août 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Irénée Côté, époux en 1ères noces de Corinne Leclerc et en 2e noces de Mary Whelland, demeurant à 11A rue Lamarche. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUIROT (Louise) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Louise Cuirot, fille de feu Henri Louis Cuirot et de feu Gustine Josset, soeur d'Henri, Louis et Marie (Mme Charles Champagne), demeurant à 132 Ouest, Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (J.-L.) — A Outremont, le 6 août 1967 à l'âge de 81 ans est décédé le lieutenant-colonel J.-L. Dansereau, époux de Marie Archambault, décédée le 5 juin dernier. Il laisse dans le deuil cinq enfants Pierre, Paul, Arthur, Mme Gérard Elie (Aline), et Michel, soeur Mme Don Aiken (Paule), 4 belles-filles, Mme Pierre Dansereau (Françoise Masson), Mme Paul Dansereau (Lucille St-Germain), Mme Arthur Dansereau (Madeleine Maranda), Mme Michel Dansereau (Madeleine Pageri), un gendre Gérard Elie, 21 petits-enfants, et un arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.,
1111, rue Laurier ouest,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEBIEN (Paul) — A St-Jérôme, le 6 août 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Paul Debien, hôtelier, époux de Doris Martin, frère de M. Guillaume Debien, industriel et entrepreneur en excavation, de Jos Debien, épicier-boucher, beau-frère de MM. Edgar, Ubald et Antonio Martin, hommes d'affaires bien connus. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers
470, rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Salette de Bellefeuille, où le service sera célébré à 2 hres p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES ROSIERS (Guy) — Subitement à Cité St-Laurent, le 8 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Guy Des Rosiers, époux de Lilianne Mc Millan, père de Lyse, Claire, frère de Rolande Des Rosiers, Lucille (Mme Rolland Talbot), Mignonne (Mme Conrad Grégoire). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée,
816, boulevard Ste-Croix
Cité Saint-Laurent
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIOTTE (Aldina) — A Laprairie, le 7 août 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Julien Diotte, née Aldina Cousineau, demeurant à 553 Poupart. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425, chemin St-Jean,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DLOUHY (Dominik) — Accidentellement à St-Adolphe-d'Howard, le 31 juillet 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé Dominik Dlouhy, époux d'Anna Doubravova, père de Dominik et Jan. Service commémoratif au salon
Jos. C. Wray & Bros.,
1234 de la Montagne,
jeudi à 11 a.m.

DUBOIS (Rolland) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé Rolland Dubois, ex-propriétaire de H. Dubois et Cie, époux d'Estelle Lavergne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Anna) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Emile Dufort, née Anna Pérusse, demeurant 155 De la Grande Herbe, Boucherville, autrefois de la rue Valois, Montréal, mère de Claudette (Mme Claude Grondin), Raymonde (Mme Marcel Parent), Jean, Louise (Mme Rosaire Dupuis), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Emilien) — A St-Jérôme, le 5 août 1967, est décédé M. Emilien Francoeur, époux de Florence Roger, demeurant 338 rue Forget. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à l'église Ste-Paule de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Paul) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Paul Gagné, fils de feu Vital Gagné et de feu Rose-Délima Leblanc. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Armand) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Armand Gélinas, époux de Georgette Lamoureux, demeurant 2219 Coupal. Il laisse dans le deuil 2 filles Danielle et Chantal. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Ernest) — A Montréal, le 5 août 1967 à l'âge de 46 ans est décédé M. Ernest Giguère, époux de Françoise Gélinas, demeurant à 291 Gauthier, Repentigny, père de Mme Jean-Marie Caseault (Hélène), de France, Roland, Carole, Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Elizabeth) — A Montréal le 7 août 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Hector Gravel, née Elizabeth Pelletier, épouse en 1ères noces de feu Charles-Edouard Goudreau, demeurant 3537 Evelyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Clovis) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Clovis Guertin, époux de feu Léda Hamel, père de Fernand, Mme Maurice Baraby (Jeannette), autrefois de la paroisse St-Jean-de-la-Croix. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Rémi, de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANAK (John) — A Montréal, le 7 août 1967 à l'âge de 61 ans est décédé John Hanak, père de John-Louis Hanak (professionnel au club de golf à St-Lambert). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, avenue Ogilvy, Parc-Extension
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INKEL (Malvina) — A Ste-Thérèse, le 7 août 1967, à l'âge de 89 ans est décédée Mme Ovila Inkel, née Malvina Guilbault, demeurant à 11 St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNEAU-VILLENEUVE (Marguerite) — A Montréal, le 7 août 1967, est décédée Mme Wilfrid Jeanneau, née Marguerite Villeneuve, à l'âge de 80 ans et 6 mois, épouse de feu Wilfrid Jeanneau, ex-pensionnaire du Canadien-National. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses filles, Mme Annette Baer, Mme J. Albert Sauvé (Noella), ses petits-enfants, F. W. Baer Jr, Marlene Baer, son gendre M. J. Albert Sauvé, ex-marchand de Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Rémi, de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Grégoire) — Accidentellement à Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Grégoire Jobin, époux de feu Angelina Paquin ; père de Gisèle (Mme Jean), Thérèse (Mme Marcheterre), Yvon, Monique (Mme Caron). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5359, 11e ave., Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Fernande) — A Ste-Thérèse, le 7 août 1967 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Stanislas Labelle, née Fernande Desjardins, demeurant 10 rue Dion. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Flore) — A Valleyfield, le 6 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Aimé Lafontaine, née Flore Héneault, demeurant à 20 Ste-Cécile, mère d'Alcide, Richard, Angeline (Mme Lucien Bonhomme) et Flore-Aimée (Mme Agenor Desponts). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin et Fils,
317 rue Victoria
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAYE (Malvina) — A Rivière-Beaudette, le 7 août 1967 à l'âge de 62 ans est décédée Malvina Martin, épouse d'Hervé Lahaye, demeurant au 7543 Chambord, Montréal, mère de Rolande (Mme Roch Fortin), et Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Mauffette,
rue de l'Eglise, à Bromptonville
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Braxede, de Bromptonville, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Bromptonville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Réal) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Réal Lanthier, époux de Monique Willard, demeurant 3970 St-Zotique, appt 2. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR — A Jacques-Cartier, le 6 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Céline Latour, fille de M. Roland Latour et de Marie-France Senay, soeur de Yvon, Francine, Ginette, Daniel et Serge, demeurant à 510 rue Montcalm à Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly
à Jacques-Cartier,
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 4 heures p.m., et de là au cimetière de St-Georges de Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



M. GILLES BEAUREGARD

Récemment ont eu lieu en l'église Notre-Dame des Ecores de Duvernay, les funérailles de M. Gilles Beauregard ex-directeur de l'auberge "Le Carosse Blanc" autrefois Rabaska, décédé accidentellement à Prévost, le 1er juin dernier, à l'âge de 37 ans, fils de M. et Mme Emmanuel Beauregard.

M. et Mme Emmanuel Beauregard et leurs enfants, M. et Mme Roland Desorcy (Yolande), M. et Mme Roger Grenier (Lise), M. et Mme Claude Beauregard, M. André Beauregard remercient toutes les personnes qui ont partagé leur grande épreuve soit par offrande de messes, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes qui auraient omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

LATOUR (Antonio) — A Buckingham, le 7 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antonio Latour, sulpicien, professeur au collège André Grasset, fils de feu Herménégilde Latour, et de feu Victoria Leduc, frère du curé Lionel Latour, du Christ-Roi. La dépouille mortelle est exposée aux salons.
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est.
Avis des funérailles plus tard.

LECLAIR (Léda) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 76 ans est décédée Mme Dalbart Leclair, née Léda Rivet, demeurant 1385 Champlain. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,
à 10 h. 20, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE DIEU (Angèle) — A Waterloo, Quebec, le 6 août 1967, est décédée Angèle Valiquet, veuve de Pierre Le Dieu. Exposée au
salon mortuaire Clarke,
5580 rue Sherbrooke ouest
Le service sera célébré en l'église St. Malachy, mercredi à 9 A.M. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LEFEBVRE (Blanche) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Blanche Therrien, épouse d'Armour Lefebvre, demeurant à 1279A, Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Albert) — A l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci Montréal-Nord, le 7 août 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Légaré, époux en 1ères noces de Alice Cousineau, et en 2èmes noces de Laurida Desmarais. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul Pie-IX
pour se rendre au Centre Evangélique de la Pentecôte, où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Patrick) — Accidentellement à Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Patrick Létourneau, fils de feu Joseph Létourneau et d'Evelyne Côté, demeurant rue Gilford. La dépouille mortelle est exposée à partir de 7 heures aux salons
J.Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

LERICHE (Edouard) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edouard Leriche, époux d'Emiliana Brassard. Il fut 40 ans au service de la police de Montréal. Il laisse dans le deuil 3 anfants : Roger Leriche, M. et Mme L.-P. Roy (Madeleine Leriche), M. et Mme Jean-Paul Leriche (Laurette Demers) et 3 petits-enfants, André, Sylvain Roy et Louise Leriche, ses soeurs Mme Florida Grenier, de Californie, Mme Alice Lawrence, de Providence, Rhode Island. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira ?es salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Napoléon) — A Jacques-Cartier, le 6 août 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Napoléon Martin, époux de feu Léa Racine, demeurant à Roxton Falls. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly
à 9 hrs pour se rendre à l'église de Roxton Falls, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Julia) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Alfred Morin, née Julia Blanchette, demeurant à 4820 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURRAY (Pierre) — A Pointe-Calumet, le 7 août 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Pierre Murray, époux de feu Donalda Tessier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères,
162, rue Notre-Dame, Oka,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Pointe-Calumet, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Fernand) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 43 ans est décédé subitement Fernand Nantel. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Tees & Co.
1439, rue Towers
pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres a.m. et de là au cimetière du Champ d'honneur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Germaine) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Germaine Couillard, épouse d'Ulidège Ouellette; demeurant à 2083 Cadillac; mère de Mme Jean-Guy Savage (Rita), Mme Jacquelin Beaulieu (Denise) Cécile, Camille, Charles, Marc, André et Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau
pour se rendre à l'église de Cap-St-Ignace, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Cap-St - Ignace, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Anita) — A St-Augustin, cté des Deux-Montagnes, le 7 août 1967 à l'âge de 41 ans est décédée Mme Anita Proulx, épouse de Yvon Paiement, propriétaire du magasin général Paiement, demeurant à St-Augustin, mère de Pierre, Luce, Yves, Christian et Guylaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
156, rue Principale, St-Augustin
à 2 h. 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELOQUIN (Exilda) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve A. Peloquin, née Exilda Pageau, mère d'Antonio, Marcel et Jeanne (Mme A. Lafleur). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359 11ième Ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Jeannette) — A St-Eustache, le 6 août 1967, à l'âge de 56 an, est décédée Mlle Jeannette Poirier, fille de feu Zéphir Poirier et de feu Lina Beauchamp, soeur de Philippe, Joseph (Pitou), Roger, demeurant à 167 - 2ème Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105 rue St-Eustache
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Andrée) — Accidentellement à Plattsburg, le 3 août 1967, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Andrée Potvin, fille de J.-E. Potvin et de Thérèse Bessette, demeurant à Lachine. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Anna) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Anna Prud'Homme, épouse de feu Séraphin Prud'Homme. Elle laisse dans le deuil Mme L. Décarie (Noella), Mme M. Laliberté (Marie-Jeanne), Mme J. Laliberté (Lucia), Berthe, Séraphin, Léo, Fernand, sa bru Mme veuve J.-P. Prud'nomme, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, 7070 Somerled, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTAL (Emile) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Quintal, époux de feu Eva Lafleur, fils de feu le docteur H. A. Quintal. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rene Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Rhéa) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Rhéa Jarry, épouse de feu le docteur L.-P. Racicot. Elle laisse ses fils le docteur Christian Racicot, Guy, Mme Georges Bernier (Pierrette), Mme Roger Therrien (Huguette). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Montebello, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Rachel) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Pierre Renaud, née Rachel Tessier, épouse en 1ères noces de Georges Ducharme, demeurant à 3785 Hochelaga. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'



Matches de baseball



AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

New York (Talbot 5-4) à Californie (Brunet 11-12), 11 p.m.
Boston (Landis 1-0 et Brandon 4-9) à Kansas City (Hunter 9-11 et Sanford 4-4), 2, 7 p.m.
Washington (Coleman 8-8) à Minnesota (Merritt 8-4), 9 p.m.
Cleveland (Culver 7-2) à Baltimore (Hardin 1-0), 8 p.m.
Chicago (Horlen 13-3 et Peters 12-6) à Détroit (McLain 13-12 et Podres 3-1) à 6 p.m.

LIGUE NATIONALE

Atlanta (Lemaster 7-6) à New York (Hendley 5-2)
Pittsburgh (Gelnar 00) à Chicago (Nye 9-8)
Houston (Cuellar 11-6) à Cincinnati (Pappas 10-7)
Los Angeles (Sutton 7-12) à St-Louis (Hughes 10-3)
San Francisco (Sadecki 4-3) à Philadelphie (Ellsworth 3-4)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Washington	300 002 000	5	6 0
Minnesota	000 000 000	0	3 3

Ortega (9-5) et Casanova; Kaat, Grant (7e), Ollom (9e) et Zimmerman, Nixon (7e). LP : Kaat (8-11). Cir. : McMullen (13e).

Cleveland	000 000 000	0	4 1
Baltimore	000 000 40x	4	7 1

O'Donoghue, Culver (8e) et Sims; Brabender (1-2) et Etchebarren. LP : O'Donoghue (5-5). Cir. : Bowens (3e).

New York	000 000 220	4	8 1
Californie	100 000 07x	8	11 1

Peterson, Womack (9e), S. Hamilton (8e), Talbotson (8e) et Gibbs; J. Hamilton, Rojas (6e), Kelson (9e) et Rodgers. LG : Rojas (9-7). LP : Womack (4-5). Cir. : Mantle (20e).

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	200 000 004	6	14 0
Chicago	012 000 000	3	9 1

Fryman, Bless (3e), McBean (6e), Face (8e) et Sanguillen; Shaw, Hartenstein (2e), Gardner (9e), Mikkelsen (9e) et Hundley. LG : Face (6-4). LP : Hartenstein (5-2). Cir. : Williams (18e), Clendenon (11e).

San Francisco	000 000 000	0	4 0
Philadelphie	201 500 00x	8	7 2

Perry, Herbel (4e), McDaniel (5e), Henry (8e) et Haller, Bunning (12-9) et Oliver. LP : Perry (8-13). Cir. : Allen (18e).

Course en canots entre Ville-Marie et North Bay

La course en canots entre Ville-Marie, au Témiscamingue, et North-Bay, dans l'est ontarien, qui se déroulera du 18 au 20 août, deviendra vraisemblablement un événement annuel. C'est ce qu'annonce Richard Tafel, de North-Bay, président du comité d'organisation de cette manifestation du Centenaire. Gib McEachern de Flin Flon, au Manitoba, ancien gagnant de la classique internationale du Saint-Maurice, agit comme conseiller auprès de l'organisation.

Plus de 15 équipes se sont déjà inscrites à la compétition de 120 milles. Toutes sont de l'Ontario et du Québec, mais l'on prévoit aussi certaines inscriptions de l'Ouest et même des Etats-Unis. La course comportera la somme de $2,400 en prix.

La compétition débutera au Vieux-Fort, à Ville-Marie, le 18 août, à 7 h. 30 du matin. Une première étape de 47 milles conduira les concurrents à Temiscaming par le lac du même nom. Le lendemain, sur la rivière Outaouais, randonnée de 35 milles, puis de 17 milles sur la rivière Mattawa jusqu'au parc Champlain. Le 20 août, le trajet se continuera sur la Mattawa vers North-Bay, où l'on arrivera par les lacs Talon et Trout Lake.

Au tennis

Voici les résultats des dernières rencontres de la ligue de tennis Laurentienne :

Saranac 3, St-Laurent 2.
Joliette 3, Duvernay 2.
Ste-Rose 3, Renaud 2.

CLASSEMENT DES EQUIPES

Ste-Rose	37
Renaud	26
Joliette	20
St-Laurent	19
Saranac	17
Duvernay	16

DEMAIN

Joliette vs St-Laurent ; Saranac vs Ste-Rose ; Renaud vs Duvernay.

CHASSEURS

SUITE DE LA PAGE 42

GAUTHIER, MAURICE
St-Luc, Co. Matane, Qué.
GAUTHIER, Mme ELIE
359 rue St-Christophe, Matane, Qué., Matane
GAUTHIER, ROLAND
10372 Parc Georges, Montréal-Nord, Qué.
GAUTHIER, Mme Roland
10372 Parc-Georges, Montréal-Nord, Qué.
GAUTHIER, JACQUES
5515-7e Avenue, Rosemont
Montréal, Jeanne-Mance
SURPRENANT, WILLMER
4508 Rivard, Montréal, Mercier
GAUTHIER, EDDY
198 avenue St-Rédempteur, Matane, Matane
GAUTHIER, WELLEY
240 rue Côté, Matane, Matane
ROCK, J. LUCIEN
7507 Bannon, LaSalle
SEGUIN, PHILIPPE
1225, De Courcelle, Duvernay, Laval
RIOU, LEO
Des Razades, T.-Pistoles, Riv.-Loup
DUMAS, J. M.
132 Notre-Dame, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup
ROBILLARD, BERTRAND
509 Dézéry, Montréal
ROBILLARD, GILLES
St-Norbert, Co Berthier, P.Q.
LANGELIER, RAOUL
673 des Laurentides, Pont-Viau, Laval, Fabre
LANGELIER, Mme Raoul
695 Alexandre, Pont-Viau, Laval (Fabre)
DE BELLEFEUILLE FERNAND
2264 Est, Boul. Gouin, Montréal, Qué.
RIVEST, Dr. SIMON-PIERRE
Rue Barton, Ville Mt-Royal
BELISLE, JACQUES
64-11e Avenue, Roxboro, R. Baldwin
BELISLE, A. I.
64-11e Avenue Roxboro, R. Baldwin
POMERLEAU, JACQUES
285 Temis, Riv.-du-Loup, (Rivière-du-Loup)

Record pour un cascadeur

CANNES — (AFP) — Un cascadeur français, Patrick Bernard, 35 ans, a réussi hier matin à rouler Calvi à Cannes, soit 220 kms, suspendu dans l'air à un parachute ascensionnel remorqué par un cabin-cruiser.

Bernard est resté dans les airs pendant 5 heures 05 minutes, battant ainsi le précédent record de durée qui était de 4 heures, 45 minutes. Il a également établi un nouveau record de distance.

Le Dorval vainqueur

Le Dorval a marqué quatre points dès la manche initiale et a vaincu le Valleyfield, 5-4 en semi-finale entre les champions des Petites Ligues du Québec et des Maritimes.

Le lanceur gagnant Doug Hyndman a aidé sa cause en cognant un circuit de trois points.

Jacques Lalonde a été le lanceur perdant.

L'autre match de semi-finale opposera le St-Jean, N.B., au Kiwanis-Est, demain soir.

Marielle Goitschel se blesse en vélo

GRENOBLE (AFP) — Marielle Goitschel, qui se trouve actuellement en vacances, chez sa soeur Christine Béranger, épouse de l'entraîneur de l'équipe nationale féminine de ski, à Allevard, une petite station thermale du Dauphiné, a fait lundi une chute douloureuse . . . de bicyclette. L'accident s'est produit alors qu'elle dévalait un chemin caillouteux à proximité du hameau de grangement où se trouve la maison de sa soeur.

La jeune championne qui souffre d'une fracture de la clavicule droite, a dû être plâtrée.

"Cela ne gênera nullement ma prochaine saison, a-t-elle déclaré. Je serai complètement rétablie avant les Jeux Olympiques de Grenoble et en tout cas, en état de reprendre l'entrainement dès les premières neiges."

CLEVELAND (PA) — Trois des cinq joueurs des Browns de Cleveland qui ont raté la période d'entrainement retourneront à leur équipe. Les deux autres ont été échangés. Tous avaient fait la grève dans le but d'obtenir un meilleur contrat. Leroy Kelly, Mike Howell et John Wooten, mis à l'amende, retournent aux Browns et Sid Williams et John Brown ont été échangés.



Médecin-chef

Le lieutenant-colonel André Lizotte, 47 ans, de Québec, est promu au rang de colonel et nommé médecin-chef des Forces canadiennes, région du Québec. Il assume ses nouvelles fonctions depuis le 7 août. Depuis un an il commandait la 2e Ambulance de campagne à la base des Forces canadiennes à Valcartier, Qué. Le colonel Lizotte a fait ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval; il s'est spécialisé ensuite en administration hospitalière et en médecine sociale et préventive à l'Université de Montréal. Les bureaux du médecin-chef de la région médicale du Québec sont situés à la base des Forces canadiennes Montréal, 3530 avenue Atwater, Montréal.

Pourquoi pas chez DUPUIS

Soyez à la page en portant des vêtements confortables, de bonne qualité, que vous trouverez chez DUPUIS. Venez ou composez 842-6171

Pantalons lavez-et-portez "tout aller"

en Fortrel* et viscose

Prix courant 11.98

SPECIAUX DUPUIS

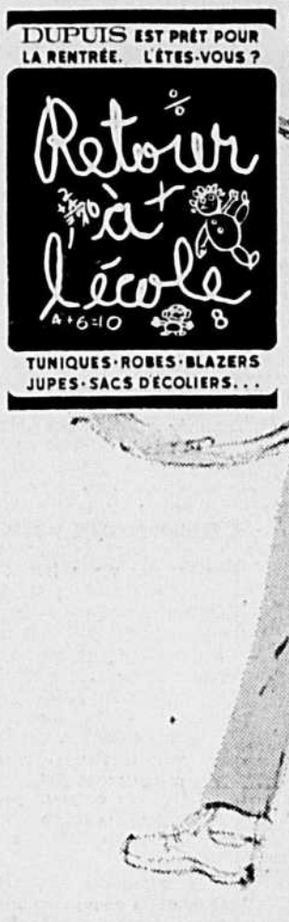
7.79 ch. — 2 pour 15.00

Pantalon 65%* "Fortrel*" et 35% viscose, lavez-et-portez. Marque renommée ! Coupe continentale, 4 poches, braguette éclair. Coloris de gris fer, noir, marine, loden, fusain, brun, gris moyen. Pour 8 à 18 ans.

Composez 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660





Jolies chemises en fin coton ajouré

pour un été confortable

Prix courant 4.50

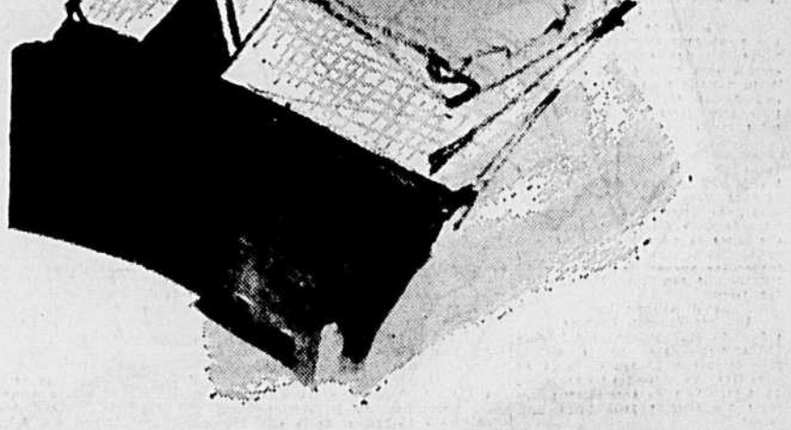
Chemise en coton ajouré, manches courtes, col mou, 1 poche de poitrine. Blanc seulement. Encolures : 14 à 16½.

SPECIAL DUPUIS ch. 2.98

3 pour 8.50

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620





Soutiens-gorge confortables "Exquisite Form"

Soutiens-gorge pour adolescentes ! Coton, Helenca* et dentelle. Bonnets brodés, sans coutures ou dentelles de Ban-Lon* doublé Kodel. Bretelles extensibles ou réglables.

A. Bonnets AA 28 à 34, A 30 à 34 — PRIX DUPUIS — ch. 3.50

B. Bandeau extensible. Bonnets AA 28 à 34. — PRIX DUPUIS — ch. 1.50

C. Bonnets AA 28 à 34. — PRIX DUPUIS — ch. 1.50

Bonnets A 30 à 34. — PRIX DUPUIS — ch. 2.00

Mme MYLES représentante de vêtements de base "EXQUISITE FORM", sera au troisième, mercredi le 9 août de 9.30 a.m. à 5.30 p.m. Elle conseillera vos fillettes sur le choix de leurs dessous.



Culottes et camisoles marque "Watson"

A. Culotte avec dentelle unie — PRIX DUPUIS 1.20 CH.

B. Camisole — PRIX DUPUIS 1.20 CH.

A—Culotte coton indémaillable, marque renommée "Watson". Blanc seulement. Pour 7 à 14 ans.

B—Camisole en coton indémaillable, encolure carrée avec élastique, bretelles étroites. Marque "Watson". Pour 7 à 14 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 550



Bas "Penmans" tout nylon extensibles !

A. BAS ¾ PRIX DUPUIS 1.20

B. BAS COURTS PRIX DUPUIS 1.00

A. Bas ¾, tout nylon extensible. Confortables et résistants. Blanc, vert bouteille, brun, gris, marine ou érable. Pointures : 8½ à 9½.

B. Bas courts tout nylon. Légers motifs. Marine, vert, brun, rouge, blanc, rose ou bleu.



Chemises sans repassage

Prix courant : 4.59

3.79 CH. — 2 pour 7.50

Chemise en fin tricot tout "Térylène" pour garçons ! Modèle à manches longues, poignets 2 façons, pouvant se porter avec ou sans boutons de manchettes. Blanc ou rayures bleu ou vin. Encolures : 11 à 14½.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

D'accord chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30

expo67
PAGES 38 et 39

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Montréal, mardi 8 août 1967 / saint Jean-Marie Vianney / 83e année, No 182 / 4 cahiers / 48 pages / Prévisions de la météo : pluvieux le matin s'éclaircissant l'après-midi / Minimum 60 / Maximum 75

McCutcheon — candidat à la succession de Dief — veut freiner la tendance au socialisme • Page 37



téléphoto PA

Les Noirs du Harlem manifestent à Washington

Cette femme, encerclée de nombreux policiers, faisait partie d'un groupe de Noirs qui ont été expulsés de la Chambre des Représentants, hier. Les Noirs, du Harlem, ont manifesté leur mécontentement à la suite de la décision des législateurs américains de ne pas accorder de crédits pour "la lutte aux rats".

— Nos informations à la page 25

Hébergement durant l'Expo:

Johnson critique aussi les hôtels

par Claude TURCOTTE

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a laissé entendre à midi que le gouvernement devra intervenir si toutes les personnes impliquées dans le logement des visiteurs de l'Expo 67 ne réussissent pas à régler leurs problèmes entre eux.

"Il semble évident que Logexpo n'a pas rempli son rôle", a déclaré M. Johnson aux journalistes qui lui demandaient de commenter l'initiative prise par l'hôtel Reine Elisabeth "pour sauver la réputation hospitalière de Montréal".

Toutefois, le premier ministre n'a pas imputé le blâme seulement à Logexpo. Bien au contraire, il a distribué la responsabilité à l'ancien gouvernement libéral, aux agences de voyages et aux hôtels.

M. Johnson a reproché au gouvernement précédent de ne pas avoir pensé à l'organisation hospitalière au moment où il aurait fallu le faire, soit en 1965 et en 1966.

Il a mentionné que les hôtels en général, contrairement à ce qu'ils ont toujours fait, ne versent pas cette année de cachets aux agences de voyages qui leur amènent des visiteurs.

Ceci incite les agences à diriger leurs clients vers d'autres maisons, bien qu'elles demeurent tout à fait libres d'envoyer les visiteurs dans les hôtels comme auparavant.

Par ailleurs, M. Johnson a déclaré que les hôtels avaient prévenu, il y a très longtemps, que toutes leurs chambres étaient réservées pendant toute la durée de l'Expo.

Or, il arrive que les touristes et voyageurs en général peuvent avec une certaine facilité trouver des places dans les hôtels de Montréal et de la banlieue.

Le premier ministre a fourni comme explication que le plafonnement des prix pour la durée de l'Expo avait dérouté les

voir JOHNSON en page 2

Le député Bienvenue sommé de se rétracter

par François TREPANIER

(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — L'Assemblée législative du Québec sera peut-être appelée à prendre des sanctions disciplinaires contre le député libéral de Matane, M. Jean Bienvenue, si celui-ci ne rétracte pas les propos qu'il a tenus dimanche soir à Rivière-du-Loup au sujet de la conduite du député de l'Union nationale de Rouyn-Noranda, M. Antonio Flamand, dans l'affaire de "1,000 Motels".

C'est ce qu'a indiqué, à midi, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, peu après avoir soumis à l'Assemblée législative une motion demandant au président de la Chambre, M. Rémi Paul, d'obliger M. Bienvenue à se rétracter.

Le président de l'Assemblée législative rendra sa décision sur la motion de M. Johnson demain ou jeudi.

Dimanche soir, à Rivière-du-Loup, lors d'une assemblée à laquelle assistait M. Jean Lesage, M. Bienvenue avait sommé M. Flamand de donner sa démission en raison de sa participation à l'affaire de "1,000 Motels."

Le député de Rouyn-Noranda aurait loué le terrain où devait être érigé les motels de la société "1,000 Motels". Une partie de ces motels préfabriqués ont été fournis par un entrepreneur de la Colombie britannique qui est actuellement en faillite.

M. Bienvenue avait prétendu dimanche soir que M. Flamand s'était rendu inhabile à exercer ses fonctions en raison de sa participation à cette affaire. Il avait alors cité un article de la Loi de la législature qui défend à un député de faire affaire directement ou indirectement avec le gouvernement.

Débat orageux

Ce matin, au milieu d'un débat des plus orageux, le député de Rouyn-Noranda a d'abord déclaré à la Chambre que sa participation à l'affaire de "1000 Motels" ne l'avait pas rendu inhabile à siéger.

voir BIENVENUE en page 2

Johnson et Kossyguine auraient conclu une entente secrète au Moyen-Orient

ROME. (AFP-Reuter) — Le président Tito, à Brioni, et de hauts fonctionnaires du gouvernement yougoslave à Belgrade, ont informé des représentants de la presse occidentale de l'existence d'une "entente secrète" russo-américaine sur la crise du Moyen-Orient, écrit M. Lucio Manisco, dans le journal italien "Messaggero". Le président yougoslave doit quitter Belgrade jeudi pour Le Caire où il aura des entretiens avec le président Nasser. C'est le leader égyptien qui a invité son homologue de Yougoslavie à le rencontrer.

"Cette entente, poursuit le journaliste, aurait été conclue par M. Kossyguine et par le président Johnson à l'issue du sommet de Glassboro. Le président Tito aurait appris l'existence de cet accord secret par le président Brejnev au cours de la conférence des dirigeants communistes tenue à Budapest le mois dernier. L'Union soviétique, ajoute M. Manisco, aurait informé les chefs de gouvernement des principaux pays arabes de "certaines directives communes" mises au point avec Etats-Unis. De son côté, Washington aurait mis au courant le gouvernement britannique de cette base commune des directives russo-américaines à l'égard de la crise entre Israël et les pays arabes".

"Selon les sources autorisées que nous venons de citer, écrit M. Manisco, l'accord secret de Glassboro serait articulé sur les points suivants :

"1 Moscou et Washington se sont engagés à exercer des pressions sur les parties en cause, afin qu'elles acceptent des négociations directes et, au cas où celles-ci seraient irréalisables, à promouvoir des échanges diplomatiques préliminaires, par le canal de tiers, pour tenter de résoudre des problèmes fondamentaux tel que celui des réfugiés expulsés de la bande de Gaza et de la Cisjordanie.

"2—Il a été reconnu nécessaire qu'Israël ramène ses forces sur les frontières existant avant le conflit du 5 juin. Ces frontières devraient de toute façon être modifiées, pour des raisons de nature stratégique concernant la sécurité de l'Etat d'Israël, en certains points sur les lignes de démarcation avec la Jordanie et avec la Syrie. Le retrait des forces israéliennes devrait suivre, écrit M. Manisco, et non précéder une forme de reconnaissance de l'Etat d'Israël par les pays arabes.

"3—Les principaux gouvernements arabes devraient offrir des garanties concernant la sécurité d'Israël, permettre la liberté du trafic israélien dans le canal de Suez et dans le golfe d'Abaka. De son côté, le gou-

Voir ENTENTE en page 2

Grève à trois usines de United Aircraft

par Pierre-J. PERRAULT et Jacques LAFRENIERE

Un seul incident, sans conséquence fâcheuse cependant, s'est produit ce matin sur les piquets des 3,100 travailleurs de la compagnie United Aircraft où une grève a éclaté cette nuit. Par ailleurs, la police de trois villes de la rive sud où sont situées les usines touchées par l'arrêt de travail suit de près les développements de ce conflit. Le maire de Longueuil a même demandé que soit envoyé sur place un détachement de la Sûreté Provinciale du Québec.

Le piquetage s'est poursuivi dans le calme le plus absolu, sauf à Jacques-Cartier où le directeur de la police a été mêlé personnellement à l'incident. M. Paul Charron, qui était en habit de ville, au volant de son automobile particulière, sans identification, a tenté de franchir les piquets de grève pour se rendre sur les terrains de la compagnie. Les grévistes s'y sont opposés. M. Paul Charron a dégainé son arme qui se trouvait dans le coffre à gants. Après des explications de part

Voir GREVE en page 2

Ottawa nie qu'il incite les Arabes à émigrer au Canada

Un haut-fonctionnaire du ministère fédéral de l'Immigration a nié ce matin, à Ottawa, que des représentants du Canada faisaient actuellement une tournée au Moyen-Orient pour inviter les réfugiés palestiniens à s'installer au pays.

Le porte-parole a également nié une nouvelle voulant que de nombreux Arabes aient été obligés récemment de se présenter devant le consulat canadien de Tel-Aviv pour y remplir les formules d'émigration.

Un quotidien du Caire "Al Ahram", écrit que les autorités israéliennes font actuellement pression sur les Arabes d'Israël pour les inviter à émigrer au Canada et en Australie. Le journal fait état d'un mémorendum transmis à la Ligue arabe par le gouvernement irakien.

De nombreux Arabes, poursuit le journal, ont été obligés récemment de se présenter devant le consulat canadien de Tel-Aviv pour y remplir des formules d'émigration.

Citant le mémorandum irakien, "Al Ahram" ajoute que des représentants du ministère canadien de l'Immigration effectuent actuellement une tournée dans certains pays arabes et étrangers pour inviter les réfugiés palestiniens à s'installer au Canada.

A Ottawa, on a expliqué que le ministère de l'Immigration n'avait que deux seuls bureaux dans les pays arabes, l'un en Egypte et l'autre au Liban, et

Voir TEL-AVIV en page 2

Le Bureau de censure refuse "High", film de Larry Kent

Coup de théâtre au 5e Festival du cinéma canadien : "High" de Larry Kent qui devait être présenté à minuit vendredi prochain vient de se voir refuser son visa de censure du Bureau de censure de la province de Québec. C'est à contrecoeur que les organisateurs de ce festival se sont vus contraints de retirer ce film de la compétition.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir hier après-midi au directeur du Festival du film, M. Roch Demers, le Bureau de censure ne donne aucune raison motivant cette décision. On se contente de s'étonner du fait que le comité de pré-sélection du Festival ait retenu le film de Larry Kent et l'ait soumis pour approbation au Bureau de censure.

D'autre part, un communiqué, publié à midi par le Bureau, n'apporte guère plus de précision sur les raisons qui ont amené l'organisme para-gouvernemental à refuser le visa de présentation. Le Bureau invoque le fait que l'octroi d'un visa de présentation publique est valable pour tout le territoire et qu'après examen on en est venu à la conclusion qu'on ne pouvait accorder à un organisme ou à un auditoire en particulier un privilège illégal et exorbitant.

En aucun endroit du communiqué, il n'est fait d'allusion directe au contenu du film de Larry Kent.

"On comprendra, précise M. André Guérin dans le communiqué en question, que ce n'est pas de gaieté de coeur que les membres responsables de l'examen des films au Bureau de censure du cinéma du Québec se sont vus dans la pénible obligation de refuser le visa au film de Larry Kent figurant au festival compétitif du film canadien dans le cadre du huitième Festival international du film de Montréal.

"La décision est d'autant plus navrante, poursuit M. Guérin, que cet unique interdit atteint un ouvrage d'origine canadienne. Comme il

Voir CENSURE en page 2

AUJOURD'HUI

Me Daniel Johnson sera édité à Paris

Le livre de M. Daniel Johnson "Egalité ou indépendance" sera édité à Paris. Déjà, le Figaro littéraire" a publié de larges extraits de ce volume contenant les thèses politiques de M. Johnson, publié au Québec en 1965. Par ailleurs, le premier ministre du Québec de même que le chef du gouvernement canadien, M. Lester B. Pearson, ont accordé des entrevues au magazine "Paris-Match".

— Page 35

Grève de manifestation à Manic

Des employés des comptoirs forestiers qui alimentent les chantiers de la Manicouagan et des Outardes de l'Hydro-Québec ont fait une grève de manifestation la nuit dernière. Tout est vite revenu à l'ordre et l'arrêt de travail n'a eu aucun effet fâcheux. Les négociations se poursuivent présentement à Québec pour éviter cette grève qui forcerait l'Hydro à évacuer ses 6,000 employés des chantiers.

— Page 37

Les écoles de l'Europe nouvelle

Une remarquable expérience de multilinguisme se poursuit depuis une douzaine d'années dans les Ecoles européennes du Marché commun. Les enfants des fonctionnaires de diverses nationalités y suivent les cours ensemble et jusqu'à maintenant, les résultats ont été exceptionnels.

— Page 43

Les visiteurs à

L'EXPO

hier
300,156
on en prévoyait
270,520
aujourd'hui (prévisions)
324,624
depuis l'ouverture
28,558,697

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 46
Editorial / 4
Finance / 44 et 45
Horoscope / 23
La bonne table / 13 à 15
Mots croisés / 28
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 40 à 42 et 47
Tribunaux / 23
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 11

CKAC 73

Les conservateurs à Montmorency: des droits égaux aux Canadiens français partout au pays

par Jacques PIGEON

de notre bureau d'Ottawa

MONTMORENCY — Clichés et illogisme, ont conclu quelques-uns. C'est partiellement vrai. Le président de la conférence conservatrice a d'abord livré les clichés ; l'illogisme — ou ce qui aux yeux d'un francophone apparaît comme de l'illogisme — a dominé les deux premières réunions consacrées à l'étude du problème constitutionnel.

N'empêche que trois idées maîtresses ont dominé les réunions et laissé présager de leur adoption par l'assemblée générale. Ce sont :

1— La création d'une cour constitutionnelle ;

2— La consécration, dans une constitution nouvelle, de droits égaux aux Canadiens français. Pour ces derniers, partout au Canada, des droits identiques à ceux des anglophones au Québec.

3— Un enterrement de première classe à la centralisation. Ce sont les délibérations de ce groupe — un sur huit — qui ont retenu l'attention au cours de cette première journée de la Conférence des théoriciens conservateurs. Le sujet à l'étude, la constitution, était évidemment plus d'actualité que la plupart des autres.

Des quelque 134 penseurs — professeurs d'université, politiciens, journalistes ou militants conservateurs — seulement une quinzaine faisaient partie du groupe chargé d'étudier la constitution. Pour la circonstance, les intérêts constitutionnels du Canada français étaient défendus par deux députés : MM. Martial Asselin et Théogène Ricard ainsi qu'un jeune étudiant en histoire.

Il est donc permis de conclure, comme l'a d'ailleurs fait le président de l'assemblée, M. Gordon Fairweather, député de Royal (N.-B.) que ce fut un dialogue d'anglophones réformant, entre eux, la constitution.

Non pas que les francophones précités n'aient pas pris part au débat. C'est plutôt qu'ils s'exprimaient en des termes politiques face à des intellectuels universitaires anglophones.

M. Marcel Faribault devait être là: plusieurs ont dit espérer qu'il y sera aujourd'hui.

Et, en tout, on n'a pas compté plus de 20 Canadiens français sur un grand total de 134.

Plusieurs ont noté que ce débat constitutionnel s'est fait sans direction, que les penseurs ont d'abord refusé de s'attarder au grand problème, celui de l'identité de la nation canadienne. Heureusement, cependant, on a su éviter la plupart des clichés dont le président de la conférence, M. William Davis, ministre de l'Education en Ontario, a enveloppé son discours qui devait lancer la conférence.

Quelques exemples : le conservatisme, a-t-il dit, c'est de l'optimisme prudent. M. Davis a parlé des "nouvelles réalités": l'automatisme, les cerveaux électroniques... il a dit que la Belle province ferait "irrévocablement partie du Canada" et parle de ces "exigences profondément ancrées pour un nouveau style dans l'arène nationale". Et, pour ne mentionner qu'un autre cliché, il a rappelé que le dernier chef du parti, M. Diefenbaker, a été choisi "avant l'ère spatiale".

C'était, en somme, un discours comme les autres qui n'était certes pas de nature à

Voir CONSERVATEURS page 2

Le conflit des radiologistes n'a pas un caractère d'urgence

— Le ministre de la Santé

QUEBEC — Le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, a rencontré séparément, aujourd'hui, les dirigeants de l'Association des hôpitaux du Québec et ceux de la Fédération des spécialistes et de l'Association des radiologistes.

Le but de ces rencontres était d'étudier la situation créée par la démission des radiologistes dans plusieurs hôpitaux de la province.

Les radiologistes sont en désaccord avec le gouvernement qui refuse de payer les radiologies qui seraient faites dans les cliniques et les bureaux privés des médecins.

Aujourd'hui, le nombre des radiologistes qui ont présenté leur démission s'élève à 72. L'Association des radiologistes compte 208 membres. Selon l'Association, parmi les démissionnaires, huit ont déjà accepté des postes à l'extérieur de la province et 40 se cherchent de l'emploi ailleurs. Une liste de 64 offres d'emplois pour des radiologistes, dans les autres provinces canadiennes, a été soumise à l'Association provinciale par l'Association canadienne des radiologistes.

Le Dr Marvin N. Lougheed, président de l'Association des radiologistes de la province de Québec a dit que les démissions touchaient principalement des hôpitaux de Montréal, de Québec, des villes de l'est de la province et le district de Sorel, Chicoutimi et Gaspé.

A l'issue de ses entretiens, M. Cloutier a déclaré que la situation n'avait pas encore de caractère d'urgence mais qu'elle pourrait l'avoir d'ici deux semaines si les radiologistes continuent de démissionner.

Pour le moment, ce sont les hôpitaux de Montréal et de Québec qui sont les plus touchés.

M. Cloutier a dit qu'il cherche à trouver un terrain d'entente pour la reprise des négociations avec les radiologistes.

Le cabinet se penche sur le cas des marins

Le cabinet fédéral étudie aujourd'hui la menace de grève de 5,400 marins canadiens qui doivent abandonner 180 navires le 17 août prochain.

Un porte-parole gouvernemental a confirmé que le ministre du travail, M. John R. Nicholson, présentera à ses collègues du gouvernement un rapport faisant état de la situation actuelle, créée par le refus du syndicat des marins d'accepter les conclusions d'un comité de conciliation.

Par ailleurs, le ministre Nicholson a refusé hier soir de confirmer ou de nier une nouvelle selon laquelle il s'apprêterait à nommer un médiateur dans le conflit des marins.

M. Nicholson, qui rentrait d'un voyage à Vancouver, a déclaré qu'il s'entretiendrait avec des fonctionnaires de son ministère avant de prendre une décision.

Le syndicat ne voit aucune objection à ce qu'un médiateur soit nommé, même si leur président, M. Leonard McLaughlin, a déclaré qu'il n'en ferait pas la demande.

Par ailleurs, M. McLaughlin a informé hier 32 compagnies de navigation maritime que la grève des membres de ce syndicat serait déclenchée le 17 août.

Environ 5,400 marins abandonneront alors 180 navires des Grands Lacs et de la Côte Est.

Quatre autres syndicats d'employés du transport maritime ont déjà consenti à appuyer les futurs grévistes en s'engageant à ne pas franchir les piquets de grève.

Les membres du syndicat ont commencé à voter vendredi sur le rapport que les dirigeants ont demandé de rejeter parce qu'il fait défaut de tenir compte de la principale revendication : la réduction à 40 heures de la semaine de travail. Les autres points litigieux ont trait au nombre des membres d'équipage sur les navires et à la caisse de retraite.

Environ 75 p. 100 des membres ont voté jusqu'à ce jour, a déclaré un porte-parole syndical. On commencera la compilation du vote mercredi à Montréal.

Le télégramme déclare que le rapport majoritaire a été étudié par les dirigeants du syndicat et que ces derniers ont recommandé aux membres de le rejeter. Il reste à savoir si les marins accepteront ou rejetteront ce rapport. Le rejet signifiera le déclenchement d'une "grève légale".

M. McLaughlin ajoute dans son télégramme que si les membres décident d'accepter le rapport, les dirigeants seront alors disposés à signer immédiatement, à l'heure du déclenchement prévu de la grève, la nouvelle convention collective de travail.

On sait cependant que lors d'assemblées générales des membres tenues à Montréal, Fort William, Thorold, Toronto, Québec et Halifax, les membres ont décidé à l'unanimité de tenir un vote de grève. Environ 2,000 membres ont assisté à ces assemblées.

C'est la première fois que des troubles surviendront sur les Grands Lacs et dans le St-Laurent depuis les incidents de 1963 qui avait amené le gouvernement à mettre sous tutelle cinq syndicats de marins, tutelle qui existe toujours. Ce qui avait fait déverser la coupe, c'est la marche de quelque 2,000 marins sur le parlement, à Ottawa. C'était la phase d'incidents tous plus graves les uns que les autres, où on avait même assisté à des échanges de coups de feu entre navires, dans le golfe Saint-Laurent.

BIENVENUE

SUITE DE LA PAGE 1

"Le terrain dont j'ai été locataire pendant un certain temps, a dit M. Flamand, n'était pas un terrain de la Couronne. Je demande donc au député de Matane de porter une accusation formelle ou bien s'il ne veut pas le faire de se rétracter séance tenante."

Devant le refus de M. Bienvenue de se rétracter, le premier ministre Daniel Johnson a ensuite annoncé son intention de présenter une motion pour obliger le député de Matane à retirer ses propos.

Il a ensuite fait savoir que si celui-ci continuait de demeurer bouche bée, il présenterait une autre motion qui pourrait prévoir des sanctions.

Ces sanctions, croit-on, pourraient aller jusqu'à l'expulsion.

Au cours de sa déclaration, M. Johnson a également soutenu que l'accusation portée par M. Bienvenue dimanche soir contre M. Flamand ne tenait pas debout étant donné que ce dernier n'avait pas fait affaire avec le gouvernement ou une société de la Couronne.

M. Johnson a d'autre part défié M. Bienvenue de porter une accusation devant le comité des privilèges et élections de l'Assemblée législative pour vider toute l'affaire:

"C'est la seule façon courageuse, digne d'un homme qui veut respecter son rôle de député, de porter une accusation", a dit M. Johnson en formulant son invitation.

"Je suis un homme"

"Je suis un homme, a répondu M. Bienvenue, mais je ne suis pas un rétracteux. Que l'on me menace de sanction ou de tout ce que l'on voudra, je ne rétracterai rien tant et aussi longtemps que je ne saurai pas et que la population ne saura pas si oui ou non le député de Rouyn-Noranda nie ou confirme les paroles qu'il a tenues à des représentants de LA PRESSE (au sujet de l'affaire de "1,000 Motels).

"Je n'ai pas d'accusation à porter, a continué M. Bienvenue. J'ai dit ce que j'avais à dire et ce n'est pas le premier ministre qui va me dicter ce que je dois faire."

Le député de Chambly M. Pierre Laporte s'est ensuite objecté à la motion de M. Johnson disant que les propos tenus dimanche soir par Me Bienvenue l'avaient été publiquement et n'étaient pas de la responsabilité de l'Assemblée législative mais de celle des tribunaux.

Le cas de M. Foucart

Toujours au sujet des propos de Me Bienvenue, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a par ailleurs protesté contre une déclaration selon laquelle il aurait été à l'origine de l'expulsion de directeur du Camping à Logexpo, M. Foucart. Il a dit qu'il n'avait rien eu à faire avec le congédiement de M. Foucart.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

hôteliers dans leurs prévisions.

De son côté, à la lumière des informations qui provenaient des hôtels, Logexpo a recommandé aux gens de disposer de chambres et de construire des motels temporaires. On constate aujourd'hui, selon le chef du gouvernement, que les propriétaires se plaignent, parce qu'ils ne reçoivent pas de clients et que les clients se plaignent, parce qu'ils se trouvent fort mal logés dans certains motels temporaires.

Plus de satisfaction

En revanche, le premier ministre a laissé entendre qu'il ne fallait pas dramatiser outre mesure. Il a rapporté que, selon les autorités de l'Expo, pour chaque client qui se plaint, il y en a 4,000 qui sont satisfaits.

M. Johnson a refusé d'indiquer de quelle façon le gouvernement pourrait intervenir dans ce domaine.

Par ailleurs, le Président de la Chambre, M. Rémi Paul, a refusé au député Jérôme Choquette, d'Outremont, le droit d'obtenir des explications sur l'initiative du Reine-Elisabeth. M. Paul a jugé que la question n'était pas urgente.

ENTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

vernement de Jérusalem devrait s'engager à ne pas modifier ultérieurement ses frontières d'avant la guerre.

"4) Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont pris l'engagement de ne pas promouvoir une nouvelle course aux armements dans cette région du monde. M. Kossyguine aurait informé M. Johnson des quantités de fournitures militaires que son gouvernement entendait envoyer à la Syrie et à l'Egypte pour remplacer "une certaine partie des armes (engins aériens et blindés) détruites ou capturées par les Israéliens. Selon les sources yougoslaves déjà citées, les fournitures soviétiques auraient été "très limitées" et ont déjà été suspendues.

"5) Moscou et Washington se sont engagés à souscrire et à garantir un accord éventuel entre Israël et les pays arabes."

Mécontentement à Belgrade

Le rédacteur du "Messaggero" souligne que les "révélations yougoslaves" ont précédé de 24 heures l'annonce du voyage du président Tito au Caire, le 10 août et qu'elles "reflètent le mécontentement de Belgrade à la suite de l'entente secrète russo-américaine". "Toujours d'après les sources yougoslaves, poursuit les journalistes, l'entente a "bloqué" la situation au Moyen-Orient, privant la diplomatie des pays arabes de liberté de manoeuvre (...) Une autre objection est soulevée par le président Tito. Elle concerne, écrit M. Manisco, l'absence de dates ou d'échéance pour la réalisation de l'accord : Si Israël ou les pays arabes décidaient de ne pas en accepter certains points, la situation présente resterait inchangée pendant des mois ou des années, créant ainsi la condition du "fait accompli" au Moyen-Orient".

TEL-AVIV

SUITE DE LA PAGE 1

que c'était la routine du bureau de Beyrouth que d'effectuer des visites dans les autres capitales arabes. On n'a pu fournir de données précises sur le nombre de demandes d'entrées que des Arabes ont faites au cours des dernières semaines.

La Ligue arabe, indique encore le quotidien cairote, a transmis ce mémorandum aux pays membres et a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire prévue en septembre.

Par ailleurs, le gouvernement de la Jordanie fait actuellement pression sur les réfugiés arabes pour les inciter à regagner leurs maisons situées dans le territoire jordanien occupé par Israël afin de sauver l'économie nationale.

Le gouvernement du roi Hussein a déclaré que c'était "un devoir sacré" pour ces réfugiés de retourner chez eux afin d'empêcher que leurs terres soint distribuées à des immigrants. Le comité jordanien pour les réfugiés a donné avis qu'il couperait toute aide aux réfugiés qui refuseraient de retourner chez eux après en avoir reçu l'autorisation des autorités israéliennes. Cet avis fait suite à l'accord intervenu entre la Jordanie et Israël selon lequel tous les réfugiés arabes qui veulent retourner chez eux doivent le faire avant la fin d'août. On estime à quelque 250,000 le nombre des Arabes qui ont fui de l'autre côté du Jourdain devant l'avance des forces israéliennes. Cet exode est une menace très sérieuse pour l'économie jordanienne.

Les réfugiés qui accepteront de retourner sur leurs terres recevront du gouvernement d'Amman une aide alimentaire de trois mois.

Fin de la grève

Entre-temps, la situation est redevenue normale à Jérusalem aujourd'hui après la grève générale d'hier décrétée par les Arabes. Les commerçants qui avaient fait la grève ont rouvert leurs boutiques et leurs restaurants tandis que les services publics et les taxis fonctionnent à nouveau.

Un certain nombre d'arrestations auraient été effectuées la nuit dernière à la suite de cette grève. Des mesures rigoureuses seraient prises envers les instigateurs clandestins de la manifestation contre les autorités d'Israël. Il est question de les bannir de la ville de Jérusalem.

Au cours d'un entretien avec le général Odd Bull, chef d'état-major de l'ONU en Palestine, le ministre israélien de la Défense, le général Moshé Dayan, a accusé l'Egypte d'avoir violé l'accord relatif à la navigation sur le canal de Suez. Le général Bull a fait savoir que les observateurs de l'ONU feraient enquête à ce suet.

Au Caire, les autorités égyptiennes ont accusé Israël de détenir encore 5,000 prisonniers égyptiens. Ce nombre serait de deux fois supérieur au chiffre fourni par les autorités israéliennes à la Croix-Rouge internationale.

CENSURE

SUITE DE LA PAGE 1

se doit en régime démocratique, le visa autorisant la présentation publique d'ouvrages cinématographiques vaut pour tout le territoire sans souffrir la moindre exception.

"En opposant le refus, le Bureau a obéi à des règles universelles et à une orientation ferme de plusieurs années qui exigent le respect intégral de l'oeuvre. Il s'ensuit que les décisions ne peuvent s'exprimer que par le visa ou le refus, sauf dans le cas où l'auteur ou le distributeur consentirait lui-même à préparer et soumettre un nouveau montage.

"C'est au terme d'un examen fouillé qu'il est apparu, de toute évidence, impossible d'octroyer le visa à ce film. Agir autrement eût été manquer à des devoirs graves. On eût pu, avec raison, accuser le Bureau d'accorder à un organisme ou à un auditoire en particulier un privilège illégal et exorbitant".

Tourné à Montréal au printemps de cette année, "High" a pour cadre le milieu des hippies de la métropole et retrace la vie d'un jeune homme menant une vie de bohème et qui va jusqu'à servir de gigolo auprès d'une femme d'un certain âge avant de rencontrer une jeune fille avec qui il décide de vivre mais sans se résigner à travailler. Le film, tout en montrant des jeunes vivant en marge de la société, constitue une dénonciation de la liberté, symbole d'anarchie, telle qu'elle existe dans notre société.

Installé à Montréal depuis la fin de 1966, Larry Kent a été pendant quelques mois à l'emploi de l'Office National du Film avant de se lancer dans son quatrième long métrage. Né à Johannesburg (Afrique du Sud) en 1937, il suivit ses parents à Vancouver où il fit des études universitaires. Son premier long métrage, "Bitter Ash", fut tourné en 1962. Il fit ensuite "Sweet Substitute" (1964) et "When Tomorrow Dies" (1966). Ces deux derniers films ont été présentés aux 3e et 4e festivals du cinéma canadien.

C'est la première fois qu'un film canadien présenté au festival est retiré pour cause de refus par la censure. Après ce retrait, il ne reste que quatre longs métrages officiellement inscrits au Festival du cinéma canadien. On sait que le film de Don Owen avait été retiré de la compétition parce qu'on n'a pas pu le terminer en temps.

Les spectateurs qui ont déjà acheté des billets pour assister à la représentation pourront être remboursés au guichet du Festival mondial, Place Ville-Marie.

L.P.

CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

stimuler les intellects de ce groupe de penseurs.

Ce discours devait donner le ton et le débat constitutionnel a été engagé immédiatement après. Durant la première séance, on n'a même pas pu s'entendre sur la procédure à suivre, sur la façon d'aborder la question. Les discussions de l'après-midi ont été plus fructueuses, si bien que trois idées ont fait leur chemin. M. Martial Asselin a soutenu l'idée d'une cour constitutionnelle en invoquant le fait que le Québec voit la Cour suprême juge et partie dans ce domaine. Les juges étant nommés par Ottawa, a-t-il dit, la conclusion devient évidente.

L'idée a presque reçu l'assentiment général. Mais elle a également fait dévier toute la conversation qui, d'abord, devait être centrée sur la théorie des droits égaux pour tous les Canadiens.

Entre-temps, deux candidats au leadership du parti ont fait de brèves apparitions à ces réunions. D'abord M. Robert Stanfield qui s'est borné à exprimer quelques idées bien générales. Puis M. Donald Flemming qui, lui, n'a pas pris part au débat.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

et d'autre, l'incident fut clos. Les grévistes ont affirmé ne pas avoir reconnu le directeur.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a demandé à la SPQ, d'envoyer un détachement au cas où il deviendrait nécessaire que les corps policiers des trois villes concernées soient renforcés. Il est arrivé 60 agents la nuit dernière. Ce matin, selon M. Robidas, le nombre des agents de la SPQ était de 75.

La compagnie s'est enquise auprès de M. Robidas du rôle que les policiers seraient appelés à remplir s'il y avait émission d'une injonction. M. Robidas a déclaré que dans ce cas, la police devra faire respecter la loi.

Du côté des grévistes, on se dit convaincu que la compagnie demandera une injonction pour limiter le nombre des piqueteurs. Bon nombre des 2,000 employés de bureau, des cadres et des services techniques non syndiqués n'ont pas franchi les piquets de grève aujourd'hui.

C'est la première grève dans la filiale canadienne de l'entreprise, depuis sa fondation il y a 40 ans. Dans un communiqué, le président de United Aircraft, M. Thor Stephenson, a dit que la compagnie s'efforcera d'observer toutes les lois de piquetage et a exprimé l'espoir que le syndicat en fasse autant.

Il a ajouté que "tous les employés qui se présenteront à leur poste pourront assumer leur tâche habituelle".

Grève retardée de 45 minutes

Prévue pour minuit hier soir, la grève a été retardée de 45 minutes dans le but de permettre aux négociateurs des deux parties de tenter un effort pour en venir à une entente.

Dès la rupture des entretiens, 200 employés de la firme ont établi des piquets de grève devant les usines de Saint-Hubert, de Longueuil et de Jacques-Cartier.

Les négociations ont abouti à une impasse malgré les efforts du conciliateur provincial, M. Yvon Dansereau, qui avait oeuvré durant toute la journée d'hier en compagnie des délégués syndicaux et patronaux dans l'espoir de prévenir un arrêt de travail.

La firme United Aircraft tentait de conclure une deuxième entente de travail avec ses employés qui sont affiliés depuis quatre ans au Syndicat des travailleurs unis de l'automobile (TUA).

La convention collective précédente a pris fin le 24 juin dernier. Les principaux sujets des entretiens ont été les augmentations de salaires, les bénéfices marginaux, la rémunération "au mérite" et la formule de promotion.

A la suite de la rupture des négociations, un représentant du syndicat, M. Maurice Vassart, a soutenu que les présentes difficultés sont attribuables à l'intransigeance des dirigeants de la compagnie-mère américaine : "Les dirigeants canadiens de la compagnie, on s'est aperçu une fois de plus, n'ont aucun pouvoir. Dès que nous suggérions la modification d'une virgule, les négociateurs patronaux se précipitaient vers le téléphone pour demander l'avis du vice-président américain de la compagnie."

M. Vassart a déclaré que la meilleure façon de "donner une leçon" aux autorités américaines de la firme est de fermer ses trois usines montréalaises pour une période indéfinie.

Le représentant syndical a conclu en disant que les travailleurs québecois de la firme s'étaient assis à la table de négociations avec un désir sincère d'en venir à une entente mais que la direction n'avait pas fait preuve de la même bonne volonté.

Qui ne peut comme il veut, doit vouloir comme il peut.

Térence

LA MÉTÉO

MINIMUM : 60
MAXIMUM : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice: nuageux avec averses en matinée, s'éclaircissant lentement tard dans l'après-midi; vents légers. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe : 60 et 75; La Tuque : 55 et 70.

Aperçu pour demain : nébulosité croissante et un peu plus chaud.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est : averses dispersées avec risques d'orages; vents légers. Minimum et maximum à Québec : 55 et 75; à Sherbrooke : 60 et 75.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions du Lac-St-Jean et de Rimouski: nuageux avec averses; frais; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 55 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions de Sept-Iles, Baie-Comeau et Gaspé : ensoleillé mais devenant nuageux durant l'après-midi; frais; vents légers. Minimum et maximum à Gaspé : 55 et 70; à Sept-Iles et Baie-Comeau : 50 et 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Hellyer et Sharp visent la succession éventuelle de Lester B. Pearson

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du ministre de la Défense nationale a confirmé hier la nouvelle voulant que M. Hellyer projette de poser sa candidature à la direction du parti libéral si M. Pearson vient à se retirer.

Mais il a tenu à souligner que les préparatifs n'en étaient encore qu'au "stade du projet sur papier" et que M. Hellyer accorderait son appui total à M. Pearson aussi longtemps que ce dernier demeurerait à son poste.

Le porte-parole de M. Hellyer et un des adjoints du ministre, M. William M. Lee, commentait alors une dépêche du journal The Gazette qui déclarait que M. Hellyer, le ministre des Finances M. Sharp et le ministre des Affaires extérieures M. Martin, sont à mettre en branle leurs organisations respectives pour la campagne du leadership du parti et recherchent ardemment des appuis.

M. Sharp

M. Sharp a dit qu'aucune campagne n'était encore en marche, mais qu'il serait probablement candidat à la direction du parti à la retraite de M. Pearson. Il a ajouté que sa décision dépendait des circonstances existant à ce moment-là.



Oyez! Oyez! Oyez!

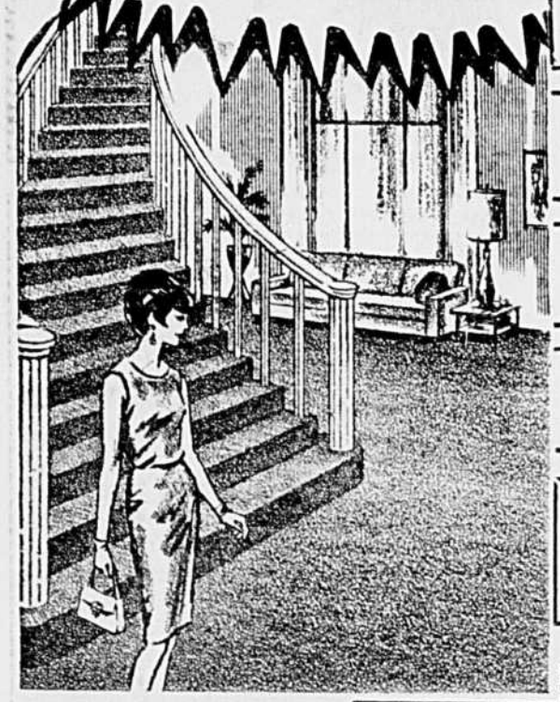
NOUS ANNONÇONS L'OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE SUCCURSALE
située à
389 OUEST, ST-JACQUES

SERVICE COMPLET

Nous sommes heureux de
REVENIR
sur la rue ST-JACQUES
UN TROISIEME EMPLACEMENT
A VOTRE SERVICE

DAWSON BROS.
UNE DIVISION DE
WILLSON STATIONERS LTD.
FOURNITURES DE BUREAU — AMEUBLEMENT
CARTES DE SOUHAIT
TEL. 845-0181

UNIVERSAL BROADLOOM
OFFRE DES EXTRAORDINAIRES
ÉCONOMIES SUR DU SUPERBE et EXCELLENT
BROADLOOM
Examinez ces valeurs épatantes!



★ BROADLOOM 100% NYLON 3.49 la v.c.
★ BROADLOOM NYLON DU PONT 4.49 la v.c.
★ NYLON 501 DU PONT 5.49 la v.c.
ACRILAN ★ BROADLOOM 7.49 la v.c.

GRATIS avec chaque achat
• Caméra oscillante POLAROID Vos photos-souvenirs de l'Expo prêtes en dix secondes
OU
• Passeport de saison pour l'Expo

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
Notre engagement envers vous : Vous devez être entièrement satisfait de la marchandise et de la main-d'oeuvre, ou vous serez remboursé. Appelez Universal Broadloom aujourd'hui. Nous enverrons un vendeur-décorateur chez vous. Il vous montrera notre ligne complète d'échantillons, répondra à toutes vos questions au sujet des tapis et vous donnera des conseils utiles. — Appelez 376-7640 dès maintenant. Sans aucune obligation.

AUCUN COMPTANT Aussi peu que $2 par SEM.
• PREMIER VERSEMENT EN SEPT.
Satisfaction garantie sur la marchandise et la main-d'oeuvre

POUR ACHAT CHEZ VOUS APPELEZ
376-7640
SANS OBLIGATION
Installé par des experts

UNIVERSAL BROADLOOM INDUSTRIES
3737 est, boul. METROPOLITAIN 376-7640

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

Des EMPLOIS A SALAIRE ELEVE attendent PRESENTEMENT
DES HOMMES ET FEMMES SPECIALISES
Il se crée de NOUVELLES situations chaque jour
APPRENEZ SUR MACHINES I.B.M.
COURS du JOUR ou du SOIR
• Excellent salaire pour débuter
• Travail varié et captivant
• Avenir prometteur
• Apprenez la programmation sur ordinatrices I.B.M.
• Apprenez la mécanographie et les circuits sur machines I.B.M.
• Apprenez les perforatrices I.B.M.
Ne tardez pas à assurer votre avenir—postez le coupon dès aujourd'hui—sans obligation de votre part, ou tél. à
861-5426

Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines I.B.M.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. G.A.-3

Petit magasin de meubles : petit loyer petites dépenses petits profits GROSSES ECONOMIES aux clients
Société d'Escomptes enr. 8299, St-Denis, 384-0621 près Métro Jarry



MAINTENANT DISPONIBLE
AUX PLUS BAS PRIX JAMAIS OFFERTS
PAR
LA CIE DE PIERRE UNIVERSELLE
AVEC DOUBLE GARANTIE DE 20 ANS
• Ne nécessite aucune peinture • Isolation gratuite
• Choix de couleurs populaires • Beauté durable
• Vous le lavez comme si vous laviez votre auto.
POUR AUSSI PEU QUE $2 par semaine
1er PAIEMENT : SEPT. '67
ESTIME GRATUIT
Appelez maintenant monsieur L. Lessard pour un dépliant et une estimation gratuite et recevez gratuitement un passeport quotidien pour l'Expo
Appels à frais virés acceptés dans un rayon de 300 milles — Appelez le jour ou la nuit
332-9665
LA CIE DE PIERRE UNIVERSELLE
6171 ouest, boul. GOUIN

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 8 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 182



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Explosion devant l'Université McGill

Une soixantaine de pompiers répondant à deux alertes sont parvenus sans mal à maitriser un début d'incendie engendré, vers 1 h. 15 hier après-midi, par une violente explosion survenue devant l'immeuble abritant la faculté de Génie de l'Université McGill, au 3450 rue University, à l'intersection de la rue Milton. Imputée à la surchauffe du réservoir d'un compresseur qu'utilisaient des ouvriers dans des travaux, l'explosion a jeté tout un émoi sur le campus de l'université, couvrant d'un épais nuage de fumée le secteur voisin de la ville, mais personne n'a été blessé en dépit de sa force suffisante pour arracher des pierres au bâtiment devant lequel s'est produite l'explosion. Les dégâts matériels n'ont pas été évalués, mais ils seraient relativement mineurs.

Gratuité scolaire pour plus de 3,000 étudiants dans les CEGEP cet automne

par Yves LECLERC

Les cours des Collèges d'enseignement général et professionnel qui ouvriront leurs portes cet automne seront gratuits pour ceux des étudiants qui s'y inscriront en première année du collégial, soit un total de 3,000 à 3,500 élèves.

En effet, les autres étudiants qui avaient déjà commencé des études de niveau postsecondaire dans les mêmes institutions ne sont pas considérés comme inscrits dans les CEGEP : ils termineront tout simplement leur cours dans les cadres traditionnels du collège classique, de l'école normale, de l'institut technologie, etc . . .

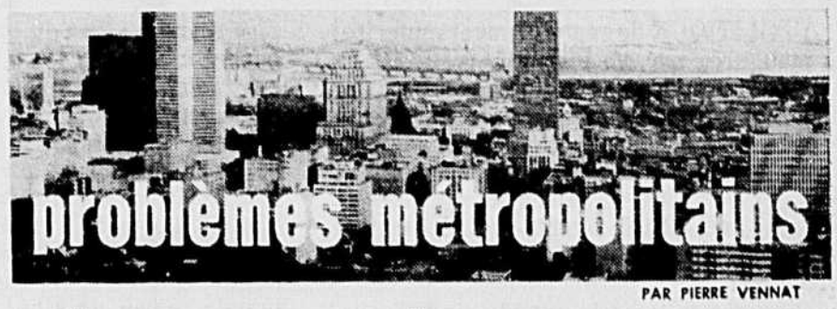
Il est probable d'autre part qu'un septième CEGEP pourra être constitué d'ici la rentrée des classes : c'est celui de Rouyn-Noranda, où les travaux sont déjà avancés, mais pour lequel l'autorisation du ministre n'a pas encore été donnée.

Quant à la région de Montréal, il semble de plus en plus certain qu'elle n'aura pas de CEGEP cette année. Un haut fonctionnaire du ministère de l'Education a précisé à ce sujet que le problème de la région métropolitaine est trop complexe pour que l'on puisse se permettre de prendre des décisions hâtives.

De toute façon, un seul des regroupements envisagés est assez avancé pour avoir espoir de se réaliser d'ici un mois ; il pourrait accueillir quelque 700 à 800 élèves, ce qui, sur la masse des étudiants montréalais, est à peine plus qu'une goutte d'eau dans l'océan.

On préfère donc, semble-t-il, constituer un groupe d'étude qui prendra le temps nécessaire pour étudier le problème à fond et y suggérer des solutions qui permettront probablement, du moins on l'espère, la création

Voir GRATUITE en page 6



PAR PIERRE VENNAT

Il n'y a pas de raison pour qu'une ville "métropolitaine" ait une région "métropolitaine"

TORONTO — De l'avis de certains experts participant aux journées d'études sur les problèmes métropolitains à l'Université York, il n'y a pas de raison pour qu'une ville "métropolitaine" ait beaucoup de villes de banlieue en dehors de ses limites politiques et que, de ce chef, elle ait une région "métropolitaine".

Quand une région urbaine est divisée entre plusieurs juridictions, les problèmes métropolitains traditionnels augmentent de façon typique par suite du manque de coordination entre les efforts faits pour les résoudre. Une fusion de régions administratives par la création d'une autorité administrative englobant toute la région, peut, espère-t-on, éliminer ce genre de problèmes métropolitains.

Mais il ne s'agit que d'un espoir, car on ajoute aussitôt qu'un tel changement administratif ne résout cependant pas automatiquement les problèmes métropolitains.

Les deux sens de "métropolitain"

Les spécialistes constatent qu'on emploie le terme "métropolitain" dans deux sens distincts. Le premier sens et aussi le plus ancien se rapporte à la ville métropole comme un centre majeur d'activités de type urbain, un endroit de rassemblement des gens, de méthodes et d'idées, et un centre d'influence intellectuelle politique sur les régions avoisinantes.

La plupart des références aux villes métropolitaines ,aux métropoles, considèrent ce concept de la ville comme centre majeur, comme leader parmi les autres villes. Mais cette signification a été compliquée par l'introduction du terme de "région métropolitaine".

Une région métropolitaine veut dire une ville avec sa banlieue, et ainsi dans son usage correct, se distingue de la "ville" ou de la "ville proprement dite".

Le terme métropole, ou ville métropolitaine, en contraste est utilisée pour la distinguer de villes "de moindre importance" ou 'plus petites".

L'exemple torontois

De toutes les métropoles du pays, (100,000 habitants ou plus), c'est Edmonton, capitale de l'Alberta, qui a connu le plus grand accroissement proportionnel de sa population durant les quinze dernières années, soit 97.3 p. cent.

Ce chiffre vient loin derrière Bogota, capitale de la Colombie, en Amérique latine, qui a

Voir VILLE en page 7

Un organisme de réhabilitation recommande l'adoption d'une procédure d'enquête avec juge d'instruction

par Claire DUTRISAC

"Ni la société ni le prévenu ne peuvent accepter des déficiences dans l'administration de la justice" a déclaré le Conseil des oeuvres du bien-être de Québec (COBEQ) dans un mémoire présenté aujourd'hui à Québec à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale dans la province de Québec.

Les 23 recommandations formulées par COBEQ s'inspirent de deux principales préoccupations : d'une part, l'individu aux prises avec notre système judiciaire, individu auquel on reconnait un droit strict à la justice et partant, un droit à la réhabilitation et à son insertion sociale; d'autre part, le droit de tout individu vivant en société à la sécurité et à une vie paisible.

COBEQ affirme que le système judiciaire, tout en protégeant la société, doit aussi aider le criminel et doit donc être pensé en fonction de la réhabilitation du criminel. Partant de ces principes, le mémoire propose des réformes dans l'enquête policière, l'enquête préliminaire, la sentence, la prison et les libérations conditionnelles.

L'enquête policière

Selon COBEQ, les pouvoirs que la loi confie à la police sont limités et soumis à une procédure judiciaire très rigide. La solution aux problèmes que pose l'enquête policière ne réside pas dans une augmentation des pouvoirs de la police. "Il s'agirait davantage d'amorcer un changement de la loi afin de permettre à la police de compléter son enquête, d'une façon efficace, sous la direction d'un juge d'instruction."

Le mémoire s'élève contre la mise en garde que doit servir le policier à tout individu qu'il met sous arrestation. Cette formule est qualifiée de "forme hypocrite de la défense des droits de l'individu".

Aussi, COBEQ suggère qu'on étudie sérieusement la possibilité d'adapter à notre système judiciaire, les procédures de l'arrestation sous la compétence d'un juge d'instruction. Deux avantages en résulteraient : 1) l'abolition des possibilités d'abus de la part des policiers ; 2) l'obligation de parler pour l'individu mis sous arrestation. "Il est difficile, dit le mémoire, de concilier le silence complet de l'accusé avec un système judiciaire efficace."

L'enquête préliminaire et lenteurs judiciaires

Afin que soit maintenu un des principes de base de notre code pénal, à savoir la reconnaissance de l'innocence d'un individu jusqu'à preuve de sa culpabilité, COBEQ fait trois recommandations : a) que l'enquête préliminaire de tout prévenu se fasse à huis clos; b) que les témoins soient tenus au secret; c) que des pénalités soient prévues pour ceux qui violeraient ce secret.

Le mémoire souligne les retards apportés à l'instruction des procès. De nombreux facteurs provoquent ces lenteurs : insuffisance du nombre des juges, exiguité des cours de justice, etc. Outre les torts qu'ils causent aux prévenus, ces délais sont "lourds" financièrement et desservent la justice.

Sentence individualisée et pré-sentence

La partie la plus novatrice du mémoire porte sur la sentence et la pré-sentence. Contrairement au concept le plus répandu qui veut que tous soient égaux devant la justice, COBEQ veut que la peine donnée par le juge tienne compte à la fois du délit et de la personnalité de l'accusé.

La sentence, affirme COBEQ, doit être individualisée, c'est-à-dire adaptée à l'individu qui la reçoit et orientée vers la rééducation et la résinsertion sociale de ce dernier. "Nous devons bannir tout système qui fournirait une équivalence directe entre une sentence et un délit."

Pour atteindre ce but, la sentence comporterait deux phases : l'une ayant pour objet d'établir l'imputabilité de l'accusé et la matérialité des faits; l'autre tranchant le problème humain posé par la personnalité de l'accusé. Entre ces deux décisions interviendrait l'examen médical, psychologique et social que requiert l'individualisation de la sentence.

Une sentence juste et susceptible d'aider à la réhabilitation de l'accusé nécessite un "rapport pré-sentence" portant sur tous les aspects physiques, psychiques et sociaux de l'accusé. Ce "rapport pré-sentence" devrait être obligatoire. De plus, le code pénal devrait être modifié de façon à ce qu'un terme d'emprisonnement puisse être purgé par périodes (nuits, fins de semaines) qui n'empêchent pas l'individu de remplir ses obligations familiales et ne le détachent pas de sa famille.

Comme corollaire à ces recommandations, on propose que des cours de formation de la magistrature soient institués afin de familiariser les juges avec toutes les notions de sociologie, de psychiatrie, de psychologie, de criminologie et autres sciences reliées à la criminologie et nécessaires à tout prononcé de sentence.

Les prisons et leur programme

Rappelant le caractère "caserneux" de nos prisons et leur "style ancestral", le mémoire prône la construction de prisons à style pavillonnaire, ou encore de "villages incarcéraux" avec tous les services normaux que l'on retrouve en société (usine de travail, parc de loisirs, église, école, etc.).

On constate que les prisons sont souvent peuplées ou surpeuplées par des individus qui ne peuvent bénéficier de ce retrait de la société (exemples : alcooliques, vagabonds). Pour ces catégories d'individus, il faudrait des ressources spécifiques.

Distinguant entre les prévenus et les détenus, le mémoire recommande que les centres pour prévenus aient un caractère régional, et que les prisons pour détenus prennent un caractère central.

Il insiste sur deux aspects de la question : 1) la qualité du personnel de ces institutions et la nécessité de les bien rémunérer et de les bien former ; 2) les activités des détenus qui doivent être diversifiées et attrayantes. Le travail des détenus devrait être "valorisant" et "rémunéré en tout justice". Somme toute, le programme des prisons doit préparer l'insertion de l'individu dans la société en le retranchant le moins possible de cette société.

COBEQ qualifie la loi des libérations conditionnelles de "progressive" mais demande que tout le nécessaire soit fait pour en améliorer le fonctionnement concret. Le choix des candidats aux libérations conditionnelles ne devrait s'effectuer qu'à la suite d'une conférence où les personnes intéressées pourraient apporter leur collaboration. Cela permettrait d'éviter certaines erreurs, tant pour les candidats acceptés que pour ceux qui sont refusés. Ceux qui auront la responsabilité du candidat après sa sortie de prison devraient avoir la possibilité de créer une relation avec le candidat à la libération conditionnelle alors qu'il est encore incarcéré.

De plus, la libération conditionnelle n'étant pas un droit mais un outil qui a pour but d'une part, de réhabiliter le criminel et d'autre part de protéger la société, la Commission des libérations conditionnelles ne devrait pas être tenue de donner à quiconque les raisons qui ont motivé un refus à une demande.

Comme on ne doit jamais im-

Voir ORGANISME en page 6

Accusée de s'être alliée à trois cagoulards pour voler $33,700 à son propre père

par Léopold LIZOTTE

Une fort jolie fille de 20 ans, Isabelle Kugiel, qui est la fille de l'ancien propriétaire (multimillionnaire) de l'hôtel de la Salle, a comparu hier après-midi, devant le juge T.-A. Fontaine, sous l'accusation d'avoir cambriolé la somptueuse résidence de son père, rue James-Morrice, dans le nord de la métropole.

Et d'en être partie avec $33,700 de bijoux, de fourrures et de monnaie étrangère.

Quelques minutes plus tôt, trois individus avaient comparu devant le même juge sous la même accusation. Ce sont : Jean-Paul Léveillé, de St-Jacques-le-Mineur, Ronald Bourgon, un ancien détective privé de Ste-Geneviève, et Fred William Grant, du 931 ouest, Ontario, qui ont tous nié leur culpabilité. Et dont l'enquête préliminaire, tout comme celle de la fille du plaignant, s'instruira le 15 août.

Dans leur cas, leurs procureurs respectifs, Mes Myer Gross et Norbert Lozier, n'ont réclamé aucun cautionnement. Dans le cas de la jeune prévenue, son procureur a toutefois tenté d'obtenir sa libération immédiate, en soulignant qu'elle avait fait, il y a quelques jours à peine, une violente crise nerveuse et qu'elle en ressentait d'ailleurs encore les effets.

Mais le procureur chef adjoint de la Couronne, Me Rhéal Brunet, s'est opposé à cette requête en soulignant que la cour serait mieux à même de se prononcer aujourd'hui, alors que d'autres accusations auront été portées contre tous les accusés, à la suite des "traitements" que M. Kugiel aurait subis par la suite, dans son chalet des Laurentides. Et ce, alors que les cagoulards tentaient de découvrir les sommes fabuleuses qu'il était censé cacher à divers endroits des Laurentides.

Selon les renseignements obtenus jusqu'ici, il semble que, les époux Kugiel vivaient séparés depuis un certain temps. Ce serait pour s'emparer de certains fonds paternels que la fille aurait organisé cette expédition dans les résidences de l'ancien proprio de l'hôtellerie de la rue Drummond.

Saisie de 626 peintures acquises en Europe avec des chèques sans provision

A la demande d'Interpol, la Sûreté de Montréal a mis un terme aux achats en Europe de quelques Montréalais qui se procuraient des peintures sans grande valeur avec des chèques sans provision.

Les suspects auraient ainsi acheté en Allemagne, en France, en Espagne près d'un millier de "croûtes" qu'ils espéraient revendre à prix fort à des naïfs acquéreurs du Québec.

Le sergent-détective Henri Novak a révélé à son supérieur, le capitaine-détective Léon St-Pierre, qu'au cours de ses perquisitions dans une douzaine d'endroits de la métropole, il a retrouvé 626 chromos et qu'il lui en manque encore 400 pour faire le compte :

"Il se peut, a-t-il souligné, que ces 400 là demeurent introuvables ayant pu être écoulés ici et là à des prix variant de $30 à $100."

Il s'attend d'ici quelques jours à des arrestations.

Scènes d'un film pour la TV américaine tournées sur l'emplacement de l'Expo

par Maurice GIROUX

Imaginez un James Bond monogame, moins fort mais plus beau, (Robert Wagner) croupissant dans une prison d'Etat par suite de ses nombreux larcins. L'agence de sécurité gouvernementale décide de le sortir de prison et de lui confier une lourde tâche : retrouver des documents secrets et les voler au pays étranger qui les a en sa possession. Au cours des opérations, notre héros tombe amoureux de l'agent secret du pays ennemi (Senta Berger).

Cette histoire, bien américaine, a amené hier à Montréal toute une équipe de production de la Universal Television, qui tourne présentement un film intitulé "The Crooked Man", pour le compte de la chaine de télévision américaine ABC.

Pendant trois jours, des scènes seront filmées sur l'emplacement de l'Expo, où l'on voit le duo Wagner - Berger filer le parfait amour, alors qu'ils sont eux-mêmes "filés" par deux autres agents secrets.

Les séquences tournées à Montréal ne représentent qu'une douzaine de minutes dans un film de plus d'une heure. Il va donc de soi que la Terre des hommes n'a pas été émue outre mesure, hier, à la vue des deux célèbres artistes.

Ces derniers en furent quittes pour signer des autographes aux dizaines de personnes qui se pressaient surles lieux.

Des scènes ont été tournées au Pavillon thématique, "L'Homme à l'oeuvre", au Pavillon du Mexique et à celui du Québec.

L'agent de publicité de la société Universal Television affirme que c'est le premier long métrage à avoir l'Expo comme toile de fond.

En réalité, le film ne mentionnera même pas le nom de l'Expo 1967.

Parce que le long métrage ne sera lancé qu'en 1968 et que le producteur ne désire pas être dépassé, l'Expo dont il sera question dans cette histoire d'espionnage est complètement fictive : il s'agira donc de la "Sports Expo 1968".

L'auteur et le directeur du film est M. Leslie Stevens, âgé de 43 ans, qui a dirigé au cours des dernières années la série "The Outer Limits", sur le réseau américain de télévision ABC.

"The Crooked Man" sera un film en couleurs, genre comédie légère sur un thème d'espionnage.

Aux dernières nouvelles, la chasse aux autographes était plus active que la chasse à l'homme, hier, sur la Terre des hommes.

Laval et la rive sud déclasseraient-elles un jour la métropole ?

TORONTO, (par P.V.) — Se pourrait-il qu'éventuellement la ville de Laval et la rive sud de Montréal aient un jour une influence égale, sinon supérieure à la métropole elle-même ?

Deux universitaires américains ont suscité la question en affirmant dans un document de travail que la ville centrale des régions métropolitaines de demain devra trouver un moyen de s'accommoder de la puissance et de l'influence égale sinon supérieure des populations et des institutions situées en dehors de la ville.

Cet ajustement ou les conséquences de l'échec à s'ajuster sont, selon eux, déjà évidents aux Etats-Unis et au Canada.

Les professeurs Richard Forstall, de Chicago, et Victor Jones, de l'Université de la Californie, affirment qu'un tel ajustement ne doit pas être restreint aux politiciens métropolitains.

Il est essentiel que, dans les pays qui comptent plusieurs métropoles, les gouvernements supérieurs, qu'ils soient provinciaux ou généraux, s'intéressent à la solution des problèmes métropolitains.

Nécessité de la planification

Ce qui amène sur le tapis la nécessité d'une planification à

Voir UN JOUR en page 6

6741, ST-HUBERT

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

Spécial cette semaine !

COUSSINS EN "AIRFOAM"



Modèle "exécutif", 18" x 16".
Prix rég. $7.95
SPECIAL $5.95

Modèle "sténo", 15" x 14".
Prix rég. $5.50
SPECIAL $4.25

MARRON, BRUN, GRIS, VERT

Travaillez plus confortablement !

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 Mont-Royal, 524-3081
• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON



Avec les auvents WEATHER-VANE

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

LP

Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

☐ Auvents ☐ portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

Un deuxième frère Sigouin s'évade

par Réginald HENRY

Alors que le nom de son frère cadet paraît toujours en tête de la liste des dix hommes les plus recherchés par les policiers du Québec, un bandit montréalais âgé de 27 ans, Bernard Sigouin, condamné en janvier dernier à dix ans de réclusion pour vol à main armée durant lequel un [illegible] échappé de justesse à [illegible] s'est évadé hier après-[illegible] de l'Institut Leclerc, l'annexe à surveillance minimum du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Considéré comme très dangereux par la police, Bernard Sigouin n'est cependant pas du type "fier à bras". Il mesure seulement 5 pieds 1 pouce, pèse environ 115 livres, a les cheveux et les yeux bruns. Son anatomie s'orne d'un tatouage comprenant un couteau, une bannière et la mention "La mort avant le déshonneur".

Il n'est autre qu'un des frères de Raymond Sigouin, 26 ans, qui s'est lui-même évadé du palais de Justice de Montréal le 19 septembre 1966 et que les détectives du Bureau des Enquêtes criminelles recherchent en rapport avec de nombreux pillages de banques commis depuis par des cagoulards lourdement armés dans la région métropolitaine. On le soupçonne notamment de participation à un important vol de banque durant lequel un innocent témoin de l'attentat a été froidement assassiné d'une balle dans la tête par un des bandits impliqués, à Laval. Le meurtre commis et l'argent raflé, les malfaiteurs s'étaient enfuis et aucune arrestation n'a encore été effectuée relativement au drame.

Raymond et Bernard Sigouin, ainsi qu'un troisième frère, Serge, le seul qui soit encore derrière les barreaux, avaient été arrêtés presque simultanément quelques minutes après un vol à main armée perpétré le 21 avril 1966, à la Banque Canadienne Nationale, située au 5225, chemin de la Côte-de-Liesse, à St-Laurent.

En parvenant sur la scène du crime, les policiers de St-Laurent avaient essuyé plusieurs coups de feu et un agent a plongé sur la banquette de la voiture de patrouille qu'il conduisait, à temps pour esquiver une balle qui traversa le parebrise du véhicule juste au-dessus du volant. Peu de temps, après, cependant, les policiers revinrent au poste avec les frères Sigouin, des mitraillettes et les $2,500 que les bandits s'étaient fait remettre à l'intérieur de la banque. Raymond et Bernard Sigouin ont connu leurs premiers ennuis avec la Justice à l'âge de 16 et 17 ans respectivement.

Les circonstances de l'évasion d'hier

Un porte-parole du pénitencier de St-Vincent-de-Paul a déclaré hier que Bernard Sigouin, transféré récemment à l'Institut Leclerc, où il travaillait à la buanderie, s'est évadé de manière encore indéterminée. On a constaté sa disparition à l'appel de 4 h. de l'après-midi et l'on présume qu'il avait détalé une demi-heure plus tôt. C'est simple et c'est tout : aux policiers, déjà critiqués et débordés, de lui remettre la main au collet et d'en courir les risques éventuels.

Les policiers de St-Laurent, parmi lesquels le sergent Normand Robidas, qui a vécu la fusillade du 21 avril 66, à la banque près de laquelle furent arrêtés les Sigouin, ont choisi de ne pas faire de commentaires.

---

sur une distance de plusieurs milles par le chef de police de St-Lin lui-même.

Eventuellement, ils ont réussi à le distancer et à disparaître en empruntant une route secondaire.

Le caporal Robert Campagnat, de la Sûreté du Québec, a alerté immédiatement le contingent de St-Jérôme. Il croit qu'il s'agit de la même bande qui a réussi un coup du même genre hier matin dans un poste d'essence de Morin Heights.

FAITS divers

Deux Québécois tués dans une collision près de Cornwall

LANCASTER, Ont. (PCf) — M. Paul Pépin, âgé de 30 ans, du Cap-de-la-Madeleine, ainsi qu'un compagnon de voyage dont la police n'a pas encore divulgué l'identité, ont perdu la vie lundi quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient a dérapé sur la voie rapide Macdonald Cartier, à une quinzaine de milles de Cornwall.

Un troisième voyageur, M. Gilles Lefebvre, âgé de 29 ans, de Trois-Rivières, a été gravement blessé dans cet accident. Il a été hospitalisé à Cornwall et son cas est grave selon les autorités médicales.

Un mort et cinq blessés dans une collision

M. Patrick Létourneau, 41 ans, du 7563, rue Christophe-Colomb, à Montréal, a trouvé la mort dans une collision d'automobiles survenue hier à 20 h. 20 sur le chemin Gascon, à St-Louis-de-Terrebonne. Il a succombé peu après son admission à l'hôpital Fleury, à Montréal. Cinq personnes ont été blessées dans le funeste accident.

Vol à main armée de $3,000 à St-Lin

Quatre bandits armés de carabines à canon tronqué ont fait irruption vers midi dans la succursale de la Banque Provinciale du Canada, à St-Lin des Laurentides, et sous la menace de leurs armes ont forcé les caissiers à leur remettre environ $3,000.

Ils ont pris la fuite en direction de St-Jérôme, talonnés

Frayeur de trois jeunes filles faisant de l'auto-stop

Trois jeunes filles qui faisaient de l'auto-stop sur le chemin Gascon, à Saint-Louis de Terrebonne, ont accepté l'invitation d'un homme dans la quarantaine de monter dans sa voiture.

Elles venaient à peine de s'asseoir sur les banquettes du véhicule, que l'inconnu s'est permis des gestes révélant des intentions d'une honnêteté fort douteuse.

Effrayées elles ont sauté en bas du véhicule en marche, oubliant chacune sa bourse dans l'auto.

Elles ont en conséquence alerté la PP.

ORGANISME

SUITE DE LA PAGE 3

poser la réhabilitation à un individu mais plutôt le motiver à se réhabiliter, le gouvernement fédéral doit éviter d'instituer un régime de libérations conditionnelles statutaires.

Enfin, COBEQ souhaite que le Québec mette sur pied son propre service de libérations conditionnelles pour tous les prisonniers qui sont dans les institutions qui relèvent de sa compétence. Cette recommandation apparaît comme une conclusion logique à tout partage de responsabilité entre le gouvernement fédéral et les provinces.

GRATUITE

SUITE DE LA PAGE 3

non pas d'un seul mais de plusieurs Collèges d'ici l'été prochain.

Entre 7,000 et 9,000 élèves

Au total, les six CEGEP déjà créés accueilleront en septembre de 7,000 à 8,000 étudiants. Si on y ajoute celui de Rouyn, ce chiffre pourra atteindre 9,000. Il y aura environ 500 à 600 professeurs, soit un par 15 élèves en moyenne.

Cette année, les budgets des divers Collèges varieront de façon assez importante, selon le nombre d'étudiants et l'importance des services offerts.

On évalue le coût par élève de $1,000 à $1,200, ce qui porterait le budget du CEGEP "moyen" à plus d'un million de dollars. De cette somme, cependant, il faudra déduire les frais de scolarité des étudiants qui termineront leur cours selon l'ancienne formule.

Il est évident que tous les Collèges ne pourront pas offrir dès septembre tout l'éventail d'options ni toute la polyvalence prévus ; l'étendue du choix dépendra de la nature et du nombre des institutions regroupées.

Par exemple, le CEGEP de Ste-Foy donnera surtout, du côté professionnel, des options "finance" et "administration" héritées de l'Académie de Québec, et des options "médicales".

A Chicoutimi, on retrouvera aussi les options médicales, grâce au regroupement de l'école d'infirmières, ainsi que des cours techniques et des options "psycho-pédagogie" fournies par l'école normale.

Contrairement à ce qu'on prévoyait, il y aura à peu près autant d'étudiants dans la section professionnelle que dans la section pré-universitaire.

Les fonctionnaires du ministère de l'Education se disent très satisfaits de ce résultat, qui leur permettra probablement d'atteindre plus tôt que prévu la répartition idéale, qui serait : 70 p. 100 professionnel, 30 p. 100 préuniversitaire ou général.

Ils notent cependant que, comme le voulait le rapport Parent, les deux sections ne seront pas divisées par des cloisons étanches, mais au contraire seront logées dans les mêmes édifices et suivront un certain nombre de cours communs.

D'autre part, il est à prévoir que cette fusion des diverses disciplines postsecondaires ne se fera pas du jour au lendemain, et qu'il faudra un certain temps aux institutions nouvellement regroupées dans les CEGEP pour la réaliser.

UN JOUR

SUITE DE LA PAGE 3

l'échelle métropolitaine. Planification réclamée hier matin par le professeur Adam Aldrzejewski, directeur de l'Institut d'économie sociale de Varsovie, qui prononçait l'allocution qui devait marquer le début de la conférence proprement dite, à l'Université York. L'urbaniste polonais affirme que la planification des grandes agglomérations métropolitaines et des opérations d'urbanisation doit avoir un caractère universel. Elle doit englober les éléments de l'aménagement du territoire, du planning économique et du planning social. De plus, l'homme et ses besoins sociaux doivent en être les buts essentiels.

Le conférencier a de plus ajouté qu'en raison de situations actuelles si différentes des métropoles et des agglomérations métropolitaines dans notre monde d'aujourd'hui, il semble que dans les considérations sur les modèles de l'avenir, l'accent devrait plutôt être mis sur les éléments humains que sur leurs solutions techniques.

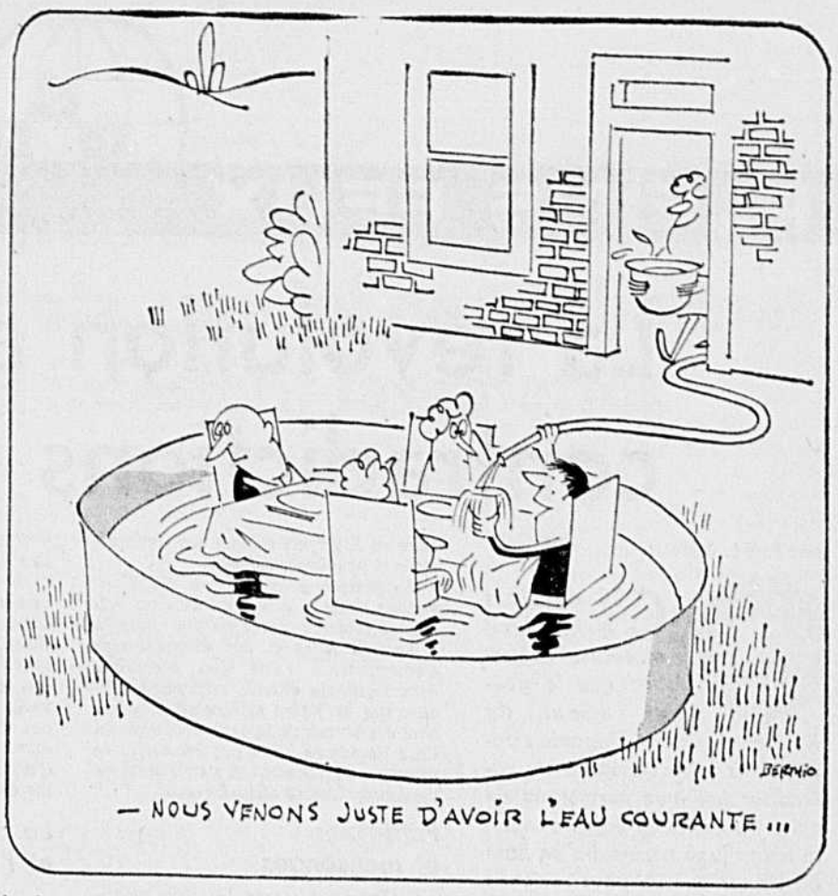
Deux de ses collègues, les professeurs Juliusz Gorynski et Zygmunt Rydicki, avaient eux-mêmes insisté, dans un document de travail, sur la nécessité de planifier le développement des métropoles de demain.

Les deux auteurs font remarquer que la situation résultant du peuplement rapide, assujeti à aucun contrôle, les conséquences d'une mauvaise utilisation du sol, l'expansion anarchique de la construction et des transports sont difficiles à maîtriser, même à l'heure actuelle, et font appel à des interventions extrêmement coûteuses.

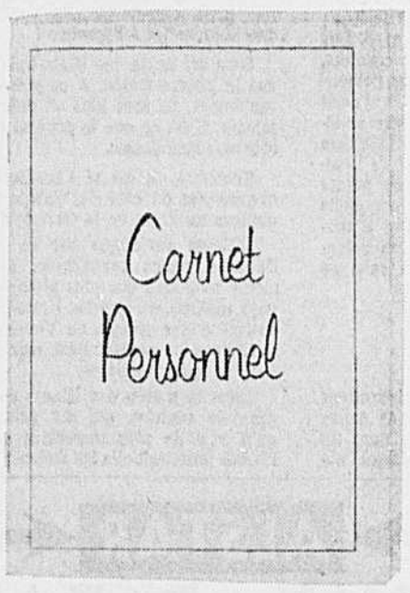
Dans l'hypothèse, disent-ils, où les demi-mesures puissent continuer de prévaloir face à une urganisation intense et accélérée, il n'y aura pas lieu de se surprendre des crises que suscitera le manque de planification et de moyens de plusieurs régions.

Rejoignant les conclusions de leurs collègues américains, les deux urbanistes polonais affirment que les politiques alignant les fonctions des gouvernements dans les zones métropolitaines et les structures de ces mêmes gouvernements en vue de ces fonctions doivent s'intégrer pleinement à des politiques de même nature sur les plans national et local.

Cependant, ajoutent-ils en conclusion, la participation des citoyens au jeu des décisions demeure d'importance primordiale en tout temps.



Maintenant que vous avez le nouvel annuaire téléphonique de
MONTREAL



il vous est facile de mettre à jour votre propre Carnet personnel

Vous n'avez qu'à comparer votre liste personnelle des numéros aux inscriptions de l'annuaire. N'oubliez pas de vérifier et de mettre à jour les numéros des services d'URGENCE. Si vous voulez obtenir un Carnet personnel, faites-nous le savoir et nous vous en enverrons un *gratuitement.*

Appelez-nous à 844-9911

Écrire un numéro c'est s'en souvenir.



Bell Canada

La direction de **l'hôtel Reine Elizabeth** annonce l'ouverture d'un **Service Urgence-Logement** pour les visiteurs en séjour à Montréal.

Notre ville et les membres responsables de son industrie hôtelière voient leur réputation compromise. Nous en sommes profondément ennuyés. Les plaintes concernant le logement ont fait tant de bruit que nous nous voyons dans l'obligation de prendre nous-mêmes les mesures qui s'imposent et de les prendre au plus tôt.

La direction du Reine Elizabeth a donc décidé de mettre sur pied dès aujourd'hui et ce, jusqu'à la fin de l'Expo, un *Service Urgence-Logement* afin d'offrir une aide efficace aux visiteurs. Vous trouverez un comptoir de renseignements à cet effet, opéré par notre personnel et ouvert de 11h. à 23h., dans le hall du Reine Elizabeth. Comme les deux comptoirs d'Information sur l'Expo, et de réservation et d'information pour les restaurants, mis à la disposition des visiteurs dans le hall, ce service urgence-logement est absolument gratuit.

Ce que nous voulons faire

Si vous arrivez à Montréal sans avoir fait de réservation au préalable ou si ce que vous avez trouvé ne vous satisfait pas:

1. Présentez-vous au comptoir de notre service urgence-logement dans le hall de l'hôtel. Vous devez vous présenter personnellement car nous ne pouvons malheureusement, ni effectuer de réservation par téléphone, ni répondre aux demandes de ceux qui seraient en quête de logement pour quelqu'un d'autre.
2. Nous essaierons immédiatement de vous trouver des commodités satisfaisantes dans un hôtel reconnu, dans un motel ou tout autre endroit convenable, judicieusement inspecté par des employés qualifiés de notre propre personnel.

CE SERVICE URGENCE-LOGEMENT EST ABSOLUMENT GRATUIT ET LES GRATIFICATIONS SONT INTERDITES.

Ce que nous ne pouvons pas faire

1. Notre service urgence-logement ne peut, ni ne veut remplacer aucune des agences officielles chargées présentement de procurer des réservations d'avance.
2. Il n'est pas de notre ressort de répondre aux plaintes ou de vous faire rembourser si vous êtes insatisfait des services offerts ailleurs par d'autres agences.

Avis aux directeurs d'hôtels, motels et autres établissements de la région de Montreal

Nous croyons que tous les membres responsables de l'industrie hôtelière sont affectés par le présent problème de logement.

Si vous voulez bien vous inscrire à notre service urgence-logement, nous vous enverrons les visiteurs en tenant compte du nombre de chambres dont vous disposez quotidiennement.

SOUS AUCUN PRÉTEXTE, LE REINE ELIZABETH N'ACCEPTERA DE COMMISSION DE VOTRE PART OU DE LA PART DES VISITEURS QUE CE SERVICE AURA PU AIDER.

Pour vous inscrire, vous pouvez appeler à 861-9413 de 11h. à 23h.

Ce numéro de téléphone sert exclusivement aux appels venant des directeurs d'hôtels, de motels ou autres établissements.

Nous espérons que ces mesures que nous avons prises contribueront à préserver la réputation de tous les hôtels et motels qui, comme le nôtre, ont un rôle important et constant à jouer auprès du public.

DONALD M. MUMFORD
Président de Hilton of Canada, Ltd., et directeur administratif de l'hôtel Reine Elizabeth.

Nous vous suggérons de détacher cette annonce et de la conserver pour usage futur.

CAHIER No 3 / PAGES 25-36 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 8 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 182



téléphoto PA

Accusée du meurtre de ses quatre enfants

Escortée par une matrone et un agent de la police fédérale, Mme Mary Connolly, 43 ans (au centre), a été amenée à la cour du district d'Ayer, au Massachusetts, hier, où elle doit faire face à une accusation du meurtre de ses quatre enfants. Elle a été emprisonnée. On lui a refusé tout cautionnement. Elle a été conduite à l'hôpital fédéral Gardener, pour examen. Les enfants, Brenda (16 ans), Gregory (11 ans) Gary (7 ans) et Thomas (3 ans) ont été trouvés criblés de balles dans leur demeure de Dunstable.

75 manifestants noirs exigent, en plein Capitole, une loi pour éliminer les rats qui infestent les ghettos

WASHINGTON, (UPI) — Environ 75 manifestants noirs qui scandaient le slogan "Rats cause Riots" (les rats sont cause des émeutes) ont fait irruption hier dans les galeries de la Chambre des représentants des Etats-Unis et ont eu une violente bousculade avec la police qui tentait de les chasser hors de l'édifice du Capitole.

Huit des manifestants ont été arrêtés, y compris Jesse Gray, leader de la grève du logement menée dans Harlem en 1963. Un policier du Capitole a été transporté en sang à l'hôpital naval de Bethesda. Plusieurs autres policiers ont été traités pour des blessures légères.

Le représentant démocrate de l'Illinois, M. Roman C. Pucinski, a dit qu'à un moment donné, dans la mêlée qui a éclaté dans les couloirs de la Chambre, il a vu un Noir menacer un policier de son rasoir. Le policier, aussitôt, dégaina son pistolet. "Dieu merci, il n'y eut aucun coup de feu", a dit M. Pucinski.

Les huit Noirs arrêtés (six hommes et deux femmes) pour mauvaise conduite, ont été remis en liberté moyennant un cautionnement de $10 chacun. Ils furent renvoyés à Brooklyn et à Harlem par autobus nolisé.

Toutefois, Gray (le leader) qui avait été impliqué dans une manifestation de "stall-in" (blocage) lors de l'ouverture de l'exposition universelle de New York en 1964, a juré de retourner à Washington lundi prochain avec "une masse de gens" pour "représenter" quelques-uns des rats qui vivent présentement dans les taudis de New York.

Le but principal de la manifestation d'hier fut de revaloriser un projet de loi de $40 millions en vue d'éliminer les rats dans les ghettos noirs, projet qui a été enterré en Chambre le 20 juillet dernier. Plusieurs des protestataires exhibaient hier des photos montrant des rats, soit seul, par couples ou en foule, et rodant impudemment dans les salles de bain, les cuisines et les chambres des taudis.

"C'est heureux que vous n'ayez pas voté votre "Rat Bill", a hurlé un grand costaud de noir. "Ainsi, notre colère va augmenter. Nous allons raser tous les Etats-Unis. Ce que nous ne pourrons pas brûler, nous le ferons sauter. Gardez vos miettes. Gardes ces miettes que sont vos "Rat Bill" (loi contre les rats).

Entre-temps, on apprend que les sénateurs Ribicoff et Percy ont suggéré aujourd'hui la constitution d'un fonds d'un milliard de dollars pour permettre au président Johnson d'accorder des bourses à des Etats, des communautés ou des organisations locales, dans le but de réduire la tension raciale.

CHESTER, (PA) — Les autorités municipales de Chester, en Pennsylvanie, ont annoncé hier qu'elles accorderaient une prime de dix cents pour chaque queue de rat qu'on leur apporterait. "Ainsi, nous pourrons éliminer 10,000 rats pour seulement $1,000", a déclaré le maire James H. Gorbey, qui précise que la campagne d'extermination débutera le 15 août et sera de nature à réduire considérablement la quantité croissante de rats dans la ville.

Deux policiers blancs sont accusés du meurtre de deux Noirs

d'après UPI, PA, AFP

Deux agents de police de race blanche ont été accusés, hier, à Détroit, du meurtre à froid et délibéré de deux adolescents noirs dans un motel, au cours d'une descente effectuée conjointement par la police municipale et fédérale lors de l'émeute raciale qu'on qualifie comme étant la plus terrible de toute l'histoire des Etats-Unis.

Le meurtre s'est produit dans un motel appelé "Algiers", et les deux policiers inculpés sont les officiers de patrouille Ronald August, âgé de 28 ans, marié, père de deux enfants et quatre ans de service, et Robert Paille, 31 ans, célibataire et deux ans de service.

August est accusé d'avoir abattu Aubrey Pollard, un adolescent noir âgé de 19 ans, et Paille est accusé du meurtre du jeune Fred Temple, 18 ans, compagnon de Pollard.

Un troisième Noir, Carl Cooper, 17 ans, a également été tué au motel Algiers, mais le juge de comté, William L. Cahalan, dit qu'il n'a pas suffisamment de preuves pour pouvoir porter une accusation immédiatement.

Des témoins disent que plusieurs personnes au motel, y compris deux jeunes filles de race blanche ont été battues et menacées de mort par les policiers.

Le juge Cahalan accuse également de meurtre Richard Paul Shugar, un Blanc de 24 ans, qui aurait abattu Nathaniel Edmonds, 23 ans, un des 31 Noirs tués au cours de l'émeute.

Deux pompiers et un policier de race blanche ont également été abattus au cours de l'émeute. De plus, deux Noirs, Danny Royster et Charles Latimer sont accusés du meurtre du policier Jerome Olshove.

Newark était un "camp armé"

A Washington, le président de la Fraternité des policiers de Newark, M. Leonard F. Kowalewski, a déclaré devant la commission sénatoriale de la Justice qu'il avait fait part au maire Addonizio de ses appréhensions concernant d'éventuelles émeutes raciales, trois semaines avant que celles-ci n'éclatent.

M. Kowalewski a précisé qu'il avait écrit au maire le 18 juin pour lui signaler que la ville était "virtuellement un camp armé" et lui demander de fournir un meilleur équipement aux policiers. Les émeutes éclatèrent le 12 juillet. Kowalewski eut une rencontre avec le maire le 28 juin. Il lui fut répondu que ses appréhensions n'étaient pas justifiées.

Par ailleurs, des sources dignes de foi dans la capitale fédérale ont fait savoir que deux groupes communistes rivaux, l'un de tendance pro-soviétique et l'autre pro-chinois, ont eu peu de succès dans leurs tentatives d'infiltrer le mouvement du "Black Power". Les groupes dont il s'agit sont le parti communiste américain et le "Revolutionary Action Movement" (RAM).

M. Edgar Hoover, directeur du FBI, a qualifié RAM d'organisation potentiellement dangereuse. RAM préconise la "guérilla urbaine" par les Noirs, tout comme Stokely Carmichael.

M. Rap Brown, le successeur de Carmichael à la tête du "Student Non-Violent Coordinating Comittee" (SNCC), a déclaré hier à New York que les émeutes de Détroit, de Newark et de Plainfield ont été des répétitions générales pour la révolution.

200,000 jeunes gardes rouges marchent sur Canton; état d'alerte à Changhaï

HONG-KONG (UPI, PA, AFP, Reuter) — Les partisans du président du parti communiste chinois, Mao Tsé-toung, ont recommandé aux 10 millions d'habitants de Changhaï de se tenir prêts à repousser une nouvelle tentative de s'emparer de la ville de la part des anti-maoïstes.

On sait que les adversaires de Mao avaient pris, au début de l'année, le contrôle de Changhaï, la plus grande ville de Chine, mais que Mao y avait réinstallé son régime grâce à l'aide des troupes.

Les dernières dépêches parvenues de Changhaï signalent un accroissement sensible dans l'agitation et la frustration dans la population civile qui, à plusieurs reprises, a attaqué la garnison militaire.

L'appel de Mao lancé hier, à la population de Changhaï indique que cette grande ville est de nouveau le centre d'ébullition de la lutte pour le pouvoir.

Pendant ce temps, à Canton, les autorités ont donné l'ordre de tirer à vue sur les Chinois qui tenteraient de fuir vers Hong-kong. C'est ce qu'affirmait hier le journal anglais de Hong-kong, "The South China Morning Post".

Les habitants de Canton et les visiteurs étrangers ont été informés, poursuit le journal, que l'ordre de tirer à vue s'appliquera à tous ceux qui tenteront de passer à Hong-kong sans l'autorisation de l'armée populaire de libération.

Selon des voyageurs arrivés de Chine, des affiches placées autour des hôtels de Canton indiquent que près de 200,000 jeunes Maoïstes marchent sur Canton pour "s'emparer du pouvoir". Les voyageurs ont fait état d'informations selon lesquelles des heurts violents ont opposé ouvriers, gardes rouges, étudiants et membres de la Commune, mais ces luttes pour le pouvoir seraient limitées à leurs propres organisations.

Par ailleurs, un journal chinois accuse le président Liou Chao-chi de préparer un rapport secret contre le président Mao Tsé-toung, lequel serait semblable au rapport que Nikita Khrouchtchev avait soumis contre Staline, rapporte l'agence de nouvelles Tanjug, de Belgrade en Yougoslavie. Le correspondant de Tanjug à Pékin a déclaré que cette dénonciation avait été faite dans le journal officiel de Pékin, le "Quotidien du Peuple".

Divergences idéologiques à la conférence de La Havane

LA HAVANE (AFP) — Les statuts de l'OLAS (Organisation latino-américaine de solidarité) sont rédigés et constituent le cadre de ce qui pourrait devenir la cinquième internationale marxiste : la quatrième commission de la conférence actuellement réunie à La Havane a terminé ses travaux, annonce-t-on de source officieuse.

Selon ces statuts, l'OLAS serait une organisation centralisée, dotée d'un secrétariat général et possédant des comités nationaux dans 27 territoires et pays d'Amérique. On pense que le siège serait officiellement fixé à La Havane.

La 4e commission, qui a travaillé sous la présidence du Guyanais Lal Bahadur, serait ainsi la première à mettre fin à ses travaux. De violentes batailles idéologiques continuent de se livrer au sein des autres commissions. Les partisans de la "ligne dure" et de la "guérilla" s'affrontent toujours avec les communistes orthodoxes, cherchant à faire admettre l'accès au pouvoir "par voie légale".

L'OLAS fut créée au lendemain de la conférence tricontinentale, mais, alors que celle-ci donnait naissance à l'OSPAAL (Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Amérique latine), les Latino-Américains, sous la vigoureuse impulsion des Cubains, cherchèrent à créer leur propre association.



téléphoto UPI

Attentat contre un procureur de Georgie

Un procureur de Georgie a été tué instantanément, hier, quand une charge de dynamite a explosé sous le capot de son automobile. La détonation s'est produite quand l'avocat a fait démarrer sa voiture en face de chez lui.

Me Floyd Hoard, âgé de 40 ans, était procureur général pour la région nord de la Georgie. Il avait entrepris une guerre contre les propriétaires de débits clandestins de boisson et les voleurs d'autos. Sa campagne allait si bien qu'il avait provoqué l'arrestation de plus de personnes que la cour pouvait en faire comparaître.

Le gouverneur de l'Etat, M. Lester Maddox, a promis une récompense de $2,000 à quiconque aiderait à l'arrestation des responsables de cet attentat. La loi de l'Etat ne permet qu'une récompense maximum de $1,000, mais M. Maddox a ajouté $1,000 de sa poche. Il est convaincu que l'avocat Hoard a été victime de tueurs à la solde des dirigeants du crime organisé.

Louisiane: explosion dans une raffinerie

LAKE CHARLES, (UPI-PA) — Une explosion qui a brisé des fenêtres à 10 milles à la ronde, a provoqué un violent incendie aujourd'hui à la raffinerie "Cities Service" située près de Lake Charles, en Louisiane.

Un porte-parole de la compagnie a révélé que du groupe des ouvriers qui travaillaient près de l'endroit où s'est produite l'explosion, quatre manquaient encore à l'appel et qu'on les comptait pour morts.

Une quinzaine de blessés ont été transportés dans les hôpitaux les plus proches mais seulement cinq ont dû être hospitalisés; les autres ont été soignés pour des coupures provoquées par des éclats de verre.

Tout semble indiquer que l'explosion a été causée par des émanations de gaz butane qui s'échappaient d'une conduite brisée. L'incendie qui a suivi a couvert toute la région d'épais nuages noirs mais la rapide intervention des pompiers spécialisés, qui ont utilisé de grandes quantités de mousse carbonique, a empêché les flammes de se propager à travers toute l'installation.

Ho Chi-minh tente de se dégager de l'influence de Moscou et de Pékin

LONDRES (UPI, PA, AFP) — De source diplomatique on faisait remarquer hier que l'influence soviétique à Hanoï avait sensiblement diminué, et que tout indique que le président Ho Chi-minh tente vraisemblablement d'afficher une attitude neutre à l'endroit de Moscou et de Pékin.

Ces milieux précisent que les Soviétiques, qui avaient souligné aux diplomates occidentaux récemment qu'ils exerçaient "une influence" sur Ho, semblent avoir essuyé certains revers au cours des dernières semaines.

Ils opinent que de toute évidence Ho tente d'affirmer son indépendance de Moscou et de Pékin autant que possible, afin de profiter de cette position d'indépendance entre les deux puissances communistes rivales.

Le régime d'Hanoï est visiblement confiant de pouvoir louvoyer entre la Russie et la Chine, écoutant sagement mais ne faisant que peu de cas des conseils des deux, malgré qu'il doive compter sur eux pour son assistance militaire.

L'Union soviétique est le principal fournisseur d'Hanoï en armements lourds, y compris les "Migs" et les missiles sol-air.

Quant à la Chine, elle fournit les armes légères, les mitrailleuses, les camions et les vivres malgré ses difficultés internes.

Cependant, Moscou et Pékin sont lourdement engagés dans le conflit vietnamien, mais ni l'un ni l'autre ne peuvent s'en retirer ou menacer de suspendre leur aide par crainte de réaction adverse dans le bloc communiste et chez les pays non-engagés.

L'échec de l'offensive de paix anglo-soviétique et les récents revers soviétiques sur la scène internationale seraient parmi les raisons qui motivent le déclin de l'influence soviétique à Hanoï, concluent ces milieux diplomatiques.

A Washington, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, s'est déclaré opposé, hier, à la nouvelle augmentation des effectifs américains au Vietnam annoncée jeudi par le président Johnson. Il a demandé au chef de l'exécutif de prendre des mesures pour réduire l'ampleur du conflit vietnamien plutôt que de décider une nouvelle escalade.

L'envoi de 45,000 hommes en renfort au sud du 17e parallèle et l'échec apparent des efforts des USA pour convaincre leurs alliés d'envoyer plus de troupes, semblent indiquer que les chances d'un retour à la paix ont diminué, a estimé le sénateur.

Un nouveau groupe anticommuniste tentera d'assainir les campagnes

SAIGON (AFP, PA, Reuter) — A moins d'un mois des élections présidentielles et sénatoriales, un nouveau mouvement anticommuniste, composé de catholiques, de bouddhistes et d'intellectuels, vient d'être créé au Sud-Vietnam dans le but d'oeuvrer d'une façon directe pour améliorer le sort et le niveau intellectuel des paysans et ouvriers, et pour combler l'écart séparant les zones rurales des zones urbaines.

Le nouveau mouvement s'appelle Toan Viet (bloc vietnamien uni), et il réunit des personnalités laïques et des techniciens de toutes les régions du pays. Dans un communiqué publié à l'occasion de son congrès inaugural, le nouveau mouvement dénonce "les injustices, l'exploitation et la corruption qui règnent actuellement dans le pays", mais met aussitôt les électeurs en garde contre les "périlleuses aventures pouvant résulter des élections du 3 septembre, notamment contre le risque d'un futur gouvernement qui accepterait de s'entendre avec les communistes".

Quelque 400 délégués participent au congrès. Des observateurs sont d'avis que le nouveau mouvement, s'il réussit à mettre de côté ses divisions, est de nature à rallier au moins un million des 5,400,000 votants le 3 septembre prochain.

Le général Nguyen Van Thieu a déclaré aujourd'hui que s'il l'emportait aux prochaines élections, il demanderait à Hanoï, "aussitôt que possible après le scrutin, l'ouverture de pourparlers de paix". Il a ajouté que cette offre pourrait être accompagnée d'un "arrêt temporaire des bombardements contre le Nord-Vietnam".

"Après notre élection, Hanoï ne pourra plus prétendre que nous sommes des dictateurs ou une clique militaire.

CLAPBOARD D'ALUMINIUM

SOLMICA
FINI PLASTIQUE CUIT, COUCHE PROTECTRICE PERMANENTE

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

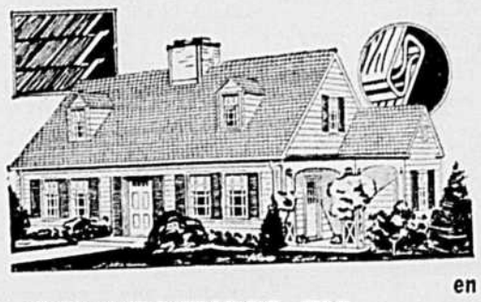


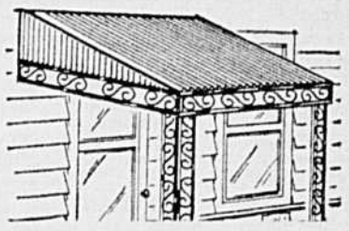
Aucun autre clapboard peut s'y comparer. Fini grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au toucher du bois naturel. ESTIMATIONS GRATUITES.

N'ACCEPTEZ AUCUN SUBSTITUT

Notre clapboard est plus épais, avant d'acheter comparez-le avec celui de nos compétiteurs.

GARANTIE 30 ans





AUVENTS
en fibre de verre ou aluminium
Choix de plusieurs coloris. Vous protège de la pluie et du soleil.

COUVERTURES EN ALUMINIUM
- CHOIX DE COULEURS
- GARANTIES A VIE
- A L'EPREUVE DU FEU
- AUCUN ENTRETIEN
- PROTEGENT PARFAITEMENT

La toiture d'aluminium rehausse l'apparence de votre demeure et vous accorde la meilleure protection.



FENETRES en aluminium avec moustiquaires
Pour l'intérieur ou l'extérieur
Choix de ANODISEES COULEURS ou NATURELLES.

Téléphonez maintenant
722-1115
3411 est, JEAN-TALON

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1000	10	10	10
Algoma	200	26¼	26¼	26¼
Alliance	4200	16	15	16
Alcan	2500	30⅜	30⅜	30½
Alcan 4¼	—	37¾	37½	—
ArgC Pr	—	10¾	10¾	—
Asbestos	—	22¾	22¾	—
Atl Sug	3000	12⅛	12	12⅛
Bq CNK	—	11⅜	11⅜	11⅜
Bq d'Eprgne	—	12½	12½	—
Bq Imp-C	—	69⅛	69¼	—
Bq Mont	2300	13⅞	12¾	12¾
Bq N-E	—	15	14¾	—
Bq PC	5000	9¾	9⅜	9¾
Bq Roy	1600	16⅞	16⅜	16⅜
Bq Tor-D	—	13⅞	13⅜	13⅜
Bell Phone	400	48⅛	48⅛	48⅜
Brazil	1500	11¼	11¼	11¼
BA Oil	—	39	38¾	—
Brinco	2200	400	390	395
CAE	2600	12⅜	12½	12½
Cal Pow	1500	24⅝	24⅛	24½
Can Cem	—	38	38	—
Can Cem Pr	—	26¼	26¼	—
CD Sugar	—	23	23	—
Can Iron	400	21¼	21¼	21¼
C S L	—	33¼	33¼	—
C S L Pr	400	6	6	6
C Brew	1700	8	7⅞	7⅞
C Brew (A)	—	38⅝	38⅝	—
CBAL (B) w	—	90	90	—
C I L	—	20¼	20¼	—
CI Pow	—	36¾	36½	—
CI Pow 5.2 p.c.	—	17	17	—
C Marconi	—	5⅝	5⅝	—
CPR	—	73½	73	—
CPR 4 p.c. Pr	—	9½	9⅜	—
C Pfina	200	14¾	14¾	14¾
Central Del	3100	20¼	19¾	20
Chemcell	300	10⅜	10⅜	10⅜
Chem 1.75 Pr	—	30½	30½	—
Col Cell Pr	—	16¾	16¾	—
Cominco	—	30⅜	30⅛	—
Cons Paper	—	36¾	36½	—
C Paper Pr	—	25	25	—
C Paper Wts	400	640	640	640
Cons Text	—	7	7	—
Convrette "A"	—	5½	5½	—
Cr Zell (A)	200	20¾	20¾	20¾
Crush Int	—	12¼	12⅛	—
Denison	—	74	73¾	—
Dist Seag	200	39¼	39¼	39¼
Dome Pt	—	61½	61¼	—
D Brid	—	18¾	18¾	—
D Coal p	—	12	12	—
Denault	—	9	9	—
Da Fasco	1800	25	24⅞	25
D Glass	500	10⅜	10⅜	10⅜
Dosco	—	7	7	—
D Stores	—	18	17¾	—
Domtar	400	14⅝	14⅝	14⅝
Du Pont	200	30	30	30
Du Pont p	—	75	74	—
F Collection	200	8	8	8
Fleetwood	—	25½	25½	—
Fraser	1200	22	22	22
Freiman	2000	550	550	550
Fr Pte	700	575	565	565
Fulcrum p	—	10¼	10¼	—
Glengair	1400	210	210	210
GL Paper	—	23⅜	23½	—
Hwk Sid	300	375	375	375
Hollinger	—	26½	26½	—
Home A	300	21	21	21
Hud Bay m	—	61¾	61¾	—
HBC	400	19¾	19¼	19¾
Imp Oil	800	65⅞	65¼	65¾
Imp Tob	—	14½	14¼	—
I Accep	—	23¾	23¾	—
Inglis	300	10	10	10
Inland NG	—	11⅜	11⅜	—
I Bronze	—	25⅛	25⅛	—
I Nickel	—	113¼	113	—
I Util	400	37⅞	37¾	37⅞
I Util pr	—	37½	37½	—
Inter PL	1100	23¼	23⅛	23⅛
Invest G A	200	9¾	9¾	9¾
Island Tel	—	18⅞	18⅞	—
Jamaica PS	—	15⅛	15⅛	—
Laur Fin	—	485	485	—
Loblaw A	200	7⅜	7⅜	7⅛
Loblaw B	200	7⅛	7½	7½
Lawb M	—	12½	12⅜	—
Mc Kinn	—	28½	28½	—
MacLaren A	200	20	20	20
MacMillan	700	28¼	28	28
Marit Tel	—	21⅜	21½	—
Massey F	—	22¼	22	—
McAllister	—	7⅞	7⅞	—
Molson A	—	23	22⅝	—
Mtl Loco	500	15½	15½	15½
Mtl Trust	300	15⅞	15⅞	15⅞
Moore C	—	32½	32⅞	—
Morse R A	—	25	25	—
N Contain	—	9¼	9⅛	—
Nat Cont	—	500	500	—
NB Tel	200	15½	15½	15½
NFLD Light	—	10¼	10¼	—
Noranda	—	56¼	55¾	—
North C Gas	8000	12	12	12
NS LP	—	9¾	9¾	—
Ogilvie	200	13	13	13
Oshawa (A)	—	45	45	—
Pac Pete	1300	17⅜	17¼	17¼
Phillips C	—	55	55	—
Placer	200	34½	34½	34½
Pow Corp	500	10¼	10¼	10¼
Price	700	12¾	12⅜	12¾
QN Gas	900	10⅜	10⅜	10⅜
Que Phone	1200	17½	17½	17½
Rio Algom	600	35⅝	35¼	35¼
Rockell	—	37	37	—
Rolland (A)	—	10⅛	10	—
Roanlds F	—	14¾	14¾	—
Rothmans	—	27½	27½	—
St-L Corp (A)	—	91	91	—
Salada F	200	10¾	10¾	10¾
Shell Can	1200	28½	27⅞	28½
Shell I Pr	—	32	32	—
Shell I w	—	10½	10½	—
Simpsons	—	30½	30	—
Sogemines	—	14⅛	14	—
Steel Can	1100	24¼	24	24¼
Steinbg (A)	3400	19	18¾	18⅞
Tex Can	300	29	29	29
T Gr A	—	8¾	8¾	—
Tr C Cp	300	8	8	8
Tr C Cp	300	8	8	8
Tr C Cp	—	32¼	32¼	—
Tr C p	—	48	48	—
Tr Mt PL	70	0 21¼	21¼	21¼
Triad Oil	200	217	217	217
Trust G p	—	23	23	—
Un Carb	—	20½	20½	—
Wajaz	—	15	15	—
Wk GW	1100	36	35⅝	36
Zeller's	1700	29¾	29⅝	29⅝

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	21000	26	25	25
Alscope	6200	215	195	210
Alsol	—	4½	4½	—
Am Metro Ent	200	120	120	120
Anthonian	—	10	10	—
Arno	1000	4½	4½	4½
Baker Talc	1000	12½	12½	12½
Band-Ore	2500	17½	16	16
Barvallee	—	4½	4½	—
Beauce Pl	40500	19½	17	17
Bellechasse	—	7	7	—
Black River	1000	30	30	30
Black River	1500	8½	8	8½
Blue Ribbon	—	295	290	—
Bruce-Presto	9500	11½	10½	11½
Bruneau	1000	13	13	13
Brunswick	—	590	590	—
Burnt Hill	7000	56	54	55
C Homestd	—	360	360	—
C Interurban	—	315	315	—
C Security A	1000	220	220	210
Cannon Mines	2000	22	22	22
Carbec	5100	325	325	25
Cartier-Que	—	5	5	—
Cassiar	—	16¾	16¾	—
Chemalloy	7900	375	350	365
Comm H M	200	50	50	50
Commodore	200	125	125	125
Commodore w	900	40	35	35
Cominga	—	10	10	—
c mogador	1500	14	14	14
Corgemines	—	65	65	—
Q Smelt	1600	143	137	137
C Virginia	4000	52	50	52
Cop Man	—	35	35	—
Credo	44400	37	33	35
Dauphin	—	9	9	—
Delta Elect	—	395	360	395
Devil's Elbow	520	30	30	30
Dolsan	—	17	16½	—
Dom Expl	2000	16	15	16
D Oilcloth	140	13¾	13¾	13¾
Dumont	2000	16	16	16
Eagle Gold	4450	144	141	144
East Sull	—	540	540	—
Fab Met	1000	9	9	9
Fano	2000	4½	4½	4½
Fidelity	3000	23	23	23
Fleet Mfg	—	185	180	—
Flint Rock	3000	15	13	15
Fontana	1000	4½	4½	4½
FT Reliance	3500	41	40	40
Fox Lake	2000	9	9	9
Futurity	—	38	37	—
Garney	4000	49	48	49
Glen Lake	5000	240	230	235
Grandroy	—	108	105	—
Grt W Min	500	63	63	63
Greenberg	500	7¾	7¾	7¾
Grissol	7650	365	355	360
Hubbard (A)	—	14½	14½	—
Imbrex	—	65	6½	—
Inspiratn	—	175	175	—
Int Ceram	1000	4½	4½	4½
Intp Dredg	1000	4½	4½	4½
James Bay	53000	60	58	59
Keltic Mng	—	18	18	—
K Desmond	—	26	26	—
Kiena	1000	62	62	62
Kodiac Pet	—	60	60	—
Kontiki	6500	9	8	8
Laduboro	2000	57	57	57
Lemieux Copp	—	32	31½	—
Lingside	134500	9½	6	9½
Louanna G	2500	23	22	22½
Matachewan	27100	184	182	182
Midepsa	900	240	240	240
Miro Mines	11000	13½	11	13½
Mistango	1000	15	15	15
Moly Hill	—	7	7	—
Mt Costigan	5000	20	20	20
Mt Pleast	—	14	14	—
NAut Vend	500	160	160	160
Native Min	2500	8	7½	7½
N Formaq	6000	4½	4½	4½
N Glacier	19200	45½	44	44
Newrich	—	12	12	—
NA Rare M	1500	23½	23½	23½
NW Canalask	7000	9	8	9
Opem Ex	10500	10½	10	10
Opemiska	—	995	995	—
Patino	—	10	985	—
P Silver	28800	33	30	30
Paudash	—	5	5	—
Peace R	1660	860	845	850
Pennbec	12500	15	14	15
Phoenix O	100	365	365	365
Pine Ridge	16000	29	26	28
Pitt Gold	1500	4½	4½	4½
Prime P	3500	10	10	10
Q Ascot	2500	3½	3	3½
Q Chib	2000	12	12	12
Q Cobalt	—	195	195	—
Q Indust M	6000	10	10	10
Que PH 56	2900	16⅜	165	16⅜
Rancheria	6000	21	18	19
Ranger O	—	335	325	—
R Crest	2500	3	3	3
Rouyn E	2500	15	14	14
Rusty L	7500	11	9	10
St-L Colum	700	195	190	190
St-L D Las	—	65	65	65
Sapawe	—	7	7	—
Select Fin	500	255	255	255
Shaw Mng	3000	62	60	60
Silver S	1000	14	14	14
Silver T	1500	49	48	49
Siscoe	—	465	465	—
Sobeys A	100	8¾	8¾	8¾
Soca	100	40	40	40
S Dufault	48700	28	26	27½
Spartan Air	—	89	85	—
Stairs Ex	3000	12	12	12
Std Gold	2000	15	14	15
Subeo	3600	169	165	165
Surluga	—	100	100	—
Tache	12000	11½	10	11
Talisman	500	35	35	35
Tazin	28500	6	3½	6
Terrex Mng	—	33	31	—
Trsterre	1000	17	17	17
U Asbestos	300	490	490	490
U Canso	—	385	385	—
Upton Copp	500	20	20	20
Val Mar	—	350	350	—
Waite Dufault	500	14	14	14
Westairs	15500	22	13	22
Westeel	100	25⅛	25⅛	25⅛
West Hill	1000	28	28	28
West Tin	—	11	10½	—
Wisconsin	500	19½	19½	19½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—0.22	—0.23	—0.81	—0.28	+0.19
Clôture — 7 août	172.43	148.79	131.42	163.89	111.15
Haut — 1967	172.89	149.99	136.26	164.17	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(4 août à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1973	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92¼	93
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	85	86
5 1er mai	1990	93	94
5¼ 1er sept	1992	93	94
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 déc	1971	98	99
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¼ 1er jan	1985	97¼	98¼
CNR 5 1er oct.	1987	88	89

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC E 5½ avril	1991	88	89
Man H 6¼ 1er oct	1996	95½	96½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¼ 1er mars	1986	93¼	94¼
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¼
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct.	1966	96	97

MUNICIPALITES

Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 déc.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 5½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ag Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90

		Achat	Vente
BA Oil 5¼	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R. 5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¼	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¼	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½

SERVICES PUBLICS

Alta Gas Tr 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	90	92
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	88	90
Bell Tel 5¼	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	76	77
Bell Tel 6¼	1988	95½	96
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazillian 1-26	1970	94	—
Bowater Pow 3⅛6	1980	74	76
BC Teleph 6⅜	1990	94½	95½
Calgary Pow 5¾	1982	90⅜	—
Cdn Elect 4	1968	97	98
Cdn West NG 5¾	1982	90	92
Consumer Gas 5	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	86½	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	86	88
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD Lt et P 5½	1978	89	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	—
Northwn Ut 5¾	1988	87	90
Northern Tel 5¾	1983	88⅜	—
Que Ng 7¾	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5.85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	90	91

IMMEUBLES

Eaton's Realty 3½	1968	97¼	98½
Eaton's Realty 5	1976	85	86½
Lobl Prp 5½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	90	92½

L'adhésion de la G-B à la CEE est historiquement inévitable

BADEN BADEN (AFP) — "L'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne (CEE) est historiquement inévitable", a déclaré dimanche dans une interview diffusée par la radio de Baden Baden, Lord Chalfont, ministre de l'Europe du cabinet Wilson. Si les négociations devaient échouer, a-t-il souligné, on pourrait envisager — comme solution de rechange — la création d'une organisation atlantique de libre échange.

Comme il l'avait déja fait auparavant, Lord Chalfont, a affirmé que la Grande-Bretagne était prête, non seulement à adhérer à la CEE, mais encore à coopérer aux futures décisions européennes concernant la défense. "Il est absolument évident, a dit le ministre, que dans le cadre du développement de la CEE et de son intégration, la question de la défense se posera dans l'Europe" son ensemble. Nous sommes prêts à jouer notre rôle en totalité et dans tous les domaines : politique, économique et militaire".

La participation britannique au Marché commun, a-t-il affirmé ensuite, constitue la "meilleure solution" non seulement pour la Grande-Bretagne, mais également pour l'Europe et l'établissement de rapports Europe-atlantique stables. "Nous ne nous laisserons ni détourner ni décourager par les difficultés et les retards", a-t-il poursuivi, soulignant que son pays n'avait pas l'intention d'accepter une réponse négative. Le ministre a rappelé d'autre part que le général de Gaulle avait affirmé qu'il n'opposerait pas son veto à l'ouverture de négociations. "Mon gouvernement, a-t-il ajouté, n'entend pas non plus s'allier aux cinq autres partenaires de la CEE contre la

du parquet de la bourse

Les aurifères sont en hausse sensible à Toronto

La tendance à la baisse se maintient à midi à la **Bourse de Montréal,** particulièrement chez les industrielles dont l'indice perd 0.65 par rapport à la clôture hier soir. Les transactions sont faibles.

International Nickel qui vient d'annoncer des résultats semestriels inférieurs à ceux de l'an dernier, glisse de 2¾ à 110½. Hollinger et Noranda perdent chacune ½ point à 26 et 55½ respectivement, tandis que Cominco descend de ⅜ à 29¾.

Atlantic Sugar passe à 12⅛ ayant perdu ⅜ et CPR ¼ à 72¾.

Shell et Imperial gagnent respectivement ⅜ et ⅜ à 28½ et 65⅞.

A la Bourse canadienne, Glen Lake Silver monte de 10 cents à $2.40.

* * *

Marché terne, enclin à la baisse à midi à la **Bourse de Toronto.** Les industrielles, comme à Montréal, sont les plus éprouvées, leur indice ayant perdu 1.07 à 171.33 avec Alcan perdant ⅜ à 30¼, Industrial Wire ½ à 5¼, CPR ⅜ à 72⅜ et Imperial Tobacco ⅛ à 14⅜.

Comme à Montréal, International est en baisse après l'annonce de résultats financiers moins brillants pour le semestre, s'établissant à 110½ après une baisse de 3¾.

Chez les métaux vils, Cassiar perd ½ à 16¼, Endako ¼ à 11⅛, Hollinger ⅜ à 26⅛ et Mattagami Lake ⅛ à 14⅛.

Scurry-Rainbow, dans les pétrolières de l'ouest est en baisse de 3¼ à 46¼, Central Del Rio de ¼ à 19⅞ et Hudson's Bay Oil de ¾ à 36¼.

Les aurifères se tiennent bien avec Campbell Red Lake en hausse d'un point à 21¼, Kerr-Addison de ¼ à 15¾ et Giant Yellowknife de 20 cents à $8.00, portant l'indice général de ce compartiment à 178.20, battant le record de l'année de 177.07, après une hausse de 3.51.

* * *

WALL STREET — Les transactions maintiennent leur rythme élevé et la tendance reste assez nettement à la hausse, l'indice des industrielles Dow-Jones ayant gagné 3.23 tôt cet après-midi, pour atteindre 923.60, et rattraper les pertes d'hier.

L'annonce de la fermeture avancée à 2 heures de l'après-midi pour les trois prochains jours n'a pas amené de réactions spéciales, ni en volume ni en fluctuation.

Dans le compartiment des industrielles, aciéries et automobiles tiennent la vedette à la hausse, reflétant la confiance des investisseurs dans l'avenir économique du pays.

Hudson Bay gagne 1¾ parmi les valeurs canadiennes, tandis que Distillers prend ¼ et Alcan ⅛. MacIntyre perd un point, Dome ⅝, Inco et Massey-Ferguson ⅜.

Tendance à la hausse également à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow gagne 1¼.

* * *

PARIS — Voici la troisième séance consécutive que les valeurs françaises sont en hausse. Cet après-midi, les écarts sont même en général plus importants qu'au cours des séances précédentes. L'activité du marché reste réduite mais les rumeurs persistantes faisant état d'une relance prochaine du marché financier par le gouvernement entretiennent une atmosphère assez optimiste. De plus en plus, les milieux financiers considèrent qu'il n'y a aucune raison que la Bourse de Paris soit aussi mauvaise alors que les principales places étrangères se portent bien.

Les rentes d'Etat sont assez stables tandis que la Caisse Nationale de l'Energie (plus 1.10) progresse. Les banques enregistrent pour la plupart des hausses sensibles, notamment la Banque de Paris (plus 3.50).

* * *

LONDRES — L'absence d'intérêt au Stock Exchange et l'apparition de quelques offres de Vente en cours de séance déprime la tendance.

Le repli des vedettes industrielles amorcé hier s'accentue et le mouvement s'étend à la plupart des compartiments. Tabacs, textiles, grands magasins, électriques, mécaniques, travaux publics s'inscrivent toutes en baisse. La tendance est faible aux brasseries et à l'alimentation. Les automobiles s'alourdissent tandis que les transports maritimes poursuivent leur récent recul. Les baisses dominent également parmi les banques mais des gains épars se dessinent aux assurances. Les pétroles sont délaissées et s'effritent de quelques pence. Les plantations sont calmes mais stables.

Les fonds d'Etat britanniques, après une hésitation initiale s'orientent vers la baisse et accusent des pertes d'environ 1/16ème à ⅛ème de point. Les valeurs libellées en dollars perdent leur récente bonne tenue et se replient.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnara	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bia Nell	6	8
Bama Chib	30	35
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Burrex	15	20
Chibtown	90	95
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Cuvier	5	8
Dasson	14	17
Daral Mng	15	25
De Lesseps	65	70
Dubuisson	2	4
Ducros	40	45
Elmac	1	3
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	10
Grts Lakes Nickel	2.70	2.90
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minera's	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	60	70
Juma	6	9
Kewagama	3	5
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	21	24
Leeds Metals	23	28
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	19	24
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milada	—	10
Moiybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	73	77
New Baska	15	20
New Miller	7½	10½
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Pacalls	22	27
New Insco	10	13
New Lorle	7	10
Nipiron	15	25
Norque	5	7
Nouvelle	35	45
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Pinnacle	1.60	1.70
Que Expl	—	25
Quelo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	0.85	1.10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Yauna Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Carpex w.	—	0.50
Cons Theatre	6¼	—
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	28	29
East C Sav	5	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2.65
Income	5½	6½
Ind Life	20	22
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	20
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	47	49
Ild. 5 pr.	47	49
NS LP 4 p.c.	69	73
Id 4½ ppr.	75	80
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1.50	1.70
Permator	28	29
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fld	26½	28
Steadman	11.00	11.50
Supersol	3	4
Stabilite	3.75	4.54
Trizec	1.00	—
Un Armus	—	24
Un Armus B	—	23
Velcro	70	71
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York Tr	4½	5½
Zodiac	1.00	1.50

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin sur le marché européen de l'or : $35.17½ à l'achat et $35.19½ à la vente.

Prix de l'once d'or troye sur le marché londonien des lingots : 252 shillings, 7¼ pence, soit $35.17 19-100.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 50.80 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine valait 130.40.

Cours du dollar

NEW YORK — (PC) — Le dollar canadien a fléchi de 1/64 à 90.92⅜ par rapport à la devise américaine.

La livre sterling était inchangée à $2.78.33/64.

MONTREAL — (PC) — Le dollar américain a subi une baisse de 1/32. Il valait, aujourd'hui, en devises canadiennes $1.07⅝.

La livre sterling était en baisse de 1/64 à $2.99⅝.

NEWyork

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Cgn Net
ACF nd	1200	52⅞	52	52	— ⅞
Address	4800	59	58⅜	58¾	+ ⅜
Admiral	1700	23⅞	23⅝	23⅞	
Alcan Al	7000	25¼	28	28¼	+ 1⅛
Alleg Cp

Naissances, Décès, Remerciements

ADAM (Lydia) — A Ville Chambly, le 8 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Alcide Adam, née Lydia Cadieux, demeurant à 1506 rue Bourgogne à Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20 rue Des Carrières à Chambly
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Chambly où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Adrienne) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 80 ans 1 mois, est décédée Adrienne Ethier, épouse de feu Télesphore Beaupré, demeurant à 7181 St-Denis, app. 6. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Alice) — A St-Laurent, le 7 août 1967 à l'âge de 78 ans est décédée Alice Côté, épouse de feu Tancrède Bédard, autrefois de La Tuque, mère de Margot, Pierre, Elise (Mme Hector Lamothe) de Shawinigan, grand-mère de Michel Bédard, soeur d'Anne-Marie (Mme Lucien Sincennes). La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix
Inhumation au Lac-à-Tortue. Avis des funérailles plus tard.

BERNIER (Albert) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 52 ans est décédé M. Albert Bernier, époux de Simone Gagnon, demeurant 2805, rue Bilodeau, appt 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Victor de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISCLAIR (Lillianne) — A Montréal le 8 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Ovila Boisclair, née Lillianne Gilbert, demeurant à 3664 Ontario. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Lucie) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 37 ans, est décédée, Mme Claude Boucher, née Lucie Champagne, demeurant à 4312 de Lorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum.
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée - Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Emma) — A Verdun, le 5 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Armand Brault, née Emma Coulombe, demeurant anciennement au 335 Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMICHAEL (Marie-Anna) — Accidentellement à Ville St-Pierre, le 6 août 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme veuve Albert Carmichael, née Marie-Anna Charbonneau, mère de René, Maurice et Monique ; elle laisse sa mère Mme veuve Hormidas Charbonneau et 3 frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Lucienne) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Lucienne Delage, épouse d'Albert Cartier, demeurant à 400, Sébastopol. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly et Fils,
2035, rue Wellington
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Jean-Jacques) — A Beloeil, le 6 août 1967, est décédé M. Jean-Jacques Chagnon, fils du docteur Arthur Chagnon optométriste et de Fleurette Gagné, demeurant à 8136 St-Denis, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonos et Ouimet,
4898 ave du Parc, Montréal
à 1 hr 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de St-Antoine sur le Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à 4 hrs 30 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYOUETTE (Eléodore) — Accidentellement à Montréal, Le 7 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Eléodore Cayouette, époux de Jeannette Tremblay, demeurant 688 Jacques-Brodeur, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX, Montréal-Nord
pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Eugène) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Eugène Corbeil, pensionnaire de la compagnie des Transports, époux d'Albertine Ménard. Il laisse ses fils Roland, Hervé, sa fille Mme Claude Jodoin (Carmen). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Annette) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Annette Cormier, fille de feu Joseph Cormier, et de feu Albina Dansereau, demeurant à 80 Roul. Marie-Victorin à Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Gilles d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

COTE (Napoléon) — A Montréal le 7 août 1967 à l'âge de 77 ans est décédé M. Napoléon Côté, époux en 1ères noces de Marie-Louise Robillard, et en 2es noces de Marie Vachon, demeurant à 3750, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord,
pour se rendre à l'église Sainte-Colette, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Irénée) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 6 août 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Irénée Côté, époux en 1ères noces de Corinne Leclerc et en 2e noces de Mary Whelland, demeurant à 11A rue Lamarche. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUIROT (Louise) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Louise Cuirot, fille de feu Henri Louis Cuirot et de feu Justine Josset, soeur d'Henri, Louis et Marie (Mme Charles Champagne), demeurant à 132 Ouest, Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (J.-L.) — A Outremont, le 6 août 1967 à l'âge de 81 ans est décédé le lieutenant-colonel J.-L. Dansereau, époux de Marie Archambault, décédée le 5 juin dernier. Il laisse dans le deuil cinq enfants Pierre, Paul, Arthur, Mme Gérard Elie (Aline), et Michel, soeur Mme Don Aiken (Paule), 4 belles-filles, Mme Pierre Dansereau (Françoise Masson), Mme Paul Dansereau (Lucille St-Germain), Mme Arthur Dansereau (Madeleine Maranda), Mme Michel Dansereau (Madeleine Pager), un gendre Gérard Elie, 21 petits-enfants, et un arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.,
1111, rue Laurier ouest,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEBIEN (Paul) — A St-Jérôme, le 6 août 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Paul Debien, hôtelier, époux de Doris Martin, frère de M. Guillaume Debien, industriel et entrepreneur en excavation, de Jos Debien, épicier-boucher, beau-frère de MM. Edgar, Ubald et Antonin Martin, hommes d'affaires bien connus. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers
470, rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Salette de Bellefeuille, où le service sera célébré à 3 hres p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES ROSIERS (Guy) — Subitement à Cité St-Laurent, le 8 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Guy Des Rosiers, époux de Lilianne Mc Millan, père de Lyse, Claire, frère de Rolande Des Rosiers, Lucille (Mme Roland Talbot), Mignonne (Mme Conrad Grégoire). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée,
816, boulevard Ste-Croix
Cité Saint-Laurent
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIOTTE (Aldina) — A Laprairie, le 7 août 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Julien Diotte, née Aldina Cousineau, demeurant à 553 Poupart. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425, chemin St-Jean,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DLOUHY (Dominik) — Accidentellement à St-Adolphe-d'Howard, le 31 juillet 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé Dominik Dlouhy, époux d'Anna Doubravova, père de Dominik et Jan. Service commémoratif au salon
Jos. C. Wray & Bros.,
1234 de la Montagne,
Jeudi à 11 a.m.

DUBOIS (Rolland) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Rolland Dubois, ex-propriétaire de H. Dubois et Cie, époux d'Estelle Lavergne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Anna) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Emile Dufort, née Anna Pérusse, demeurant 155 De la Grande Herbe, Boucherville, autrefois de la rue Valois, Montréal, mère de Claudette (Mme Claude Grondin), Raymonde (Mme Marcel Parent), Jean, Louise (Mme Rosaire Dupuis), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Emilien) — A St-Jérôme, le 5 août 1967, est décédé M. Emilien Francoeur, époux de Florence Roger, demeurant 338 rue Forget. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à l'église Ste-Paule de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Paul) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Paul Gagné, fils de feu Vital Gagné et de feu Rose-Délima Leblanc. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Armand) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Armand Gélinas, époux de Georgette Lamoureux, demeurant 2219 Coupal. Il laisse dans le deuil 2 filles Danielle et Chantal. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Ernest) — A Montréal, le 5 août 1967 à l'âge de 46 ans est décédé M. Ernest Giguère, époux de Françoise Gélinas, demeurant à 291 Gauthier, Repentigny, père de Mme Jean-Marie Caseault (Hélène), de France, Roland, Carole, Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Elizabeth) — A Montréal le 7 août 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Hector Gravel, née Elizabeth Pelletier, épouse en 1ères noces de feu Charles-Edouard Goudreau, demeurant 3557 Evelyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Clovis) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Clovis Guertin, époux de feu Léda Hamel, père de Fernand, Mme Maurice Baraby (Jeannette), autrefois de la paroisse St-Jean-de-la-Croix. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Rémi, de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANAK (John) — A Montréal, le 7 août 1967 à l'âge de 61 ans est décédé John Hanak, père de John-Louis Hanak (professionnel au club de golf à St-Lambert). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, avenue Ogilvy, Parc-Extension
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INKEL (Malvina) — A Ste-Thérèse, le 7 août 1967, à l'âge de 89 ans est décédée Mme Ovila Inkel, née Malvina Guilbault, demeurant à 11 St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNEAU-VILLENEUVE (Marguerite) — A Montréal, le 7 août 1967, est décédée Mme Wilfrid Jeanneau, née Marguerite Villeneuve, à l'âge de 80 ans et 6 mois, épouse de feu Wilfrid Jeanneau, ex-pensionnaire du Canadien-National. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses filles, Mme Annette Baer, Mme J. Albert Sauvé (Noella), ses petits-enfants, F. W. Baer Jr, Marlene Baer, son gendre M. J. Albert Sauvé, ex-marchand de Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Rémi, de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOBIN (Grégoire) — Accidentellement à Montréal, le 4 août 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Grégoire Jobin, époux de feu Angelina Paquin ; père de Gisèle (Mme Jean), Thérèse (Mme Marcheterre), Yvon, Monique (Mme Caron). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave., Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Fernande) — A Ste-Thérèse, le 7 août 1967 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Stanislas Labelle, née Fernande Desjardins, demeurant 10 rue Dion. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Flore) — A Valleyfield, le 6 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Aimé Lafontaine, née Flore Héneault, demeurant à 20 Ste-Cécile, mère d'Alcide, Richard, Angeline (Mme Lucien Bonhomme) et Flore Aimée (Mme Agenor Desponts). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin et Fils,
317 rue Victoria
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAYE (Malvina) — A Rivière-Beaudette, le 7 août 1967 à l'âge de 62 ans est décédée Malvina Martin, épouse d'Hervé Lahaye, demeurant au 7543 Chambord, Montréal, mère de Rolande (Mme Roch Fortin), et Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Mauffette,
rue de l'Eglise, à Bromptonville
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Braxède, de Bromptonville, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Bromptonville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Réal) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Réal Lanthier, époux de Monique Willard, demeurant 3970 St-Zotique, appt 2. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR — A Jacques-Cartier, le 6 août 1967, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Céline Latour, fille de M. Roland Latour et de Marie-France Senay, soeur de Yvon, Francine, Ginette, Daniel et Serge, demeurant à 510 rue Montcalm à Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly
à Jacques-Cartier,
à 3 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 4 heures p.m., et de là au cimetière de St-Georges de Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



M. GILLES BEAUREGARD

Récemment ont eu lieu en l'église Notre-Dame des Ecores de Duvernay, les funérailles de M. Gilles Beauregard ex-directeur de l'auberge "Le Carosse Blanc" autrefois Rabaska, décédé accidentellement à Prévost, le 1er juin dernier, à l'âge de 37 ans, fils de M. et Mme Emmanuel Beauregard.

M. et Mme Emmanuel Beauregard et leurs enfants, M. et Mme Roland Desorcy (Yolande), M. et Mme Roger Grenier (Lise), M. et Mme Claude Beauregard, M. André Beauregard remercient toutes les personnes qui ont partagé leur grande épreuve soit par offrande de messes, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes qui auraient omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

LATOUR (Antonio) — A Buckingham, le 7 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antonio Latour, sulpicien, professeur au collège André Grasset, fils de feu Herménégilde Latour, et de feu Victoria Leduc, frère du curé Lionel Latour, du Christ-Roi. La dépouille mortelle est exposée aux salons.
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est.
Avis des funérailles plus tard.

LECLAIR (Léda) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 76 ans est décédée Mme Dalbart Leclair, née Léda Rivet, demeurant 1385 Champlain. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1365, rue Ontario est,
à 10 h. 20, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE DIEU (Angèle) — A Waterloo, Quebec, le 6 août 1967, est décédée Angèle Valiquet, veuve de Pierre Le Dieu. Exposée au
salon mortuaire Clarke,
5580 rue Sherbrooke ouest
Le service sera célébré en l'église St. Malachy, mercredi à 9 A.M. Inhumation au cimetiere Côte-des-Neiges.

LEFEBVRE (Blanche) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Blanche Therrien, épouse d'Armour Lefebvre, demeurant à 1279A, Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimétière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Albert) — A l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci Montréal-Nord, le 7 août 1967, à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Légaré, époux en 1ères noces de Alice Cousineau, et en 2èmes noces de Laurida Desmarais. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul Pie-IX
pour se rendre au Centre Evangélique de la Pentecôte, où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Patrick) — Accidentellement à Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Patrick Létourneau, fils de feu Joseph Létourneau et d'Evelyne Côté, demeurant rue Gilford. La dépouille mortelle est exposée à partir de 7 heures aux salons
J.Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

LERICHE (Edouard) — A Montréal, le 6 août 1967 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edouard Leriche, époux d'Emiliana Brassard. Il fut 40 ans au service de la police de Montréal. Il laisse dans le deuil 3 enfants : Roger Leriche, M. et Mme L.-P. Roy (Madeleine Leriche), M. et Mme Jean-Paul Leriche (Laurette Demers) et 3 petits-enfants, André, Sylvain Roy et Louise Leriche, ses soeurs Mme Florida Grenier, de Californie, Mme Alice Lawrence, de Providence, Rhode Island. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira les salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Napoléon) — A Jacques-Cartier, le 6 août 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Napoléon Martin, époux de feu Léa Racine, demeurant à Roxton Falls. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly
à 9 hrs pour se rendre à l'église de Roxton Falls, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Julia) — A Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Alfred Morin, née Julia Blanchette, demeurant à 4320 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURRAY (Pierre) — A Pointe-Calumet, le 7 août 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Pierre Murray, époux de feu Donalda Tessier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères,
162, rue Notre-Dame, Oka,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Pointe-Calumet, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Fernand) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 43 ans est décédé subitement Fernand Nantel. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Tees & Co.
1459, rue Towers
pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres a.m. et de là au cimetière du Champ d'honneur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Germaine) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Germaine Couillard, épouse d'Ildège Ouellette; demeurant à 2085 Cadillac; mère de Mme Jean-Guy Savage (Rita), Mme Jacquelin Beaulieu (Denise) Cécile, Camille, Charles, Marc, André et Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau
pour se rendre à l'église de Cap-St-Ignace, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Cap-St-Ignace, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Anita) — A St-Augustin, cté des Deux-Montagnes, le 7 août 1967 à l'âge de 41 ans est décédée Mme Anita Proulx, épouse de Yvon Paiement, propriétaire du magasin général Paiement, demeurant à St-Augustin, mère de Pierre, Luce, Yves, Christian et Guylaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
156, rue Principale, St-Augustin
à 2 h. 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELOQUIN (Exilda) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve A. Peloquin, née Exilda Pageau, mère d'Antonio, Marcel et Jeanne (Mme A. Lafleur). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359 11ième Ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Jeannette) — A St-Eustache, le 6 août 1967, à l'âge de 36 an, est décédée Mlle Jeannette Poirier, fille de feu Zéphir Poirier et de feu Lina Beauchamp, soeur de Philippe, Joseph (Pitou), Roger, demeurant à 167 - 2ème Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105 rue St-Eustache
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Andrée) — Accidentellement à Plattsburg, le 5 août 1967, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Andrée Potvin, fille de J.-E. Potvin et de Thérèse Bessette, demeurant à Lachine. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Anna) — A Montréal, le 5 août 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Anna Prud'Homme, épouse de feu Séraphin Prud'Homme. Elle laisse dans le deuil Mme L. Décarie (Noella), Mme M. Laliberté (Marie-Jeanne), Mme J. Laliberté (Lucia), Berthe, Séraphin, Léo, Fernand, sa bru Mme veuve J.-P. Prud'homme, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5850 Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, 7070 Somerled, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTAL (Emile) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Emile Quintal, époux de feu Eva Lafleur, fils de feu le docteur H. A. Quintal. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Rhéa) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Rhéa Jarry, épouse de feu le docteur L.-P. Racicot. Elle laisse ses fils le docteur Christian Racicot, Guy, Mme Georges Bernier (Pierrette), Mme Roger Therrien (Huguette). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Montebello, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Rachel) — A Montréal, le 6 août 1967, à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Pierre Renaud, née Rachel Tessier, épouse en 1ères noces de Georges Ducharme, demeurant à 3785 Hochelaga. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le